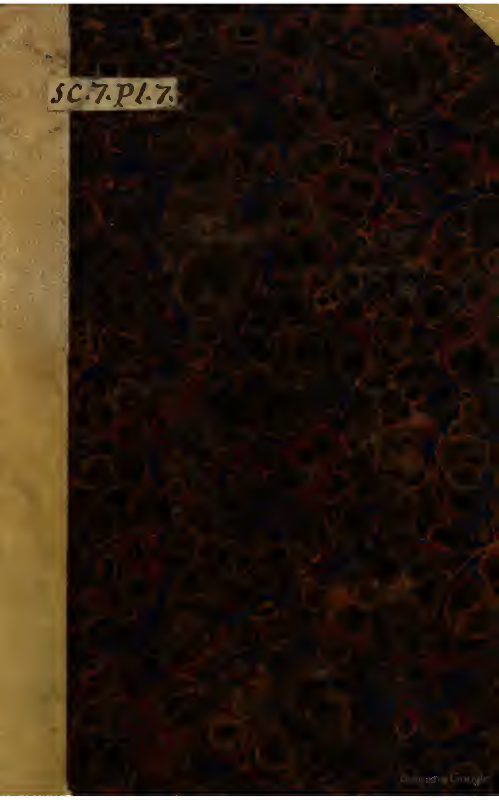
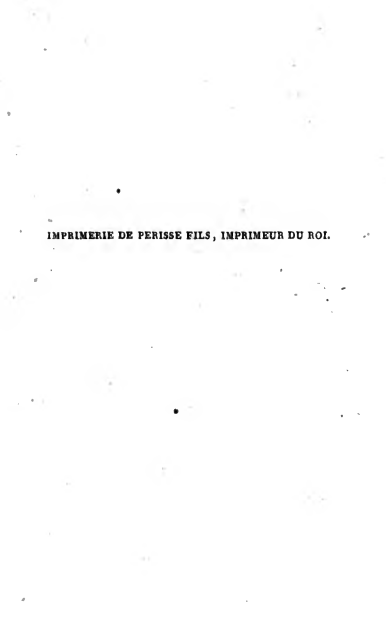

SC.7.Pl.7.



VIES
DES PÈRES DES DÉSERTS
D'ORIENT.

I.



IMPRIMERIE DE PERISSE FILS, IMPRIMEUR DU ROI.

VIES

DES PÈRES DES DÉSERTS D'ORIENT,

AVEC LEUR DOCTRINE SPIRITUELLE ET LEUR DISCIPLINE MONASTIQUE.

PAR LE R. P. MICHEL-ANGE MARIN,

DE L'ORDRE DES MINIMES.

TOME PREMIER.



A LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE MERCIÈRE, N.° 33.

A PARIS,
CHEZ MÉQUIGNON JUNIOR, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N.° 9.

1824.

AVIS

SUR LES VERTUS DES SAINTS PÈRES DU DÉSERT,

Tiré du Livre de l'Imitation de Jésus-Christ.
(Liv. 1. Chap. 18.)

JETEZ les yeux sur l'exemple des saints Pères, qui ont été de vives images de la perfection et de la sainteté religieuse, et vous trouverez que tout ce que nous faisons est peu de chose, ou n'est rien du tout. Hélas! qu'est-ce que notre vie, si nous la comparons avec la leur?....... Comment ont vécu ces saints Pères des déserts? Quelle a été leur austérité et leur dépouillement de toutes choses! Combien de grandes et de fâcheuses tentations ont-ils souffertes! Combien de fois ont-ils été tourmentés par les démons! Quelle a été la ferveur et l'assiduité dans leurs prières, la rigueur de leur abstinence, et leur zèle ardent à s'avancer dans la piété! Avec quel courage se sont-ils déclaré la guerre à eux-mêmes pour dompter toutes leurs inclinations vicieuses! Combien a été pure et droite leur intention, par laquelle ils n'ont jamais considéré que Dieu seul! Ils travailloient le jour et prioient la meilleure partie de la nuit; et durant leur travail même leur esprit ne cessoit jamais de prier. Tout le temps étoit employé utilement. Les heures leur sembloient trop courtes pour s'appliquer à Dieu, et ils oublioient même les nécessités du corps, tant l'amour de la contemplation les charmoit par ses attraits et par sa douceur. Ils renonçoient à toutes richesses, dignités, honneurs, amis et parens. Ils ne désiroient rien de toutes les choses du monde; à peine prenoient-ils ce

qui étoit nécessaire pour la vie, et lors même qu'ils étoient obligés par une nécessité inévitable à s'assujettir au corps, ils ne pouvoient se rendre à cette servitude qu'avec douleur. Ils étoient pauvres des biens de la terre, et riches en grâces et en vertus. Tout leur manquoit au dehors; mais au dedans ils étoient remplis des dons et des consolations du ciel. Ils vivoient comme étrangers sur la terre ; mais ils étoient les plus chers amis du Sauveur. Ils passoient pour un néant dans leur propre estime et dans celle du monde ; mais ils étoient précieux aux yeux de Dieu, et chéris de lui comme ses véritables amis. Ils vivoient dans une humilité sincère, dans une obéissance simple, dans une charité et une patience parfaite, et ainsi ils s'avançoient tous les jours dans la vie de l'esprit, et étoient comblés de grâces. Ce sont là les modèles que Dieu a donnés pour toutes les âmes pures et religieuses, et leur exemple doit être plus puissant pour nous rendre fervens dans le bien, que celui d'un si grand nombre de tièdes pour nous relâcher.

PRÉFACE.

La solitude a des attraits pour l'homme, quoiqu'il soit né pour la société. Il s'y délasse des soins pénibles de la vie; il s'y dédommage des agitations inséparables du commerce du monde : elle est pour lui un asile contre l'ennui, le tumulte et les soucis; c'est ce qui fait que nous nous plaisons à lire les ouvrages qui traitent de sujets champêtres, et que souvent notre esprit, entraîné par ses désirs, se transporte dans les bois, les vallons et les prairies, comme pour se rendre à lui-même, et pour jouir d'un repos qu'on ne goûte jamais mieux que quand on est seul.

Les savans se rendent aussi quelquefois solitaires pour se livrer à leurs spéculations. Retranchés dans le fond de leur cabinet, ils veulent ignorer qu'ils sont au milieu des villes. Ils ne souffrent qu'à regret qu'on interrompe leurs méditations : leurs études leur tiennent lieu de conversation.

Il y a une troisième espèce de solitaires, que l'orgueil, l'ambition ou le fanatisme ont intro-

duits dans le monde, et qu'on peut appeler pour cela les enfans du mensonge et de la superstition. Nous éprouvons au dedans de nous un sentiment qui nous dicte que la Divinité nous communique ses lumières à l'écart, et que c'est dans la solitude qu'elle nous parle au cœur. Ce sentiment, confirmé par l'autorité des livres saints, a donné occasion à l'homme, qui abuse de tout, d'employer l'imposture pour se mettre en crédit, et attirer après soi le peuple crédule. Numa s'en servit chez les Romains, Pythagore chez les Grecs, et les histoires de tous les peuples, depuis la Chine jusqu'au Mexique et au Pérou, nous en fournissent beaucoup d'exemples.

Un principe plus vrai, plus pur, plus excellent, un principe surnaturel, de vocation divine et de grâce, a éloigné du bruit des villes des chrétiens chéris et favorisés de Dieu, et les a conduits dans la solitude. La même main qui retira Abraham de Chaldée et Loth de Sodome, les a séparés du siècle, et les a menés au désert. Ce n'a pas été pour y jouir des délices des champs dans le sein de la mollesse et de l'oisiveté : ils ont choisi des lieux affreux et abandonnés de tout le monde; et là, renfermés dans une étroite cellule, ou retirés dans le fond d'un antre, ils s'y sont condamnés aux plus rudes travaux de la pénitence.



Ce n'a pas été non plus pour y goûter les délices de l'esprit par des études stériles pour le cœur ; leurs études ont été dans les saintes Ecritures et dans les autres livres qui leur inspiroient l'amour des verlus, et leur en montroient la pratique. Ils n'ont aspiré qu'à savoir Jésus-Christ crucifié, et qu'à acquérir la science du salut.

Combien à plus forte raison ont-ils été éloignés de rechercher les applaudissemens des hommes, comme ont fait les imposteurs ambitieux, eux qui ne désiroient rien tant que de n'être point connus, ou d'être oubliés ! Tout occupés du soin de leur âme, ils se séparoient de tout ce qui pouvoit les en distraire. Ils ne travailloient qu'à se purifier de leurs péchés par la componction et la pénitence, qu'à combattre leurs passions par la violence évangélique, qu'à acquérir l'habitude des vertus par une continuelle pratique. Ils renonçoient aux richesses, aux honneurs, aux aises de la vie ; ils s'efforçoient sans cesse d'épurer leur cœur des vaines affections de la terre ; ils tendoient à Dieu par toute l'ardeur de leurs désirs ; ils s'élevoient à lui par la méditation presque continuelle des vérités qu'il nous a révélées, et par la contemplation de ses perfections adorables ; ils dressoient dans le fond de leur âme comme un autel sacré, sur lequel ils s'offroient tous les jours eux-mêmes à ce sou-

verain Maître en victime et en holocauste, par la mortification, l'adoration, la louange, l'action de grâces et la plus pure charité.

Tels ont été les vrais solitaires du christianisme; ainsi on ne doit pas regarder leur histoire comme indifférente à la religion. Les saints Pères ne l'ont pas entendu de même, et saint Augustin en particulier, (a) parlant de la vérité et des mœurs de l'Église catholique, n'a pas manqué de révéler leur sainteté, comme il a révélé la chasteté des vierges, dont ils ont été également d'excellens modèles. Il a remarqué que ces deux états étoient deux de ses plus précieux ornemens; et que cette Epouse de Jésus-Christ, environnée de variétés, selon l'expression du Prophète, (b) ne se glorifie pas moins aux yeux de son céleste Epoux de l'éclat qu'elle en reçoit, que des autres ornemens précieux qu'il a mis en elle dans sa miséricorde.

Il y a donc eu dans tous les temps trois motifs différens qui ont porté les hommes à rechercher la solitude. Dans les uns ç'a été la satisfaction des sens ou de l'esprit, dans les autres ç'a été la superstition ou l'imposture, dans d'autres enfin la vue de plaire à Dieu et de se consacrer à lui sans obstacle, sans milieu, sans interruption et d'une manière plus parfaite; et ce sont

(a) Aug. de ver. relig. c. 3. de morib. Eccl. c. 31. — (b) Psal. 44.

les solitaires de cette troisième espèce qui sont propres à l'Eglise catholique, et dont on ne trouve point d'exemple ailleurs. Ils ont été conduits dans le désert par l'esprit de Dieu, ils l'ont suivi avec fidélité, ils l'ont glorifié par les sentimens de leur cœur et par leurs œuvres; et de quelque côté qu'on les considère, on ne voit en eux ni recherche des plaisirs des sens, ni ambition pour la gloire mondaine, ni fanatisme, ni illusion, ni erreur.

Ce que nous dirons d'eux dans cet ouvrage, le prouvera constamment. Leur doctrine spirituelle, leur discipline monastique, leurs sentimens, leurs actions, tout le démontrera. On verra des hommes qui en embrassant la pauvreté volontaire, n'ont pas eu simplement en vue de s'épargner la peine qui vient de la sollicitude des biens de la terre, ni de vivre dans l'inaction en contemplatifs purement oisifs; ils ne se sont point dispensés pour cela de la pénitence imposée à l'homme dès le commencement du monde. Le travail a été un de leurs principaux exercices, et ils ont gagné leur pain à la sueur de leur front.

On verra aussi que c'est très-sincèrement qu'ils ont voulu se dérober aux yeux du monde, et que si Dieu leur a concilié la vénération des peuples par les dons éminens dont il les a favorisés, ils ont craint ces mêmes dons qui les fai-

soient connoître, et ils n'en ont fait usage qu'avec peine. Ils se sont même plaints quelquefois amoureusement à Dieu, de ce que ces grâces d'éclat attiroient le monde auprès d'eux, ce qui troubloit la tranquillité de leur retraite; ou qu'elles les exposoient aux piéges de la vaine gloire, qu'ils redoutoient plus que les démons. On verra enfin des hommes droits, sincères, humbles, patiens, charitables, d'une conduite irrépréhensible, d'une conversation des plus édifiantes, d'une vie plus angélique que terrestre, et qui par leur dégagement de toutes choses et par la pureté de leurs saints désirs, étoient habitans de l'éternité autant qu'on peut l'être sur la terre.

Qu'on cherche dans toutes les religions différentes de la catholique, et qu'on y trouve un seul homme qui puisse être mis en parallèle avec les Paul, les Antoine, les Pacôme, les Hilarion, les Arsène, les Théodore, les Euthyme, les Sabas et tant d'autres. Qu'on y trouve la même droiture, la même sagesse, la même humilité, la même charité, le même goût de la retraite, de la récollection, de la contemplation; le même zèle pour les intérêts de Dieu, le même amour pour lui, et ce concert de toutes les vertus qui a éclaté en eux d'une manière si éblouissante, qu'elle a étonné les puissances du siècle comme le peuple, la sagesse des philosophes païens comme

l'ignorance des plus simples, et que les démons même ont redouté.

Nous n'ignorons pas ce qu'on raconte de certains fanatiques de l'Inde, qui, retirés à l'écart sous des arbres respectés des idolâtres, ou auprès d'une pagode, attirent la curiosité des étrangers par un genre de pénitence qui paroit presque au-dessus des forces humaines : (*a*) c'est ce qu'on dit des Fakirs. Mais que sont tous ces Fakirs dans leurs dogmes, dans leur morale, et même dans leur genre de pénitence? Si l'on examine la chose de près, on n'y trouvera qu'une superstition et une indécence qu'on rougira de comparer à la pureté de la vie et à la sainteté des pratiques de nos bienheureux habitans des déserts.

Aussi tandis que nous lisons avec indignation ce qu'on a écrit des extravagances et des fureurs de ces fanatiques, et que leur honteuse morale nous fait rougir pour l'humanité, la lecture des Vies des Pères des déserts a de tout temps édifié les fidèles, et a nourri en eux l'esprit de religion et de piété. Elle nous a fait connoître d'une part les merveilles de la grâce de Jésus-Christ dans l'austérité de leur pénitence; et les dons surnaturels dont elle a été souvent récompensée, même dans cette vie, et nous a présenté d'autre part des exemples admirables de toutes les ver-

(*a*) Tavern. voy. des Indes, l. 3. c. 2. 6.

tus portées jusqu'à l'héroïsme. Elle a appris à pratiquer une perfection éminente ; elle a encouragé, animé, soutenu, consolé, fortifié une infinité d'âmes dans la recherche du bien, et du bien le plus parfait.

On doit comprendre par là de quelle utilité peut être cet ouvrage. Nous n'avancerons rien de trop, en disant que la lecture des Vies des saints solitaires n'est pas moins utile que celle des combats des saints martyrs ; puisque leur vie pénitente, assortie des autres vertus, nous représente en eux un long martyre, et qu'ils ont été regardés comme substitués à leur place pour rendre gloire à Jésus-Christ par un nouveau genre de souffrances, qui, bien moins sanglant depuis que la paix fut donnée à l'Eglise, ne laissa pas d'etre très-rude, et que nous pourrions appeler saintement cruel par sa rigueur et sa longue durée.

Voilà pourquoi saint Benoît, (*a*) ce grand patriarche des moines d'occident, en a recommandé la lecture à ses religieux, et qu'il veut qu'ils s'instruisent de leurs maximes et de leurs vertus comme de celles de leurs Pères dans la vie religieuse. Tous les écrivains ecclésiastiques qui ont eu occasion d'en parler, ne l'ont fait qu'avec les plus grands éloges, et ont reconnu que la rela-

(*a*) Reg. S. Bened. c. 18 et 42.

tion de leurs actes ne pouvoit être que d'une grande édification pour les fidèles. Ceux qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, ont pris soin également d'enrichir leurs ouvrages du récit de leurs vertus. Socrate, Sozomène, Théodoret, Rufin, nous en ont appris beaucoup de choses, non moins édifiantes qu'admirables. Et enfin, les différens recueils qu'on en a faits, ont été répandus partout depuis plusieurs siècles, et y ont porté la bonne odeur de Jésus-Christ.

Mais n'avons-nous pas sujet en quelque façon de nous plaindre de la profonde humilité de ces grands serviteurs de Dieu, qui les portoit plutôt à se dérober aux yeux des hommes, qu'à souffrir des témoins de leurs vertus, qui auroient pu nous en apprendre le détail dans une juste étendue? Plus attentifs à plaire à Dieu qu'à être connus du monde, ils nous ont pieusement caché ce qu'il nous eût été très-utile d'apprendre, et ils ont été, pour ainsi dire, trop modestes à notre préjudice.

Si nous en exceptons quelques auteurs qui ont pris soin d'écrire assez au long les vies de quelques-uns, comme saint Athanase l'a fait de saint Antoine, saint Jérôme de saint Paul, de saint Hilarion, de saint Malch; le moine Cyrille, de saint Euthyme et de saint Sabas; nous n'avons d'ailleurs que des abrégés, ou quelques

traits et quelques sentences qu'on a recueillis, et qui nous satisfont moins qu'ils ne nous font regretter ce qu'il y auroit eu de plus à dire. Tout n'est pas même parvenu jusqu'à nous. Il est certain, par exemple, que Timothée, patriarche d'Alexandrie, a écrit la Vie de quelques solitaires, que nous n'avons plus. Celle de saint Pacôme, dont nous n'avions que l'abrégé que Denis le Petit en avoit fait, a été long-temps ensevelie dans les ténèbres, ainsi que celle de saint Arsène écrite par saint Théodore Studite, et nous sommes redevables de leur découverte aux doctes continuateurs de Bollandus. Aussi est-il à souhaiter que Dieu continue à bénir leurs soins pour la gloire des saints dans les recherches qu'ils font de leurs actes.

Il faut donc distinguer trois sortes de recueils des sujets que nous traitons dans cet ouvrage. Les uns ne contiennent que quelques actions ou paroles remarquables des solitaires, qu'on trouve dans les livres des Pères, que Rosweide à donnés, et qu'il a enrichis de notes savantes, ou dans les Monumens de l'Eglise grecque de M. Cotellier, et dans d'autres auteurs. D'autres contiennent quelques Vies, mais la plupart abrégées, qu'on trouve aussi dans Rosweide, et que nous devons surtout à Rufin, à Pallade, à Théodoret. D'autres enfin contiennent des Vies plus éten-

dues, qui se trouvent principalement dans le premier livre de Rosweide, ou dans les Monumens de M. Cotellier, outre quelques autres qui n'y sont point insérées, et qu'il faut chercher dans les autres écrivains ecclésiastiques.

La plupart de ces collections sont fort anciennes. On avoit soin dans l'orient, comme on fit aussi en occident, de les rendre communes dans les monastères, et on les mettoit entre les mains des religieux, pour apprendre les devoirs de leur état dans les sentimens et les vertus de ceux qui les avoient précédés. Cela paroît par plusieurs exemples. Irénée, religieux de Scété du temps de Jean Mosch, lui racontoit qu'étant dans une laure du territoire de Gaze en Palestine, (a) l'abbé lui donna à lire un recueil des actions et des paroles remarquables des anciens. Saint Jean Climaque, dans son Echelle sainte, cite quelques sentences ou quelques traits de la vie de saint Arsène et d'autres. Saint Anasthase le Sinaïte en fait de même dans son ouvrage dogmatique contre les Acéphales, intitulé *le Guide.* Saint Dorothée en rapporte aussi un grand nombre dans ses institutions ascétiques.

Il n'est pas aisé de dire quels ont été les auteurs de ces différens r cueils. Nous savons, sans en pouvoir douter, quelles sont les Vies que saint

(a) Vit. pp. l. 10. c. 55.

Athanase, saint Jérôme, Théodoret et quelques autres ont écrites; mais on dispute sur les auteurs de quelques autres Vies des Pères. Nous n'entrerons pas ici dans cette discussion, qui ne serviroit qu'à charger cette préface d'une matière peu utile, et d'ailleurs nous ne pourrions rien dire de mieux que ce qu'on a dit depuis longtemps, et qu'on trouve recueilli avec beaucoup de recherche et d'érudition dans les prolégomènes de Rosweide.

Cette incertitude sur les véritables auteurs de quelques-uns de ces recueils, ne doit pourtant pas former un préjugé contre leur autorité. Que ce soit Rufin, ou Evagre du Pont, ou Pétronne, ou d'autres qui les aient faits, cela importe peu. On peut voir Rosweide et M. d'Andilly dans leurs préfaces sur les Vies des Pères. D'ailleurs il n'y a qu'à se servir des règles de la critique, pour y distinguer ce qui est certain de ce qui est douteux, et qu'à se guider par son flambeau quand la vérité ne s'y montre pas à découvert.

C'est ce que nous avons tâché de faire dans cet ouvrage, en nous servant des remarques des meilleurs auteurs modernes qui ont fait des recherches sur cette matière. Nous savons, par exemple, que Rufin et Evagre du Pont ont été accusés d'origénisme, et que les erreurs d'Ori-

gène s'étoient glissées parmi quelques solitaires de Nitrie. D'ailleurs Rufin est un auteur exagérant, et qui emploie facilement les superlatifs. Ainsi, nous nous sommes tenus en garde contre ses sentimens et ses hyperboles, et nous ne l'avons pas cru sur sa parole; mais nous avons appelé à notre secours saint Jérôme qui l'a combattu, et Pallade qui a voyagé comme lui dans ces déserts.

Mais quant à saint Jérôme, outre la qualité de docteur de l'Eglise, qui rend son témoignage si respectable, il étoit trop sincère et trop judicieux critique, pour nous donner comme véritables des histoires hasardées sans garans sûrs, et fondées sur des ouï-dire et des bruits populaires. Aussi le jugement qu'Erasme a porté des Vies de saint Paul ermite et de saint Malch, en prétendant que ce sont deux pieux romans que ce saint docteur a composés, comme pour egayer sa plume et se délasser de ses études sérieuses, est un paradoxe qui ne mérite pas même qu'on se donne la peine de le combattre.

Nous ferons pourtant observer, que si le respect qui est dû à saint Jérôme ne nous a pas permis de placer parmi les solitaires dont nous parlons dans cet ouvrage, ni Rufin, ni Evagre, ni les *Grands Frères* et quelques autres, nous n'avons pas cru devoir en faire de même de tous ceux

qui, sous prétexte d'origénisme, furent persécutés par Théophile d'Alexandrie, et qui cherchèrent contre ses poursuites un asile auprès de saint Jean Chrysostôme. Il n'est pas douteux que les erreurs d'Origène ne se soient glissées particulièrement dans le désert de Nitrie; mais il ne paroît point que tous ceux que Théophile persécuta à ce sujet, en aient été infectés, comme ce patriarche d'Alexandrie a pu l'avoir fait croire à saint Jérôme et à saint Epiphane, l'un et l'autre peu favorables à saint Jean Chrysostôme.

La cause des moines nommés les *Grands Frères*, poursuivis par Théophile, est encore un problème de l'histoire ecclésiastique qu'on ne peut bien débrouiller; et quelque soin qu'on ait pris pour y réussir, on est encore à recommencer. Mais pour en donner quelque connoissance qui supplée à ce que nous supprimons sur ce sujet dans le corps de l'ouvrage, nous placerons ici ce que M. Bulteau en a recueilli dans le sien, où il explique en peu de mots toute cette affaire.

Théophile, patriarche d'Alexandrie, étant irrité contre saint Isidore l'Hospitalier, qui, pour céder à sa colère, s'étoit retiré au mont de Nitrie, comme nous le dirons dans sa Vie, y alla accompagné de quelques-uns de ses domestiques, et même de soldats, pour arrêter et chasser ces solitaires qui l'avoient reçu favorablement, et

et prit pour prétexte qu'ils étoient origénistes. (*a*) « Mais il ne put trouver ceux qu'il cherchoit, » parce qu'ils s'étoient retirés ailleurs, ou cachés » dans un puits. Ses gens s'emparèrent aisément » de leurs monastères, et mirent le feu à leurs » cellules. Isidore et ses amis quittèrent le mont » de Nitrie, et ils furent suivis d'environ trois » cents autres solitaires, parmi lesquels il y avoit » des prêtres et des diacres. La plupart allèrent » à Jérusalem, et de là à Scythople, parce que » le pays abonde en palmiers, et qu'ils en avoient » besoin pour faire des ouvrages, et se nourrir » du travail de leurs mains.

» Parmi ces religieux il y en avoit de célèbres » par leur mérite, savoir : Dioscore, Ammo- » nius, Eusèbe, Euthyme, deux nommés Hié- » rax et deux Isaacs. Les quatre premiers étoient » ces grands Frères, disciples de saint Pambon. » Ils avoient été bannis pour la foi sous l'empire » de Valens. Leur science et leur vertu les avoient » autrefois si bien mis dans l'esprit de Théophile, » qu'il en avoit tiré trois de leurs cellules contre » leur gré, et établi un, savoir Dioscore, évê- » que d'Hermopole. Il obligea Ammonius et le » troisième à recevoir les ordres et à prendre » soin des affaires de son Eglise. Ils s'acquittè- » rent très-bien de cette fonction ; mais crai-

(*a*) Bult. l. 1. c. 15. n. 1 et 2.

» gnant d'y blesser leur conscience, parce que
» ce prélat leur sembloit trop attaché à ses in-
» térêts, ils le quittèrent et revinrent dans le
» désert. Leur retraite le fâcha, et sa colère de-
» vint encore plus ardente, quand il vit Isidore
» parmi eux, et qu'ils lui témoignoient tant
» d'affection pendant sa disgrâce. Ammonius
» étoit fort savant dans les lettres saintes, et
» s'étoit aussi fort appliqué à la lecture des ou-
» vrages d'Origène, de Didyme, de Pierius et
» d'Etienne. Il ne mangeoit rien qui eût passé
» par le feu, excepté du pain. Du temps de Ti-
» mothée, prédécesseur de Théophile, une ville
» le demandant instamment pour évêque, il se
» coupa une oreille pour n'être pas ordonné, et
» protesta que si on le pressoit davantage, il se
» couperoit la langue. Un des deux Hiérax étoit
» âgé de quatre-vingt-dix ans, et avoit autrefois
» demeuré avec saint Antoine. L'autre Hiérax
» avoit passé quatre ans au mont Porphyrit, et
» vingt-cinq à Nitrie. Les deux Isaacs étoient
» prêtres : l'un avoit été instruit dans la vertu
» par saint Macaire, et l'autre par Crône. Le
» premier avoit eu cent cinquante disciples,
» dont sept avoient été faits évêques par Théo-
» phile même. Isaac, disciple de Crône, avoit
» bâti un hôpital pour les religieux malades,
» et pour la réception des étrangers ; il avoit

» aussi formé un grand nombre de disciples,
» dont plusieurs avoient été élevés à l'épisco-
» pat. Ces solitaires, et environ quarante au-
» tres, du nombre desquels étoit Isidore, furent
» encore obligés de sortir de la Palestine, parce
» que Théophile sollicita par ses lettres les évê-
» ques du pays de ne les pas souffrir dans leurs
» diocèses. Leur dernier refuge fut la ville de
» Constantinople, où saint Jean Chrysostôme
» les reçut avec beaucoup de charité. Il ne les
» admit pourtant pas à la participation des sa-
» cremens; mais il différa jusqu'à ce qu'il fût
» pleinement informé de leur affaire, et il écri-
» vit à Théophile en leur faveur. Mais ce prélat,
» bien loin d'avoir égard à ses lettres, envoya à
» Constantinople d'autres moines pour y solli-
» citer les puissances contre Isidore et ses amis.
» Ceux-ci prononcèrent anathème contre l'hé-
» résie dont on les accusoit, et présentèrent
» une requête où ils se plaignirent du procédé
» de leur patriarche.

» Ce point d'histoire est embarrassé, et les
» auteurs modernes en jugent fort diversement.
» Les uns attribuent la conduite de Théophile
» à un zèle pour la foi, et tiennent que ces so-
» litaires d'Egypte soutenoient effectivement les
» erreurs d'Origène. D'autres assurent avec les
» anciens historiens, que ce prélat n'agissoit

» que par animosité, et que si ces religieux dé-
» fendoient Origène, c'étoit en prétendant seu-
» lement que l'on avoit altéré et corrompu quel-
» ques endroits de ses ouvrages, et que l'on ne
» devoit pas pour cela en interdire la lecture.
» D'autres disent par conjecture que quelques-
» uns de ces solitaires suivirent d'abord les faux
» dogmes d'Origène, mais qu'ils se rétractèrent
» ensuite; et d'autres enfin, que Théophile usa
» de rigueur envers ces solitaires, parce qu'il y
» en avoit parmi eux qui étoient attachés aux
» erreurs de cet écrivain, et qu'il n'étoit pas aisé
» de les discerner des autres qui n'avoient que
» de bons sentimens; et que saint Chrysostôme
» les protégea tous, parce qu'il n'en remarqua
» parmi eux que d'orthodoxes et de purs dans
» leur foi. Il nous suffit d'avoir marqué la diffi-
» culté, sans entreprendre de la résoudre; nous
» dirons seulement qu'il y a de forts préjugés de
» l'innocence d'Isidore et de ses amis, dont le
» premier est cette protection que leur donna
» saint Chrysostôme, qui étoit d'autant plus
» éloigné des erreurs d'Origène, qu'au lieu d'u-
» ser souvent d'allégories dans l'explication de
» l'Ecriture, comme fait cet auteur, il s'attache
» d'ordinaire à la lettre. Le deuxième, la ma-
» nière dont Théophile se réconcilia avec eux à
» Chalcédoine dans le concile du Chêne; car,

» après qu'ils lui eurent rendu une petite sou- » mission, il les rétablit dans la communion de » l'Eglise, sans entrer en discussion de leur foi, » et sans parler des livres d'Origène. Le troisiè- » me, la surprise de saint Jérôme à l'égard de » saint Chrysostôme; car si Théophile, ayant » composé en grec un ouvrage contre la mémoire » de ce saint évêque, surprit saint Jérôme jus- » qu'à l'engager à le traduire en latin, il put bien » le surprendre en lui donnant une mauvaise » impression de la foi de ces religieux d'Egypte; » et ainsi le témoignage de saint Jérôme qu'on » allègue contre eux, n'est pas de si grande » considération, ni décisif; ce qui n'empêche » pas qu'à l'égard du dogme l'on ne reconnoisse » que le zèle de ce saint docteur pour la con- » damnation des erreurs d'Origène, fut très- » louable et très-utile à l'Eglise. Dioscore mou- » rut en opinion de sainteté, si l'on en croit Pal- » lade. Les grandes qualités d'Ammonius le dis- » tinguoient tellement des autres solitaires, que » Théophile ayant avis de sa mort, en versa des » larmes, et dit hautement que de son temps » on n'avoit point vu de religieux d'un mérite » égal à celui d'Ammonius, bien qu'il lui eût » fait bien de la peine. »

Voilà tout ce qu'on a dit de mieux sur ce qui concerne les *Grands Frères;* mais nous n'avons

pas cru devoir les placer à la suite de leur maître saint Pambon, dont la haute vertu ne les disculpe point, si réellement ils ont été infectés des erreurs dont on les a suspectés, puisque ce n'est pas dans l'école de ce grand saint qu'ils les avoient apprises.

Quant à Evagre du Pont, on a tâché de le disculper; mais ne pourroit-on pas dire que c'est parce qu'il a fallu travailler à le faire, que les bruits qui ont couru sur sa doctrine ne lui ont pas fait honneur, et que même il restoit un nuage dans sa réputation après sa mort, qui ne sonne pas trop bien? Il est vrai qu'il a été instruit par saint Grégoire de Nazianze, qu'il fut fait lecteur par saint Basile, et diacre par saint Grégoire de Nice; qu'il servit l'Eglise de Constantinople en qualité d'archidiacre; qu'il ne quitta cette ville impériale, où il brilloit par ses discours et par la douceur de ses mœurs, que pour éviter un piége que le démon lui avoit tendu, et que la crainte de perdre son âme lui fit préférer la retraite obscure du désert de Nitrie et des cellules, au grand théâtre de Constantinople, où il étoit honoré de tout le monde. Il est vrai aussi qu'il eut dans la solitude les Macaires pour maîtres, qu'il fut connu de saint Arsène et d'autres saints du désert, qu'il s'enfuit quand Théophile d'Alexandrie voulut l'arrêter pour le faire évê-

que. On dit encore de lui d'autres choses fort belles; mais à quoi attribuer cette aversion que tant de gens parmi les Grecs ont eue pour lui? On ne peut pas dire que saint Jérôme l'a condamné sur les préjugés que Théophile d'Alexandrie lui en avoit donnés, comme nous l'avons dit plus haut de quelques autres, (a) puisqu'il l'a fait sur ses propres écrits. Ce n'est pas non plus ce patriarche qui a prévenu saint Jean Climaque ni le vénérable Antioque, qui ont vécu long-temps après lui. Quand l'histoire (b) que rapporte Jean Mosch dans son Pré Spirituel, où il dit que le bruit couroit que sa cellule étoit infestée par le démon, qui lui avoit inspiré une doctrine hérétique; quand, dis-je, cette histoire ne seroit qu'un bruit populaire, elle prouve pourtant la mauvaise opinion qu'on avoit de lui dans ce temps-là.

Il est vrai que plusieurs ont été accusés d'origénisme, quoiqu'ils en fussent fort innocens; mais il ne s'ensuit pas qu'aucun de ceux qu'on accusa n'ait pas été coupable. Cette opinion qu'on avoit de ceux qui en ont été accusés injustement, n'a pas duré. Celle qu'on a eue d'Evagre s'est plus soutenue, et on peut dire qu'elle alla en augmentant, puisque si du temps de saint Jérôme on parla peu contre lui, on le fit avec plus

(a) Epist. ad Ctesiph. — (b) Vit. pp. l. 10. c. 177.

de bruit du temps de saint Jean Climaque.

Ce saint, dont la mémoire mérite plus de vénération que celle d'Evagre, n'a pas cru former un mauvais jugement contre sa doctrine, quand il a dit qu'elle est insensée en plus d'un endroit. Nous n'avons point tous les écrits d'Evagre: celui sur lequel saint Jérôme l'a accusé d'erreur n'est pas venu jusqu'à nous; ainsi nous ne pouvons pas mieux juger de la doctrine qu'il contenoit, que saint Jérôme qui l'avoit sous les yeux quand il écrivoit à Ctésiphon, ou que saint Jean Climaque qui l'avoit lu aussi.

Ce que ce dernier relève de lui dans le quatorzième degré de son Echelle Sainte, méritoit un autre jugement que celui qu'en a porté M. de Tillemont, qui tâche de justifier Evagre. Voici ce que dit saint Jean Climaque: « Evagre étant » frappé de Dieu, s'est imaginé qu'il étoit plus » sage que tous les sages, tant par l'éloquence » de ses discours que par la sublimité de ses pen- » sées: le pauvre misérable s'est bien trompé, » ayant paru plus fou que tous les fous en plu- » sieurs choses, et particulièrement en ce qu'il » dit, que lorsque notre sensualité désire diver- » ses sortes de viandes, il faut la mater par le » pain et l'eau; ce qui est le même que si on or- » donnoit à un petit enfant de monter, non » peu à peu, mais d'un seul pas, tous les éche- » lons d'une échelle, etc. »

M. de Tillemont (*a*) dit là-dessus que ce saint *traite fort mal Evagre, quoique dans le point particulier où il le reprend, on ait plus de peine à justifier sa répréhension, que ce qu'il cite de lui.* Il paroît que saint Jean Climaque méritoit plus de considération, et qu'il y a une différence à faire de lui à Evagre, que ce savant écrivain ne fait pas assez sentir.

M. d'Andilly en a agi autrement dans ses éclaircissemens. (*b*) « Quant à ce que saint Jean Cli-
» maque reproche à Evagre comme une extrême
» folie, dit-il, que *lorsque la sensualité désire di-*
» *verses sortes de viandes*, il allègue la raison de
» ce reproche en disant, *que c'est le même que*
» *si on ordonnoit à un petit enfant de monter, non*
» *peu à peu, mais d'un seul pas, tous les éche-*
» *lons d'une échelle.* En effet, si Evagre parloit
» alors d'un homme qui ne faisoit que d'entrer
» dans l'enfance spirituelle, et n'étoit pas en-
» core accoutumé à jeûner, il passoit trop loin
» d'abord, et proposoit plutôt, comme dit saint
» Bernard, un remède fort qu'un remède possi-
» ble, etc. »

Cette réflexion de M. d'Andilly paroît plus juste et plus convenable à ce qui est dû à la mémoire de saint Jean Climaque préférablement à Evagre. Celui-ci étoit habile, on ne le dispute

(*a*) Tom. 10. p. 380. — (*b*) Eclair. sur le degré 14. n. 13.

pas ; mais quant à la vie spirituelle, saint Jean Climaque a bien plus de réputation, et la mérite davantage. Il faudroit, pour dire *qu'on a plus de peine à justifier sa répréhension que ce qu'il cite d'Evagre*, avoir sous les yeux l'ouvrage que ce saint condamnoit.

Ceci même sert contre Evagre et détruit encore une raison que M. de Tillemont apporte pour l'excuser. L'endroit que saint Jean Climaque relève, prouve qu'Evagre portoit la chose trop loin, et proposoit contre le mal qu'il vouloit corriger, *un remède plus fort que possible*. C'est aussi ce qui lui est arrivé au sujet de l'apathie, qu'il a également poussée trop loin ; et voilà ce qui l'a fait condamner dans ses écrits, quoiqu'on ne l'ait pas fait dans l'auteur de la Vie de saint Pacôme, dans Marc qui a écrit la vie de saint Porphyre de Gazé, dans saint Basile, dans saint Jean Climaque même et dans d'autres, parce que ces auteurs l'ont prise dans un sens modéré et de discrétion, et qu'Evagre a apparemment passé les bornes. Saint Jérôme nous le marque assez quand il dit : (*a*) « Cet Evagre du » Pont a écrit des livres en grec touchant la vie » religieuse, qui ont été traduits en latin par » son disciple Rufin, et l'un de ces livres est de » l'impassibilité, c'est-à-dire, de l'insensibilité

(*a*) Epist. ad Ctesiph.

» pour toutes les passions, lorsque l'esprit n'est » plus ému par les attraits des vices, et est de- » venu, pour exprimer le sens de l'auteur, ou » une pierre ou un dieu. » Dira-t-on que S. Jérôme n'a pas bien pris le sens d'Evagre? Le prendrons-nous mieux, nous qui n'avons point son ouvrage, que ce saint avoit quand il écrivoit ainsi?

Enfin, Evagre a pu être bon dans un temps, et donner ensuite dans l'erreur. Seroit-il le seul dans le monde à qui ce malheur fût arrivé? Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été estimé des personnes respectables qu'on cite pour justifier sa mémoire, puisqu'il pouvoit être alors très-catholique. Mais il a pu se démentir ensuite, ou se rendre au moins suspect, en cachant ses sentimens de façon qu'il en a laissé échapper quelque chose qui l'a démasqué vis-à-vis de saint Jérôme et des autres qui l'ont condamné; mais il faut abandonner ceci au jugement de Dieu, et attendre, pour en être pleinement éclairci, ce jour redoutable que chacun doit craindre pour soi-même, et où le souverain Juge manifestera les plus secrets replis des cœurs.

Comme nous ne nous sommes proposé dans cet ouvrage que d'édifier les chrétiens par des exemples et des maximes de sainteté, nous n'a-

vons parlé qu'en passant de ces solitaires dont la foi a été fausse, ou du moins suspecte. Il en eût été autrement si nous avions entrepris une histoire suivie de l'état monastique : elle nous auroit obligés de parler au long des antropomorphites, des origénistes, des acéphales et autres hérétiques qui ont troublé les déserts, et y ont enfin réduit les moines à cet état déplorable, dont en voit aujourd'hui les tristes restes sous la servitude des Mahométans.

Mais ces erreurs qui se glissèrent parmi eux n'y furent pas de tous les temps. Les premiers Pères des déserts avoient une foi pure : ensuite quelques-uns ayant malheureusement corrompu la leur, mais plus en secret qu'ouvertement, le grand nombre fut constamment orthodoxe; enfin l'hérésie ayant acquis de la force, se montra à découvert, et on vit dès lors cette fatale séparation des orthodoxes et des hérétiques, qui arma ces derniers contre les autres, opposa autel contre autel, fit des confesseurs et des martyrs, et attira la colère de Dieu sur des solitudes où tant de moines éminens en piété l'avoient glorifié par leurs travaux et par leurs vertus, et avoient fait de ces lieux une terre de bénédiction et de grâces.

O que de maux ne cause pas l'hérésie quand elle trouve moyen de s'introduire, même dans

les plus saintes institutions ! Celle de ces bienheureux habitans des déserts étoit certainement de ce nombre. Les anciens à qui Dieu en avoit manifesté de loin la décadence, qui devoit être causée par les factions de l'erreur, en avoient soupiré, gémi, pleuré amèrement. Ils l'avoient annoncée à leurs disciples, afin qu'ils se prémunissent contre elle, ou qu'ils avertissent ceux qui viendroient après eux de se sauver du naufrage. Mais malgré ces précautions, l'hérésie, aussi subtile qu'elle est hardie et cruelle, se glissa sourdement, puis se montra impunément, et enfin désola et ravagea tout cruellement.

Comme l'état monastique ne sauroit être plus saint que l'Eglise même, dont il est une portion édifiante, et que cette Epouse de Jésus-Christ renferme dans son sein des justes et des pécheurs sur la terre; ainsi il y eut de bons et de méchans moines, de fervens et de lâches, de saints qui l'illustrèrent par leurs vertus, et d'autres qui le firent rougir de honte par leurs vices. De ces derniers, les uns rôdoient aux cellules de ceux qui étoient les plus renommés par leur sainteté, soit pour se glorifier de les avoir connus, soit pour en recevoir des avis dont ils se faisoient honneur auprès des autres, au lieu d'en profiter eux-mêmes. D'autres, dégoûtés de leur solitude, fréquentoient les villes, et rap-

portoient ensuite dans leurs cellules l'esprit du monde, qu'ils devoient oublier par leur état. Quelques-uns donnoient dans des illusions, ou en présumant trop de leurs propres lumières, ou par petitesse d'esprit, ou par l'artifice du démon qu'ils écoutoient trop facilement. Il y en avoit aussi qui s'étant laissé tromper par le malin esprit, au lieu de rentrer en eux-mêmes, tomboient dans le découragement, et abandonnoient le service de Dieu pour s'engager de nouveau dans le siècle. Quelques-uns se relâchant dans leurs saintes pratiques, et les quittant peu à peu, tomboient enfin dans le dégoût des choses de Dieu, prêtoient l'oreille à de plus grandes tentations, et faisoient de lourdes chutes. Enfin, on en a vu qui, ayant la tête affoiblie par des jeûnes excessifs qui altéroient leur tempérament, tomboient en démence, de quoi pourtant on trouve peu d'exemples.

Les premiers écrivains de l'histoire monastique ne nous ont pas laissé ignorer ces égaremens de quelques solitaires : ils n'ont pas jugé que, sous prétexte d'édifier leurs lecteurs par le récit des vertus du plus grand nombre, ils dussent taire le défaut de quelques-uns qui se trouvoient au milieu d'eux, comme l'ivraie parmi le bon grain. Ils les ont considérés comme servant en quelque façon à mieux relever la solidité

de la vertu de ceux qui se soutenoient dans leurs devoirs avec le secours de la grâce, par l'humilité, la défiance d'eux-mêmes et la discrétion.

Mais on doit remarquer dans cette différence de religieux à religieux, et dans ce mélange de fervens et de relâchés, que cela n'a point empêché qu'on n'ait toujours conçu une haute estime de leur état, sans que le relâchement des foibles l'ait diminuée dans l'esprit des plus saints personnages ; et tout le monde sait quels ont été là-dessus les sentimens de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostôme, de saint Augustin, de Théodoret et de tant d'autres célèbres prélats.

Certes la fragilité humaine suit l'homme partout ; mais comme les sens sont plus frappés dans le monde des différens objets qui s'y présentent, que le commerce des hommes est plus contagieux par les mauvais exemples qu'on y rencontre en grand nombre, que les occupations extérieures y dissipent l'esprit, que l'appas des plaisirs y remue les passions et entraîne aisément le cœur, aussi les dangers de se perdre y sont bien plus grands que dans la solitude.

Mais d'ailleurs l'homme portant au dedans de soi un fonds de misères presque inépuisable, et étant extrêmement foible par lui-même, outre

que l'ennemi du salut le suit partout, la solitude ne sauroit être pour lui un asile impénétrable qui le mette entièrement à couvert de la tentation. Et si le monde est comparé à une mer orageuse et le désert à un port, il peut fort bien faire naufrage au port, comme il le peut plus facilement en haute mer.

Il a besoin du secours du Seigneur partout : il en a besoin contre les faux attraits du monde, contre les artifices du démon, contre ces ennemis domestiques qu'il renferme en lui-même, et qu'il porte toujours avec soi. Il a besoin de prières, de vigilance, de zèle, de courage, de patience et de fidélité dans tout état; et s'il se relâche dans ses pratiques, fût-il dans le fond d'un bois immense, ou aussi séparé des hommes que saint Paul ermite, il y est en danger comme au milieu des villes.

C'est pour cette raison que les anciens Pères de la solitude représentoient si souvent à leurs disciples : 1.° Qu'ils ne devoient pas compter d'être entrés dans le désert pour s'y reposer, mais pour y combattre; 2.° Qu'après leur avoir recommandé d'oublier le monde, ils insistoient fortement sur le renoncement à eux-mêmes; 3.° Que pour marcher sûrement dans la voie de la perfection religieuse, ils devoient se défier de leur propre esprit et de leur propre volonté, et

se

se guider par les lumières des plus expérimentés, en se soumettant à la direction de ceux qui étoient chargés de les former à la vie religieuse.

Ils regardoient ces trois points comme essentiels pour un solitaire, s'il ne vouloit pas risquer de se perdre dans son état. Oublier le monde, se combattre et se renoncer, se laisser conduire par les supérieurs : toutes leurs instructions rouloient là-dessus ou s'y rapportoient. Ils savoient que plus un solitaire travailloit à effacer de son cœur l'affection du monde, plus aussi il prenoit l'esprit de sa profession, et se confirmoit dans l'amour de sa solitude; comme au contraire le souvenir du monde qu'il entretenoit volontairement dans son âme, ne pouvoit que le rendre sensible à ses faux plaisirs et à ses flatteuses vanités, et lui inspirer du dégoût pour sa retraite et du regret de l'avoir embrassée : voilà pourquoi les anciens recommandoient tant aux jeunes la fuite des hommes, l'éloignement des villes, la garde de leur cellule.

Mais comme après avoir abandonné le monde il reste à se quitter soi-même et à combattre ses passions et ses défauts, ce qui est d'autant plus laborieux et plus long, que nous ne pouvons pas nous séparer de nous-mêmes, et que nous sommes pleins de mauvaises inclinations, les anciens recommandoient encore aux jeunes la

mortification des sens, la prière assidue, le travail des mains, la patience, une docilité aveugle; et ils n'auguroient bien d'un disciple pour l'avenir, qu'autant qu'il étoit exact à la pratique de ces choses.

Enfin, le démon s'efforçant de séduire les solitaires par toutes sortes d'artifices, et souvent même par un bien apparent, les anciens recommandoient aux jeunes de manifester avec une grande simplicité et sincérité leurs pensées, leurs tentations, leurs peines intérieures et les dispositions de leur âme à leurs supérieurs, ou à ceux qui étoient chargés de leur conduite. Il les éprouvoient aussi par des pratiques humiliantes et affligeantes pour l'amour propre, et qui choquoient leurs sens, afin de les assujettir par l'humiliation et l'obéissance au joug de Jésus-Christ, et par ce moyen ils les garantissoient plus efficacement des piéges du démon, qui ne séduit plus aisément un religieux, qu'autant qu'il a gagné sur son esprit de cacher la tentation, soit par une mauvaise honte, soit par une présomption qui lui fait croire qu'il se suffit à lui-même.

On ne peut trop admirer l'esprit de sagesse et de discrétion que Dieu communiquoit aux principaux supérieurs des solitaires, et à ce grand nombre de vieillards auxquels sa providence

confioit l'éducation des jeunes. On jugera de ce qu'il en étoit par ce que nous rapporterons de leur doctrine spirituelle, et par les moyens qu'ils employoient pour corriger les vices, soutenir les saintes pratiques, animer aux vertus et encourager à la perfection ceux que Dieu avoit commis à leurs soins. On verra en eux un fonds de lumière et de conseil qu'ils puisoient dans une oraison continuelle, et que Dieu leur accordoit quelquefois d'une manière miraculeuse. On y verra un zèle admirable pour le salut des âmes, mais un zèle sans indiscrétion et sans amertume, toujours guidé par la prudence, toujours accompagné de douceur, de modération et de charité; un zèle vigilant et ardent, mais en même temps compatissant, qui savoit appliquer des remèdes convenables aux maladies spirituelles, et les appliquer dans le temps propre; qui combattoit le mal sans s'irriter contre les malades, qui tendoit une main secourable à ceux qui étoient tombés, sans les laisser à terre par aversion ou par une lâche négligence; un zèle qui imitoit la charité de Jésus-Christ, toute de douceur et toute de miséricorde. Leurs instructions ne consistoient pas dans cette multitude de paroles, qui n'est souvent que comme un vain son qui frappe les oreilles, ou qui tout au plus plaît à l'esprit. Ils parloient au cœur; car ils le faisoient

par de courtes sentences qu'on pouvoit plus aisément retenir, et qui tendoient à la pratique.

Tous les entretiens des solitaires rouloient sur les choses de Dieu, sur la pratique des vertus religieuses, sur les moyens d'acquérir la paix de l'âme par le combat contre les passions, par le dégagement des choses de la terre, par le désir des biens célestes, par l'attachement inviolable au service de Dieu et par son saint amour. Ainsi ils ne s'amusoient pas à entendre des nouvelles du monde, à s'instruire de ce qui se passoit dans les villes, à s'informer de ce qui n'intéressoit pas le salut de leur âme, ni à rien de ce qui se ressentoit du goût du siècle qu'ils avoient abandonné pour Dieu, et qu'ils vouloient oublier pour son amour.

On verra dans la belle ordonnance des monastères, comment par la sagesse de ceux qui les gouvernoient et la bonne volonté qu'avoient les inférieurs de travailler à leur sanctification; on verra, dis-je, comment un seul supérieur dirigeoit sans peine jusqu'à quatre, cinq, et même dix mille religieux; comment il étoit obéi, et comment tout se passoit sans confusion et dans un ordre merveilleux, propre à édifier tous ceux qui étoient à portée de le voir : c'est aussi ce qui rendoit les monastères si respectables, et qui attiroit, tant aux chefs qu'aux particuliers,

les éloges des empereurs mêmes, ainsi qu'il paroît par plusieurs monumens que l'histoire monastique nous a fournis.

D'ailleurs, la piété des solitaires n'étoit pas tellement attachée à la retraite, qu'elle refusât de se prêter dans le besoin au secours de l'Eglise lorsqu'elle étoit attaquée par les hérésies. Ils sortoient alors comme des flambeaux lumineux des ténèbres du désert ou de l'enceinte de leur cloître, et se montroient avec éclat pour dissiper par leurs lumières les nuages de l'erreur, confondre ceux qui la soutenoient, ramener ceux qu'elle avoit séduits, affermir ceux qui chanceloient, défendre puissamment l'Eglise contre ses ennemis, et la consoler dans son affliction et dans les persécutions qu'elle souffroit de la part de ses enfans rebelles qui sortoient malheureusement de son sein pour se ranger contre elle avec les puissances de l'enfer.

Combien aussi l'Eglise en a-t-elle choisi pour la servir dans ses premières dignités! Combien en a-t-elle tiré des cavernes où ils se cachoient, et des monastères où ils ne s'occupoient que des exercices de la pénitence, pour leur confier le soin des diocèses! et à combien n'a-t-elle pas fait pour cela une sainte violence, en les arrachant au repos de leur solitude, qui faisoit toute leur consolation! Ils ne s'y rendoient qu'à regret,

ces hommes souverainement humbles ; mais comme c'étoit l'humilité et la défiance d'eux-mêmes qui les portoit à fuir ces dignités non moins redoutables que respectables, aussi la volonté de Dieu leur étant manifestée par les besoins de l'Eglise et les lois de l'obéissance, ils s'y conduisoient avec tant de zèle et d'application, qu'on pouvoit estimer souverainement heureux les diocèses dont le gouvernement étoit confié à leur piété et à leur sagesse.

Nous n'avançons rien dans tout ce que nous venons de dire, qu'on ne trouve justifié dans cet ouvrage, où nous avons tâché de recueillir ce que nous avons pu trouver de plus sûr dans l'histoire monastique, en puisant dans les anciens écrivains, et en nous servant utilement des recherches et des remarques des nouveaux. Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur cette matière, nous ne connoissons guère que M. Bulteau qui ait réuni dans un même dessein les Vies des Pères des déserts, leur doctrine spirituelle et leur discipline monastique. On trouve ces trois matières traitées séparément dans différens auteurs. Nous avons cru qu'en les unissant, à l'exemple de M. Bulteau, elles feroient mieux connoître ces saints habitans de la solitude.

Cet auteur nous a servi de guide. Nous l'avons suivi pas à pas, et il nous a été d'un très-grand

secours dans un sujet où l'on trouve des difficultés en grand nombre, et que nous n'aurions pu débrouiller sans lui qu'avec beaucoup de difficulté, et peut-être sans y réussir. Comme son ouvrage est fort concis, et qu'il ne s'est proposé que de donner un essai, nous développons ce qu'il a renfermé en abrégé, ainsi que dans un germe; nous lui donnons toute l'étendue dont il est susceptible; et on trouvera ici bien au long ce qu'il n'a fait, pour ainsi dire, que nous indiquer.

D'ailleurs, les Vies des Pères par Rosweide, les Actes des saints de Bollandus et de ses continuateurs, les Monumens de l'Eglise grecque de M. Cotellier, les Mémoires ecclésiastiques de M. de Tillemont, sont les principaux ouvrages que nous avons consultés. Nous avons eu aussi recours aux anciens historiens de l'Eglise, et à ceux encore qui ont traité particulièrement de la discipline religieuse, comme à Cassien, à la collection des Règles de saint Benoît d'Aniane, et entre les modernes, à Bivarius.

Quant aux ouvrages ascétiques dont nous avons formé la doctrine spirituelle des saints solitaires, nous avons tâché de les lire avec attention, pour en donner une analyse assez étendue, et nous avons profité aussi des traductions qu'on en a faites en notre langue, persuadés

qu'elles seroient bien plus exactes que celles que nous en ferions nous-mêmes.

Nous avons eu égard dans tout l'ouvrage, à l'ordre des temps et des solitudes ; de sorte qu'en parcourant un désert, nous avons dit tout ce qui s'y est passé depuis les premiers qui l'ont habité, jusqu'au temps à peu près où il n'y a plus rien à dire qui réponde à notre dessein, et nous en avons fait de même en suivant les autres solitudes. Ainsi, en commençant d'abord par saint Paul, qu'on regarde communément comme le chef des ermites, nous avons, dans le premier et le second livre, parcouru l'une et l'autre Thébaïde. De là nous avons passé au désert de Nitrie et des cellules dans le troisième livre, puis à celui de Scété dans le quatrième, et aux monastères d'Egypte proprement dite ou des environs d'Alexandrie dans le cinquième. L'Arabie s'est présentée à nous en sortant d'Egypte, et a fait le sujet du sixième livre. Enfin, nous avons renfermé tout ce qui concerne les moines de la Palestine dans le septième livre, qui finit au temps que le calife Omar prit Jérusalem, et changea la face de ces pays pour toujours. Il est vrai que l'état monastique s'y soutint encore quelque temps avec édification, et donna de grands hommes; mais ce ne fut plus avec le lus-

tre d'auparavant, et cela est toujours allé en dégénérant, depuis que le schisme, les hérésies et l'oppression des Turcs ont défiguré ces provinces.

Il faudroit, pour rendre cet ouvrage complet, y ajouter les solitaires de la Syrie, de la Mésopotamie et du patriarchat de Constantinople. Deux raisons nous ont déterminés à nous fixer à ceux que nous donnons : l'une est que par rapport aux moines de Syrie et de Mésopotamie, on les trouve presque tous dans la traduction que M. d'Andilly en a faite d'après Théodoret, et qu'il y a peu à ajouter; l'autre, que les moines du patriarchat de Constantinople ayant été beaucoup employés dans les affaires de l'Eglise, à l'occasion des hérésies qui s'élevèrent de ce côté-la, leur histoire n'a plus ce goût de solitude qu'on trouve dans les autres. Nous ne renonçons pourtant pas à ce supplément, si le public aggrée avec indulgence ce que nous lui présentons ici, et si le Seigneur nous en fournit les moyens. Il reste à ajouter, que quoique nous ayons donné quelquefois dans cet ouvrage le titre de saint ou de bienheureux à plusieurs solitaires dont les noms ne sont point dans le martyrologe, notre intention n'a pas été de prévenir là-dessus le jugement de l'Eglise,

auquel nous soumettons très-sincèrement tout ce que nous écrivons ; mais nous l'avons fait parce qu'ils ont laissé après eux une odeur de sainteté, qui leur a mérité les éloges qu'on donne aux personnes d'une piété distinguée.

LICENTIA

REVERENDISSIMI PATRIS GENERALIS MINIMORUM.

Frater Petrus de Vaux, lector jubilatus, ac totius ordinis Minimorum corrector generalis.

Cùm reverendus P. Michael-Angelus Marin, nostri instituti exprovincialis benè meritus, jam benè multis editis operibus celebris, nobis exposuerit à se recens fuisse editum opus, cui titulus est: *Les Vies des Pères des Déserts d'Orient, avec leur Doctrine spirituelle et leur Discipline monastique*, quod prælo mandari peroptat; harum seriè litterarum, nostrique auctoritate muneris, præmemorato reverendo Patri licentiam facimus, et facultatem impertimur prædictum opus typis excudendi et in lucem edendi, dummodò duorum lectorum jubilatorum à reverendo Patre provinciali provinciæ designandorum, censorio judicio fuerit comprobatum, et alia serventur de jure servanda. In quorum fidem, etc. Datum Romæ ex nostro Smæ. Trinitatis regio conventu, die 12 Septembris, anno 1759.

Fr. PETRUS de Vaux, generalis.

Locus † sigilli: de mandato reverendissimi Patris generalis, Fr. Guil. Flouvat, Col. Gallus.

APPROBATION

DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE.

Nous soussignés, députés par le très-révérend Père provincial, pour examiner un nouvel ouvrage composé par le révérend Père Michel-Ange Marin, ex-provincial, sous ce titre: *Les Vies des Pères des Déserts d'Orient, avec leur doctrine spirituelle et leur discipline monastique*, nous n'y avons rien trouvé qui ne soit conforme à la doctrine de l'Eglise, et qui ne puisse beaucoup contribuer, non-seule-



ment à l'édification des simples fidèles par les exemples de vertu et les maximes de sainteté qu'il contient; mais encore à l'éclaircissement des faits historiques, qui font l'objet de la pieuse recherche des savans. En foi de quoi nous avons signé.

A Marseille, ce 30 octobre 1759.

FR. JACQUES-VALENTIN MARIN, et FR. J.-B. GANTELMY,
anciens Professeurs de Théologie.

VIES

VIES
DES PÈRES DES DÉSERTS
D'ORIENT,

AVEC LEUR DOCTRINE SPIRITUELLE ET LEUR DISCIPLINE MONASTIQUE.

LIVRE PREMIER.

SOLITAIRES DE LA THÉBAÏDE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine de l'état monastique.

La vie monastique a eu ses modèles dans l'ancienne alliance, comme elle en a reçu dans la nouvelle sa dernière perfection. Les Nazaréens, qui se consacroient à Dieu par un vœu particulier; (a) les Rechabites, qui vivoient sans possession, et logeoient sous des tentes; Elie, Elisée, les enfans des prophètes, qui gardoient la continence, la pauvreté, et habitoient dans les solitudes, en furent les figures, et l'annoncèrent de loin dans l'ancien Testament.

Ceux qui, dans le nouveau ont dès le commence-

(a) Hier. ep. ad Rusticum.

ment embrassé cet état, ont eu en vue de pratiquer les conseils de l'Evangile, et d'exécuter à la lettre ces paroles de Jésus-Christ : (a) *Vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; après cela, venez et me suivez.* Et ces autres : (b) *Quiconque aura quitté pour l'amour de moi sa maison, ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfans, ou ses terres, il en recevra le centuple, et possédera la vie éternelle.*

Ainsi ce saint état n'est pas une invention humaine, puisqu'on y prend pour règle les conseils évangéliques ; et comme Jésus-Christ est l'auteur de ces divins conseils, il doit être aussi regardé comme auteur d'une institution où l'on fait une profession expresse de les suivre.

Ce divin Maître dont la sagesse dispose tout avec force et avec douceur, ne proposoit pas ces maximes comme des lois indispensables à chaque fidèle pour le salut; il les conseilloit comme de salutaires moyens qu'on pourroit suivre, si l'on vouloit devenir parfait, et qu'on étoit libre de ne pas suivre sans qu'on perdît pour cela la vie éternelle.

Il faut donc distinguer dans l'Evangile ce qui est de précepte, et ce qui n'est que conseillé comme plus parfait. C'est sur cette distinction que sont fondés deux états différens ; l'un d'une vie commune, où parmi les embarras de la vie civile, on travaille à se sanctifier, en observant fidèlement les préceptes ; l'autre d'une vie particulière, où en renonçant aux

(a) Luc. 18. 22. — (b) Matth. 19. 29.

prétentions du siècle, on s'applique uniquement aux exercices de la religion, et on s'efforce de s'élever à la perfection par la pratique des conseils évangéliques.

Tel est le principe de la profession monastique, et ce qui a fait appeler moines, c'est-à-dire, seuls ou singuliers, ceux qui l'ont embrassée. Il semble qu'on ne les a pas ainsi nommés précisément parce qu'ils habitoient seuls dans les déserts, mais à cause de la singularité de leur vie; et c'est apparemment dans ce sens que Gracien l'a entendu, lorsqu'en citant un canon du concile de Nicée, il dit : (*a*) « La vie des » moines doit être différente de celle des autres chré» tiens, comme le porte leur nom, puisque moine en » grec est la même chose que singulier en latin ; » et l'auteur de la Hiérarchie ecclésiastique, sous le nom de saint Denis, (*b*) dit que les moines sont ainsi appelés à cause de la singularité de leur vie.

C'est dans le même sens qu'on peut appeler l'Eglise naissante de Jérusalem du temps des apôtres, un corps, ou une communauté de moines, puisqu'on y suivoit si fidèlement les conseils évangéliques ; surtout dans la communauté des biens; ce qui a fait dire à saint Basile, à saint Jean Chrysostôme, à Cassien, (*c*) que la discipline des cénobites a commencé dès le temps des apôtres, et que les moines ne vivent pas autrement que les premiers fidèles de Jérusalem.

Ainsi l'état monastique considéré comme une profession expresse des conseils évangéliques, a Jésus-

(*a*) 16. q. 1. c. 1. — (*b*) C. 6. — (*c*) Bas. const. c. 10; Chrys. t. 2. in act.; Cass. Coll. 18. c. 10.

Christ pour instituteur, les apôtres et les premiers fidèles pour modèles, et c'est sur eux que se sont réglés dans tous les temps, ceux qui dans la suite ont embrassé cette institution. En l'entendant ainsi, il n'est pas difficile de prouver qu'il y a eu une succession de moines depuis les apôtres jusqu'à saint Antoine ; car on ne sauroit douter qu'il n'y ait toujours eu dans l'Eglise de fervens chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui ont fait une profession particulière de pratiquer les conseils de Jésus-Christ. Mais tout le monde n'envisage pas l'état monastique sous cette idée, et on appelle proprement moines ceux qui se sont retirés des villes, pour vaquer tout entiers, et loin du commerce des hommes, aux exercices de piété, soit dans un corps de communauté en qualité de cénobites, soit seuls, ou deux et trois ensemble, en qualité d'ermites et d'anachorètes.

Les auteurs sont fort partagés sur l'origine de l'état monastique pris dans ce sens rigoureux. Les uns veulent qu'on reconnoisse une succession de moines depuis les apôtres jusqu'à saint Paul, ermite, et saint Antoine le grand ; les autres, au contraire, soutiennent que saint Paul fut le premier qui habita seul dans le désert, que saint Antoine est le premier père des solitaires, et saint Pacôme l'instituteur des cénobites.

Cassien se déclare ouvertement pour le premier sentiment dans la 18.e conférence, (a) où faisant parler l'abbé Piammon, il établit comme une chose sûre, que la vie cénobitique a précédé celle des anachorètes ;

(a) Coll. 18. c. 5.

que (a) celle-là commença avec les apôtres; que c'étoit l'état des premiers fidèles de Jérusalem, et que toute l'Eglise étoit alors composée de personnes qui vivoient tellement en commun, que les monastères qu'on établit depuis en ont eu peu qui leur ressemblassent.

« Mais, ajoute-t-il, après la mort des apôtres, les » fidèles commençant à se relâcher, ceux qui étoient » encore dans la ferveur que ces chefs de l'Eglise » avoient allumée, et qui se souvenoient de ce qu'ils » avoient vu pratiquer, sortant des villes, se retirèrent » dans des lieux écartés, et peu à peu s'éloignant davantage de la conversation des autres fidèles, on » leur donna le nom de moines et de solitaires, et » leur union fit qu'après on les appela cénobites. Et » c'est de cette tige féconde de tant de saints, que » sortirent ensuite les anachorètes, dont les principaux » fondateurs furent saint Paul et saint Antoine. »

Ceux qui ont suivi le sentiment de Cassien, citent pour premier exemple les esséniens ou thérapeutes, dont parle Philon dans son livre de la vie contemplative, qui fleurissoient du temps de saint Marc aux environs d'Alexandrie. En effet, ce qu'il en dit paroît convenir à de véritables moines. Ils abandonnoient leurs biens par un dépouillement volontaire; ils se séparoient sans retour de leur famille, de leurs amis, de leur patrie, et vivoient hors des villes, dans des champs écartés, cherchant la solitude pour éviter le dommage qu'on reçoit du commerce des hommes.

(a) Voy. aussi Biv. de vet. mon. t. 2.

Leurs demeures étoient très-simples, séparées les unes des autres pour faciliter le recueillement de l'esprit ; mais ils n'étoient pas si éloignés qu'en cas de besoin ils ne fussent à portée de se secourir mutuellement, parce qu'ils étoient étroitement unis par les liens de la charité. Ils avoient des lieux sacrés qu'ils appeloient *monastères*, où ils vaquoient aux fonctions d'une vie sainte. Ils ne lisoient que l'Ecriture-Sainte et des sujets propres à les éclairer dans la science du salut, et à nourrir leur piété. Ils chantoient des hymnes. Ils offroient leurs prières à Dieu le matin et le soir, et employoient à la considération des choses célestes, ou au travail des mains, l'intervalle qui se trouvoit entre ces deux temps.

Ils regardoient la tempérance comme le fondement des vertus. Nul d'entre eux ne mangeoit ni ne buvoit avant le coucher du soleil ; quelques-uns mangeoient à peine une fois dans trois jours ; d'autres ne prenoient de nourriture qu'après six jours, encore se rendoient-ils difficilement à rompre leur rigoureuse abstinence. Tel est le portrait que Philon fait de ces thérapeutes, qui, comme l'on voit, convient fort à celui que les historiens ecclésiastiques nous ont fait des disciples de saint Antoine, de saint Ammon de Nitrie, de saint Hilarion, et des autres solitaires du quatrième siècle.

Après les thérapeutes, on rapporte plusieurs saints et saintes des trois premiers siècles, (a) qu'on croit avoir professé la vie monastique. Tels sont pour le premier, les saintes Thècle, Zénaïde et Philonille, con-

(a) Bult. Hist. mon. d'or. l. 1. c. 2 ; Biv. l. 2. c. 13.

verties par S. Paul; on dit que sainte Thècle ayant été délivrée des supplices auxquels le tyran l'avoit condamnée, se retira près d'une montagne du territoire de Séleucie, et que les deux autres ayant passé dans la Thébaïde, fixèrent leur demeure dans une grotte près de Démétriade. On voit par les actes de sainte Eudocie, martyrisée sous Trajan à Héliopole, près du mont Liban, qu'il y avoit dès lors des monastères de l'un et de l'autre sexe aux environs de cette ville. Saint Thélesphore avoit été anachorète avant qu'on l'élevât au souverain pontificat. Saint Epiphane dit de l'hérétique Marcion, qu'il embrassa l'état monastique dans sa jeunesse, et se pervertit dans la suite.

On rapporte pour le second siècle saint Fronton, qui avoit sous sa conduite environ soixante et dix religieux, et se retira dans le désert de Nitrie, où il bâtit un monastère. Sainte Parascète, native d'un bourg du territoire de Rome, qui distribua ses biens aux pauvres après la mort de ses parens, et se revêtit d'un habit monastique. Saint Narcisse, évêque de Jérusalem, lequel étant attaqué par la calomnie, quitta son église et se retira dans un désert. Sainte Eugénie, vierge, qui se convertit à la foi, et pour mieux se cacher, prit un habit d'homme, se présenta à saint Hellen, évêque d'Héliopole en Egypte, qui la baptisa et la mit dans un monastère d'hommes, où sa piété éclata si fort, qu'après la mort de l'abbé on la mit en sa place; jusqu'à ce qu'ayant déclaré son sexe, pour une raison qui intéressoit la gloire de Jésus-Christ, elle assembla une communauté de vierges, et souffrit enfin le martyre.

On cite pour le troisième siècle saint Nicon, qui passa de l'état religieux à l'épiscopat, sans pourtant quitter la profession monastique, et souffrit le martyre avec 199 de ses religieux; les ascètes dont parle Origène contre Celse; sainte Théodote, martyre sous l'empereur Alexandre, et qui avoit demeuré dans un monastère; les actes de saint Galaction, qui portent qu'Onufre, moine, convertit sa mère Leucippe, et que ce saint ayant, avec son épouse Epistème, quitté le monde, ils se retirèrent, l'un dans un monastère d'hommes, près du mont Sina, et sa femme dans une petite communauté de vierges, et finirent ensuite leur vie par le martyre; saint Moïse, martyr, qui se retira l'an 233 dans le désert de Raïthe, où il y avoit déjà des solitaires; saint Pansophe d'Alexandrie, qui vécut vingt-sept ans dans le désert après la mort de son père, et mourut pour la confession de la foi; saint Abibe, diacre et moine, qui souffrit dans la même persécution que saint Pansophe; les saintes Victoire et Anastasie, martyres, qui avoient servi Dieu dans un monastère de vierges; saint Léon de Patare, aussi moine et martyr; saint Denis, qu'on dit avoir été moine avant que d'être élu pape, et plusieurs autres qu'on peut voir dans Bivarius, et M. Bulteau qui les a recueillis dans un seul article.

Mais après que ce dernier a donné de suite cette longue liste de saints moines et de vierges, qu'on met aussi dans l'ordre monastique, il montre les difficultés qu'on objecte, ou sur la vérité ou sur l'antiquité de leurs actes, et nous fait désirer des preuves plus con-

vaincantes de la succession que ces exemples ont d'abord semblé démontrer. On doit pourtant convenir qu'ils ne sont pas tout-à-fait inutiles, et que bien qu'on n'y puisse pas faire fond comme sur de fortes preuves, ils ajoutent quelques degrés de probabilité à d'autres raisons dont cette succession est appuyée.

M. Baillet nous en fournit une dans la vie de saint Marc. (a) « Il est certain, dit-il, que dès le temps de » saint Marc il y avoit plusieurs chrétiens que le désir » de vivre plus parfaitement que le commun, portoit » à se retirer à la campagne dans le voisinage d'Ale- » xandrie, et à demeurer enfin dans des maisons, » priant, méditant l'Ecriture-Sainte, travaillant de » leurs mains, faisant des abstinences de plusieurs » jours de suite, et ne prenant leur nourriture qu'après » le soleil couché. »

Ces fervens chrétiens étoient sans doute du nombre de ceux qu'on a appelés *ascètes*, c'est-à-dire, *exercitans* ou *combattans*, à cause de leur ardeur à s'exercer dans le combat de la vie spirituelle. Mais si ces *ascètes* ne sont pas différens des moines, voilà la question de la succession monastique depuis les apôtres pleinement décidée; car personne ne doute qu'il n'y ait eu dès le commencement, des *ascètes* dans l'Eglise. Origène en parle d'une manière trop positive, (b) et les exemples en sont si fréquens dans l'Histoire ecclésiastique, qu'on ne peut pas disputer là-dessus.

Or, il y a plusieurs raisons de croire que ces ascètes

(a) Vie des Saints, 25 avril. — (b) Orig. l. 5. cont. Cels.

étoient do véritables moines. 1.° La signification de leur nom, qu'on applique avec justice aux moines : car si les ascètes sont ainsi appelés, parce qu'on les regardoit comme des athlètes spirituels qui s'exerçoient généreusement dans le combat des passions, et la pratique laborieuse des vertus, les saints n'ont pas parlé autrement des moines: (*a*) « Ils doivent, dit Cassien, » ceindre leurs reins comme des soldats de Jésus-» Christ toujours prêts à combattre. » Et saint Benoît, dans sa règle, adresse ainsi la parole aux moines : (*b*) « C'est à vous quo je parle à présent, qui que vous » soyez, qui renonçant à vous-mêmes, voulez com-» battre sous les enseignes de Jésus-Christ votre Roi, » et qui prenez pour cela les fortes et brillantes armes » de l'obéissance. »

En second lieu, les moines ont été appelés indifféremment par les Pères grecs, *thérapeutes* et *ascètes*, comme le remarque un docte commentateur de Cassien. (*c*) Saint Basile appelle ses traités pour la conduite des moines, des *règles ascétiques*, et leurs monastères des *demeures ascétiques* : et en se justifiant de ce qu'on lui reprochoit d'avoir donné cours à l'état monastique dans la Cappadoce : (*d*) « On nous accuse, » dit il, d'avoir des ascètes ardens pour la piété, qui » ont renoncé au monde. »

En troisième lieu, les exercices des ascètes furent constamment les mêmes que ceux des moines. Ils vivoient en grande retraite : ils jeûnoient deux et

(*a*) Inst. l. 1. c. 2. — (*b*) In proem. — (*c*) Gasæus. in col. 18. — (*d*) Ep. 63.

trois jours de suite, ou même des semaines entières: ils observoient la xérophagie ou nourriture des viandes sèches, comme les noix, les amandes, les dattes, etc. Ils gardoient la continence; ils portoient le cilice, dormoient sur la terre, veilloient beaucoup, lisoient assidûment l'Ecriture-Sainte, prioient souvent. Tels étoient les ascètes (*a*) selon M. Fleuri. Or, on ne voit pas que les moines du temps de saint Antoine vécussent autrement.

D'ailleurs, la différence qu'on veut mettre entre les *ascètes* et les moines, ne consiste qu'en ce que ceux-là s'éloignoient peu des villes, et même quelques-uns demeuroient dans leur enceinte, renfermés dans des maisons, au lieu que les moines habitoient les déserts. Mais cette différence ne change rien à l'état; elle ne forme qu'une circonstance accidentelle, qui ne prouve rien moins qu'une distinction d'état. Aussi M. Fleuri (*b*) remarque que quand ces fervens chrétiens quittèrent le voisinage des villes pour entrer plus avant dans le désert, on ne les nomma plus simplement *ascètes*, quoiqu'ils menassent la même vie; on les appela moines, c'est-à-dire, solitaires ou ermites, c'est-à-dire, habitans des déserts. Ce n'est donc ici qu'un nom différent qu'on commença de donner aux personnes du même état: et même, comme nous l'avons déjà remarqué, on leur donna dès lors indifféremment le nom de *moine* et d'*ascète*.

Ajoutons que cette distinction que donne M. Fleuri n'est pas tout-à-fait sûre; puisque les auteurs de l'His-

(*a*) Mœurs des chrét. 2. p. n. 21. — (*b*) 3. p. n. 41

toire monastique, parlant de la ville d'Oxirinque, nous la représentent comme un seul et grand monastère, à cause de la grande quantité de moines qui s'y trouvoient. Voilà donc des moines reconnus pour tels, qui n'habitoient pas dans les déserts.

C'est là une partie des preuves qu'on donne ordinairement pour établir la succession de l'état monastique depuis les apôtres jusqu'à saint Antoine le grand. On en peut voir le détail plus circonstancié dans ceux qui ont fait des dissertations expresses pour soutenir ce sentiment, qu'on ne peut nier être vraisemblable, bien qu'il y ait de grandes difficultés. Nous n'entrerons point ici dans cette dispute, n'ayant en vue que d'édifier par le récit des vertus des solitaires.

Ce qui paroît plus certain, sans entrer dans aucune discussion des deux sentimens qui partagent les savans sur cette matière, c'est 1.° que si l'état monastique fut en vigueur avant saint Antoine le grand, il ne se soutint que dans l'obscurité; au lieu que depuis ce saint, il parut avec éclat dans l'Eglise, tant par le nombre prodigieux de ceux qui l'embrassèrent, que par leurs vertus éminentes, et les dons merveilleux dont Dieu favorisa plusieurs. 2.° Que quand même il n'y auroit point eu de moines, tels qu'on les entend dans le sens le plus rigoureux, c'est-à-dire, des chrétiens qui se fussent retirés dans les déserts, ou seuls ou unis en corps de communauté avant saint Paul, saint Antoine et saint Pacôme, on peut dire que l'état des ascètes, qui a été de tous les temps dans l'Eglise, doit être considéré comme l'essai ou l'ébauche de l'état des moines qui

reçurent les derniers traits de leur profession en demeurant dans les déserts. 3.° Ne pourroit-on pas ajouter qu'avant saint Antoine il y avoit un habit monastique, puisque saint Palémon, plus ancien que lui, quoique de fort peu de temps, en revêtit saint Pacôme, ce qui prouve qu'il en étoit revêtu lui-même, sans qu'il conste d'ailleurs qu'il en fût l'instituteur. 4.° Il est encore vrai de dire qu'avant que S. Pacôme formât ses communautés, il y avoit des solitaires qui vivoient ensemble, et peut-être même en assez grand nombre, comme on peut le conjecturer de l'histoire des monastères de Chenobosque et de Moncose, ainsi qu'on le verra dans la vie de ce saint. De tout cela on pourroit conclure que si les historiens ecclésiastiques n'ont pas parlé avant saint Antoine de l'état monastique, comme ils l'ont fait depuis, ce n'est pas qu'il n'y eût point alors des moines; mais, ou étant plus cachés, Dieu n'avoit pas jugé à propos, pour des raisons qu'il ne nous convient point de pénétrer, de les révéler par ces dons extraordinaires qu'il communiqua avec tant d'abondance à saint Antoine, saint Hilarion, saint Pacôme, et tant d'autres du quatrième siècle; ou enfin étant en petit nombre en comparaison de ceux qui vinrent dans la suite, ils faisoient trop peu de sensation pour occuper une place distinguée dans l'histoire de l'Eglise.

CHAPITRE II.

SAINT PAUL, PREMIER ERMITE
dans la haute Thébaïde.

Saint Paul est appelé le premier ermite, (a) ou parce qu'il a été le premier qui établit sa demeure dans le fond du désert, ou parce qu'il est le premier des anachorètes dont nous avons une plus sûre connoissance, ayant eu saint Antoine pour témoin et saint Jérôme pour historien de sa vie. Ainsi une piété éminente et une critique très-éclairée, concourent à nous assurer de la vérité de son histoire.

Il naquit dans la basse Thébaïde sous l'empire d'Alexandre-Sévère, environ l'an de Jésus-Christ 228. Ses parens étoient riches, et lui donnèrent une belle éducation. Il fit de grands progrès dans les langues grecque et égyptienne; mais il s'appliqua encore plus à conserver son innocence, et à cultiver son âme par la pratique des vertus.

Il se trouva orphelin dès l'âge de quinze ans, et il ne lui resta qu'une sœur aînée, qui étoit déjà mariée. Bien loin d'attacher son cœur à la riche succession qu'il recueillit après la mort de ses parens, la suite fit voir qu'il préféroit la sûreté de son salut à toutes les possessions de la terre.

(a) Vit. pp. l. 1.

La persécution que Dèce et Valérien excitèrent dans ce temps-là se faisant sentir plus particulièrement dans l'Egypte et la Thébaïde, il prit le parti de se cacher dans une maison des champs, soit qu'il se défiât de lui-même, soit que Dieu voulût le dérober à la poursuite des tyrans, pour le faire dans la solitude le chef des martyrs de la pénitence.

Mais lorsqu'il croyoit être en assurance, il découvrit en la personne de son beau-frère un perfide, qui avoit déjà formé le cruel dessein de le livrer aux persécuteurs, pour profiter de la confiscation de ses biens. Rien ne fut capable d'amollir le cœur de ce traître, ni la crainte de Dieu, ni les droits de l'alliance, ni la jeunesse de Paul, ni les larmes de sa sœur. Paul fut forcé de sauver sa vie par une seconde fuite, et de chercher parmi les bêtes sauvages une sûreté qu'il ne trouvoit pas parmi les hommes.

Il ne s'éloigna pas d'abord beaucoup, son dessein n'étant peut-être que de céder pour un temps à l'orage; mais s'apprivoisant peu à peu avec les horreurs du désert, s'enfonçant toujours plus chaque jour dans les vastes solitudes de ce pays, il arriva enfin à une montagne où étoit une caverne fermée, dont il déboucha l'entrée pour voir ce qu'elle contenoit.

Il y trouva un vestibule formé par les branches entrelassées d'un palmier, et tout auprès une fontaine dont les eaux très-claires, après avoir coulé en petit ruisseau, se perdoient dans la terre à peu de distance de leur source. Il paroissoit que ce lieu avoit été autrefois habité; car on voyoit aux environs, des ruines

de maisonnettes, où l'on trouvoit des burins, des enclumes et des marteaux; ce qui a fait croire à quelques auteurs égyptiens qu'on y fabriquoit de la fausse monnoie du temps de Marc-Antoine et de Cléopâtre.

Ces petites commodités firent que Paul considéra ce lieu comme un séjour que la Providence avoit préparé pour lui servir de demeure. Il renonça à toutes les espérances du siècle, et se fixa dans cette caverne pour le reste de ses jours. Quand ses habits furent usés, il se fit une tunique des feuilles du palmier. Les fruits de cet arbre servirent à le nourrir, et l'eau de la fontaine à étancher sa soif. Trouvant donc dans ce lieu de quoi se nourrir et se vêtir, il n'en désira pas davantage pour l'entretien de son corps, et tourna tous ses soins à la sanctification de son âme.

Sa modestie nous a caché les exercices qu'il pratiqua dans sa longue retraite; mais les prodiges que Dieu fit en sa faveur, et la haute contemplation où il fut élevé, montrent assez que sa vie y fut plus angélique qu'humaine, et que s'il demeura long-temps caché dans le secret de la face de Dieu, il goûta tous les avantages de la vertu parfaite.

Il avoit persévéré dans cette vie céleste jusqu'à l'âge de 113 ans, lorsque le Seigneur voulut le faire connoître à son Eglise par l'entremise de saint Antoine qui vivoit alors dans la solitude, âgé de 90 ans. L'occasion de cette heureuse découverte fut qu'il vint un jour en pensée au grand Antoine, que personne avant lui n'avoit mené une vie parfaite dans le désert. La nuit suivante Dieu lui fit connoître l'illusion de cette pensée, en

en lui révélant dans un songe, qu'il y avoit un solitaire plus avant dans le désert, qui le surpassoit en âge et en mérite, et qu'il devoit se hâter de l'aller voir.

Antoine, fidèle à la voix de Dieu, prit son bâton dès la pointe du jour et se mit en chemin, sans avoir égard à la foiblesse de son corps accablé sous le poids des années et épuisé par les austérités. Il étoit déjà midi, et les ardeurs du soleil qui sont brûlantes dans ces déserts, n'avoient pas ralenti son empressement, lorsqu'il rencontra sur ses pas un hippocentaure, c'est-à-dire un monstre qui avoit la moitié du corps semblable à celui d'un homme, et le reste à celui d'un cheval.

Il craignit que ce ne fût un prestige du démon, et s'étant muni du signe de la croix, il lui adressa la parole, pour savoir de lui où demeuroit le serviteur de Dieu. Ce monstre, marmottant entre les dents je ne sais quoi de barbare, étendit les bras pour lui montrer la route qu'il devoit prendre, et prit incontinent la fuite.

Saint Jérôme qui raconte ceci, doute si ce n'étoit pas un spectre par lequel le démon vouloit effrayer saint Antoine et le détourner de son entreprise, ou si c'étoit un monstre réel, tel qu'on en trouvoit quelquefois en Afrique, et surtout dans la Thébaïde; à quoi l'on pourroit ajouter que Pline assure en avoir vu un semblable à Rome, (a) dont on avoit embaumé le corps.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas le seul monstre qu'Antoine trouva sur son chemin. Bientôt après,

(a) Plin. l. 7. c. 3.

comme il pensoit encore tout étonné à celui-ci, il en aperçut un autre d'une figure différente dans le fond d'un vallon pierreux. Il étoit d'une petite taille, avoit le nez crochu, des cornes au front et des pieds de chèvres. Antoine eut de nouveau recours au signe de notre rédemption, et avec cette arme spirituelle il ne craignit pas de l'aborder, et de lui demander qui il étoit.

Celui-ci, moins farouche que le premier, lui présenta des dattes en signe de bienveillance, et lui dit d'une voix articulée : « Je suis mortel, et l'un des » habitans des déserts que les païens adorent sous les » noms de faunes, de satyres et d'incubes. Je suis en- » voyé vers vous par ceux de mon espèce, pour vous » prier d'offrir pour nous des vœux à celui qui est vo- » tre Dieu et le nôtre, et que nous savons être venu » pour le salut du monde. »

Le saint vieillard ne put l'entendre publier la gloire de Jésus-Christ sans faire éclater par un torrent de larmes de joie celle qu'il sentoit dans son cœur. Il frappoit la terre de son bâton, et disoit dans l'ardeur du zèle dont il étoit transporté : « Malheur à toi, Alexan- » drie, qui adores des monstres en qualité de dieux ! » Malheur à toi, ville adultère, qui es devenue la re- » traite des démons répandus par toute la terre ! Com- » ment t'excuseras-tu à présent ? Les bêtes publient les » grandeurs de Jésus-Christ, et tu rends à ces bêtes » des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu. »

Ce monstre n'attendit pas qu'il lui fît d'autres questions ; il prit la fuite avec autant de vitesse que s'il

avoit eu des ailes. « Et que ceci, ajoute saint Jérome, » ne paroisse pas incroyable, puisque sous le règne de » Constance on amena à Alexandrie un de ces satyres » en vie, qu'on sala ensuite lorsqu'il fut mort, pour » le porter à Antioche, et le faire voir à l'empereur. »

Cependant notre saint voyageur ne trouvoit plus de route à suivre que la piste des bêtes sauvages ; et il y avoit deux jours qu'il marchoit sans qu'il sût encore où il devoit aller, Dieu le permettant ainsi pour mettre sa foi à l'épreuve. La nuit étant venue, il la passa toute entière en prières, afin d'obtenir du ciel de nouvelles lumières; et lorsque le jour commençoit à poindre, il vit de loin une louve qui, toute haletante de soif, se couloit le long de la montagne. Il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle se fût entièrement éloignée; et s'approchant du même lieu, il arriva à la caverne où étoit celui qu'il cherchoit.

Il jeta les yeux dedans pour voir s'il n'y avoit personne; mais l'obscurité étoit si grande, qu'il n'y put rien découvrir. Il ne se rebuta pas, et après s'être arrêté pour prendre haleine, il s'avança à tâtons jusqu'à ce qu'ayant aperçu une petite lumière qui brilloit de loin, il ne douta plus que ce ne fût la demeure du solitaire que Dieu lui avoit révélé.

La joie de l'avoir trouvé lui donna plus de hardiesse. Il doubla le pas, et dans la précipitation avec laquelle il marchoit, il heurta contre les pierres et fit du bruit; en sorte que l'hôte de ce lieu solitaire, dont personne n'avoit encore interrompu le silence, l'entendit et ferma la porte de sa cellule.

Antoine se voyant refusé, se jeta contre terre sur le seuil de la porte, et le conjura dans les termes les plus touchans de ne le pas priver de la consolation qu'il étoit venu chercher si loin et avec tant de peine. « Vous savez, lui disoit-il, qui je suis, d'où je viens, » et le sujet qui m'a amené. J'avoue que je ne suis » pas digne de vous voir; mais je ne me retirerai pas » que je n'aie eu ce bonheur. Voudriez-vous refuser » aux hommes l'entrée de votre caverne, tandis que » vous l'accordez aux bêtes ? Je vous ai cherché, je » vous ai trouvé; je frappe à présent à votre porte : » si je ne puis obtenir que vous me l'ouvriez, j'ai ré- » solu de mourir en vous le demandant, et j'espère » qu'au moins vous aurez la charité de me donner la » sépulture. »

Paul feignit de ne point se rendre; il lui répondit du dedans de sa cellule : « Personne ne supplie en me- » naçant, ni ne mêle des injures avec des larmes. » Comment voulez-vous que je vous reçoive, vous » qui dites n'être venu que pour mourir ? » En même temps il ouvrit la porte, faisant un doux sourire; et s'embrassant mutuellement avec cette tendre charité qui lie les saints les uns aux autres, ils se nommèrent chacun de leur propre nom par la connoissance surnaturelle que Dieu leur en donna.

Ils firent ensuite leur prière ensemble, pour rendre au Seigneur des actions de grâces; après quoi s'étant donné de nouveau le saint baiser de paix, Paul s'assit auprès de son nouvel hôte, et lui parla en ces termes : « Voici celui que vous avez cherché avec tant

» de fatigues, dont le corps usé de vieillesse est couvert de cheveux blancs; voici cet homme qui est à la fin de sa course, prêt à être réduit en poussière. » Mais puisque la charité souffre tout, dites-moi, je » vous prie, comment va le monde? y fait-on de nouveaux bâtimens? qui est celui qui règne aujourd'hui? » se trouve-t-il encore des hommes aveuglés au point » d'adorer les démons? »

Antoine satisfit à toutes ces demandes; et comme ils s'entretenoient ainsi, un corbeau leur apporta un pain entier qu'il posa à terre auprès d'eux. Ce fut pour les deux saints un nouveau sujet de louer la miséricorde du Seigneur. « Voyez, dit Paul, combien » Dieu est bon de pourvoir ainsi à notre nourriture. » Il y a soixante ans qu'il m'envoie chaque jour de » la même manière une moitié de pain. Aujourd'hui » que vous êtes arrivé, il double la portion, pour » faire voir le soin qu'il prend de ceux qui le servent. »

Ils renouvelèrent leurs actions de grâces, et s'assirent auprès de la fontaine pour prendre leur réfection; mais quand il fut question de partager le pain, ils voulurent se déférer réciproquement l'honneur de le rompre, Paul insistant sur les droits de l'hospitalité, et Antoine sur ceux de l'âge. Ils s'accordèrent enfin, et chacun prenant le pain de son côté, garda, en le tirant à soi, la portion qui lui demeuroit dans la main.

Toute la nuit suivante se passa en oraison, et le lendemain reprenant leur pieux entretien, Paul dit à Antoine : « Il y a long-temps, mon frère, que je



» savois votre séjour dans ce désert, il y a long-temps » que Dieu m'avoit promis que vous emploiriez comme moi votre vie à son service. Voilà que ma dernière heure est venue ; et comme ayant toujours » désiré de m'unir à Jésus-Christ, il ne me reste plus » qu'à recevoir de sa main la couronne de justice, » ce divin Maître vous a envoyé pour ensevelir mon » corps, ou pour mieux dire, afin que vous rendiez » la terre à la terre. »

Antoine l'entendant parler de sa mort comme prochaine, fondoit en larmes, et le conjuroit de ne le point abandonner, ou de demander à Dieu qu'il le suivît dans ce passage; mais Paul lui dit: « Vous ne » devez pas désirer ce qui vous est le plus avantageux. » Il est hors de doute que ce seroit pour vous un grand » bonheur d'être déchargé du fardeau de ce corps mortel; mais vos frères ont encore besoin de votre exemple. Je vous prie donc, si ce ne vous est pas trop de » peine, d'aller prendre le manteau que l'évêque Athanase vous a donné, et de l'apporter pour m'ensevelir. » Il lui faisoit cette prière, non qu'il se souciât beaucoup d'être enseveli, enveloppé ou non dans un manteau; mais il vouloit éloigner Antoine pour quelques jours, et lui épargner la douleur de le voir mourir; outre qu'il montroit par là qu'il mouroit dans la communion de saint Athanase, l'invincible défenseur de la foi orthodoxe contre l'hérésie arienne.

A ces mots du manteau d'Athanase, Antoine reconnut encore plus que l'esprit de Dieu résidoit en ce saint, puisqu'il ne pouvoit savoir que par révélation que ce

prélat lui avoit fait présent de ce manteau. Il n'osa donc répliquer, et se contentant de verser des larmes, il lui baisa les yeux et les mains, et partit pour son monastère.

Le désir de revoir saint Paul lui faisoit faire plus de diligence : on eût dit que toute la vigueur de son esprit avoit passé dans son corps usé. En arrivant à son monastère, ses disciples, que son absence avoit mis en peine, vinrent au-devant de lui, et lui demandèrent où il avoit tant demeuré; mais au lieu de leur en rendre compte, rempli comme il étoit du souvenir des vertus de Paul, il frappoit sa poitrine et disoit avec componction : « Malheur à moi, misérable pécheur, » qui porte si injustement le nom de solitaire ! J'ai » vu Elie, j'ai vu Jean dans le désert, et pour mieux » parler selon la vérité, j'ai vu Paul dans un paradis. »

Ces paroles excitèrent encore plus la curiosité de ses disciples : ils lui firent plus d'instances pour l'obliger à s'expliquer; mais il ne leur répondit que par ces mots de l'Ecriture : *Il y a un temps de parler et un temps de se taire ;* et sans penser seulement à prendre aucune nourriture, il prit le manteau de saint Athanase, et se hâta d'aller joindre saint Paul, craignant, comme il arriva, qu'il ne mourût en son absence.

A peine avoit-il marché trois heures, qu'il vit tout-à-coup saint Paul monter au ciel dans une éclatante lumière, au milieu des esprits bienheureux. « Ah ! s'é» cria-t-il en se jetant à terre et couvrant sa tête de » sable : ah ! Paul, pourquoi m'abandonnez-vous?

» pourquoi ne me donnez-vous pas seulement le loisir
» de vous dire adieu? faut-il que je vous perde si tôt,
» vous ayant connu si tard? »

En même temps il doubla le pas, et fit le chemin qui lui restoit avec tant de diligence, qu'il en étoit lui-même surpris. Etant arrivé à la caverne, il trouva le corps du saint à genoux, la tête levée et les mains étendues vers le ciel. Cette situation, qui ne pouvoit être naturellement celle d'une personne morte, lui fit penser, nonobstant la vision qu'il avoit eue, que Paul vivoit encore, et il se mit auprès de lui pour prier; mais ne l'entendant pas soupirer, comme il avoit coutume de faire pendant l'oraison, il reconnut qu'il étoit mort, et se jeta à son cou pour lui donner un triste baiser.

Après avoir un peu soulagé sa douleur par cette marque de tendresse, il tira le corps hors de la caverne pour l'ensevelir, chantant des hymnes et des psaumes selon l'usage de l'Eglise. Mais lorsqu'il voulut préparer la fosse, ne trouvant aucun instrument pour la creuser, il fut extrêmement embarrassé. « Si je re-
» tourne au monastère, disoit-il en lui-même, il faut
» trois jours pour revenir. Si je demeure ici je n'avance
» pas davantage. Il vaut donc mieux, ô Jésus mon di-
» vin maître, que je meure, et que je suive votre vail-
» lant soldat, en rendant les derniers soupirs auprès
» de lui. »

Comme il raisonnoit ainsi, Dieu lui envoya deux lions qui accoururent du fond du désert, faisant flotter sur leur cou leur longue crinière. Antoine en eut

d'abord quelque frayeur et éleva son esprit à Dieu pour implorer son secours. Mais ces animaux, déposant leur férocité naturelle, s'approchèrent du corps de saint Paul, se couchèrent à ses pieds, le flattèrent avec leur queue, et jetèrent de grands rugissemens, pour témoigner en leur manière du regret de sa mort. Ensuite grattant la terre avec leurs ongles, et jetant comme à l'envi le sable de côté et d'autre, ils firent une fosse capable de contenir les précieuses dépouilles du Saint; après quoi, comme s'ils eussent voulu demander à Antoine la récompense de leur travail, ils vinrent à lui, remuant les oreilles, et baissant la tête, lui léchèrent les pieds et les mains.

Antoine reconnut à ces caresses si peu naturelles dans ces féroces animaux, qu'ils lui demandoient sa bénédiction. Il rendit gloire à Jésus-Christ, dont ces bêtes sembloient reconnoître la divinité, et lui adressa pour eux cette courte prière. « Seigneur, sans la volonté de qui il ne tombe pas même une feuille des » arbres, ni le moindre oiseau ne périt, donnez à ces » lions ce que vous savez leur être nécessaire. » Il leur fit signe après cela de se retirer, et courbant ses épaules sous le poids du saint corps, il le mit dans la fosse et le couvrit de sable.

Ayant ainsi rendu à saint Paul les derniers devoirs de l'Eglise, il retourna dans son monastère, emportant avec soi la tunique de feuilles de palmier que le saint vieillard s'étoit tissue. Il ne manqua pas de raconter à ses disciples ce qu'il avoit vu; et toutes les années, aux jours solennels de Pâques et de Pente-

côte, il avoit coutume de se revêtir de cette précieuse tunique, comme d'un ornement très-propre à montrer sa joie et sa dévotion dans ces grandes fêtes.

Saint Jérôme, qui a écrit cette vie, comme nous l'avons déjà dit, et qui l'avoit apparemment apprise de la bouche des disciples de saint Antoine, la termine par ces belles réflexions. « Je demande à ceux qui possè-
» dent tant de biens, qu'ils n'en savent pas même le
» compte; qui bâtissent des palais de marbre; qui ren-
» ferment dans un seul collier de diamans et de perles
» le prix de plusieurs héritages; je leur demande,
» dis-je, ce qui a manqué à ce vieillard dépouillé de
» tout. Vous buvez dans des coupes de pierres pré-
» cieuses, et lui avec le creux de la main satisfaisoit
» à ce besoin. Vous vous parez avec des robes tissues
» d'or, et lui étoit plus mal vêtu que le moindre de
» vos esclaves. Mais le ciel a été ouvert à ce pauvre,
» et votre magnificence ne vous empêchera pas d'ê-
» tre précipités dans les enfers. Tout nu qu'il étoit, il
» a conservé la robe blanche de son baptême, et vous
» avec vos habits superbes vous l'avez perdue. Paul
» ressuscitera glorieux, quoiqu'à présent il soit cou-
» vert d'une vile poussière, et les tombeaux si riche-
» ment ornés qui renferment vos cendres, ne vous ga-
» rantiront pas du feu éternel. Ayez pitié de vous-mê-
» mes : épargnez au moins ces biens que vous aimez
» tant. Pourquoi ensevelir des cadavres dans l'or et
» la soie, et pourquoi conserver la vanité au milieu
» des soupirs et des larmes? Les corps des riches ne
» sauroient-ils pourir que dans des étoffes précieuses?

» Qui que vous soyez qui lirez ceci, souvenez-vous, » je vous en conjure, du pécheur Jérôme, lequel ai» meroit mieux, si Dieu lui en laissoit le choix, la pau» vre tunique de Paul avec ses mérites, que la pour» pre des rois avec toute leur puissance. »

CHAPITRE III.

SAINT ANTOINE LE GRAND,

Premier Père des Solitaires d'Egypte, dans la basse Thébaïde.

Saint Antoine étoit égyptien, (a) d'un village appelé Coma ou Coman, dans le territoire d'Héraclée, entre la basse Egypte et la Thébaïde. Il naquit sous l'empire de Déce, (b) l'an de Jésus-Christ 251, de parens nobles et chrétiens, qui s'attachèrent beaucoup à le conserver dans l'innocence; à quoi il répondit de son côté si fidèlement, qu'il ne voulut pas apprendre les lettres humaines dans les écoles, (c) de peur d'avoir de communication avec les autres enfans, qui auroient pu le pervertir; mais il se tenoit retiré dans sa maison, n'en sortant guères que pour aller à l'église; et plus il croissoit en âge, plus il donnoit des preuves de sa sagesse, de sa docilité et de sa piété.

A l'âge de 18 ou 20 ans, (d) ses parens le laissèrent,

(a) V. pp. l. 1. p. 25. — (b) Sozom. l. 1. c. 13. — (c) Vit. sanct. cap. 1. — (d) Cap. 2.

par leur mort, héritier de leurs biens, qui étoient considérables; et six mois après étant entré dans l'église et ayant entendu lire ces paroles de Jésus-Christ : (a) *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et me suivez.* Il regarda cet oracle comme un conseil qui lui étoit adressé personnellement ; et pour commencer à s'y conformer, il abandonna 150 arpens d'excellente terre qu'il possédoit, à ceux de son village, et vendit ses meubles dont il donna l'argent aux pauvres, n'en réservant qu'une partie pour une jeune sœur qu'il avoit.

Une autre fois (b) ayant encore ouï réciter ces paroles du Sauveur : (c) *Ne soyez pas en peine du lendemain*, il acheva de distribuer aux pauvres ce qui lui restoit, mit sa sœur dans un monastère de vierges, et quitta sa maison pour embrasser la vie ascétique.

Les déserts n'étoient pas alors si peuplés qu'ils le furent dans la suite. On voyoit seulement quelques pieux chrétiens qui, se proposant d'imiter les fidèles de l'Eglise naissante, vivoient dans des lieux éloignés du tumulte du monde, s'exerçant à la prière et à la mortification ; soit qu'ils demeurassent seuls, soit qu'ils s'unissent quelques-uns et formassent ensemble une espèce de communauté.

Pour ne pas s'engager sans guide dans les routes épineuses de ce nouvel état, Antoine se proposa d'imiter un saint vieillard qui menoit depuis sa jeunesse la vie des ascètes. Il visitoit aussi les autres solitaires, observant en chacun d'eux la vertu dans laquelle il ex-

(a) Matth. 19. — (b) Cap. 3. — (c) Matth. 6.

celloit, afin de la pratiquer lui-même; et revenant ensuite dans la cellule, il y partageoit tout son temps entre la prière, la lecture des livres saints, et le travail des mains, dont il employoit le prix au soulagement des pauvres, ne se réservant que le seul nécessaire. Il acquit, par ce moyen, une piété si fervente, qu'il fut bientôt le sujet de l'admiration et des entretiens des autres solitaires. Les anciens le chérissoient comme leur enfant, ses égaux comme leur frère, les plus jeunes comme leur père, et tous avoient les yeux sur lui pour s'édifier par son exemple, et lui donnoient par excellence le nom de Déicole, pour exprimer la ferveur de sa dévotion.

Le démon, jaloux de la vertu des saints, (a) ne tarda pas de faire des efforts pour traverser la sienne. Il commença dès lors contre lui cette guerre si cruelle et si opiniâtre, dont on ne peut entendre le détail sans étonnement. Il tâcha d'abord de lui inspirer du regret d'avoir quitté le monde, en lui mettant devant les yeux de l'esprit, la noblesse de son extraction, les grandes richesses et les plaisirs dont il eût pu jouir, et voulut lui faire un sujet de scrupule d'avoir laissé sa sœur, et de l'avoir privée, par son éloignement, de son appui et de ses soins. D'autre part, il lui représentoit les difficultés de la vertu, la délicatesse de sa complexion, l'inégalité de ses forces avec les travaux de la pénitence, les ennuis et la dureté d'une longue vie, passée sans commerce avec les hommes, et dans une continuelle mortification; et comme Antoine paroissoit in-

(a) Cap. 4.

sensible à toutes ces choses, il assiégea son imagination par une foule d'images tristes et affligeantes, et le tourmenta nuit et jour par des tentations, dont son âge encore jeune le rendoit susceptible. Mais le Saint, armé du bouclier de la foi et de la pénitence, résistoit avec force à toutes ces attaques, et combattoit surtout par la considération des flammes éternelles, celles que l'esprit immonde s'efforçoit d'allumer dans son corps.

Le démon vaincu de ce côté-là, voulut le tenter par la vaine gloire. Il prit pour cela, la figure d'un petit maure hideux et horrible à voir, vint se jeter à ses pieds, et d'un air triste et humilié, il lui avoua qu'il se reconnoissoit vaincu. Mais Antoine, bien loin de s'enorgueillir, rendit à Jésus-Christ des actions de grâces, et dit ensuite au malin esprit, que la figure qu'il prenoit montroit en même temps sa laideur et sa foiblesse, et qu'il n'auroit pas désormais grand sujet de le craindre. Puis il entonna ces paroles du Psalmiste, (a) *Le Seigneur est ma force, je mépriserai tous mes ennemis,* ce qui fit disparoître le fantôme.

Telle fut la première victoire d'Antoine, (b) ou plutôt de Jésus-Christ dans Antoine, qui ne se crut pas pour cela en droit de se reposer; mais considérant que la malice du démon est féconde en artifices, il se tint plus que jamais sur ses gardes, et se dévoua avec tant d'ardeur aux travaux de la pénitence, que plusieurs en étoient dans l'étonnement. Il ne mangeoit qu'une fois le jour après le soleil couché, et restoit

(a) Ps. 117. — (b) Cap. 5.

quelquefois deux ou trois jours sans rien prendre. Sa nourriture consistoit en un peu de pain et de sel, et l'eau étoit son breuvage. (*a*) Il passoit souvent la nuit sans dormir, et s'il reposoit, c'étoit ou sur la terre nue, ou sur des joncs, ou sur un cilice. Il se privoit de tous les soulagemens qui peuvent flatter le corps, disant que les jeunes gens devoient s'endurcir dans la peine, plutôt que de chercher des commodités qui les rendent délicats. Il ne pensoit pas au bien qu'il avoit fait; mais seulement à s'avancer chaque jour dans la vertu, commo s'il n'eût fait que de commencer. Il se tenoit prêt au combat, crainte de quelque surprise de la part des ennemis de son âme. Il tâchoit enfin de se présenter toujours devant Dieu avec un cœur pur et disposé à obéir à sa divine volonté.

Telles étoient ses dispositions, (*b*) lorsque le désir d'une plus grande retraite lui fit quitter sa demeure, pour s'aller cacher parmi des sépulcres, dans l'un desquels il s'enferma, n'ayant confié son secret qu'à un de ses amis, qui lui portoit tous les jours de quoi vivre. Ce fut un nouveau champ de bataille où les démons vinrent l'attaquer à force ouverte, de peur que s'ils le laissoient en repos, plusieurs n'imitassent son exemple, et que les déserts ne fussent bientôt remplis de solitaires, comme il arriva en effet. Ils le battirent une nuit si cruellement, que son pourvoyeur étant venu le lendemain, le trouva évanoui, et le porta comme mort dans l'église du village; mais Antoine ayant peu à peu repris ses esprits, pria son ami de le reporter à

(*a*) Cap. 6. — (*b*) Cap. 7.

son sépulcre, où ne pouvant se tenir debout à cause de ses blessures, il demeuroit couché par terre, ne cessant de prier et défiant ses ennemis.

Son intrépidité alluma leur fureur; (a) ils s'annoncèrent par un horrible vacarme, comme s'ils avoient voulu renverser l'édifice, et l'investirent sous différentes figures de lions, d'ours, de tigres, de serpens et d'autres animaux sauvages, voulant l'épouvanter par leurs cris et leurs sifflemens, et s'élançant contre lui comme pour le dévorer; ils lui firent même plusieurs plaies, et au milieu de ce tumulte, Antoine, malgré les coups qu'ils lui portoient, possédoit son âme par la patience et leur reprochoit leur foiblesse: « Si vous » pouviez quelque chose contre moi, leur disoit-il, un » seul d'entre vous suffiroit pour me terrasser; mais » Dieu vous a liés. En vain vous assemblez-vous en si » grand nombre pour m'effrayer; il ne faut point de » meilleure preuve de votre impuissance que la forme » d'animaux sans raison que vous prenez. Si Dieu vous » a donné le pouvoir de me nuire, ajoutoit-il, que ne » le faites-vous? Et s'il ne vous l'a pas donné, pour- » quoi vous épuisez-vous en vains efforts? Le signe de » la croix, et la foi que j'ai en mon Seigneur, sont » pour moi un rempart inébranlable. »

Il leur parloit ainsi; (b) et les démons plus irrités de se voir méprisés, grinçoient les dents contre lui dans le désespoir de le vaincre. Alors le Saint levant les yeux au ciel et appelant Jésus-Christ à son secours, vit tout-à-coup le comble de l'édifice s'ouvrir. Une

(a) Cap. 8. — (b) Cap. 9.

clarté

clarté céleste l'environna, et fit disparoître tous les esprits de ténèbres. Il reconnut à cette lumière la présence de son Sauveur, qui le combla de consolations et le guérit de ses blessures. Antoine lui adressa amoureusement ses plaintes avec la confiance d'un enfant, et lui dit : « Où étiez-vous, ô bon Jésus, où étiez-vous?
» Pourquoi n'êtes-vous pas venu plutôt pour guérir
» mes plaies? Il ouït une voix qui lui dit : Antoine,
» j'étois auprès de toi et je voulois être spectateur de
» ton combat; mais parce que tu as résisté courageu-
» sement, je t'assisterai toujours, et rendrai ton nom
» célèbre par tout le monde. » Le Saint se leva aussitôt pour prier, comme s'il n'avoit rien souffert, et éprouva sensiblement que Dieu lui avoit donné de plus grandes forces qu'il n'en avoit auparavant. Il avoit alors environ trente-cinq ans.

Après cette ferveur insigne, (a) brûlant d'ardeur de s'avancer toujours plus dans la perfection, il projeta d'aller plus avant dans le désert, pour s'y livrer en toute liberté au gré de ses fervens désirs. Il proposa son dessein au saint vieillard dont nous avons parlé, l'invitant à l'exécuter ensemble ; mais celui-ci s'en excusa sur son grand âge et sur la nouveauté de l'entreprise. Ainsi Antoine suivit seul son dessein, et se retira sur les montagnes.

Le démon qui ne cessoit de le poursuivre, lui fit voir sur le chemin un bassin d'argent d'une grandeur excessive. Il comprit bientôt que ce n'étoit qu'un prestige de son ennemi, et lui dit d'un ton assuré : (b)

(a) Cap. 10. — (b) Cap. 11.

« C'est ici un de tes piéges ; mais tu n'empêcheras » pas mon voyage : que ton argent périsse avec toi. » Et sur-le-champ le bassin s'évanouit. Il trouva encore sur ses pas une grande masse de vrai or; car il assuroit depuis, en le racontant à ses disciples, que ce n'étoit pas un or fantastique; mais bien loin de s'arrêter à le contempler, il hâta davantage sa marche.

La demeure que Dieu lui avoit préparée sur la montagne, étoit un vieux château plein de serpens, qui s'enfuirent pour lui céder la place. Il s'y enferma comme dans un temple, qu'il consacra par une prière continuelle. Son intention étant d'y vivre dans une retraite parfaite, il n'en permit l'entrée à personne. Il recevoit seulement de six en six mois quelques pains qu'on lui jetoit par-dessus le toit. Les démons ne l'y laissèrent pas en repos; ses amis qui venoient lui parler par dehors, entendoient au dedans comme une troupe de gens qui faisoient grand bruit, et qui lui disoient avec fureur : « De quoi t'avises-tu de venir » loger dans un endroit qui ne t'appartient pas? Qu'as- » tu à faire dans ce désert? Retire-toi d'ici, penses-tu » pouvoir nous résister? » Ils croyoient d'abord que c'étoient des hommes qui étoient montés par des échelles, et qui vouloient le chasser de ce lieu; mais ayant regardé par une petite ouverture, et ne voyant personne, ils comprirent que c'étoient de malins esprits, dont ils furent si effrayés, qu'ils appelèrent Antoine. Le Saint leur répondit de dedans pour les rassurer; il les exhorta à se munir du signe de la croix, et leur dit de se retirer sans rien craindre.

On ne pouvoit croire qu'il soutînt long-temps de si rudes combats ; (*a*) et toutes les fois que ses amis le venoient voir, ils doutoient s'ils le trouveroient en vie. Mais ils avoient la consolation de l'entendre chanter les louanges de Dieu, surtout ces paroles du Prophète royal : *Que Dieu s'élève, et que ses ennemis soient dissipés. Que ceux qui le haïssent s'enfuient de devant sa face.* (*b*) *Que les pécheurs soient exterminés par la présence de Dieu, comme on voit la cire se fondre devant le feu. Ils m'ont environné de toute part ; mais en implorant le secours de Dieu j'ai triomphé de mes ennemis.*

Il passa ainsi près de vingt ans, louant Dieu sans cesse, (*c*) et luttant toujours contre les puissances de l'enfer, jusqu'à ce qu'il fût contraint de sortir pour se rendre aux prières d'un grand nombre de personnes qui venoient ou se ranger sous sa conduite, ou implorer son secours pour d'autres sujets particuliers. La première fois qu'il se montra, on fut étonné de le voir dans le même état de santé qu'il avoit avant qu'il se rendit solitaire. Il n'étoit ni grossi faute d'exercice, ni attenué par ses longs jeûnes et ses fréquens combats contre les démons. Il avoit l'abord aisé, l'humeur douce et agréable ; la sérénité de son visage exprimoit celle de son âme; il ne témoignoit ni inquiétude de se voir environné de la foule, ni vaine complaisance des marques d'estime et de respect qu'on lui donnoit. On le voyoit toujours égal, et il montroit en toutes choses un jugement éclairé de l'esprit de Dieu.

(*a*) Cap. 12. — (*b*) Ps. 67. — (*c*) Cap. 13.

C'est ici que nous pouvons placer l'époque de la mission de saint Antoine, (a) qui dépeupla les villes de ses habitans, et peupla les déserts de colonies de saints. Ils se multiplièrent sans nombre sous sa conduite. Ses miracles, les vertus dont il donnoit des exemples héroïques, ses exhortations vives et puissantes, firent de si fortes impressions sur les cœurs, que, comme dit saint Jean Chrysostôme, (b) les déserts de l'Egypte commencèrent alors à recevoir l'effet de la bénédiction que Jésus-Christ avoit répandue sur ce pays, lorsqu'il y étoit venu dans son enfance, et à devenir un paradis peuplé d'une infinité d'anges; car on pouvoit bien appeler ainsi les solitaires qui l'habitoient.

Le Saint n'oublioit rien de son côté pour procurer leur avancement dans la perfection. Il les encourageoit par ses instructions, il veilloit sur eux avec une application continuelle; il les visitoit en particulier, ceux mêmes qui étoient les plus éloignés, sans que son zèle se ralentît ou par la longueur ou par les dangers des chemins. Il se conduisoit envers tous comme leur père, et soutenoit ce titre par toute la tendresse de sa charité.

Saint Athanase rapporte au long un discours qu'il leur fit un jour qu'ils étoient assemblés autour de lui, (c) et on peut juger par cette excellente exhortation, des autres qu'il leur faisoit en pareilles rencontres, et que l'histoire ne nous a pas conservées. « Encore, leur » disoit-il, que la sainte Ecriture suffise pour nous ins» truire, il est bon de nous animer les uns les autres » par des discours édifians; et puisque vous êtes mes

(a) Cap. 14. — (b) Hom. 8. in Matth. — (c) Cap. 15.

» enfans, et qu'en cette qualité vous me rendez compte » comme à votre père des connoissances que vous avez » acquises dans la piété, il faut aussi qu'étant plus âgé » que vous, je vous dise ce que j'ai appris par mon ex» périence. »

Après ce petit prélude, qui montre quelle étoit sa tendresse pour eux, il s'étend sur les maximes suivantes. La première étoit de n'avoir tous qu'un même but, qui étoit d'arriver à la perfection et d'obtenir les couronnes éternelles : qu'il falloit pour cela ne se relâcher jamais dans ses résolutions, ni se décourager dans les travaux de la pénitence, quoiqu'il y eût long-temps qu'on y fût engagé, puisque le temps comparé à l'éternité, n'étoit rien : que la plus longue vie étoit toujours très-courte : et qu'enfin ce petit nombre d'années que nous passons dans les austérités, sera suivi d'une très-grande gloire, et qui n'aura point de fin.

La seconde maxime étoit de se persuader que quoiqu'on eût beaucoup quitté en embrassant la vie solitaire, ce n'étoit pourtant rien à l'égard des richesses de l'autre vie ; puisque quand même on auroit été maître de toute la terre, elle n'est que comme un point en la comparant avec la vaste étendue du ciel, dont la possession nous est promise. Qu'ainsi personne ne devoit, dans la religion, se glorifier d'avoir beaucoup abandonné, ni en avoir du regret ; d'autant plus qu'il faut nécessairement tout laisser à l'heure de la mort ; et qu'il valoit bien mieux le faire volontairement pendant la vie, sans qu'il en restât aucun désir dans le cœur, et s'appliquer à acquérir les richesses

des vertus, qui nous suivent au delà du trépas, et nous introduisent dans le royaume céleste.

La troisième maxime étoit de vivre chaque jour comme si c'étoit le dernier de notre vie; cela servant beaucoup, soit à nous détacher de la terre, soit à nous fortifier contre les différentes tentations, soit à nous éloigner du péché; car la considération d'une mort prochaine, du jugement de Dieu qui la suit de près, des tourmens horribles qui sont préparés aux méchans; cette considération, dis-je, est très-propre à réprimer en nous la violence des passions, et à nous retenir quand nous sommes sur le point de tomber dans le péché.

La quatrième maxime étoit de ne point s'étonner du nom de la vertu, comme s'il s'agissoit de quelque chose de si extraordinaire, qu'il fallût pour l'acquérir, vaincre des difficultés insurmontables, ou l'aller chercher dans des pays trop éloignés. Les Grecs, à la vérité, avoient entrepris des voyages de long cours, pour apprendre les sciences; mais pour acquérir la vertu il n'en étoit pas besoin, puisqu'elle n'étoit ni loin de nous, ni même hors de nous, selon cette parole du Sauveur du monde: (*a*) *Le royaume de Dieu est dans vous-mêmes.*

Le Saint s'étend ensuite sur les combats que les démons livrent aux solitaires. (*b*) Il parle de leurs artifices, et comment on peut les rendre inutiles. Il montre quelle est leur malice et la haine qu'ils ont contre les hommes en général, contre les chrétiens en par-

(*a*) Luc. 12. — (*b*) Cap. 16.

ticulier, et surtout contre ceux qui font profession de la vie monastique. Il fait voir quelle est l'impuissance de ces malins esprits, et combien peu ils sont à craindre, lors même qu'ils veulent faire de plus grands efforts; Jésus-Christ les ayant liés, et le signe de la croix leur étant souverainement redoutable.

Il ajoute qu'on doit les mépriser lorsqu'ils se mêlent de faire des prédictions, (*a*) et qu'on doit se tenir sur ses gardes quand ils empruntent des formes pieuses, comme celles de Jésus-Christ ou des saints. Il montre à discerner les bons anges des mauvais, et donne pour règle, que la vue des bons n'apporte aucun trouble, ou que si l'on appréhende d'abord, lorsqu'ils apparoissent, leur charité est telle qu'ils délivrent bientôt de cette crainte : que leur présence est douce et tranquille, qu'elle comble l'âme de joie et lui inspire de la confiance; qu'ils font concevoir un tel amour des choses divines, qu'on voudroit quitter la vie et les suivre dans l'éternité.

Au contraire, l'apparition des mauvais anges remplit l'esprit de trouble. Ils se présentent avec bruit comme de jeunes gens mal disciplinés. Ils jettent l'âme dans une confusion de pensées, ou dans une frayeur qui la déconcerte. Ils inspirent du dégoût pour la vie solitaire, et rappellent le souvenir du siècle. Ils insinuent subtilement dans le cœur des désirs des choses mauvaises. Ils dégoûtent de la pratique des vertus, et rendent l'âme inconstante dans ses résolutions. « Enfin, conclut-il, lorsqu'on a des visions qui étonnent,

(*a*) Cap. 17 et 18.

» si cette crainte passe soudain et que la joie succède;
» si l'on sent de la confiance et de l'amour de Dieu,
» c'est une marque de la sainteté de l'esprit qui appa-
» roît : si au contraire on voit des fantômes qui repré-
» sentent les choses du siècle, ou nous inspirent de
» grandes frayeurs, c'est une tentation des mauvais
» anges. »

Il pouvoit parler ainsi à ses disciples en homme expérimenté, (a) lui qui avoit souffert tant de persécutions de la part des malins esprits, et qui les avoit si courageusement surmontés par les armes de la foi. Il s'étoit beaucoup étendu sur ce sujet, parce que les déserts étoient devenus comme un champ de bataille, par la guerre que les démons y avoient déclarée aux solitaires; et il découvroit leurs différens artifices à ses disciples, afin de les dresser dans le combat spirituel contre eux. Il leur rapportoit aussi plusieurs tentations qu'il avoit souffertes, par lesquelles il nous apprend que le démon ne l'attaquoit pas toujours à force ouverte; mais tantôt sous la figure d'un ermite, tantôt sous une lumière feinte, tantôt sous d'autres formes moins suspectes en apparence, d'illusions, qui eussent peut-être trompé tout autre moins expérimenté que lui, et qu'il sut toujours discerner par la lumière de Dieu qui éclairoit son âme.

Ce discours d'Antoine fit une telle impression sur le cœur de ses disciples, qu'ils en furent animés d'une ferveur merveilleuse. Mais tandis qu'il les encourageoit à s'avancer, sa prudence, égale à son zèle, le portoit

(a) Cap. 19 et 20.

aussi à ne point se perdre lui-même de vue. Il se retiroit souvent du milieu d'eux pour vaquer seul au salut de son âme; et passant alternativement de la retraite aux exercices de la charité, il se remplissoit dans l'oraison pour ne donner que de son abondance.

Il apprit par l'apparition d'un esprit céleste, quelle vie il devoit mener à son particulier. Se trouvant un jour tenté d'ennui et agité de diverses pensées, il se plaignit à Dieu de ce que ce trouble l'empêchoit d'opérer son salut, et le pria de lui inspirer ce qu'il devoit faire. Après cette prière il sortit de sa cellule, et vit quelqu'un qui lui ressembloit parfaitement, comme si c'eût été un autre lui-même, qui étoit assis et appliqué à faire des nattes avec des feuilles de palmier, et puis quittoit le travail pour faire oraison, après laquelle il reprenoit le travail, qu'il quittoit ensuite pour recommencer la prière. C'étoit un ange qui lui apparoissoit sous cette forme, et qui lui dit qu'il fît ainsi et qu'il seroit sauvé. Cette représentation lui servit de règle de conduite; il s'y conforma en passant successivement de la prière au travail des mains, et du travail à la prière; si pourtant on peut dire qu'il interrompit jamais son oraison, puisqu'en travaillant il avoit habituellement son esprit élevé à Dieu.

Son travail ordinaire, conformément à cette apparition de l'ange, étoit de faire des nattes, et les solitaires s'y exerçoient communément, parce que les faisant assis, cette situation leur étoit plus commode pour se conserver dans le recueillement. Il ne laissoit pourtant pas de labourer quelquefois la terre et de cultiver des jardins.

Nous avons vu qu'il ne mangeoit qu'après le soleil couché. Il passoit aussi cinq jours en certain temps sans rien prendre, et après un si long jeûne il se contentoit d'un pain de six onces, qu'il faisoit tremper dans l'eau avec du sel. Il y ajoutoit d'autres fois quelques dattes, et lorsqu'il fut vieux, ses disciples obtinrent qu'il leur permît de lui apporter tous les mois des olives, des légumes et de l'huile.

Il lui arrivoit souvent de passer la nuit entière en oraison; ou bien après avoir reposé jusqu'à minuit, il se levoit et prioit les bras étendus jusqu'au lever du soleil, ou même jusqu'à trois heures du soir. Il trouvoit tant de goût dans ce saint exercice, que lorsqu'il voyoit venir le jour, il s'écrioit: « O soleil, pourquoi » viens-tu me distraire par tes rayons, comme si tu ne » te levois que pour me dérober la clarté de la véritable » lumière? » Cassien, qui rapporte ce trait du Saint, ajoute que parlant de l'oraison, il disoit que celle d'un religieux n'étoit pas parfaite, (a) lorsqu'en priant il connoissoit et s'apercevoit lui-même qu'il prioit: ce qui fait voir combien dans ses prières il étoit élevé au-dessus des sens.

Les douceurs qu'il y goûtoit lui donnoient tant d'éloignement des soins du corps, (b) qu'il regardoit le boire et le manger comme des nécessités affligeantes, auxquelles il ne se rendoit qu'à regret. Il avoit même honte de s'y voir assujetti; ce qui faisoit qu'étant quelquefois sur le point de se mettre à table avec ses frères, il les quittoit ou pour ne point manger du tout,

(a) Cass. Coll. 9. c. 10. —(b) Cap. 22.

ou pour manger en particulier, rougissant de le faire devant les autres.

Toute la suite de sa vie étoit dure et laborieuse ; mais cela n'empêchoit pas qu'il n'usât d'une très-grande douceur envers les autres, surtout pour les austérités du corps : car bien qu'il les crût fort utiles, il vouloit qu'on s'y portât avec discrétion, principalement les jeunes solitaires, disant que sans ce tempérament, s'ils veulent se conduire par leur propre jugement dans ces exercices, ils risquent de tomber dans l'illusion et de faire des chutes. Se trouvant un jour en conférence avec plusieurs anciens du désert, (a) on agita la question sur la vertu la plus propre à garantir les solitaires des piéges du démon, et les conduire plus sûrement à la perfection : les uns disoient que c'étoient les jeûnes et les veilles ; les autres le détachement de toutes choses ; d'autres la plus grande retraite dans le fond du désert, et d'autres l'exercice de la charité envers le prochain. Saint Antoine, après les avoir tous entendus, décida que c'étoit la discrétion. « Car, leur disoit-il, quoique toutes les vertus » que vous venez de marquer soient nécessaires à » ceux qui veulent posséder Dieu, l'expérience que » nous avons de la chute de plusieurs, ne nous per- » met pas d'établir en ces choses le principal et le » plus infaillible moyen de parvenir à cette fin. Nous » avons souvent vu des solitaires très-exacts à obser- » ver les veilles et les jeûnes, d'autres ardens pour la » retraite, d'autres qui pratiquoient une pauvreté ex-

(a) Cass. Coll. 2. c. 2.

» trême, d'autres enfin qui se dévouoient de tout leur » cœur aux exercices de la charité, et cependant ils » sont tombés dans l'illusion par des chutes déplora- » bles, pour n'avoir pas suivi les règles de la discrétion » dans le bien qu'ils avoient commencé. »

C'étoit pour la même raison que quoique ses austérités fussent grandes, il cédoit sans peine et sans jalousie à d'autres qui en faisoient plus que lui. Son attention principale étoit de croître en amour de Dieu ; et il s'y étoit rendu si parfait, qu'on rapporte de lui ces paroles admirables : *Je ne crains plus Dieu, mais je l'aime;* ce qu'il ne disoit pas par une vaine présomption, mais par un transport d'amour et par une naïve effusion de cette ardente charité dont son âme étoit embrasée.

Il en donna une preuve bien éclatante, (*a*) lorsque l'empereur Maximin renouvela la persécution contre l'Eglise. Le désir de marquer son amour envers Jésus-Christ le transporta dans Alexandrie, ou pour y souffrir le martyre, ou tout au moins pour y aider les confesseurs à l'endurer courageusement. Il exhorta aussi d'autres solitaires à en faire de même, en leur disant : « Allons à ce glorieux combat de nos frères, » pour le soutenir avec eux, ou si nous n'avons pas » ce bonheur, pour être les spectateurs de leur triom- » phe. » En effet, plusieurs moines se joignirent à lui; et comme il ne pouvoit pas se livrer lui-même aux persécutions, cela n'étant pas permis, il servoit les chrétiens condamnés aux mines ou détenus dans

(*a*) Cap. 23.

les prisons, et les suivoit lorsqu'on les menoit devant les tribunaux, en les exhortant avec un zèle intrépide à souffrir constamment la rigueur des tourmens.

Le juge voyant combien les exhortations des solitaires fortifioient les chrétiens dans la foi, leur fit défendre de demeurer davantage dans la ville. S'ils n'obéirent pas tous, ils se cachèrent pour la plupart; mais Antoine lava sa robe pour se faire mieux remarquer, et se tint le lendemain sur un lieu élevé, afin que le tyran pût plus aisément l'apercevoir à son passage. Mais bien que celui-ci le vît, et que même son intrépidité causât de l'étonnement à tous les spectateurs, Dieu ne permit pas qu'on l'arrêtât, le réservant pour remplir ses desseins dans la solitude. Ainsi après qu'il eut persévéré à servir les saints martyrs jusqu'à la mort de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, qui fut le dernier qui souffrit dans cette persécution, il retourna à son monastère, pour s'y condamner à un genre de martyre dont la durée compensa les tourmens qu'il n'avoit pas eu occasion de souffrir.

Ce fut dans cette vue qu'il embrassa avec plus d'ardeur que jamais les travaux de la pénitence, s'y excitant par la considération des souffrances des saints, dont il venoit dêtre témoin. Il s'enferma de nouveau, résolu de ne plus sortir, et de ne recevoir personne dans le lieu de sa retraite; mais il ne put empêcher qu'on ne recourût à lui de toute part, et Dieu accordoit des miracles à ceux qui venoient implorer le secours de ses prières, bien qu'il ne se laissât pas voir, ni même qu'il leur parlât.

Entre les autres, (a) un officier de guerre nommé Martinien, dont la fille étoit tourmentée du démon, vint frapper long-temps à sa porte, le conjurant d'obtenir de Dieu sa délivrance. Antoine ne lui ouvrit point, mais il lui dit seulement : « Pourquoi venez-» vous troubler mon repos ? Je suis homme comme » vous. Si vous avez de la foi, priez Dieu, et il vous » accordera ce que vous demandez. » Martinien suivit cet avis, et étant retourné à sa maison, il trouva sa fille guérie.

Se voyant exposé sans cesse à de pareilles demandes, et craignant autant la tentation de la vanité qu'il étoit détourné de la retraite, il se détermina à s'aller cacher dans les Bucolies en haute Thébaïde, où il n'y avoit que des hommes sauvages dont il espéroit de n'être pas connu.

Tandis qu'il attendoit sur le bord du fleuve un bateau sur lequel il pût monter, il entendit une voix qui lui dit : « Antoine, où vas-tu, et quel est ton des-» sein ? » Il répondit sans s'étonner : « Je veux aller » dans la haute Thébaïde, parce qu'ici le peuple » demande de moi des choses qui sont au-dessus de » mes forces, et ne me laisse point en repos. » La voix lui répliqua que s'il suivoit son dessein, il verroit redoubler ses peines; mais que s'il vouloit jouir du repos, il se retirât dans le fond du désert, et qu'il n'avoit qu'à se joindre pour cela à quelques Sarrazins qui passoient dans ce moment, et qu'ils lui en montreroient le chemin.

(a) Cap. 24.

Il obéit, et arriva après trois jours et trois nuits de marche à l'endroit où Dieu vouloit qu'il fixât sa demeure pour le reste de ses jours.

Saint Jérôme en fait la description en ces termes: (a) « C'est une montagne pierreuse d'environ mille » pas. Elle pousse de son pied des eaux dont le sable » boit une partie, le reste qui tombe plus bas forme » peu à peu un petit ruisseau, sur le bord duquel on » voit grand nombre de palmiers qui contribuent » beaucoup à rendre le lieu commode et agréable. »

C'est ce qu'on appelle le mont Colzin, et qu'on a depuis nommé le mont Saint-Antoine. Il y reconnut la demeure que Dieu lui avoit destinée, et s'y établit d'autant plus volontiers, qu'il n'y avoit que les Sarrazins avec qui il étoit venu, qui en eussent connoissance. Sa cellule étoit si étroite, qu'elle ne contenoit en quarré qu'autant d'espace qu'un homme en peut occuper en étendant les pieds. Il y en avoit encore deux autres de la même grandeur, taillées dans le roc au sommet de la montagne, où l'on ne montoit qu'avec bien de la difficulté par un sentier fait en forme de limaçon.

Le Saint se retiroit dans une de ces deux cellules, (b) lorsqu'il vouloit fuir la presse; car il ne put demeurer long-temps inconnu. Ses enfans spirituels l'y découvrirent après de longues recherches, et prirent soin de lui fournir du pain; mais voulant leur épargner cette fatigue, il les pria de lui apporter une bêche, une cognée et un peu de blé dont il sema un

(a) Hier. vita S. Hilarionis. — (b) Cap. 25 et 26.

petit terrain : ce qui lui rendit suffisamment pour son entretien, ayant une joie extrême de n'être plus à charge à personne.

On voit dans la vie de saint Hilarion, (*a*) qu'il y fit aussi quelques autres ouvrages; car un an après sa mort, ce saint étant venu visiter sa demeure, ses disciples le conduisirent par tous les endroits de la montagne, en lui disant : « Voici où il avoit accoutumé » de chanter des psaumes; voici où il prioit; voici où » il travailloit; voici où il se reposoit lorsqu'il étoit » fatigué : lui-même a planté cette vigne et ces arbris» seaux; lui-même a fait cette aire; lui-même a creusé » ce réservoir avec beaucoup de travail pour arroser » son jardin. » Ils lui dirent aussi, en lui montrant ce jardin planté de petits arbres et plein de légumes, que trois ans auparavant, des ânes sauvages qui venoient boire, le lui ayant ravagé, il commanda au premier de s'arrêter, et lui donnant doucement de son bâton dans le flanc, il lui dit : « Pourquoi mangez» vous ce que vous n'avez pas semé? » et que depuis ce temps-là ces animaux ne lui firent plus de dégât.

Il n'en fut pas de même des malins esprits qui infectèrent ce lieu plus que jamais, soit pour l'effrayer, soit pour l'obliger à leur céder la place. Tantôt ils y faisoient entendre de grands bruits, des voix confuses et comme des gens armés qui s'entrechoquoient; tantôt ils lui apparoissoient sous la figure de bêtes sauvages : et une fois qu'il prioit, ils en assemblèrent autour de lui un si grand nombre, qu'il y a tout lieu de

(*a*) Hier. *ibid.*

penser

penser qu'il n'en resta pas une seule dans tout le désert. Il reconnut que ce n'étoit qu'une ruse du démon, et dit à ces animaux : « Si Dieu vous a donné « le pouvoir de me nuire, je consens volontiers que » vous me dévoriez; mais si ce sont les démons qui » vous ont amenés ici, retirez-vous, car je suis serviteur de Jésus-Christ. » A peine eut-il fini ces paroles, qu'ils s'enfuirent tous avec une vitesse étonnante.

Quelque désir qu'il eût de vivre dans la retraite, (*a*) il fut encore forcé de se rendre aux instances de ses religieux qui le pressèrent de descendre de sa montagne, pour venir visiter les monastères qu'il avoit établis. Il entreprit donc ce voyage avec quelques-uns de ses disciples, et Dieu fit voir par un miracle qu'il approuvoit sa charité. Comme le trajet de sa montagne à ces monastères étoit long, et qu'on ne trouvoit point d'eau dans le chemin qui fût bonne à boire, il en fallut porter sur un chameau; mais la provision leur manqua au milieu du chemin, et l'excessive chaleur qu'il faisoit dans ces climats brûlans augmentant l'ardeur de leur soif, ces bons solitaires furent réduits à une si grande extrémité, que laissant aller le chameau, et demeurant couchés par terre, ils n'attendoient plus que la mort.

Le saint vieillard, pénétré de douleur de les voir dans cette triste situation, s'éloigna d'eux à quelque distance, et levant les mains au ciel, pour en obtenir du secours, le Seigneur fit sortir du lieu même où il prioit une fontaine dont ils se désaltérèrent. Ils

(*a*) Cap. 27 et 28.

remplirent aussi les peaux de bouc qu'ils avoient vidées, et en chargèrent leur chameau, qu'ils trouvèrent arrêté par le licou entortillé à une pierre.

On ne sauroit bien exprimer quelle fut la joie des solitaires qu'il alla visiter, quand ils eurent le bonheur de le voir, tous le considérant comme leur père, et le chérissant autant qu'ils respectoient sa vertu. Ils recevoient avec une sainte avidité les paroles de vie qu'il leur disoit, et ses discours leur inspiroient une si grande ardeur de croître en vertu, que le saint Patriarche en étoit merveilleusement consolé.

Ce fut dans ce voyage qu'il eut aussi la consolation de trouver sa sœur à la tête d'une communauté de vierges, dont elle n'étoit pas moins devenue la supérieure par ses vertus, que par son âge et le premier rang qu'elle y occupoit.

Après qu'il eut ainsi satisfait les pieux désirs de ses enfans spirituels, il revint à sa montagne, où plusieurs solitaires continuèrent à le venir voir, ainsi que d'autres personnes affligées de divers maux. Il instruisoit ceux-là par ses avis salutaires; et toujours attendri sur les misères d'autrui, il obtenoit en faveur de ceux-ci des miracles du ciel par ses prières.

Il guérit un nommé Fronton, (a) de la famille de l'empereur, d'une maladie si extraordinaire, qu'il se coupoit la langue avec les dents. Il rendit aussi la santé à une fille paralytique et affectée d'une humeur si maligne et si corrompue, que se déchargeant par les yeux, le nez et les oreilles, il s'y engendroit des vers.

(a) Cap. 29 et 30.

Mais ce qui mérite encore plus notre admiration, ce grand Saint étoit si humble, que quand Dieu, pour des raisons qui nous sont impénétrables, n'exauçoit pas ses prières, il se soumettoit sans peine à sa divine volonté; et exhortoit les autres à s'y soumettre; ou bien il les envoyoit à d'autres solitaires, pour obtenir de Dieu par leur moyen ce qu'il n'avoit pu lui-même obtenir, se regardant comme bien inférieur à leur mérite, et s'étonnant qu'on vînt le trouver, tandis qu'on pouvoit s'adresser à eux.

Sa solitude n'étoit pas seulement un lieu de prodiges, elle étoit une montagne de visions, par les fréquentes révélations dont Dieu l'y favorisoit. Il apprit par cette voie que de deux solitaires qui le venoient voir, l'un étoit mort de soif dans la route, et l'autre alloit périr de même, s'il ne se fût hâté de lui envoyer ses disciples pour le secourir. Il vit aussi l'âme de saint Ammon de Nitrie monter au ciel, et connut par là le moment de sa mort; ce qui fut vérifié un mois après par deux solitaires venus de Nitrie, où ce saint demeuroit. Nous verrons dans la vie d'Euloge d'Alexandrie, qui vint prendre son avis au sujet d'un malade qu'il servoit, comment Dieu lui avoit fait connoître dans l'oraison le sujet qui le lui amena.

D'autres fois Dieu l'instruisoit lui-même sur les vertus par des visions particulières, (a) dont il se servit également pour l'édification de ses frères. S'étant mis en prière à l'heure de none avant le repas, il fut ravi en esprit, et il lui sembla que les anges l'enlevoient

(a) Cap. 37.

au ciel, et que les démons s'opposoient à son passage. Les esprits bienheureux prenoient sa défense et demandoient aux démons s'ils avoient quelques droits sur lui. Ceux-ci alléguoient les péchés qu'il avoit commis depuis sa naissance; mais les anges leur répondirent que Dieu les lui avoit pardonnés, et que s'ils avoient quelque chose à lui reprocher depuis qu'il avoit embrassé la vie monastique, ils pouvoient le dire; mais n'ayant rien à répliquer, la voie du ciel lui demeura libre. Antoine revenu de son extase, ne pensa pas à preudre son petit repas ordinaire; il passa le reste du jour et de la nuit à prier et à gémir, considérant quels sont les ennemis qui s'opposent à notre salut.

Une autre fois qu'il avoit discouru avec d'autres solitaires de l'état des âmes après la mort, (a) il entendit la nuit suivante une voix qui lui dit: Antoine, lève-toi, sors et regarde. Il se leva et vit un fantôme terrible, dont la tête sembloit toucher les nues, et qui étendoit ses bras pour arrêter ceux qui vouloient monter au ciel. Il réussissoit en plusieurs; mais d'autres lui échappoient et se moquoient de ses menaces. La même voix qui l'avoit appelé lui ajouta: remarque bien ce que tu vois; et en même temps Dieu développant le sens de cette vision, lui fit connoître que ce fantôme étoit le démon, qui s'efforçoit d'empêcher les âmes de tendre au ciel, mais qu'il ne pouvoit rien contre celles qui ne veulent pas s'assujettir à lui par le péché. Il vit encore dans une autre oraison, toute la terre couverte de filets; et comme il pensoit en lui-même qui pourroit

(a) Cap. 38.

échapper à tant de piéges, il lui fut répondu par une voix céleste, que ce seroit l'âme humble.

Pour le confirmer dans l'humilité, si nécessaire à un homme élevé comme il l'étoit par des dons si merveilleux, Dieu lui manifestoit quelquefois l'éminente vertu de quelques saints personnages, qu'il avoit conservés jusqu'alors inconnus au reste des hommes. C'est ainsi qu'il lui révéla le mérite de saint Paul, premier ermite, et celui d'un corroyeur d'Alexandrie, dont la principale pratique étoit de se dire tous les matins à soi-même, dans les sentimens d'une sincère humilité: tous les habitans de cette ville font leur devoir, et travaillent à gagner le ciel, et moi seul je mérite l'enfer à cause de mes péchés.

On peut voir dans le recueil des vies des pères des déserts d'autres exemples de cette nature. Mais nous ne saurions passer sous silence la célèbre vision qu'il eut des maux que les Ariens devoient commettre après sa mort dans Alexandrie; vision rapportée par saint Athanase et saint Jean Chrysostôme, et avouée de toute l'antiquité; voici comment saint Athanase la rapporte. « Antoine étant un jour assis, entra en ex-
» tase et demeura long-temps en cet état, jetant de
» grands soupirs. Une heure après soupirant encore,
» il se tourna vers ceux qui étoient présens, et se leva
» tout tremblant pour prier de nouveau. Il demeura
» encore fort long-temps à genoux, et se releva enfin
» en versant un torrent de larmes. Ses disciples, saisis
» de frayeur, le pressèrent si fort de leur dire ce que
» Dieu lui avoit fait connoître, que ne pouvant leur

» résister, il leur dit : O mes enfans ! la mort me se-
» roit bien plus douce, que de voir arriver ce que Dieu
» vient de me révéler. Il s'arrêta à ces mots ; et ses
» disciples le pressant davantage, il poursuivit ainsi
» en versant quantité de larmes : la colère de Dieu doit
» tomber sur son Eglise. Elle sera livrée à des gens
» comparables aux bêtes par leur inhumanité. J'ai vu
» la table du Seigneur environnée de mulets qui ren-
» versoient tout à coups de pieds, et ces coups de pieds
» étoient comme d'une confusion de bêtes qui sautent
» et qui tuent ; et j'ai ouï une voix qui m'a dit : mon
» autel sera profané. »

Cette prédiction se vérifia deux ans après par les ravages que les Ariens firent dans les églises, et principalement dans Alexandrie, lorsqu'ils mirent par violence sur la chaire de cette ville le détestable Grégoire de Cappadoce, à la place de saint Athanase, qu'ils en avoient chassé ; car Philagre, préfet d'Egypte, qui avoit été donné par l'empereur à Grégoire pour lui prêter main-forte, ayant gagné dans Alexandrie les païens, les juifs et les gens déréglés, il les envoya par troupes avec des épées et des bâtons contre les catholiques assemblés dans les églises. Ils se jetèrent d'abord dans celle qui portoit le nom de Quirin ; dépouillèrent les vierges sacrées, les traitèrent indignement, foulèrent aux pieds les moines, dont plusieurs moururent, en assommèrent d'autres à coups de bâtons, et en vendirent d'autres comme des esclaves. Les saints mystères furent jetés à terre par les païens, qui sacrifièrent sur la sainte table des oiseaux et des pommes de

pin en l'honneur de leurs idoles, et prononcèrent d'horribles blasphèmes contre Jésus-Christ. Ils brûlèrent aussi les livres saints ; quelques-uns entrèrent avec des juifs dans le baptistère, et s'étant mis tout nus, y firent et y dirent des infamies qu'il n'est pas permis de raconter. L'église fut abandonnée en proie à leur violence et à leur avarice. Ils enlevèrent tout ce qu'ils purent trouver, jusqu'aux dépôts des particuliers qu'on y gardoit. Ils burent le vin consacré à Dieu ou le répandirent ; ils pillèrent l'huile ; ils emportèrent les portes et les balustres ; ils jetèrent les lampes à terre et allumèrent les cierges des églises en l'honneur des idoles : on ne vit jamais tant de fureur, d'infamie, d'impiété et d'acharnement contre Jésus-Christ et ses serviteurs.

Mais après que saint Antoine eut prédit ces malheurs à ses disciples, il ne voulut pas les priver de la consolation d'en savoir la fin, et il ajouta : « Ne perdez » pas néanmoins courage, mes enfans ; si le Seigneur » est à présent en colère, il aura encore pitié de nous. » L'Eglise recouvrera sa première splendeur, et ceux » qui seront demeurés fermes dans la foi, seront ré» tablis avec honneur. On verra l'impiété se cacher » dans les antres ténébreux d'où elle est sortie, et la » religion s'étendra plus que jamais. Quant à vous, » prenez garde de ne vous laisser jamais infecter du » venin des Ariens ; leur doctrine, bien loin de venir » des apôtres, n'a d'autre auteur que le démon. Elle » est même extravagante ; et ceux qui la soutiennent » sont justement figurés par des mulets qui n'ont ni



» esprit ni raison. » Ainsi parloit le grand Antoine à ses disciples dans l'ardeur du zèle dont il brûloit pour le soutien de la vraie foi.

C'étoit par ce même zèle qu'il détestoit les schismatiques et les hérétiques ; (a) il ne voulut jamais avoir de liaison avec eux, ni même leur parler familièrement, disant que l'amitié et la communication avec de telles gens étoit la ruine des âmes. Il chassa honteusement de sa montagne des Ariens qui avoient osé y venir, et dont il reconnut bientôt l'impiété.

Quelques-uns de cette secte ayant fait courir le bruit qu'il pensoit comme eux, le Saint, dont l'humilité eût souffert en silence toute autre calomnie, s'étonna de leur impudence, et animé d'une sainte colère contre cette fausseté, où la gloire de Jésus-Christ étoit plus intéressée que la sienne, il vint, à la sollicitation des évêques orthodoxes, dans Alexandrie, et y combattit publiquement les Ariens, exhortant les fidèles à n'avoir aucun commerce avec eux, et disant qu'ils ne différoient point des païens, et que toutes les créatures s'élevoient contre eux, parce qu'ils abaissoient à leur rang celui qui les avoit créées.

Sa présence dans cette grande ville fit un effet merveilleux sur le cœur des peuples. Ils étoient comblés de joie de l'entendre prononcer anathème contre l'hérésie. Tous s'empressoient de le voir. Les prêtres même des païens alloient à l'église, demandant à parler à l'homme de Dieu : car c'est ainsi qu'on l'appeloit. Il y fit plusieurs prodiges ; et saint Athanase avoue que

(a) Cap. 41.

dans le peu de temps qu'il y demeura, il se convertit plus d'infidèles à la foi, qu'il ne s'en étoit converti auparavant dans toute une année.

Il y vit aussi Didime, ce célèbre aveugle, qui quoiqu'il eût perdu la vue depuis l'âge de quatre ans, s'étoit rendu très-habile en toute sorte de sciences, (*a*) et étoit alors très-estimé des prélats catholiques, à cause de la pureté de sa foi. Antoine lui demanda dans un entretien familier, s'il n'avoit pas du regret de la perte de sa vue. Didime avoit quelque honte de l'avouer ; mais le Saint le pressant de lui répondre, il confessa qu'il en avoit de la peine ; sur quoi il lui répliqua : « Je » m'étonne qu'un homme aussi judicieux que vous, re- » grette des yeux qui nous sont communs avec les mou- » ches, les fourmis et les pucerons, et qu'il ne se ré- » jouisse pas plutôt de posséder la lumière des apô- » tres et des saints. Il vaut bien mieux, ajouta-t-il, » être éclairé dans l'esprit que dans le corps ; et avoir » ces yeux spirituels qui ne sont pas obscurcis par les » pailles du péché, que d'avoir ces yeux de chair dont » un seul mauvais regard peut précipiter un homme » dans les enfers. »

Antoine ayant rendu dans Alexandrie un témoignage si éclatant à la divinité de Jésus-Christ, reprit le chemin de sa montagne, où il fut de nouveau recherché par une infinité de gens. Ses prodiges et ses vertus y attiroient tant de monde, que pour en faciliter le voyage dans ce désert où l'eau manquoit, un diacre d'Aphrodite, nommé Baisan, prit l'expédient de louer

(*a*) Il donna dans la suite dans les erreurs d'Origène.

des chameaux fort vites, pour y mener en moins de temps ceux qui vouloient aller voir le saint solitaire.

L'orgueil de la philosophie païenne céda en ce point à la curiosité, (a) et fut confondu par la sagesse d'Antoine. Car bien qu'il n'eût pas appris les lettres humaines, sa prudence et la vivacité de son esprit y suppléoient avec supériorité, et surtout ces lumières surnaturelles qu'il puisoit par la contemplation dans l'éternelle vérité.

Deux philosophes grecs en firent l'expérience. Ils étoient venus sur sa montagne dans le dessein de le surprendre; mais il les reconnut de loin, vint au-devant d'eux, et leur dit : « Pourquoi, ô philosophes, » avez-vous pris tant de peines pour voir un insensé? » Ils lui répondirent qu'ils ne le croyoient pas tel, et qu'ils étoient plutôt persuadés de sa sagesse. Mais Antoine qui prévoyoit leur réponse, en prit avantage et les mena bientôt à son but par celle qu'il leur fit : « Si vous croyez que je suis sage, leur répliqua-t-il, » vous devez imiter ma sagesse; car il faut imiter ce » qu'on estime. Comme donc si j'étois allé vous chercher, vous vous croiriez en droit d'exiger que je » suivisse votre exemple, c'est à vous à suivre le » mien en vous faisant chrétiens, puisque vous venez » à moi comme à un homme sage. » L'histoire ne dit pas s'ils suivirent un si salutaire avis; mais elle remarque qu'ils admirèrent la subtilité de son génie.

Il ferma de même la bouche à quelques sophistes qui osèrent tourner en dérision devant lui le culte que

(a) Cap. 44.

nous rendons à la sainte croix : (*a*) « Lequel des deux, » leur dit-il, entre autres choses, est plus conforme à » la raison et à l'honnêteté, ou d'adorer une croix, ou » d'attribuer à vos dieux comme vous faites, des adul- » tères et des parricides? La croix que nous adorons » nous marque un généreux mépris de la vie dans celui » qui l'a soufferte; mais ce que vous attribuez à vos » dieux, est un malheureux débordement de toutes » sortes de vices. Répondez-moi encore, que trouvez- » vous plus raisonnable, ou de dire que le verbe de » Dieu, sans rien perdre de ce qu'il étoit, a voulu » prendre notre nature pour nous rendre participans » d'une vie toute céleste, ou d'attribuer la divinité à » des serpens et d'autres animaux, comme vous faites? » Il poursuivit son discours sur le même ton, et après » leur avoir reproché l'extravagance de leurs dogmes, » il ajouta : mais vous qui nous reprochez que Jésus- » Christ a été crucifié, pourquoi n'admirez-vous pas » sa résurrection? Pourquoi séparez-vous l'éclat de » ses prodiges, de l'humiliation de la croix? Les livres » qui parlent de celle-ci, parlent aussi du reste, et » si on doit les croire sur ce point, on doit les croire » sur les autres. »

Ces raisonnemens poussés avec force, réduisoient les sophistes à ne savoir que répliquer; et le Saint souriant doucement de leur embarras, et animé par le zèle qu'il avoit pour l'honneur de Jésus-Christ, vint enfin à leur sophisme et continua de cette sorte : « Puisque vous vous appuyez tant sur la dialectique,

(*a*) Cap. 46.

» répondez-moi encore sur ce que je vais vous dire : » à quoi doit-on plutôt croire quand il s'agit de connoître Dieu, ou à l'opération de la foi, ou aux preuves de la raison? Ils répondirent que c'étoit à l'opération de la foi. Vous avez bien dit, répliqua-t-il, » et pour vous montrer combien notre foi est puissante, voilà des gens possédés du démon ; (car il » y en avoit là quelques-uns) guérissez-les si vous le » pouvez par vos sillogismes : ou si vous ne le pouvez » pas, et que je le puisse par l'opération de la foi » au nom de Jésus-Christ, avouez l'impuissance de » vos raisonnemens, et rendez gloire à la croix que » vous avez osé mépriser. » En même temps ayant fait par trois fois le signe de la croix sur ces possédés et invoqué Jésus-Christ, ils furent délivrés sur-le-champ.

Ce miracle acheva de jeter ces philosophes dans un étonnement qui tenoit plus de la frayeur que de la surprise. Alors le Saint toujours humble, et rapportant à Jésus-Christ les dons merveilleux qu'il tenoit de sa bonté, leur dit : « Ne pensez pas que ce soit par ma » propre vertu que j'ai délivré ces possédés ; c'est par » celle de Jésus-Christ. Croyez aussi en lui, et vous » verrez que ce n'est pas la philosophie, mais la foi » sincère qui mérite de faire des miracles. » Ces dernières paroles donnèrent un nouveau sujet aux philosophes de l'admirer ; ils se retirèrent pénétrés d'estime et de vénération pour lui, et avouèrent que leur voyage leur avoit été d'une très-grande utilité.

Ce n'étoit pas seulement le peuple qui respectoit

la vertu d'Antoine; son nom fut célèbre à la cour des princes. L'empereur Constantin le grand et ses deux fils, lui écrivirent comme à leur père, et témoignèrent de l'empressement de recevoir ses réponses. Il vouloit s'en défendre; mais les solitaires lui ayant représenté que les empereurs étoient chrétiens, et qu'ils se tiendroient peut-être offensés de son silence, il leur écrivit qu'il se réjouissoit de ce qu'ils adoroient Jésus-Christ, il les exhorta de ne pas tant faire d'état de leur dignité, qu'ils oubliassent qu'ils étoient hommes. Il leur recommanda d'user de clémence et d'humanité; de rendre la justice à tout le monde; d'assister les pauvres, et de se souvenir que Jésus-Christ est le seul roi véritable et éternel.

Il fit au sujet des lettres de l'empereur une petite exhortation à ses disciples, qui montre combien il étoit peu touché des honneurs de ce monde. « Les rois » de la terre nous ont écrit, leur disoit-il; mais qu'est- » ce que cela doit paroître à un chrétien? Car bien » que leur dignité les élève au-dessus des autres, la » naissance et la mort les rend égaux à tous. Ce qui » doit nous étonner davantage et nous inspirer pour » Dieu une tendre affection, c'est que ce divin Maître » a écrit une loi pour les hommes, et qu'il leur a aussi » parlé par son propre fils. »

Le reste de sa conduite répondoit en toute rencontre à ce parfait dégagement des honneurs du siècle. Dieu prenoit plaisir à le rendre célèbre par des prodiges sans nombre. Tout le monde, les grands, les petits, les savans, les simples, le recherchoient, l'ad-

miroient et le respectoient souverainement. Les plus saints personnages de son temps, saint Athanase, saint Pacôme, saint Ammon de Nitrie, saint Hilarion et tant d'autres étoient, ou ses élèves, ou unis à lui par la plus tendre charité; et parmi tant de marques de distinction, il ne s'éleva jamais dans son cœur par aucun sentiment de vaine complaisance; il ne montra jamais d'empressement pour le commerce des hommes; il fut toujours plus doux, plus affable, plus bienfaisant, et surtout plus humble.

Il respectoit singulièrement tous les ecclésiastiques, (*a*) jusqu'aux moindres clercs. Il baissoit humblement la tête devant les évêques et les prêtres pour demander leur bénédiction. Si quelqu'un d'eux le venoit voir pour quelque chose dont il eût besoin; après avoir fait ce qu'il désiroit de lui, il le prioit de l'instruire des choses spirituelles, ne dédaignant pas d'apprendre, et avouant que ces instructions lui étoient très-utiles.

Sa patience étoit inaltérable; (*b*) la paix de son âme paroissoit sur son visage par une douce sérénité et une grâce merveilleuse, qui faisoit que ceux qui ne l'avoient jamais vu, le reconnoissoient au premier abord, et l'eussent aisément distingué des autres frères, lorsqu'il étoit à leur compagnie. Il y avoit trois solitaires qui le venoient voir toutes les années. Deux d'entr'eux lui demandoient des avis pour le salut de leur âme, et le troisième ne disoit jamais mot. Le Saint le remarqua et lui en demanda la cause; c'est,

(*a*) Cap. 39. — (*b*) Cap. 40.

mon père, lui répondit ce religieux, que c'est assez pour moi de vous voir.

Son zèle n'avoit rien d'amer, et il inclinoit toujours pour l'indulgence, lorsqu'il pouvoit espérer quelque amendement. Un frère ayant commis une faute dans un monastère, et ayant été repris trop aigrement, il vint trouver saint Antoine. Les autres le suivirent et lui reprochèrent sa faute devant le Saint avec beaucoup de chaleur. L'accusé soutenoit qu'il ne l'avoit point commise : c'étoit moins une action de charité de part et d'autre, qu'une vive contestation. Saint Paphnuce, surnommé Céphale, se trouvoit présent, et voyant l'indiscrétion du zèle des accusateurs, leur dit cette parabole. « J'ai vu sur le bord du fleuve un » homme qui étoit dans la boue jusqu'aux genoux, et » des gens qui vouloient lui donner la main pour l'en » retirer, l'y ont enfoncé jusqu'au cou. » Alors saint Antoine applaudissant à Paphnuce, dit : « Voilà un » homme qui juge des choses selon la vérité, et qui » est capable de sauver les âmes. » Ces paroles firent rentrer ces faux zélés dans eux-mêmes ; ils reconnurent leur imprudence, et ramenèrent avec douceur dans leur monastère celui qu'ils en avoient fait sortir par leur indiscrétion.

Un autre solitaire du monastère de l'abbé Elie, en ayant été chassé pour une faute qu'il avoit commise, recourut au Saint, qui le garda quelque temps auprès de lui, et le renvoya ensuite à son monastère. Mais bien loin de le recevoir, les religieux le chassèrent de nouveau, et il fut obligé de revenir à saint

Antoine : alors le Saint écrivit à ces religieux en ces termes : « Un vaisseau, après avoir fait naufrage et » perdu sa cargaison, est enfin arrivé à bord, quoi- » qu'avec beaucoup de difficulté, et bien que vous » le voyiez dans ce déplorable état, vous voulez le » faire périr. » Ils comprirent par là l'intention du Saint, et reçurent le solitaire.

Mais s'il étoit doux dans son zèle, il savoit aussi user de la sévérité quand il le falloit pour les intérêts de Dieu. Un duc arien, nommé Balac, servit d'exemple à plusieurs par la triste expérience qu'il en fit. Il persécutoit les catholiques avec une fureur qui n'est guère propre qu'à l'hérésie ; jusque là qu'il faisoit fouetter publiquement les vierges et les solitaires. Antoine lui écrivit : « Je vois la colère de Dieu sur » vous ; cessez de persécuter les fidèles, sans quoi » elle va vous accabler par une mort funeste et pro- » chaine. »

Balac ayant reçu cette lettre, bien loin de s'adoucir, la déchira, en jeta les morceaux par terre et cracha dessus. Il maltraita ceux qui la lui avoient apportée, et fit d'eux comme il avoit fait des autres. Mais Dieu ne tarda pas de réprimer son insolence ; cinq jours après Balac allant sur des chevaux de sa propre écurie avec Nestor, gouverneur d'Egypte, ces animaux se jouèrent ensemble, ainsi qu'il arrive quelquefois, et celui que Nestor montoit, quoique plus doux, se jeta sur Balac, le renversa par terre, et hennissant contre lui, le mordit plusieurs fois à la cuisse qu'il lui mit en pièces, de sorte qu'on fut obligé de le porter à la ville,

où

où il mourut dans deux jours, chacun reconnoissant alors les effets de la menace du Saint.

Son amour pour la retraite ne lui permettoit de descendre de sa montagne, qu'autant que la charité l'y obligeoit. Il se rendoit pour cela à son monastère de Pispir, dont nous parlerons dans le chapitre suivant; et pour ne pas s'y arrêter inutilement, il étoit convenu, avec un de ses disciples, nommé Macaire, qui résidoit dans ce monastère, qu'il le préviendroit à son arrivée sur la qualité de ceux qui attendoient à lui parler, en les désignant par les noms d'Egyptiens, ou de Jérosolimitains. Si Macaire lui disoit que ceux qui vouloient lui parler étoient des Egyptiens, cela vouloit dire qu'ils n'avoient pas des choses importantes à lui communiquer, et le Saint ordonnoit qu'on leur donnât à manger, prioit pour eux, leur faisoit une petite exhortation et les renvoyoit; mais si c'étoient des personnes de grande piété, ou qui eussent à traiter avec lui d'affaires de grande conséquence, Macaire les annonçoit sous le nom de Jérosolimitains; alors le Saint s'asseyoit avec eux, et leur parloit toute la nuit de ce qui concerne le salut.

Un officier ravi de l'entendre, voulut le retenir lorsqu'il se retiroit, et le pressa extrêmement de s'arrêter; mais il s'en excusa en usant de cette comparaison : « Comme les poissons meurent lorsqu'ils sont trop » long-temps hors de l'eau, de même les solitaires s'ar» rêtant inutilement avec les séculiers, sentent bientôt » leur dévotion s'affoiblir par leurs entretiens. Ainsi il » convient que nous nous hâtions avec autant d'em-

» pressement de retourner à notre solitude, qu'il con-
» vient aux poissons de se plonger dans l'eau. » Cette réponse édifia si fort cet officier, qu'il avoua en l'admirant, qu'il falloit nécessairement qu'Antoine fût un grand serviteur de Dieu, et qu'une sagesse si éminente ne pouvoit se rencontrer dans un homme qui n'avoit pas cultivé les sciences, si l'esprit de Dieu n'en étoit le principe.

Il paroissoit assez par les adresses dont on usoit pour l'obliger à descendre de sa montagne, qu'on ne l'arrachoit qu'avec une espèce de violence. C'est ce que firent des magistrats et des juges qui désiroient de le voir : car ne pouvant aller jusqu'à sa cellule, à cause de la difficulté des sentiers qui y conduisoient, et du grand nombre de gens qu'ils avoient à leur suite, ils lui envoyèrent des criminels liés et conduits par des soldats, afin que touché de compassion, il se portât plus facilement à descendre jusqu'à Pispir pour demander leur grâce, et que par là ils eussent occasion de l'entretenir familièrement, ce qui n'arrivoit jamais sans fruit.

Ce n'étoient donc ni le désir de se répandre au dehors, ni le goût du commerce du monde, qui le portoient à sortir de sa retraite; mais la charité la plus épurée et l'accomplissement des desseins de Dieu, qui, selon l'expression de saint Athanase, l'avoit donné comme un médecin à toute l'Egypte. « Aussi, ajoute
» le même Père, plusieurs faisant profession des armes,
» ou comblés des biens de la fortune, ont tout aban-
» donné pour se rendre solitaires. Plusieurs filles pro-

» mises en mariage ont renoncé à ces établissemens » pour consacrer leur virginité à Jésus-Christ. Qui est » celui qui étant accablé de tristesse, en venant à lui, » ne s'en est pas retourné le cœur plein de consola- » tions? Qui est le pauvre, qui après l'avoir entendu » parler, n'a pas été soumis à Dieu dans sa misère » jusqu'à mépriser les richesses? Quel est le jeune » homme qui a eu le bonheur d'aller à sa montagne, » et n'a pas conçu le dessein de renoncer aux plai- » sirs du siècle pour embrasser la pénitence? Quel » est le solitaire qui s'étant relâché dans ses exerci- » ces, n'a pas senti sa ferveur se ranimer par ses dis- » cours? Quel est enfin celui qui ayant l'esprit agité » de troubles, ou se trouvant attaqué par les malins » esprits, n'a pas trouvé la paix de l'âme ou la déli- » vrance de sa tentation auprès du grand Antoine? »

Une vie assortie de tant de vertus, pleine de bonnes œuvres et si riche en mérite, le conduisit enfin à une mort précieuse aux yeux de Dieu. Elle est trop édifiante pour négliger d'en rapporter les moindres circonstances : nous les détaillerons d'après saint Athanase, le fidèle historien de sa vie et le sûr garant de ce que nous en avons dit.

Il y avoit peu de temps qu'Antoine étoit de retour d'un voyage qu'il avoit fait à Alexandrie, et sachant par la connoissance que Dieu lui en avoit donnée, que sa fin étoit proche, il voulut visiter encore une fois les solitaires de la montagne extérieure, pour leur dire le dernier adieu. Les ayant donc assemblés autour de lui, il leur parla ainsi : « Ecoutez, mes très-chers

» enfans, les dernières instructions de votre père ;
» car il n'y a pas apparence que je vous revoie ja-
» mais en cette vie. Il faut mourir, c'est à quoi je dois
» m'attendre bientôt, étant dans ma cent cinquième
» année. »

Les solitaires l'interrompirent à ces mots, et le cœur serré de douleur, ils se jetèrent à son cou en poussant de grands soupirs et répandant beaucoup de larmes ; mais lui, plein de joie, et témoignant une sainte gaîté, comme s'il alloit quitter une terre étrangère pour se rendre à sa patrie, il continua à les instruire, et leur recommanda de nouveau de ne se point relâcher, de se conduire chaque jour comme si c'étoit le dernier de leur vie, de conserver leurs âmes pures des mauvaises pensées, de s'efforcer d'imiter les saints, de n'avoir point de communication avec les schismatiques, non plus qu'avec les ariens dont l'impiété étoit manifeste, sans s'étonner que les puissances du siècle leur fussent favorables ; puisque ce n'étoit là qu'une autorité imaginaire qu'ils sembloient avoir, et qui s'évanouiroit bientôt ; enfin qu'ils demeurassent fermes dans la foi de Jésus-Christ et la tradition des saints Pères, qu'ils avoient apprise par la lecture des livres saints, et dont il les avoit si souvent instruits dans ses différens entretiens.

Ayant ainsi parlé, les frères le conjurèrent avec beaucoup d'instances de finir sa vie avec eux ; mais il le refusa pour plusieurs raisons, dont une des principales fut d'éviter les honneurs superstitieux que les

Egyptiens rendoient aux corps de ceux dont ils avoient la mémoire en grande vénération. (a)

Il se rendit donc après cette visite à sa retraite ordinaire, où peu de temps après étant tombé malade, il appela deux solitaires qui le servoient depuis quinze ans à cause de sa vieillesse, et leur dit : « Enfin, mes » chers enfans, voici l'heure où, selon le langage de » l'Ecriture, je vais entrer dans la voie de mes pè- » res. Je vois que le Seigneur m'appelle. Mon cœur » brûle du désir de s'unir à lui dans le ciel. Mais vous, » ô les entrailles de mon âme, je vous conjure de ne » point perdre malheureusement, en vous relâchant, » le fruit du travail auquel vous vous appliquez depuis » si long-temps. Faites état chaque jour, que vous » commencez seulement d'entrer en religion, et d'en » pratiquer les exercices, afin que la bonne volonté » prenne en vous toujours plus de force. Vous savez » quelles sont les embûches que les démons nous ten- » dent. Vous avez été témoins de leur fureur; et en » même temps de leur foiblesse. Attachez-vous invio- » lablement à aimer Jésus-Christ. Confiez-vous en- » tièrement en lui, et vous triompherez de leur ma- » lice. N'oubliez jamais les différentes instructions que » je vous ai données. Mais surtout pensez que tous les » jours vous pouvez mourir. »

Il leur recommanda ensuite, comme il avoit fait

(a) Ceci n'a rien de commun avec l'honneur que nous rendons aux reliques des saints dans l'Eglise catholique : sur quoi on peut consulter le cardinal Bellarmin, et tous ceux qui ont traité des matières de controverse contre les hérétiques des derniers siècles.

aux autres solitaires, de fuir les schismatiques et les hérétiques, et ajouta : « Mais si vous avez quelque » amitié pour moi; si vous me regardez comme vôtre » père; si vous voulez répondre à la tendre affection » que j'ai toujours eue pour vous par quelque marque » de la vôtre, je vous en conjure, ne souffrez pas » qu'on porte mon corps en Egypte, de peur que par » un culte superstitieux on ne le garde dans quelque » maison ; c'est pour cela que je suis retourné sur » cette montagne. Cachez donc mon corps en terre, » et faites que personne autre que vous ne sache où » vous l'aurez mis : j'espère que mon Sauveur me » rendra ce corps incorruptible au jour de la résur- » rection.

» Quant à mes habits, poursuivit-il, en voici la » destination : donnez à l'évêque Athanase l'une de » mes tuniques, et le manteau qu'il m'avoit apporté » tout neuf, et que je lui rends tout usé. » (C'étoit un second manteau qu'il avoit reçu de ce saint prélat, outre le premier dans lequel il avoit enseveli saint Paul ermite.) « Donnez l'autre tunique à l'évêque Sérapion, » et gardez pour vous mon cilice. Adieu, mes chers » enfans, votre Antoine s'en va, et n'est plus avec » vous. »

Il termina son discours par le baiser de paix qu'il leur donna avec une tendresse paternelle; et étendant doucement les pieds, il envisagea la mort avec allégresse, témoignant une joie merveilleuse, comme s'il eût vu venir ses amis au-devant de lui; ce qui fait présumer que les esprits bienheureux lui apparurent dans

ce moment pour le conduire en leur compagnie dans la céleste patrie. C'est ainsi qu'il rendit son esprit à Dieu le 17 de janvier, auquel les Egyptiens, les Grecs et les Latins célèbrent sa fête, l'an de Jésus-Christ 356, et de son âge le cent cinquième.

Ses disciples, fidèles exécuteurs de ses dernières volontés, enlevèrent son corps secrètement, et cachèrent soigneusement le lieu de sa sépulture. Les saints prélats qui héritèrent de ses tuniques et de son manteau, les conservèrent comme des trésors précieux. Il leur sembloit en voyant ces dépouilles du grand Antoine, qu'ils le voyoient lui-même; et en les portant ils sentoient une joie intérieure, comme s'ils avoient été revêtus de son esprit.

On a remarqué que quand il mourut, on chassoit en même temps d'Alexandrie saint Athanase, pour y introduire par le fer et le feu le malheureux George de Cappadoce. Ce fut peut-être pour cette raison que saint Antoine, voulant montrer qu'il mouroit dans la communion de saint Athanase, ordonna qu'on lui portât sa tunique et son manteau.

Cet illustre prélat fait observer que le Saint s'étoit soutenu avec une égale ferveur dans la pénitence et l'amour de la retraite, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort; que l'affoiblissement de ses forces dans sa vieillesse ne le porta jamais à désirer une nourriture délicate, ni à changer d'habit, ni à laver ses pieds, et que cependant il jouit d'une pleine santé jusqu'à sa dernière maladie; que sa vue fut toujours bonne, qu'il n'avoit pas perdu une seule dent, et qu'il étoit plus

vigoureux et plus propre que ceux qui font bonne chère, qui usent des bains et qui changent souvent d'habits.

Mais ce qui prouve encore mieux sa vertu, ajoute le même saint docteur, est que ne s'étant point rendu recommandable par les sciences, ni par ses écrits, ni pour avoir excellé en aucun art, sa réputation s'étoit répandue si loin, et il étoit si universellement respecté et chéri, qu'il ne fut personne qui ne regrettât sa perte. Ainsi on avoit vu un homme simple, qui s'étoit étudié toute sa vie à se cacher, qui vivoit retiré dans une montagne déserte de la Thébaïde, faire parler de sa piété avec admiration dans toute l'Afrique, à Constantinople, à Rome, dans les Gaules et l'Espagne; de sorte que le seul récit de ses vertus occasionoit des conversions sans nombre.

Toute l'antiquité lui a donné des éloges magnifiques. On sait assez que saint Athanase, quoique très-occupé des affaires les plus importantes de l'Eglise, a cru contribuer beaucoup à la gloire de Dieu, en employant sa plume à écrire sa vie. Il l'adressa aux solitaires pour leur servir de modèle, et il avoue que ce qu'il en dit, est peu de chose en comparaison de ce qui restoit à dire.

Saint Jérôme dit que Dieu révéla son décès à saint Hilarion; que le ciel ne donna point de pluie pendant trois ans dans ces quartiers; ce qui faisoit dire aux habitans, que les élémens même pleuroient sa mort. Saint Augustin écrit dans ses *Confessions*, qu'hésitant encore à se convertir, son ami Potinien le vint voir, et lui raconta que deux officiers qui étoient à Trèves

à la suite de l'empereur, ayant lu dans la cellule d'un solitaire quelques pages de la vie de saint Antoine, en furent si touchés, qu'ils résolurent sur-le-champ de renoncer au monde, et d'embrasser la vie religieuse dans ce monastère. Il ajoute que ce récit ne contribua pas peu à le faire rentrer en lui-même, et à le conduire à une parfaite conversion. Car se tournant vers son ami Alipius, il s'écria : (a) « Que faisons-nous? » que pensez-vous de ce que nous venons d'entendre? » Voilà que les ignorans ravissent le ciel, et nous avec » toute notre science sommes si stupides que de demeurer comme ensevelis dans la chair et le sang. » Aurions-nous honte de les suivre, parce qu'ils nous » précèdent dans la voie de Dieu, et ne devons-nous » pas plutôt rougir de honte de ne les suivre pas? »

Saint Grégoire de Nazianze (b) ne le nomme pas autrement que le divin Antoine. Saint Chrysostôme exhorte ses auditeurs à lire sa vie pour y apprendre la véritable sagesse. Il dit qu'il avoit presque égalé la gloire des apôtres; qu'il avoit montré par son exemple ce que Jésus-Christ a commandé par ses préceptes, et qu'il étoit lui-même une preuve admirable de notre religion, n'y ayant point de secte où l'on puisse trouver un si grand homme. Enfin il ne faut point d'autres preuves de la vénération qu'on a eue dans tous les temps pour saint Antoine, que le surnom de grand qu'on lui a donné. (c)

(a) Conf. L. 8. c. 8. — (b) Orat. 21. in Laud. S. Athan. Chrisost. Hom. 8. in Matth.

(c) Dieu ne voulut pas que son corps demeurât toujours caché. Il fut découvert par révélation sous l'empire de Justinien en 561,

CHAPITRE IV.

MONASTÈRES ET DOCTRINE SPIRITUELLE DE SAINT ANTOINE.

Nous venons de voir que Dieu avoit choisi saint Antoine pour peupler les déserts de solitaires, et le faire le patriarche de l'état monastique. Mais on a pu remarquer qu'avant qu'il le produisît pour ce grand ouvrage, il voulut qu'il s'établît solidement dans la pratique des vertus qu'il devoit enseigner aux autres, et que travaillant en secret à triompher des démons, du monde et de soi-même, il devînt un homme tout spirituel, et acquît cette grande expérience si nécessaire dans le ministère auquel il étoit destiné.

Ainsi il passa par tous les degrés qui pouvoient le former pour être un excellent guide spirituel des âmes. Il vécut d'abord sous la direction d'un saint vieillard en qualité de disciple, afin d'apprendre à devenir maître. Il demeura long-temps caché pour pouvoir se produire avec sûreté. Il fut éprouvé par la tentation, afin d'aider aux autres à la bien combattre. Tel fut Antoine lorsqu'il sortit de ce vieux château, où nous

et porté à Alexandrie dans l'église de saint Jean-Baptiste. De là il fut transféré à Constantinople, lorsque les Sarrazins se rendirent maîtres de l'Egypte vers 635; et enfin à Vienne en Dauphiné vers l'an 980. On peut voir au long dans Bollandus au 17 janvier, l'histoire de cette translation et des miracles qui s'y sont faits.

avons dit qu'il demeura caché pendant vingt ans, priant, combattant et se mortifiant sans cesse, pour nous apprendre par cette conduite prudente à ne jamais trop nous presser de nous charger de celle des autres, et que le redoutable ministère du salut des âmes demande qu'on s'y prépare par la pratique des vertus et par la retraite, sans quoi on risque d'être la victime d'un zèle indiscret et présomptueux.

C'est du temps de sa sortie de ce vieux château qu'on doit compter l'établissement de ses monastères, l'institution de ses disciples et les salutaires instructions qu'il leur donna. Ses vertus, ses prodiges, la force de ses discours lui attirant des auditeurs et des élèves de toute part, il se forma dès lors sous ses yeux et sa direction ce corps célèbre de solitaires, dont le nombre augmenta si fort dans la suite, qu'au rapport de Rufin, il y avoit presque autant d'habitans dans les déserts que dans les villes.

Ceci se fit d'abord aux environs de ce château, et dans les solitudes qui sont entre Memphis, Arsinoé, Babylone et Aphrodite, en deçà et en delà du Nil. Les solitaires y étoient, ou plusieurs ensemble, formant un corps de communauté, ou retirés dans des cavernes, en qualité d'anachorètes, tous conduits par le grand Antoine, qui ne cessoit d'animer leur ferveur par sa vigilance, ses exhortations et ses exemples; et les fruits de vie qu'il produisoit étoient si merveilleux et si abondans, que saint Athanase n'en parle que dans des transports d'admiration.

« Il y avoit, dit ce saint docteur, (a) dans les mon-

(a) Vit. Ant. c. 14.

» tagnes des monastères qui étoient comme autant de » temples remplis de chœurs divins, de personnes » dont la vie se passoit à chanter des psaumes, à lire, » à prier, à jeûner, à veiller; qui mettoient toutes » leurs espérances dans les biens à venir; qui vivoient » dans une union et une charité admirable, et tra» vailloient de leurs mains bien moins pour leur propre » entretien que pour celui des pauvres. De sorte que » c'étoit comme une vaste région séparée absolument » du monde, et dont les heureux habitans n'avoient » d'autre sollicitude que de s'exercer dans la justice » et la piété.

» Qui pouvoit considérer cette multitude nom» breuse de solitaires, leur union si étroite, leur » concorde si merveilleuse, qui bannissoit loin d'eux » tout esprit de murmure et de médisance, toute dé» mangeaison de nuire, et les faisoit agir tous de » concert pour s'avancer dans la vertu? Qui pouvoit, » dis-je, la considérer et ne pas s'écrier en même » temps : (a) *Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob!* » *que vos tentes sont aimables, ô Israël! elles sont* » *comme des vallées ombragées de bois épais, comme* » *des jardins arrosés par des fleuves, comme des ta*» *bernacles dressés par la main de Dieu même, com*» *me les cèdres plantés le long du courant des eaux.* »

Tel est l'éloge que saint Athanase fait des premiers monastères de saint Antoine, et qu'il appelle les monastères de dehors. Après leur établissement, le Saint ayant formé le dessein d'entrer avant dans le désert

(a) Num. c. 24.

pour y vivre plus éloigné du commerce des hommes, et s'étant retiré sur la montagne plus reculée, où il finit ses jours, plusieurs de ses disciples apprirent enfin le lieu de sa retraite, et tâchèrent de s'en approcher autant qu'il voulut le leur permettre, afin d'être plus à portée de recevoir ses instructions. C'est apparemment ce qui donna lieu à l'établissement du monastère de Pispir ou Pispiri, que le Saint venoit visiter assez souvent.

Ce monastère étoit peu éloigné du Nil, ou peut-être même étoit-il sur le bord, distant de trente milles de la montagne du Saint, laquelle n'étoit du côté de l'orient qu'à une journée de la mer Rouge. Macaire et Amathe, dont nous parlerons bientôt, qui étoient ses disciples et qui lui donnèrent la sépulture, demeuroient dans ce monastère de Pispir avant qu'ils se retirassent tout-à-fait auprès de lui pour le servir dans son extrême vieillesse. Il ne s'y forma pas une communauté moins nombreuse que dans les déserts d'au delà du Nil; puisqu'on dit qu'après la mort du saint patriarche, Macaire y eut sous sa conduite cinq mille religieux, dont les cellules étoient placées entre le fleuve et les montagnes du côté de l'orient vers celle du Saint.

Les auteurs ne sont pas d'accord s'il faut mettre le monastère de la montagne de Pispir au nombre de ceux que saint Athanase appelle les monastères de dehors, pour les distinguer de celui que le Saint s'étoit formé sur sa montagne reculée. Mais il semble que cela importe peu, pourvu qu'on convienne du fond de l'histoire.

Ce qui paroît sûr, est que Pispir étant plus près de la montagne de saint Antoine, il y venoit plus souvent, comme nous l'avons dit; au lieu qu'il ne visitoit que rarement les autres monastères plus éloignés, à cause de la difficulté qu'il y avoit à traverser les déserts arides et très-vastes qui l'en séparoient. Car il ne falloit pas moins marcher que de trois jours et trois nuits, comme fit le Saint la première fois qu'il vint s'établir sur sa montagne.

Mais s'il ne pouvoit pas visiter si souvent ses premiers disciples, comme il faisoit ceux de Pispir, il ne négligeoit pas leur conduite, soit qu'ils vinssent quelquefois à lui, soit qu'il leur écrivît en diverses rencontres; puisqu'il est certain, par le témoignage de saint Jérôme, qu'il avoit écrit à divers monastères, et entr'autres aux solitaires d'Arsinoé, des lettres pleines d'un esprit apostolique.

C'étoit au monastère de Pispir que saint Antoine donnoit ses audiences. Ceux qui vouloient lui parler, s'y rendoient pour attendre lorsqu'il descendoit de sa montagne, comme il faisoit à certains jours marqués, ou quand Dieu le lui inspiroit; car saint Athanase marque expressément que Dieu lui faisoit souvent connoître qui étoient ceux qui le venoient voir, et le sujet qui les lui amenoit. Cela n'arrivoit pourtant pas toujours, puisque quand il venoit, il s'informoit ordinairement de Macaire, qui avoit soin de recevoir les étrangers et étoit l'économe du monastère; il s'informoit, dis-je, si ceux qui étoient venus, avoient à lui parler d'affaires de conséquence ou de peu de chose.

Nous avons une preuve de tout ceci dans l'histoire d'Euloge d'Alexandrie, que Chrone, prêtre de l'église de Nitrie, racontoit dans sa vieillesse. (a) « Lorsque j'étois jeune, dit-il, étant venu au mo- » nastère qui est proche du fleuve, et qu'on appelle » Pispir, où demeuroient Amathe et Macaire, disci- » ples de saint Antoine, j'attendis cinq jours pour » voir le Saint; parce qu'on disoit qu'il y venoit tantôt » après dix jours, tantôt après vingt, selon que Dieu » le lui révéloit pour l'utilité de ceux qui le venoient » voir. Nous étions donc plusieurs frères assemblés, » chacun pour des besoins particuliers, entre les- » quels étoit un nommé Euloge d'Alexandrie, qui » avoit avec lui un pauvre lépreux qu'il servoit par » charité, etc. »

Ce fut dans ce monastère de Pispir qu'il confondit des philosophes et des sophistes, que la curiosité ou l'envie de l'embarrasser par leurs questions y avoit amenés; ce fut là qu'il exhortoit les juges et les magistrats à rendre la justice à tout le monde, qu'il écrivit aux empereurs, et qu'il fit la plus grande partie des prodiges que nous avons racontés dans sa vie.

Par tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit qu'il faut distinguer, pour déterminer la position des monastères de saint Antoine, deux déserts et deux montagnes, et par conséquent deux établissemens de ses disciples. Le premier désert qui fixe la situation de ses premiers monastères, étoit autour de la montagne où étoit bâti le vieux château, et comme nous avons dit

(a) Vit. pp. l. 8. c. 25.

plus haut, aux environs de Memphis, d'Arsinoé, de Babylone et d'Aphrodite. Ce premier désert étoit distant de trois journées de la montagne reculée où le Saint mourut, et dont les environs jusqu'au Nil formoient le second désert.

Les solitaires du premier désert s'accrurent extrêmement dans la suite. (*a*) Rufin parlant de saint Sérapion qui y demeuroit, dit qu'il étoit supérieur de dix mille moines, et que le nombre de ceux qui demeuroient dans les solitudes de Memphis et de Babylone ne pouvoit presque se compter. Nous avons vu que dans le second désert saint Macaire eut après la mort du Saint la conduite de cinq mille solitaires. Ce n'étoit toutefois qu'une partie de ceux qui habitoient ce lieu-là; puisqu'en même temps Pitirion, qui avoit succédé à Amathe sur la montagne même de saint Antoine, y gouvernoit aussi plusieurs moines qui demeuroient dans des cavernes, dont le nombre étoit considérable sur cette montagne, (*b*) à cause qu'on en avoit retiré autrefois quantité de pierres pour former les fameuses pyramides d'Egypte.

C'est aux solitaires du premier désert que saint Antoine fit l'excellent discours rapporté au long par saint Athanase, et dont nous avons donné le précis dans sa vie. Mais il étoit retiré dans son second désert, et apparemment au monastère de Pispir, lorsqu'il donnoit à ses disciples ces avis qui sont marqués au 28[e] chapitre de sa vie, et qu'il est bon de rapporter ici parce qu'ils sont très-édifians. « Ayez, leur disoit-il, une

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 18. — (*b*) Boll. 17 janv. S. 2. pag. 109.

ferme

» ferme foi en Jésus-Christ. Conservez-vous dans une » grande pureté d'esprit et de corps. Ne suivez pas » les attraits de la gourmandise. Détestez la vaine » gloire. Priez souvent. Chantez des psaumes le soir, » le matin et à midi. Repassez dans votre esprit les » préceptes des Ecritures. Souvenez-vous des actions » des saints, afin que leur exemple vous anime à la » pratique des vertus et à corriger vos vices. »

Il ajoutoit aussi qu'il falloit faire souvent attention à ces paroles de saint Paul : (a) *Que le soleil ne se couche point sur votre colère;* ce qu'il étendoit non-seulement à toutes sortes de querelles, mais aussi à toutes sortes de péchés. Il les exhortoit encore à se souvenir de ces paroles du même Apôtre : (b) *Jugez et éprouvez-vous vous-mêmes;* et en conséquence à examiner sérieusement comment ils avoient passé le jour et la nuit, afin que s'ils se trouvoient coupables de quelque faute, ils n'y retombassent plus; et s'ils n'en avoient point commis, ils s'appliquassent plutôt à persévérer qu'à mépriser ou condamner les autres, par des sentimens de préférence pour eux-mêmes.

Il vouloit aussi qu'ils prissent bien garde de former de mauvais jugemens contre le prochain, selon ce que dit saint Paul : (c) *Ne jugez pas avant le temps, mais attendez la venue de Jésus-Christ, qui seul connoît les choses cachées.* « Car, disoit-il, il y a des voies qui » paroissent bonnes, comme dit l'Ecriture, et dont » pourtant la fin conduit à la perte éternelle. Sou» vent nous nous trompons dans le jugement que nous

(a) Ephes. c. 4. — (b) 2. Cor. 13. — (c) 1. Cor. 4.

» portons de nous-mêmes, ne connoissant pas nos pro-
» pres fautes; mais les jugemens de Dieu sont bien dif-
» férens, lui qui ne juge pas selon les apparences, et
» qui pénètre les secrets des cœurs. C'est pour cela
» que nous devons tout laisser à son jugement; et
» quant à nous, nous devons avoir une grande compas-
» sion des peines du prochain, et supporter les dé-
» fauts les uns des autres, ne jugeant jamais que no-
» tre propre conscience. »

Enfin, il disoit qu'un moyen fort utile pour avancer dans la vertu, étoit qu'on observât de près toutes ses actions, et même ses plus secrètes pensées, comme si l'on en devoit rendre compte à ses frères; parce que l'idée seule de faire connoître ses fautes aux autres, est capable d'empêcher qu'on ne les commette, la crainte et la confusion servant comme de frein pour nous arrêter.

Outre ces avis du Saint, on trouve dans le recueil des paroles remarquables des Pères du désert et ailleurs, plusieurs de ses instructions toutes pleines de l'esprit de Dieu, dont voici les principales.

Sur le renoncement au monde. (*a*) « Un solitaire
» disant un jour à saint Antoine qu'il pensoit qu'il y
» avoit bien plus de vertu à pratiquer la perfection au
» milieu du monde que dans le désert, le Saint lui
» demanda où il demeuroit. Il lui répondit qu'il étoit
» auprès de ses parens, et que recevant d'eux son
» entretien, il étoit dégagé par là de toute sollicitude
» temporelle, et n'avoit à faire qu'à s'appliquer à la

(*a*) Cass. col. 24. c. 11 et 12.

» lecture et à la prière. Mais, mon fils, lui repartit » le Saint, quand il arrive à vos parens quelque sujet » d'affliction, ne vous en affligez-vous pas? et s'ils ont » quelque sujet de joie, ne le partagez-vous pas avec » eux? Oui, dit le solitaire, je suis touché de tout ce » qui leur arrive, soit en bien, soit en mal. Eh bien, » lui dit le saint vieillard, sachez que dans l'autre vie » vous serez mis au rang de ceux avec qui vous aurez » partagé la joie et l'affliction.

» Mais, poursuivit-il, ce n'est pas le seul inconvé- » nient de cet état de tiédeur et de paresse dans lequel » vous vivez; inconvénient pourtant de conséquence, » quoique vous y paroissiez insensible, puisqu'il fait » changer de disposition à votre âme selon les acci- » dens qui arrivent à vos parens, et la font pancher » sans cesse vers la terre. L'autre mal est, qu'en vous » fournissant eux-mêmes de quoi vivre, ils vous pri- » vent du fruit et de la récompense de votre travail, » et vous empêchent de suivre la règle de saint Paul, » qui veut qu'on se nourrisse du travail de ses mains, » comme il dit qu'il faisoit lui-même.

» Voilà pourquoi nous, qui aurions pu trouver les » mêmes secours que vous auprès de nos parens, » nous avons pourtant préféré la pauvreté que nous » professons à toutes les richesses, et nous aimons » mieux gagner de quoi vivre à la sueur de notre » front, que de nous appuyer sur le secours de nos » proches, estimant beaucoup plus notre indigence » pénible et laborieuse, que ces méditations stériles » et ces lectures infructueuses dont vous nous parlez.

» Car pensez-vous que nous ne suivrions pas votre » manière de vivre, si l'exemple des apôtres et les » maximes de nos anciens nous avoient appris qu'elle » fût plus utile? Mais soyez persuadé que ce second » inconvénient n'est pas moindre que le premier que » je vous ai fait remarquer, et que si étant fort et ro- » buste comme vous êtes, vous vivez du secours des » autres, ce qui ne convient qu'aux personnes foibles, » vous n'êtes pas distingué des hommes qui vivent du » travail d'autrui, au lieu que les vrais solitaires vi- » vent, selon l'avis de l'Apôtre, du travail de leurs » mains. »

Sur la componction. (*a*) Un solitaire demanda au Saint ce qu'il devoit faire pour obtenir le pardon de ses péchés. Il lui répondit qu'il falloit les pleurer et en gémir beaucoup, d'autant que les larmes de la componction nous délivrent de nos vices, et nous font acquérir les vertus. Car nous voyons que les psaumes sont pleins de ces saints gémissemens, et que le roi Ezéchias fut guéri de sa maladie, et obtint outre cela la déroute de ses ennemis par ses gémissemens et ses larmes. C'est par là aussi que saint Pierre obtint le pardon de son triple reniement, et que Marie, pleurant aux pieds de Jésus-Christ, mérita d'entendre de sa bouche qu'elle avoit choisi la meilleure part. Il dit aussi à l'abbé Pasteur : (*b*) Une des meilleures œuvres que l'homme puisse faire, est de reconnoître sincèrement ses fautes devant Dieu, et de s'attendre à la tentation jusqu'à la fin de sa vie.

(*a*) Vit. pp. l. 7. c. 38. n. 1. — (*b*) Vit. pp. l. 5. libel. 15. n. 10.

Sur la patience. (*a*) Quelques solitaires firent au Saint l'éloge d'un autre solitaire : celui-ci l'étant venu voir, le Saint voulant s'assurer si ce qu'on lui avoit dit de sa vertu étoit véritable, l'éprouva par l'humiliation. Mais voyant qu'il ne l'avoit pu souffrir, il lui dit : « Vous ressemblez à une maison qui a une belle façade, et que les voleurs ont pillée en y entrant par » derrière. »

D'autres solitaires l'étant aussi venus voir, (*b*) le prioient de leur donner quelques avis pour leur salut. Il leur dit : « Vous savez ce que Jésus-Christ nous » apprend dans l'Evangile, cela doit vous suffire. » Mais comme ils le pressèrent davantage de leur donner quelque instruction, il dit : « Suivez donc ce que » vous dit Notre-Seigneur : (*c*) *Si on vous frappe à la* » *joue droite, présentez la gauche.* » Ils lui répondirent qu'ils n'avoient pas assez de vertu pour le faire. « Du moins, répliqua-t-il, si vous n'avez pas le cou- » rage de présenter l'autre joue, souffrez avec pa- » tience si on vous y frappe. » Ils dirent encore qu'ils ne le pouvoient pas. « Si vous ne pouvez pas faire ceci, » ajouta-t-il, ne rendez pas le mal pour le mal. » Ils dirent encore que cela étoit au-dessus de leurs forces. Alors le Saint se tournant vers son disciple, lui dit : « Allez préparer quelque chose pour les faire man- » ger, car je vois qu'ils sont foibles ; » et leur adressant de nouveau la parole, il leur dit : « Si vous ne » pouvez rien faire de toutes ces choses, que voulez-

(*a*) Vit. pp. l. 5. libel. 8. n. 2. — (*b*) Vit. pp. l. 7. c. 6. n. 2. — (*c*) Matth. c. 39.

» vous que je vous dise de plus ? Mais je vois que vous » avez plus besoin de prière pour remédier à votre » foiblesse, que d'aucun avis. »

Un autre frère lui demanda ce qu'il devoit faire pour se rendre agréable à Dieu, il lui répondit : (a) « Observez trois choses : la première, d'avoir Dieu » présent partout où vous êtes ; la seconde, de nour- » rir votre esprit de la méditation des préceptes de » l'Ecriture pendant que vous travaillerez ; la troisiè- » me, de ne pas changer aisément de demeure, mais » de rester avec patience dans celle que vous aurez » une fois choisie. »

Sur les tentations, il disoit que celui qui vit dans le désert est exempt de trois sortes de tentations, (b) celle de l'ouïe, celle de la langue, et celle des yeux, et qu'il n'avoit plus à combattre que contre les mauvaises affections du cœur. (c) Il disoit encore que Dieu ne permettoit pas que plusieurs de son temps fussent exposés à de fortes épreuves, parce qu'ils étoient trop foibles. Il disoit aussi : (d) « Personne ne sauroit se » flatter d'entrer dans le royaume des cieux sans avoir » passé par la tentation. »

Sur la discrétion, il disoit : (e) que plusieurs s'étant épuisés par des jeûnes et des abstinences extraordinaires, s'étoient éloignés de Dieu, n'ayant pas suivi les règles de la discrétion. (f) Un chasseur l'ayant vu parler avec beaucoup de gaîté à des religieux, en parut

(a) Vit. pp. l. 3. n. 108. — (b) Vit. pp. l. 5. lib. 2. n. 2. — (c) L. 10. n. 4. — (d) Cot. t. 1. p. 341. — (e) Vit. pp. l. 5. lib. 10. n. 10. — (f) Ibid. n. 2.

étonné. Le Saint le comprit, et lui dit : « Prenez une » flèche et bandez votre arc. Le chasseur le fit. Il a» jouta : bandez-le davantage; et il le fit encore. Il » lui dit une troisième fois de le faire encore plus, et » il le fit; mais il dit, que, s'il vouloit qu'il le tendît » plus fortement, à la fin l'arc se romproit. Sur quoi » le Saint lui répondit : Il en est de même de l'esprit » dans le service de Dieu ; si on l'applique au delà de » la juste discrétion, il ne pourra se soutenir; mais il » faut savoir se relâcher quelquefois d'une trop grande » rigidité. »

Sur la mortification, il dit un jour à un de ses disciples : (a) « Ne vous rendez qu'avec peine aux nécessités du corps ; réprimez la concupiscence ; détestez la vanité; conduisez-vous comme si vous » n'étiez pas en ce monde, et vous trouverez la paix. » Il disoit encore : Un solitaire qui après avoir tra» vaillé quelque temps se relâche, (b) et puis recom» mence à travailler, et retombe encore dans la négli» gence, doit être regardé comme un paresseux et un » négligent, et ne sauroit prétendre à la récompense » de ceux qui ont persévéré dans la patience. »

Sur la pureté d'intention, il disoit à son disciple : (c) Lorsque vous gardez le silence, ne pensez pas pour cela de faire un acte de vertu; mais reconnoissez plutôt que vous n'êtes pas digne de parler.

Il disoit aussi fort souvent, (d) que comme la bête qui tourne la meule d'un moulin, mangeroit le grain

(a) Vit. pp. l. 7. c. 26. n. 4. — (b) Vit. pp. l. 7. c. 27. n. 1. — (c) *Ibid.* c. 32. n. 1. — (d) *Ibid.* c. 15. n. 1.

qu'on y met, si on ne lui bandoit les yeux ; de même Dieu nous cache quelquefois par un effet de sa miséricorde le bien que nous faisons, de peur qu'en le voyant nous ne nous croyions meilleurs que nous ne sommes, et que notre amour propre ne consume nos bonnes œuvres, et ne nous en fasse perdre la récompense.

Sur l'obéissance, il disoit : (a) « L'obéissance et » l'abstinence sont si puissantes, qu'elles sont capables » de rendre dociles aux solitaires les bêtes les plus » féroces. J'ai connu, disoit-il aussi, des solitaires » qui ont fait de grandes chutes après avoir travaillé » long-temps, et ce malheur leur est arrivé, ou pour » s'être trop confiés en leurs bonnes œuvres, ou pour » n'avoir pas suivi cette importante leçon de l'Ecri- » ture : (b) *Interrogez votre père, et il vous dira ce* » *que vous devez faire.* »

C'étoit encore une de ses maximes, (c) que le religieux qui aspire à la perfection, ne doit pas se proposer l'exemple d'un seul pour modèle, comme s'il pouvoit trouver en lui toutes les vertus à un degré parfait ; car l'un excelle dans la science spirituelle, l'autre dans la discrétion, celui-ci dans l'humilité, celui-là dans la continence, ou dans la simplicité, ou dans quelqu'autre vertu particulière. Mais comme une abeille industrieuse forme son miel de ce qu'elle cueille sur chaque fleur, ainsi un religieux doit recueillir de chaque solitaire qu'il voit, la manière de pratiquer la vertu dans laquelle il excelle, et en for-

(a) Cot. t. 1. p. 352. — (b) Deut. 32. — (c) Cass. inst. l. 5. c. 4.

mer, pour ainsi parler, dans son âme le miel de la perfection.

Sur la charité, il disoit : (*a*) « Notre vie et notre » mort spirituelle dépendent en quelque façon de no- » tre prochain. Si nous le gagnons à Dieu, nous ga- » gnons Dieu même ; si au contraire nous le scandali- » sons, nous péchons contre Jésus-Christ. »

Un frère lui dit : (*b*) Mon père, priez Dieu pour moi ; et il lui répondit : « Je ne saurois m'intéresser » pour vous, ni Dieu même ne le fera point, si de vo- » tre côté vous ne vous intéressez pour votre propre » bien, et ne le demandez au Seigneur. »

Il disoit aussi assez souvent : (*c*) « Les saints Pères » qui nous ont précédés dans le désert, n'en sortoient » ni ne se chargeoient du soin de guérir les infirmités » spirituelles des autres, qu'après s'en être guéris eux- » mêmes, et être devenus par leur propre expérience » d'excellens médecins des âmes ; et nous lorsque nous » allons dans le désert, nous voulons guérir les autres » avant que de nous être guéris nous-mêmes ; ce qui » fait que nous sommes toujours infirmes, et que nos » maux empirent plutôt qu'ils ne diminuent. N'auroit- » on pas raison de nous dire : Médecin, guérissez- » vous vous-même avant que de songer à traiter les » autres ? »

Enfin, il disoit : (*d*) « Conservez-vous toujours » dans la crainte du Seigneur ; souvenez-vous que » c'est lui qui mortifie et qui vivifie ; haïssez le monde

(*a*) Cot. t. 1. p. 342. — (*b*) Vit. pp. l. 5. lib. 10. n. 1. — (*c*) Vit. pp. l. 7. c. 31. n. 2. — (*d*) Cot. t. 1. p. 351.

» et tout ce qui est du monde; haïssez aussi le repos
» du corps; renoncez à cette vie pour ne vivre qu'à
» Dieu; n'oubliez jamais ce que vous lui avez pro-
» mis, car il vous en demandera compte; souffrez
» volontairement la faim, la soif, la nudité; veillez,
» priez, pleurez, soupirez, gémissez dans votre cœur;
» examinez-vous sans cesse pour connoître si vous
» êtes digne de Dieu; méprisez la chair, afin de sau-
» ver votre âme. »

Outre ces différens apophtegmes rapportés par Rufin, Pélage, Cassien et autres, nous avons dans le recueil des règles, fait par saint Benoît d'Aniane, qui vivoit en 820, une règle qui porte le nom de saint Antoine, et qui est adressée aux religieux du monastère de Nacalon. Elle contient des préceptes de morale et quelques observances monastiques.

Le Saint y recommande aux religieux. 1.° De ne se relâcher jamais sur la prière, et de la faire exactement aux heures prescrites. 2.° De s'exercer dans la sainte componction et le regret de leurs fautes. 3.° De se tenir retirés dans leurs cellules et de s'y occuper, ou à des ouvrages des mains, ou à la prière et à la méditation des psaumes. 4.° De faire la nuit leur oraison avant que de se rendre à l'église. 5.° D'éviter les églises où il y a concours de monde; de ne point fréquenter les séculiers, ni d'aller à la ville seuls lorsqu'on est obligé de s'y rendre. 6.° De ne point manger avant l'heure de none, excepté le samedi et le dimanche; de jeûner rigoureusement le mercredi et le vendredi, sans jamais s'en dispenser, à moins d'une maladie con-

sidérable ; et de ne jamais manger de chair. 7.° D'être sobres dans le repas, de prier avant et après ; de ne point assister à des festins ; de dormir peu, de ne point quitter la tunique ni le capuce tant la nuit que le jour. 8.° De s'appliquer continuellement à la mortification et à acquérir l'humilité ; et pour cela de ne se faire aucun sujet de peine de demander pardon quand on a manqué. 9.° De ne point soutenir son sentiment avec hauteur, ni de se croire plus habile que les autres ; de ne point contester, de ne faire des reproches à personne, encore moins à ceux qui sont dans la peine et l'affliction ; de visiter les malades du monastère et de les secourir charitablement ; de recevoir les frères avec un visage gai, et une grande affection de cœur. 10.° D'être habillé simplement, de se contenter du nécessaire, de ne point aimer l'ostentation ; d'être modeste et retenu, surtout à table et dans les voyages ; et lorsqu'on va plusieurs ensemble, de se tenir un peu à l'écart les uns des autres, pour mieux garder le silence, méditant alors les psaumes, ou faisant quelque prière, et ne laissant pas égarer ses yeux de côté et d'autre. Enfin d'aimer le travail, de ne pas murmurer en le faisant ; d'apprendre des anciens la conduite qu'on doit garder, et de ne rien entreprendre sans l'avis du supérieur du monastère.

Nous serions trop longs si nous voulions ajouter ici les extraits de ses lettres. Il suffit de remarquer, sur le rapport de saint Jérôme, qu'il en avoit écrit sept en langue égyptienne à divers monastères, que ce saint docteur assure être d'un sens et d'un style apostolique,

et que la principale étoit adressée aux solitaires d'Arsinoé. Elles furent traduites en grec, et sont apparemment les mêmes qu'on trouve traduites en latin dans le quatrième tome de la Bibliothèque des Pères, où il y a des choses fort édifiantes, quoique d'ailleurs il s'y trouve des endroits obscurs et difficiles à entendre; ce qui fait voir qu'en passant du grec au latin, elles n'ont pas conservé toute la simplicité et l'énergie de l'original. On peut voir au long dans Bivarius (*a*) ce qu'il y a de plus remarquable dans ses lettres, et les autres points de sa discipline monastique.

CHAPITRE V.

DISCIPLES DE SAINT ANTOINE.

Il nous reste à parler des disciples de saint Antoine. Si l'on donnoit ce titre à tous ceux qui ont eu quelque relation avec lui pour leur conduite spirituelle, ou qui se sont proposé d'imiter ses exemples, on pourroit dire qu'il en a eu presque autant qu'il y eut de solitaires en Egypte, dans la Syrie et dans la Palestine.

C'est la remarque de Sozomène. (*b*) « Saint Antoine, » dit-il, eut grand nombre de disciples, tous recommandables par leur éminente vertu. Les uns ont » fleuri dans l'Egypte et la Lybie, les autres dans la » Palestine, la Syrie et l'Arabie. »

(*a*) Biv. de vet. monach. l. 3. c. 2. — (*b*) Hist. Eccl. l. 1. c. 13.

On peut les partager en trois classes. Ceux qui demeuroient auprès de lui en Thébaïde, et qui vivoient ordinairement sous sa direction, dont les plus connus furent Sarmate, Amathe, Macaire, Isaac, Pélusien, Pityrion, Joseph, Paphnuce, mais surtout saint Paul surnommé le simple. Ceux qui étoient répandus dans le reste de l'Egypte, et surtout dans les déserts de Nitrie et de Sceté, (a) tels que furent les deux célèbres Macaires l'Egyptien et l'Alexandrin, Isidore, Héraclide, Pambon, Pior, Nisteron, etc. Enfin ceux qui s'étoient retirés hors de l'Egypte, entre lesquels on compte principalement le grand saint Hilarion. D'ailleurs, il n'étoit point de son temps de personnage éminent en sainteté dans les déserts, avec qui il ne fût uni par les liens d'une étroite charité, et principalement avec ceux de Tabenne. Nous parlerons ailleurs de ceux de ses disciples qui demeuroient hors de la Thébaïde; quant aux autres, si on en excepte saint Paul le simple, l'histoire ne nous a presque conservé que leurs noms.

Ce que nous savons de Sarmate, est qu'il demeuroit dans le monastère de Pispir; et qu'après la mort du Saint, les Sarrazins ayant fait une irruption dans ce monastère, ils le firent mourir.

On rapporte de lui cette belle sentence : (b) « J'estime beaucoup plus un pécheur qui se reconnoît
» pour tel et qui embrasse la pénitence, qu'un hom-
» me qui, n'ayant pas commis de grandes fautes, se
» croiroit néanmoins juste. »

(a) Ruf. Hist. eccl. l. 2. c. 4. — (b) Cot. t. 1. p. 684.

Un solitaire lui déclara qu'il lui venoit souvent dans l'esprit de sortir de sa cellule pour visiter les autres frères, (a) et lui demanda s'il pouvoit suivre cette pensée. N'en faites rien, lui répondit-il, et dites à votre esprit : je ne vous écouterai pas en ce point.

Il étoit en usage, (b) selon le conseil qu'il en avoit reçu du saint abbé Pasteur, de se renfermer quelquefois pendant quarante jours, qu'il passoit dans de grandes austérités, et il s'y exerçoit avec tant de ferveur, que ce temps lui paroissoit toujours trop court; sur quoi l'abbé Pasteur lui ayant demandé quel fruit il en avoit retiré, il fit d'abord quelque difficulté de le lui déclarer; mais étant pressé de le lui dire, il lui avoua qu'il avoit obtenu la grâce de vaincre si bien le sommeil, qu'il pouvoit lui dire quand il vouloit : retirez-vous, et il se retiroit; ou de venir, et il venoit. Son nom est dans le martyrologe comme d'un saint martyr, au 11 d'octobre, (c) et saint Sidoine le compte entre les solitaires qui se sont rendus illustres par l'austérité de leur vie.

Macaire, qui est différent des deux autres saints du même nom, l'Egyptien et l'Alexandrin, demeura dans la Thébaïde jusqu'à la fin de ses jours. Il étoit économe du monastère de Pispir, et avoit soin d'y recevoir les étrangers. C'étoit à lui que saint Antoine, en y arrivant, demandoit si ceux qui étoient venus pour lui parler étoient Egyptiens ou Jérosolimitains. Il quitta ensuite cette maison pour se retirer tout à-fait sur la montagne du Saint, afin de le servir dans son

(a) Cot. t. 1. p. 685. — (b) *Id.* p. 684. — (c) Carm. 16.

extrême vieillesse. Il eut Amathe pour compagnon dans cet exercice de charité, et recueillit avec lui les dernières paroles et le testament spirituel de cet excellent maître, dont il ensevelit le corps. C'est de lui, ou de Sarmate, (a) que saint Athanase apprit une partie des actions du Saint, et que saint Jérôme apprit l'histoire de saint Paul ermite; car il le cite pour témoin de la vérité de cette histoire. Aussi n'y a-t-il pas lieu de douter que ce furent eux qui vinrent audevant de saint Antoine, lorsqu'il revenoit de la visite de saint Paul, et qu'ils lui demandèrent avec empressement où il avoit demeuré si long-temps. Cela fait voir que Macaire vivoit encore du temps de saint Jérôme. Il ne finit pas ses jours sur la montagne où le Saint mourut; mais après que Sarmate eut été tué dans le monastère de Pispir, et que les Sarrazins se furent retirés, il y vint prendre la conduite des solitaires, (b) s'il en faut croire les actes de saint Posthume, qui lui succéda dans ce gouvernement.

Amathe, (c) que Rufin appelle Ammon, et Pallade Ammonas, ne doit pas être confondu avec quelques autres du même nom, dont nous parlerons après l'article de saint Ammon, père des solitaires de Nitrie. Il étoit, (d) comme nous venons de le dire, compagnon et condisciple de Macaire sous la conduite de saint Antoine. Rufin dit qu'il étoit un homme d'une très-grande vertu, et qu'il avoit dignement succédé à

(a) Hier. v. S. Pauli, proëm. — (b) Vit. pp. l. 1. p. 180. — (c) Biv. de Matth. l. 3. c. 3. S. 3. — (d) Voy. Tillemont. hist. eccles. t. 7. not. 26. sur S. Pacôme.

son père spirituel sur la montagne, où il gouvernoit grand nombre de solitaires qui demeuroient dans des cavernes. Il dit que cette montagne étoit si escarpée, et que le roc en étoit si droit et si élevé, qu'on ne pouvoit la voir sans frayeur; et il ajoute qu'elle commandoit sur le fleuve. Pallade en parle dans les mêmes termes; et il semble que ceci devoit s'entendre de la montagne de Pispir, puisque celle de saint Antoine étoit éloignée du Nil de douze lieues. Mais il vaut mieux croire avec Bollandus, que c'est la montagne même de saint Antoine. Et s'il est dit qu'elle dominoit sur le fleuve, c'est qu'on pouvoit aisément la découvrir du Nil à cause de son élévation.

Ainsi il s'étoit formé deux corps de communautés de solitaires, l'un à Pispir et à ses environs, jusqu'au voisinage de la montagne de saint Antoine, et ces solitaires étoient gouvernés par Macaire, auquel on dit que Posthume succéda; l'autre étoit sur la montagne même de saint Antoine, et peut-être s'étendoit-il encore dans la plaine du côté de la mer rouge, sous la conduite d'Amathe dont nous parlons; mais ces deux communautés n'avoient qu'un même esprit, parce que leurs supérieurs avoient été élevés par le même maître.

Pityrion succéda à Amathe. (a) Il fut son disciple après l'avoir été de saint Antoine. Rufin parle ainsi de lui : « Il étoit comblé de tant de vertus, il guérissoit tant de malades, et il avoit un si grand empire » sur les démons, qu'il sembloit avoir hérité seul du » mérite de ces deux hommes si admirables. Ses ins-

(a) Vit. pp. l. 2. c. 13.

tructions

» tructions étoient remplies d'une merveilleuse doc» trine. » Il ne mangeoit que deux fois la semaine, et seulement un peu de bouillie faite avec de la farine. C'étoit la seule nourriture dont son grand âge, et l'habitude qu'il en avoit faite, lui permettoit d'user. L'expérience qu'il avoit des choses spirituelles, et surtout des combats contre les suggestions des démons, lui avoit acquis un grand discernement des esprits malins et de leurs différentes malices. Il disoit qu'ils nous poussoient à commettre divers péchés, selon qu'ils voyoient notre âme touchée de diverses affections vicieuses; et que si on vouloit avoir autorité sur eux, soit pour les chasser des corps des possédés, soit pour les surmonter lorsqu'ils nous tentent, il falloit commencer par dompter en soi-même les passions et les vices, et qu'on vaincroit aisément les démons du vice particulier dont on auroit triomphé dans soi-même.

Il est parlé dans les vies des Pères des déserts (*a*) d'un saint Pityrion ou Pyotère, (*b*) qui étoit célèbre entre les anciens de la solitude, (*c*) ayant vieilli dans les travaux de la pénitence. On ne sait pas si c'est le même que saint Pityrion, dont nous venons de parler. Il est dit qu'il demeuroit au désert de Porphirite, (*d*) qui pourroit bien être le nom du canton où étoit la montagne de saint Antoine, selon la conjecture d'un savant critique, et qu'il étoit anachorète; ce qui n'empêcheroit pas qu'il n'eût été supérieur de plusieurs solitaires. On dit encore de lui, qu'étant un jour assis

(*a*) Vit. pp. l. 8. c. 42. — (*b*) L. 5. lib. 18. n. 19. — (*c*) Heracl. par. c. 21. — (*d*) Tillem. t. 7. sur S. Ant. a. 17.

dans son désert, un ange lui apparut, et lui commanda d'aller au monastère des religieuses de Tabenne, pour y faire connoître la vertu d'une sainte fille appelée Isidore, qui y passoit pour folle et pour possédée. Nous en verrons l'histoire en parlant du monastère de ces religieuses.

L'abbé Joseph demeura sur la montagne de saint Antoine, (a) du vivant même du Saint. Il mérita d'en être loué à cause de son humilité; (b) car plusieurs anciens s'étant rendus auprès du saint patriarche pour conférer des choses spirituelles, et ce saint les interrogeant sur quelques passages de l'Ecriture; comme chacun disoit son sentiment selon qu'il le pensoit; quand Joseph fut interrogé sur le sens d'un de ces passages, il répondit ingénument qu'il ne le savoit pas; sur quoi saint Antoine dit: l'abbé Joseph a trouvé seul la vérité en avouant son ignorance, voulant révéler par là son humilité, et la faire servir d'exemple aux autres.

Rufin dit qu'il eut le bonheur de le voir à Pispir, (c) et de recevoir sa bénédiction avec celle de l'abbé Pemen. Il le compte entre les plus célèbres solitaires de son siècle, qui faisoient des prodiges dignes des apôtres, par la simplicité de leur vie et la pureté de leur cœur.

L'histoire des Pères des déserts parle d'un abbé Joseph de Panèphe, que la ressemblance du nom pourroit faire confondre avec celui-ci. M. Bulteau croit

(a) Bult. l. 1. c. 3. n. 7. — (b) Vit. pp. l. 5. lib. 15. n. 4. — (c) Hist. eccles. l. 2. c. 8.

qu'il est différent; mais soit que ce soit le même ou non, il paroît que ce Joseph de Panèphe étoit un illustre solitaire et très-expérimenté dans l'art de conduire les âmes. Il vouloit que ses disciples obéissent aveuglément, et leur prescrivoit quelquefois des choses peu raisonnables, pour les accoutumer à soumettre leur volonté contre les lumières de leur raison.

Il ordonna pendant quelques jours de suite à un de ses disciples, (*a*) de monter tous les matins sur un grand sicomore qui étoit dans le jardin de son monastère, et d'en manger le fruit. Le vendredi suivant, auquel tous les solitaires jeûnoient, ce religieux n'osa suivre l'ordre de son père spirituel, soit qu'il crût qu'il n'avoit pas fait attention que c'étoit un jour de jeûne, soit qu'il n'osât rompre l'usage des solitaires. Quelque temps après il demanda à l'abbé Joseph, pourquoi il lui avoit fait un commandement si extraordinaire, à quoi il répondit : « Les anciens ne commandent pas » toujours aux jeunes gens des choses qui paroissent » à propos, mais des choses qui paroissent peu raison- » nables; et quand ils s'y soumettent aveuglément, ils » leur donnent des ordres plus discrets, voyant qu'ils » ont acquis une véritable soumission d'esprit. »

Deux solitaires vinrent chez lui pour le prier de leur dire s'il étoit mieux de recevoir avec démonstration de joie les frères qui les venoient voir, (*b*) ou s'il ne leur en falloit point témoigner. Ils n'avoient pas encore ouvert la bouche pour lui proposer leur difficulté,

(*a*) Vit. pp. l. 5. lib. 10. n. 30. — (*b*) Vit. pp. l. 3. n. 47. et l. 5. libel. 13. n. 1.

qu'il les prévint, et les éclaircit par cet apologue. Il les fit asseoir, l'un à droite et l'autre à gauche, après quoi il entra dans sa cellule, se couvrit de vieux haillons, et vint dans cet équipage passer au milieu d'eux sans dire mot. Il quitta ensuite ces haillons, et prit un bon habit, dont il se servoit aux jours de fêtes, et vint encore passer au milieu d'eux. Enfin il reprit son habit de tous les jours, et vint s'asseoir avec eux.

Ces bons solitaires le considéroient tout étonnés, ne comprenant rien dans tout ce qu'il venoit de faire. Alors il leur dit : « Avez-vous bien remarqué ce que » j'ai fait? Oui, répondirent-ils. Mais, ajouta Joseph, » vous êtes-vous aperçus que mon changement d'habit » ait rien changé en moi? ai-je souffert quelque perte » en prenant de vieux haillons? ai-je été meilleur en » prenant un meilleur habit? Non sans doute. Comprenez donc par là que les créatures ne doivent rien » changer dans notre intérieur. Recevez avec une innocente joie et une charité chrétienne les frères qui » vous viendront voir; et s'ils ne viennent point, conservez-vous dans la récollection et l'esprit de componction. » Ces solitaires, plus étonnés encore de ce qu'il avoit prévenu leur demande, en rendirent des actions de grâces au Seigneur, et retournèrent dans leurs cellules très-satisfaits de sa réponse.

On rapporte aussi de lui cette belle sentence. (a) Il y a trois états très-agréables à Dieu. Le premier est celui d'un malade, accablé d'ailleurs de tentations, et qui ne laisse pas pour cela de bénir le Seigneur.

(a) Vit. pp. l. 5. lib. 1. n. 9.

Le second est lorsqu'on se conduit dans toutes ses actions avec tant de pureté d'intention, qu'on n'y mêle rien d'humaiu. Le troisième est celui d'un religieux qui vit sous la conduite d'un père spirituel, et re nonce en tout à sa propre volonté.

Un solitaire le vint consulter sur ce qu'il devoit faire, (a) parce, disoit-il, qu'il ne pouvoit rien souffrir, qu'il ne pouvoit pas travailler, et qu'il n'avoit pas de quoi faire l'aumône. Il lui répondit : « Si vous ne » pouvez rien faire de toutes ces choses, veillez du » moins sur vous pour ne jamais rien faire qui blesse » la charité qu'on doit au prochain, et j'espère que » Dieu vous fera miséricorde. »

On compte encore Isaac et Pélusien entre les disciples de saint Antoine. Le premier lui avoit servi d'interprète, expliquant en grec ce qu'il disoit en égyptien, qui étoit sa langue naturelle. Il étoit avec Pélusien sur la montagne du Saint, lorsqu'après qu'il fut mort saint Hilarion y vint, et ils lui montrèrent son étroite cellule, sa pauvre couche, les jardins qu'il avoit plantés et cultivés. Saint Hilarion les pria de lui montrer l'endroit où il étoit enterré; (b) et saint Jérôme dit qu'ils le menèrent à l'écart; mais on ne sait pas s'ils le lui montrèrent, ou s'ils s'en excusèrent sur la défense que le Saint en avoit faite avant que de mourir. Peut-être même l'ignoroient-ils, puisque ce ne furent pas eux, mais Macaire et Amathe qui l'ensevelirent, comme Pallade le dit expressément, et que saint Jérôme l'assure d'Amathe. Nous ne savons rien de plus de ces deux solitaires.

(a) Vit. pp. l. 5. lib. 1. n. 31. — (b) Hier. v. S. Hilar.

CHAPITRE VI.

SAINT PAUL LE SIMPLE,

Disciple de saint Antoine, dans la basse Thébaïde.

SAINT Paul, surnommé le Simple, parce qu'il étoit exempt de toute malice, et avoit naturellement une grande simplicité, fut un des plus célèbres disciples de saint Antoine, et même le plus ancien, ainsi qu'il est marqué dans la vie de sainte Thaïs pénitente. Il embrassa fort tard la vie monastique, (*a*) ayant vécu dans le mariage jusqu'à l'âge de soixante ans ou environ, dans un village de la Thébaïde, où il faisoit le métier de laboureur.

La mauvaise conduite de sa femme lui servit de prétexte pour la quitter, (*b*) et se retirer dans la solitude. Elle menoit depuis long-temps à son insu une vie criminelle; jusqu'à ce que Paul, revenant un jour de la campagne, il entra dans sa maison plutôt qu'il n'y étoit attendu, et la surprit avec un adultère. Quelque horreur qu'il eût d'une telle infidélité, il ne fit pas éclater sur-le-champ son ressentiment, mais regardant l'un et l'autre avec un sourire mêlé d'indignation, il dit: (*c*) « Oui, oui, voilà qui est beau. Je vous » assure que je me soucie peu d'une si mauvaise épouse,

(*a*) Vit. pp. l. 1. — (*b*) *Ibid.* l. 2. c. 30. — (*c*) Vit. pp. l. 8. c. 28.

» et je vous proteste par Jésus-Christ qui voit ceci,
» que je ne la reprendrai jamais. Allez, que cette
» malheureuse femme soit à vous et ses enfans aussi.
» Je me retire et je vais de ce pas me faire moine. »

Il sortit de sa maison sans en dire davantage, et l'esprit accablé d'affliction, il entra dans le désert, où après avoir erré deçà et delà pendant huit jours, il arriva au lieu où saint Antoine demeuroit. Rufin dit que la rencontre de ce lieu lui servit comme d'instruction et de conseil pour le déterminer à ce qu'il avoit à faire; mais soit que Paul eût intention d'y venir, ou non, on ne peut douter que ce ne fût par une conduite particulière de la providence, qui vouloit le rendre l'illustre disciple d'un si excellent maître.

Il frappa à la porte de sa cellule, et lui découvrit le dessein qu'il avoit formé. Mais Antoine, jugeant qu'il étoit trop vieux pour imiter à cet âge son état de vie, lui dit d'aller plutôt dans quelque village gagner sa vie du travail de ses mains, ou s'il avoit absolument résolu de quitter le monde, d'entrer dans une communauté de religieux, dont les pratiques fussent moins austères que celles des anachorètes, et dont il seroit encore mieux secouru dans sa vieillesse. Et après cette réponse, il se renferma dans sa cellule.

Paul ne se rebuta point: il demeura au même endroit, en attendant que le Saint ouvrit de nouveau sa porte, et qu'il accordât à sa persévérance ce qu'il lui avoit d'abord refusé. Il passa ainsi trois jours et trois nuits à attendre avec une humble patience, jusqu'à ce qu'au quatrième jour saint Antoine étant sorti, il

se présenta encore devant lui, lui fit de nouvelles instances, et protesta qu'il vouloit mourir en ce lieu. Le Saint, qui s'aperçut qu'il n'avoit aucune provision, craignit qu'un si long jeûne, auquel il n'étoit pas accoutumé, ne le mît en danger de mourir, et que sa conscience n'en fût chargée. Il le reçut donc, mais dans la résolution de l'obliger à se retirer ensuite de lui-même, en le dégoûtant par les rudes épreuves auxquelles il le mettroit, car il ne pouvoit se persuader qu'il soutînt les travaux de la vie solitaire dans un âge si avancé.

Il lui dit donc qu'il pouvoit réussir à se sanctifier, s'il vouloit se soumettre entièrement à l'obéissance; ce que Paul lui promit dans la sincérité de son cœur. La première preuve qu'il exigea de sa soumission, fut de demeurer en prière hors de la cellule, et de n'en pas bouger jusqu'à ce qu'il vînt lui apporter de quoi travailler, et lui cependant se renferma dans sa cellule, observant par la fenêtre, à la dérobée, s'il s'acquittoit bien de ce qu'il lui avoit prescrit. Il le laissa ainsi exposé à l'ardeur du soleil dans le jour, et à la fraîcheur de la nuit, sans que Paul changeât jamais de situation, ni se détournât de sa prière.

Après cette longue et pénible épreuve, où le Saint eut tout lieu d'admirer sa docilité et sa patience, il apporta des branches de palmier, et lui dit de travailler de la manière qu'il lui verroit faire; et quand il eut fini l'ouvrage, il lui témoigna qu'il n'avoit pas bien réussi, et lui ordonna de le défaire, pour le faire mieux, ce qui rendit le travail encore plus long et plus

pénible; à quoi Paul se rendit, sans qu'il parût sur son visage la moindre marque d'inquiétude.

Saint Antoine lui proposa ensuite de manger, et lui ordonna de dresser la table, sur laquelle il mit quatre pains de six onces qui devoient faire tout leur repas. Il étoit naturel qu'après un si rude travail et un si long jeûne, Paul s'y portât avec avidité; et c'étoit où le Saint l'attendoit pour bien juger de son obéissance; mais le disciple, qui vouloit se conformer en tout à son maître, l'observoit autant qu'il en étoit observé, afin de se régler sur lui, et ne montra pas moins d'indifférence que le Saint pour les pains qui étoient devant ses yeux.

Il attendit sans peine que son maître eût récité douze psaumes et fait douze oraisons, qu'il fit aussi avec lui avant que de se mettre à table, et par surcroît de modération, il se soumit avec la même docilité, quand le Saint, au lieu de lui permettre de manger, voulut qu'il se contentât d'avoir vu la table mise, lui ordonna de s'aller coucher, sans avoir pris aucune nourriture, l'éveilla à minuit pour prier, et ne lui dit enfin de manger que le lendemain au soir, après avoir récité de nouveau les douze psaumes et fait les autres prières.

Il fut permis alors à Paul de prendre sa réfection. Mais toujours plus attentif à imiter son maître, il ne voulut manger qu'un pain comme il lui vit faire, quoique le Saint le pressât d'en manger davantage, alléguant pour raison qu'il vouloit être moine comme lui; parce que saint Antoine lui avoit dit qu'il ne mangeoit qu'un pain à cause qu'il étoit moine.

Après quelque temps passé en pareilles épreuves, pendant lesquelles saint Antoine avoit augmenté expressément ses austérités, pour voir s'il n'en seroit pas découragé, et ayant eu tout sujet d'être satisfait de sa soumission et de sa ferveur, il lui dit enfin : « Mon frère, si vous pouvez vivre tous les jours comme vous avez fait ces jours-ci, je consens que vous demeuriez avec moi. A quoi il répondit : je ne sais pas si vous avez quelque chose de plus difficile à me prescrire ; mais je ne sens pas de peine à pratiquer ce que je vous ai vu faire jusqu'à présent. » Alors saint Antoine ne doutant plus que Dieu ne le lui eût envoyé pour imiter son genre de vie, le reçut tout-à-fait sous sa conduite par ces consolantes paroles qu'il lui dit : « Vous voilà, mon frère, devenu moine au nom de Notre-Seigneur. »

Paul, ainsi déclaré religieux par son bienheureux père, s'appliqua de toute l'affection de son cœur à se conformer à ses avis salutaires, et le Saint de son côté lui donna tous ceux qui pouvoient le conduire à la perfection de son état. Il lui recommanda entre autres choses, d'adoucir par le travail des mains les peines de la solitude ; d'élever fréquemment son esprit à Dieu, tandis que ses doigts seroient occupés à des ouvrages matériels ; de ne manger que le soir, et de ne se rassasier jamais, surtout à l'égard du boire, quand même ce n'eût été que de l'eau.

Comme saint Antoine comprenoit qu'il devoit le faire marcher par la voie de l'obéissance, il ne cessa de l'éprouver sur cette vertu, et de lui en faire pro-

duire des actes, lui commandant souvent des choses qui paroissoient choquer la raison, afin qu'il ne trouvât jamais à redire à ce qu'il lui commanderoit, et qu'il parvînt à ce parfait renoncement du jugement propre, qui fait qu'on ne raisonne point sur les ordres des supérieurs.

Ainsi il lui ordonna une fois de tirer durant tout un jour de l'eau d'un puits et de la répandre à terre. Il lui dit de même de défaire des paniers qu'il avoit faits et de les faire de nouveau; de découdre son habit, puis de le coudre, et après de le découdre encore; et dans une rencontre, comme on lui eut porté un pot de miel, il lui ordonna de le casser, de laisser répandre le miel, et ensuite de le ramasser avec une coquille, lui recommandant de prendre garde qu'il ne s'y mêlât aucune ordure; et dans toutes ces choses l'obéissance de Paul fut toujours prompte et aveugle.

Il étoit même si attentif aux moindres signes de saint Antoine, qu'il les prenoit tous à la rigueur, comme s'ils eussent été des ordres exprès de Dieu. Quelques solitaires des plus renommés étant venus voir le Saint, on vint à parler des matières les plus élevées de la vie spirituelle, et on entra ensuite dans un long discours sur le sujet de Jésus-Christ et des prophètes. Paul étoit présent, et demanda avec simplicité si les prophètes étoient avant Jésus-Christ, ou Jésus-Christ avant les prophètes. Saint Antoine rougit pour lui d'une demande si peu sensée; il lui fit signe avec beaucoup de douceur, selon qu'il avoit coutume d'en user envers les plus simples, de se retirer et de se tenir dans le silence.

Paul obéit si scrupuleusement à cet ordre, qu'il ne parloit plus du tout, et ne paroissoit pas même avec les autres frères. On en avertit saint Antoine, qui lui en demanda la raison, et quand il l'eut apprise de sa bouche, admirant son exactitude à obéir à un ordre qu'il n'avoit pas prétendu étendre si loin, il dit aux autres solitaires : « En vérité celui-ci nous condamne » tous; car au lieu que nous n'écoutons pas Dieu qui » nous parle du haut du Ciel, vous voyez comment il » observe la moindre parole qui sort de ma bouche. »

Le Saint se servoit aussi souvent de l'exemple de Paul auprès des frères, pour montrer que ceux qui veulent se rendre parfaits, ne doivent pas se conduire par eux-mêmes, ni suivre trop leurs propres sentimens, bien qu'ils leur paroissent justes ; mais qu'il faut avant toutes choses s'accoutumer à renoncer à soi-même, surtout à sa propre volonté, conformément à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui disoit qu'il n'étoit pas venu dans le monde pour faire sa volonté, mais pour accomplir celle de son Père céleste.

Ce fut en effet par les grands progrès que son bienheureux disciple fit dans ce renoncement, qu'il arriva à une si haute perfection, que saint Antoine ne le regarda plus comme un élève, mais comme un solitaire qui pouvoit vivre seul, et il lui bâtit pour cela une cellule à trois ou quatre milles loin de la sienne; en lui disant : « Vous voilà devenu moine par le secours de » Jésus-Christ, demeurez donc maintenant à votre » particulier, afin que vous appreniez à combattre

» contre les démons, et souvenez-vous que ces fré-
» quens combats qu'il faut soutenir dans le désert,
» nous obligent à une oraison continuelle, qui est d'ail-
» leurs un grand moyen pour acquérir la perfection. »

Après cette séparation, le Saint ne laissoit pas de le venir voir de temps en temps dans sa nouvelle retraite; et il avoit la consolation de le trouver toujours occupé à exécuter fidèlement tout ce qu'il lui avoit prescrit.

Paul eut passé à peine un an dans sa nouvelle cellule, que Dieu voulut manifester en lui le cas qu'il fait de la simplicité et de l'obéissance, et confirmer avec éclat l'estime que saint Antoine avoit de sa vertu. Il lui accorda le don des miracles, et surtout une grâce si puissante pour chasser toutes sortes de démons des corps des possédés, qu'il faisoit de plus grands prodiges, et même en plus grand nombre, que son bienheureux maître, en sorte qu'il devint très-célèbre en peu de temps, et qu'on venoit à lui de bien loin pour être guéri.

Saint Antoine craignit que l'importunité de tant de personnes n'obligeât Paul de fuir dans le fond du désert, depuis qu'il avoit goûté les ravissantes douceurs de la contemplation et de la solitude. Il lui recommanda de ne point quitter, et se chargea de recevoir ceux qui venoient le voir, mais lorsqu'il se trouvoit des malades ou des possédés qu'il ne pouvoit guérir, il les lui envoyoit, étant persuadé qu'il avoit reçu en cela une grâce plus étendue; et en effet, Paul ne manquoit jamais de les guérir.

On amena à saint Antoine un jeune homme possédé d'un démon des plus méchans et des plus opiniâtres, et si furieux qu'il proféroit même des blasphèmes contre le ciel, et déchiroit tous ceux qui osoient l'approcher. Dès qu'il l'eut vu, il dit à ceux qui le lui avoient conduit, qu'il n'avoit pas reçu encore le pouvoir de commander à ces démons du premier ordre, et que cette grâce avoit été accordée à Paul le simple; et en même temps il alla avec eux pour le prier de le chasser.

Paul, qui reconnoissoit toujours saint Antoine pour son maître, et dont l'humilité lui faisoit attribuer au Saint tout ce qu'il faisoit de miraculeux, se leva, fit à Dieu une prière très-ardente, et dit au démon que l'abbé Antoine lui commandoit de sortir du corps de cet homme, afin qu'étant guéri, il glorifiât Jésus-Christ; mais le démon ne répondit que par des injures qu'il vomit contre lui et contre son bienheureux maître, les appelant tous les deux des radoteurs, de vieux gourmands, des fainéans, des gens qu'on ne pouvoit contenter, à qui il ne suffisoit pas de dominer dans leurs monastères, et qui vouloient encore étendre sur lui leur vexation et leur tyrannie. « Tu sortiras pourtant, lui dit Paul, ou je m'en vas tout-à-l'heure le » dire à Jésus-Christ: oui, je proteste en son nom que » si tu t'obstines à ne point sortir du corps de cet » homme, je vais m'en plaindre à Jésus-Christ, et » il te traitera comme tu mérites. » Le démon s'opiniâtra à ne point quitter, et eut même l'insolence de blasphémer contre le Sauveur.

Alors Paul, animé d'une sainte colère contre cet

esprit superbe, laissa le possédé dans sa cellule, et alla se mettre en prière sur la butte d'une roche élevée, exposé aux plus vives ardeurs du soleil en plein midi, où il demeura immobile ainsi qu'une colonne, priant et attendant que Dieu voulût l'exaucer. Comme il tardoit à voir l'effet de son oraison, il dit enfin à Dieu, ainsi qu'un enfant qui parle à son père dans l'extrême confiance que lui donnoit sa divine bonté : « Mon » Seigneur Jésus-Christ, qui avez été crucifié sous » Ponce Pilate, vous voyez que je ne descendrai point » de ce rocher, et que je ne mangerai ni ne boirai, » que vous n'ayez délivré cet homme du démon qui le » tourmente. » Aussitôt, comme si Dieu eût craint de déplaire à une personne qui l'aimoit avec tendresse, et qui lui étoit si chère, exauça sa prière; et à l'instant on entendit dans la cellule, où le possédé étoit demeuré, le démon qui cria : « Je m'en vas, je m'en » vas, on me chasse par force : l'humilité et la sim- » plicité de Paul me contraignent de m'enfuir, et je » ne sais où aller. » Il sortit sur l'heure, et prit la forme d'un dragon long de soixante et dix coudées, qui se traîna jusqu'à la mer rouge, où il se précipita.

Paul avoit encore reçu la grâce singulière de connoître le fond du cœur de ceux qui entroient dans l'église, (a) et l'état de leur conscience, qu'il voyoit aussi clairement que les autres voient leur visage. Se trouvant à un monastère, où plusieurs des frères étoient assemblés pour conférer des choses spirituelles, on se rendit à l'église après la conférence pour célébrer les

(a) Vit. pp. l. 3. n. 167.

saints mystères. Paul considéra ceux qui entroient, et il les voyoit tous avec un visage lumineux, par lequel éclatoit la joie et le bon état de leur âme, ayant chacun leur ange qui témoignoit un grand contentement de leur sainte disposition. Mais il en vit un, dont la conscience souillée du péché, le fit paroître à ses yeux le corps noir et couvert d'un sombre nuage, le démon le tenant lié, et son ange le suivant de loin en loin triste et abattu.

Quelque consolation qu'il eut de la vertu des autres, le déplorable état de celui-ci le toucha si fort, qu'il se mit à pleurer et à gémir, et demeura hors de l'église sans y vouloir entrer. Ceux des solitaires qui virent son affliction, crurent que Dieu lui avoit fait connoître que leur conscience étoit en mauvais état, et s'empressèrent de le lui demander, afin d'en faire pénitence. Mais il ne voulut rien dire, et demeura prosterné contre terre à la porte de l'église, ne cessant de pleurer et de gémir.

Il attendit que le saint sacrifice fût achevé, pour voir si celui qui y avoit assisté dans ces mauvaises dispositions n'en sortiroit pas changé. Mais Dieu, attentif à ses prières et à ses larmes, avoit accordé à ce pécheur la grâce de la contrition et de la pénitence durant le sacrifice, et Paul le vit sortir avec une sainte joie peinte sur le visage, le corps aussi blanc qu'il lui avoit paru noir auparavant, le démon ne le suivoit plus que de loin, et son bon ange qui étoit à son côté, témoignoit un extrême contentement de sa conversion.

A cette vue Paul se leva transporté hors de lui-

même,

même, dans l'admiration des miséricordes du Seigneur, et s'écria de toutes ses forces : « O bonté » ineffable de Dieu ! ô que sa compassion est grande ! » ô que son amour pour nous est immense. » Il courut en même temps se mettre sur un lieu éminent, et élevant sa voix de toutes ses forces, il disoit : « Venez, venez voir les œuvres de Dieu, combien elles » sont merveilleuses. Venez voir comment il veut que » tous soient sauvés, et qu'ils viennent à la connois» sance de la vérité. Venez, adorons le Seigneur ; » prosternons-nous devant lui, et disons : c'est vous » seul, ô mon Dieu ! qui pouvez remettre les péchés. »

Tout le monde accourut autour de lui pour savoir ce que c'étoit. Il leur rapporta ce que Dieu lui avoit fait connoître, et pria celui en qui il avoit vu un si heureux changement, de dire comment il s'étoit fait en lui. Celui-ci ne put désavouer la vérité : il déclara qu'il avoit été engagé jusqu'alors dans le péché ; mais qu'ayant entendu lire dans l'église un passage d'Isaïe, ou Dieu promet de pardonner à ceux qui se convertiront sincèrement, il étoit rentré en lui-même, et avoit adressé à Dieu cette prière dans le sentiment d'une vive componction : « Mon Dieu, qui êtes venu » en ce monde pour sauver les pécheurs, et qui nous » avez fait par votre Prophète les promesses que je » viens d'entendre ; faites-m'en ressentir l'effet, quoi» que je sois un grand pécheur et très-indigne de votre » grâce. Je vous promets et vous proteste de tout » mon cœur que dès ce moment je renonce au péché, » que je n'y retomberai plus, et que je vous servirai

» désormais avec une conscience pure. Recevez-moi » donc présentement, ô mon Dieu ! puisque je veux » faire pénitence. Pardonnez à un pécheur qui vous » conjure de lui remettre son crime, et qui renonce » sincèrement au péché. »

La confession publique de ce pénitent édifia tous les assistans. Ils n'admirèrent pas moins la miséricorde de Dieu, que la connoissance qu'il avoit donnée à son serviteur de l'état de cet homme, et de la grâce qu'il lui avoit faite ; et ils en rendirent au Seigneur, à haute voix, de grandes actions de grâces.

Dieu révéla encore à son Serviteur le pardon qu'il avoit accordé à la pénitente Thaïs, dont nous parlerons dans son lieu. Saint Paphnuce l'avoit convertie, et au bout de trois ans qu'il l'avoit tenue enfermée dans une cellule d'un monastère de vierges, (a) pour faire pénitence, il vint prier saint Antoine de demander au Seigneur qu'il lui fît connoître s'il lui avoit pardonné. Le Saint assembla ses disciples, et leur ordonna de passer la nuit en oraison, pour voir si Dieu leur révéleroit ce que Paphnuce souhaitoit de savoir, sans leur expliquer ce que c'étoit. Paul fut celui à qui Dieu le fit connoître. Il vit dans le ciel un superbe lit, gardé par trois vierges éclatantes de gloire, et crut qu'il étoit réservé pour son père spirituel saint Antoine ; mais il ouït une voix qui lui dit qu'il étoit destiné pour Thaïs la pécheresse convertie ; ce que Paul ayant raconté le lendemain, Paphnuce apprit par là que Dieu étoit satisfait de sa pénitence. Elle ne sur-

(a) Vit. pp. l. 1, vita stæ. Thaïs.

vécut pas long-temps à l'assurance de son pardon. L'Eglise l'a mise au rang des plus saintes pénitentes, et l'honore en cette qualité le 8 d'octobre.

Le martyrologe romain marque la fête de saint Paul au 7 de mars. On ne sait pourtant ni en quel jour, ni en quelle année il mourut. Il y a apparence que ce ne fut qu'après l'an 338, pour la raison que nous allons dire.

On raconte (*a*) que l'empereur Constance invita saint Antoine à le venir voir à Constantinople. Le Saint demanda à Paul s'il devoit faire ce voyage. Il lui répondit : « On vous appellera simplement Antoine si » vous allez à la cour, et l'abbé Antoine si vous n'y » allez pas. » Or ce ne fut qu'à la fin de l'an 338 que Constance devint maître de Constantinople. Tout ce que nous venons de rapporter de ce célèbre disciple de saint Antoine, est tiré de Rufin et de Pallade, qui l'avoient appris de Crône, l'un des plus anciens Pères de la solitude, et qui avoit été pendant quelque temps auprès de saint Antoine.

(*a*) Cotel. t. 1. p. 351.

CHAPITRE VII.

SAINT PAPHNUCE,

Disciple de saint Antoine, confesseur et évêque en Thébaïde.

SAINT Paphnuce est moins connu dans l'histoire ecclésiastique comme solitaire que comme évêque, bien que les vertus dont il brilla dans l'épiscopat, il les eût puisées dans la solitude sous la conduite de saint Antoine. Il étoit égyptien de naissance, sans qu'on sache de quelle ville. Le désir de se consacrer à Dieu sans réserve l'attira au monastère de Pispir, (*a*) où il se forma en peu de temps dans les vertus religieuses. Il en fut tiré pour être évêque, non pas dans la ville de Thmuïs dans la basse Egypte, comme quelques-uns l'ont cru, mais d'une autre dans la basse Thébaïde, dont on ignore le nom. Il y parut comme une lampe tirée de dessous le boisseau, pour éclairer sur le chandelier. Ses exemples soutinrent les instructions qu'il donnoit à son peuple, et on pouvoit étudier dans ses actions la manière de pratiquer la perfection du christianisme.

La persécution de Galère Maximien et de Maximin Daïa, (*b*) ayant pénétré jusque dans son pays, il fut

(*a*) Vit. S. Ant. c. 30. — (*b*) Socrat. hist. l. 1. c. 11 ; Soz. l. 1. c. 10 ; Theod. l. 1. c. 7.

du nombre de ces saints confesseurs que l'on condamna aux mines, après qu'on leur eut crevé et arraché l'œil droit, et coupé le jarret gauche. Plusieurs d'entr'eux y périrent, accablés de travaux et de misères, et se frayèrent ainsi par la tribulation la voie à la félicité éternelle. Mais Dieu réserva Paphnuce à de nouveaux combats, et le conserva à son Eglise pour la défense de la foi contre les hérétiques, comme il l'avoit si généreusement soutenue contre les efforts des païens.

Le concile général de Nicée, et ensuite le conciliabule de Tyr, (a) assemblé par les artifices des Ariens contre saint Athanase, furent les grands théâtres où il se signala dans la défense de la divinité de Jésus-Christ. Il assista au premier avec plusieurs saints évêques, qui portoient sur eux, comme lui, les marques de leur constance dans les persécutions de Dioclétien, Maximien, Maximin et Licinius: marques insignes et aussi glorieuses aux yeux de la vérité et de l'Eglise qu'elle guide, qu'elles avoient paru honteuses et humiliantes aux yeux des païens. Elles étoient encore rehaussées dans Paphnuce par le don des miracles que Dieu lui avoit communiqué; car il chassoit les démons par sa parole, et sa prière obtenoit facilement du ciel la guérison des malades et des estropiés.

L'empereur Constantin le grand, qui étoit présent au concile de Nicée, le considéroit comme un des plus grands prélats qui composoient cette célèbre assemblée, et le traitoit avec une distinction particulière, jusqu'à l'appeler souvent dans son palais, où il lui bai-

(a) Socrat. l. 1. c. 11; Sozom. l. 1. c. 10. 23; Theod. l. 1. c. 7.

soit, avec une affection respectueuse, la place de l'œil droit qu'il avoit perdu pour la confession du nom de Jésus-Christ.

Après la tenue du concile, (a) où il eut part à tout ce qui se régla, tant par rapport à la foi, (b) que pour la discipline, il demeura constamment uni aux prélats catholiques. Son étroite liaison avec saint Athanase, qui avoit succédé à saint Alexandre dans la chaire d'Alexandrie, et dont la cause étoit celle de la foi, l'engagea à le suivre au concile de Tyr, où l'empereur, prévenu par les Ariens, l'obligea de comparoître pour se disculper des fausses accusations intentées contre lui.

Saint Athanase y vint accompagné de quarante-neuf évêques catholiques d'Egypte et de Thébaïde, (c) dont Paphnuce étoit un des plus considérables. Etant entrés dans la salle, ils trouvèrent l'assemblée composée presque toute d'Ariens, qui se regardoient plutôt comme les juges que comme les collègues de saint Athanase. Paphnuce aperçut parmi eux saint Maxime de Jérusalem qu'on avoit trompé, prélat catholique, et qui avoit confessé glorieusement la foi durant la persécution, et avoit été mutilé comme lui. Dès qu'il le vit, il perça la foule, alla droit à lui, et le tirant à l'écart, il lui dit: « Ayant l'honneur de porter les » mêmes marques que vous, de ce que nous avons » enduré pour Jésus-Christ, et ayant perdu avec vous » un de ces yeux corporels, pour jouir plus abon-

(a) Sozom. l. 2. c. 25. — (b) Athan. apol. 2. — (c) Ruf. hist. l. 2. c. 4.

» damment de la lumière divine, je ne saurois souf-
» frir de vous voir assis dans une assemblée de four-
» bes et de méchans, et de tenir rang avec les ouvriers
» d'iniquité. » Ensuite il lui découvrit toute la conspiration des Ariens contre saint Athanase, empêcha qu'il ne souscrivît à sa condamnation, et l'unit pour toujours à sa communion.

L'histoire ne nous dit rien de plus de saint Paphnuce; mais le peu qu'elle nous en a conservé fait honneur à l'éducation qu'il avoit reçue dans le monastère de saint Antoine, et montre qu'il fut dans son temps un des plus grands évêques de l'Eglise, qui en fait mémoire dans le martyrologe au 11 de septembre. On ne sait point dans quelle année il mourut.

Il y a eu plusieurs solitaires qui ont porté le même nom, les uns contemporains, les autres plus récens que lui; car ce nom étoit fort commun en Egypte. Nous en parlerons au chapitre de Paphnuce, surnommé Bubale.

CHAPITRE VIII.

SAINT SISOÈS ou SISOIS,

Solitaire au Mont Saint-Antoine.

Sisoès fut une des plus éclatantes lumières de la solitude, (*a*) et mérita d'être appelé, un peu avant sa mort, par Notre-Seigneur, le vase d'élection du désert. Il renonça au siècle étant encore fort jeune, (*b*) et demeura d'abord à Scété sous la conduite de l'abbé Hor. Après qu'il s'y fut exercé pendant quelques années dans le renoncement à soi-même et les travaux de la pénitence, le désert de Scété lui paroissant trop fréquenté, il passa le Nil et se retira sur la montagne où saint Antoine étoit mort depuis peu de temps.

La mémoire toute récente des vertus de ce saint patriarche ne contribua pas peu à ranimer sa ferveur, comme s'il l'eût vu présent, et qu'il eût ouï de sa bouche les admirables leçons qu'il avoit données de son vivant à ses disciples. Ainsi il entreprit, plus qu'il n'avoit fait jusqu'alors, une vie parfaite. Sa pénitence étoit très-austère, son silence rigoureux, et il donna des exemples si éclatans des vertus monastiques, qu'il s'attira la confiance de tous les solitaires qui le connurent.

(*a*) Vit. pp. l. 6. lib. 3. n. 6. — (*b*) Cotell. t. 1. p. 672.

Cela paroît par les fréquens avis qu'on venoit lui demander; car quelque soin qu'il prît de se cacher, il ne pouvoit se dérober à leurs visites, et il étoit contraint de faire céder à la charité envers ses frères le plaisir qu'il trouvoit à garder la retraite. La vertu qu'il leur recommandoit le plus, étoit l'humilité. On voit par ses réponses, qui sont dans le recueil des sentences des Pères des déserts, qu'il insistoit presque toujours sur ce point; et il pouvoit d'autant mieux en donner des leçons, qu'il étoit lui-même un modèle de l'humilité la plus profonde.

Un solitaire lui dit un jour : (a) « Mon Père, je me » considère comme étant toujours devant Dieu. A quoi » il répondit : Ce n'est pas beaucoup, mon fils; mais » ce seroit bien davantage, si vous vous considériez » comme étant au-dessous de toutes les créatures : car » cela sert efficacement pour acquérir l'humilité. » Il » dit à un autre en pareille occasion : (b) « Rendez-» vous bien petit, renoncez aux satisfactions des sens, » dégagez-vous des vaines sollicitudes du siècle, et » vous trouverez la paix du cœur. » Un autre frère lui ayant dit qu'il n'étoit pas encore parvenu à la perfection de saint Antoine : (c) « Ah ! s'écria-t-il, si j'a-» vois dans le cœur un seul des sentimens de ce grand » homme, je serois tout embrasé du feu de l'amour » de Dieu. »

Il avoit de si bas sentimens de lui-même, que quelque austère que fût son genre de vie, il se regardoit

(a) Vit. pp. l. 5. lib. 15. n. 47. — (b) L. 5. lib. 1. n. 17. — (c) L. 5. lib. 15. n. 44.

comme un sensuel et un gourmand, et vouloit qu'on le crût ainsi. Des solitaires l'étant venus voir, et l'ayant prié de leur dire quelques paroles d'édification, il s'en excusa, et les laissa conférer avec son disciple. (a) Mais son exemple suppléa bientôt à son refus, et les édifia davantage que s'il leur avoit fait un long discours; car comme ils parloient avec son disciple, il prit occasion, sur quelque chose qu'il leur ouït dire, de leur crier de l'endroit où il étoit, qu'il n'étoit qu'un gourmand qui mangeoit sans règle et sans besoin : en quoi ces bons frères, qui n'ignoroient pas quelle étoit sa mortification, reconnurent son humilité, et s'en retournèrent édifiés, et satisfaits de leur visite.

Ce ne pouvoit être en effet que le désir d'être méprisé des autres, (b) et l'amour de la sainte abjection, qui le faisoit parler ainsi, puisque bien loin de manquer aux règles de l'abstinence qui étoient en usage parmi les solitaires, il ne pensoit pas la plupart du temps à prendre sa nourriture, et il falloit que son disciple Abraham l'avertît lorsque c'étoit l'heure de manger ; encore quelquefois il s'en étonnoit, croyant l'avoir déjà fait, si peu faisoit-il attention aux besoins du corps.

Que s'il arrivoit par hasard (c) que la charité l'obligeât de prévenir l'heure du repas en faveur des étrangers qui le venoient voir, il s'en dédommageoit ensuite par un long jeûne, faisant payer à son corps la condescendance qu'il n'avoit eue que pour mieux pra-

(a) L. 5. lib. 15. n. 46. — (b) L. 5. lib. 4. n. 38. — (c) L. 5. lib. 8. n. 15.

tiquer la charité. Les solitaires du voisinage savoient là-dessus sa coutume ; et un jour que l'abbé Adelphe, évêque do Nicopoléos, qui ignoroit son usage, l'étant venu voir, l'avoit prié do déjeûner avec lui le matin qu'il devoit partir, le Saint ne voulut pas le lui refuser ; mais quelques anciens survinrent dans ce temps-là, et firent des reproches à son disciple, disant qu'il auroit dû l'en empêcher, parce qu'il savoit quo son maître, après cetto indulgence, pratiqueroit selon sa coutume un jeûne très-long et très-austère ; ce quo l'évêque ayant ouï, il lui en fit do grandes excuses.

Les solitaires s'étant assemblés pour assister à la célébration de la messe, (*a*) après le sacrifice un d'entre eux vint lui présenter du vin par deux fois. Sisoès en but un peu à chaque fois, plutôt pour ne pas contrister son frère par un refus, que pour quelque envie qu'il en eût. Mais comme il lui en présenta une troisième fois, croyant par les deux autres avoir suffisamment donné au besoin et à la charité, il s'excusa d'en prendre, disant que le vin étoit un sujet de tentation ; (*b*) et il conseilla d'en user ainsi à un autre solitairo qui lui demanda comment il devoit se conduire en pareil cas.

Il redoutoit si fort les louanges des hommes, que priant quelquefois les mains élevées vers le ciel, il les baissoit aussitôt qu'il croyoit qu'on pouvoit le voir, de peur qu'on en prît occasion de l'estimer davantage. Faisant un jour son oraison en la compagnie d'un autre solitaire, il lui échappa do pousser quelques sou-

(*a*) L. 5. lib. 4. n. 36. — (*b*) N. 37.

pirs ; mais à peine fut il revenu à soi, qu'il en eut du regret, et dit à ce religieux avec beaucoup d'humilité : « Pardonnez-moi, mon frère, je vous prie ; car il » paroît bien que je ne suis pas un vrai solitaire, sou» pirant ainsi devant un autre. »

Toujours prêt à s'excuser, (*a*) il semble qu'il ne voyoit rien de bon dans les autres, qu'il ne prît sujet de se condamner lui même. Comme il se promenoit seul sur la montagne, où il y avoit dix mois qu'il n'avoit vu personne, le hasard fit qu'il rencontra un chasseur, à qui il demanda d'où il venoit et combien il y avoit de temps qu'il étoit dans ce lieu. En vérité, mon Père, lui dit le chasseur, il y a onze mois que je parcours cette montagne sans avoir vu d'autre homme que vous. Le Saint là-dessus se retira dans sa cellule, où frappant sa poitrine avec un grand sentiment de componction, il disoit : Ah ! Sisoès, tu croyois avoir beaucoup gardé la solitude en demeurant seul pendant quelque temps, et voilà un séculier qui l'a gardée plus long-temps que toi.

Trois solitaires attirés par la réputation de sa sainteté, (*b*) vinrent le voir, et l'un d'eux lui dit : Mon Père, comment ferai-je pour éviter le feu de l'enfer ? et il ne lui répondit rien. Et moi, mon Père, continua le second, comment pourrai-je éviter le grincement des dents et ce ver qui ne mourra point ? Et le troisième lui dit : Que ferai-je aussi ? car toutes les fois que je me représente les ténèbres extérieures, je suis saisi d'une frayeur mortelle. Alors prenant la pa-

(*a*) L. 6, lib. 9. n. 5. — (*b*) Cot. l. 1. p. 669.

role, il leur répondit : « Je vous avoue, mes frères, » que je ne pense point à ces choses; et comme je » sais que Dieu est plein de bonté, j'espère qu'il aura » pitié de moi. » Ces religieux, qui s'attendoient à une réponse plus directe et plus étendue, se retirèrent en témoignant quelque tristesse; mais le Saint ne voulant pas les laisser aller mécontens, les appela et leur dit avec beaucoup d'humilité : « Vous êtes bienheureux, mes frères, et j'envie votre vertu : vous m'avez » parlé des peines de l'enfer, et je comprends que » vous en êtes si pénétrés, qu'elles peuvent vous ai- » der puissamment à éviter le péché. Eh! que ferai-je » donc, moi qui ai le cœur si insensible, que je ne » pense pas seulement qu'il y ait après la mort un lieu » de supplice destiné pour punir les méchans, ce qui » sans doute est la cause que je commets tant de fau- » tes? » Ces solitaires édifiés d'une réponse si humble, lui demandèrent pardon, et s'en retournèrent chez eux, en avouant que ce qu'on leur avoit rapporté de son humilité étoit très-véritable.

Il disoit que depuis trente ans il faisoit cette prière à Jésus-Christ : (a) Mon Seigneur Jésus, ne permettez pas que je pèche aujourd'hui par ma langue; et cependant, ajoutoit-il, je commets toujours quelque faute de ce côté-là. Ceci ne pouvoit être encore en lui qu'un effet de son humilité; (b) car il gardoit exactement la retraite et le silence, et tenoit la porte de sa cellule toujours fermée, afin d'être moins interrompu.

Comme la douceur est la fidèle compagne de l'hu-

(a) L. 5. lib. 4. n. 39. — (b) L. 6. lib. 3. n. 6.

milité, Sisoès étoit aussi doux qu'il étoit humble. Son zèle n'avoit aucune amertume. Il ne s'étonnoit point des fautes de ses frères; et au lieu de les leur reprocher avec indignation, il les aidoit avec une extrême patience à s'en corriger. Un solitaire qui demeuroit à son voisinage, venoit souvent lui dire qu'il avoit fait faute, et le Saint lui répondoit toujours de se relever; mais, mon père, lui dit un jour ce religieux, (*a*) combien de temps me donnez-vous pour me relever dès que je serai tombé? Faites-le, lui dit-il, jusqu'à ce que la mort vous trouve ou tombé ou relevé.

Quelques frères lui demandèrent si quand un religieux étoit tombé dans le péché, il ne devoit pas faire pénitence pendant un an entier, (*b*) et il répondit: cela me paroît bien fort. Mais, dirent-ils, il doit donc le faire au moins six mois? C'est beaucoup, répondit-il. Ils répliquèrent: tout au moins quarante jours? C'est encore beaucoup, ajouta-t-il. Eh quoi! dirent les frères, vous voulez donc que si d'abord après sa chute on célébroit le saint sacrifice, on l'admît aux saints mystères? Je ne dis pas cela, répondit le Saint; mais je pense que la bonté de Dieu est telle, que s'il se convertissoit à lui avec un sincère regret de sa faute, il l'y recevroit lui-même en moins de trois jours. (*c*) On rapporte une semblable réponse de l'abbé Pasteur.

Un solitaire lui dit: (*d*) Si lorsque je suis dans ma

(*a*) L. 3. n. 103. — (*b*) Cot. t. 1. p. 670. — (*c*) *Id.* p. 594. — (*d*) *Id.* p. 674.

cellule, un barbare y venoit pour me tuer, ne pourrois-je pas, me sentant plus fort que lui, le tuer lui-même? « Non, répondit-il, mais abandonnez-le au » Seigneur; car dans quelque danger qu'on se trouve, » on doit penser que c'est en punition de nos péchés; » et lorsqu'il nous arrive du bien, il faut reconnoître » que nous ne le tenons que de la bonté de Dieu. »

Un autre solitaire lui demanda si, (*a*) lorsqu'étant en voyage il s'apercevoit que son guide le détournoit du chemin, il devoit l'en reprendre. Il lui répondit : je ne vous le conseillerois pas. Mais quoi! lui dit le solitaire, il faudroit donc souffrir sans rien dire qu'il me laissât égarer? Voudriez-vous donc, répondit le Saint, prendre un bâton et lui en donner? Sur quoi il lui raconta l'exemple suivant : Des frères, au nombre de douze, étant en chemin, la nuit les surprit, et ils s'aperçurent que leur guide se trompoit. Ils ne voulurent pourtant pas rompre le silence pour l'en reprendre, et chacun d'eux pensa dans son cœur qu'il s'apercevroit de sa méprise quand le jour seroit venu, et les rameneroit alors au droit chemin. Ils le suivirent ainsi en patience, et marchèrent jusqu'à douze milles. Lorsque le jour fut venu, le conducteur voyant son erreur, leur en fit de grandes excuses. Ils lui répondirent tout doucement : Nous y avions bien pris garde; mais nous n'avons rien voulu dire. Cet homme admirant alors leur patience et leur exactitude à garder le silence, en fut très-édifié, et cela servit à lui faire rendre gloire à Dieu.

(*a*) Cot. t. 1. p. 672.

Il tenoit pour maxime, (a) qu'un solitaire ne doit pas choisir le travail des mains qui lui plaît davantage. Il ne vouloit pas non plus que, quand un frère avoit besoin, ou pour son grand âge, ou pour ses infirmités, (b) du secours de ses frères, il les commandât facilement : « Car, disoit-il, quand on fait » tant que de prendre soin de nous, qu'avons-nous » besoin d'ordonner ? » (c) Son disciple ayant été obligé de faire un voyage, il se présenta d'autres frères pour le servir; mais il s'excusa de profiter de leur charité, et souffrit en patience jusqu'à son retour.

Dieu permit pour l'éprouver, que des Sarrazins vinssent jusqu'à sa montagne, (d) qu'ils le dépouillassent lui et son disciple, et lui enlevassent le peu qu'ils avoient de provisions. Quand les barbares se furent retirés, ils allèrent par les champs chercher quelque nourriture, et le saint vieillard ayant trouvé quelques grains d'orge, se contenta d'en mettre un dans la bouche, et réserva dans sa main le reste pour son disciple.

Dieu qui se plaît à exalter ceux qui s'abaissent davantage, honora saint Sisoès du don des miracles; mais comme tout ce qui pouvoit lui attirer l'estime des hommes alarmoit son humilité, il ne vouloit pas qu'on publiât qu'il eût reçu ce don merveilleux ; et on n'obtenoit guère de prodiges de lui, à moins qu'on n'usât de quelque stratagème. C'est ce que fit un homme qui venoit le voir avec son fils encore fort

(a) Cot. t. 1. p. 675. — (b) *Id.* p. 672. — (c) *Id.* p. 676. — (d) *Id.* p. 673.

jeune,

jeûne, pour lui demander sa bénédiction. L'enfant étant mort en chemin, le père sans s'alarmer et plein de confiance aux prières de saint Sisoés, ne laissa pas de le lui porter. Etant entré dans sa cellule, il le mit à ses pieds comme s'il n'étoit point mort, et s'y mit aussi, afin qu'il les bénît l'un et l'autre. Après que le Saint eut fait sa prière sur eux, le père se leva, sortit de la cellule, et laissa son fils auprès du Saint, qui, voyant qu'il ne remuoit point, lui dit de se lever aussi et de suivre son père : alors ce père, transporté de joie et d'admiration, rentra pour se jeter de nouveau aux pieds du Saint, lui déclara ce qu'il avoit fait, et lui rendit de grandes actions de grâces de la résurrection de son fils. Mais Sisoès, qui craignoit extrêmement qu'on ne sût qu'il faisoit des miracles, s'en affligea beaucoup, et fit dire à cet homme par son disciple, qu'il se donnât bien de garde d'en parler avant sa mort. (*a*) Il délivra aussi ce même disciple d'une violente tentation, en disant à Notre-Seigneur avec une fervente simplicité de cœur : « Mon » Dieu, je ne vous quitte point que vous ne l'ayez dé» livré du démon qui le tourmente. »

Il ne faut pas s'étonner que ses prières fussent si efficaces, puisqu'il les faisoit avec une ferveur extraordinaire, et que ses oraisons étoient si sublimes, qu'elles alloient jusqu'à l'extase. D'autres fois son cœur y étoit si fort embrasé d'amour de Dieu, que n'en pouvant presque soutenir la véhémence, il se

(*a*) Vit. pp. l. 6. lib. 2. n. 14.

soulageoit par de fréquens soupirs, sans qu'il s'en aperçût et même contre sa volonté.

La confiance que les solitaires avoient en lui, l'obligeant à leur donner ses soins, (a) il les prémunissoit avec une extrême attention contre les nouveautés de l'hérésie, autant qu'il travailloit à les former dans les vertus. Quelques ariens osèrent venir à sa montagne pour y dogmatiser parmi les frères. Il ne leur répliqua rien, mais il ordonna à son disciple de lire en leur présence un traité que saint Athanase avoit fait contre leurs erreurs; ce qui mit en évidence la fausseté de leurs dogmes, et leur ferma la bouche. Après qu'il les eut ainsi confondus, il les renvoya avec sa douceur ordinaire.

Son disciple Abraham le voyant usé de vieillesse et d'infirmités, lui dit qu'il feroit bien de s'approcher des pays habités, où il pourroit être plus aisément secouru; à quoi il répondit: puisque vous le jugez ainsi à propos, menez-moi du moins à un endroit où il n'y ait point de femmes. Mais, lui dit son disciple, il y en a partout excepté dans le désert. Si cela est, répliqua-t-il, menez-moi au désert.

Il paroît par le recueil de ses sentences, (b) qu'il se rendit ensuite au sentiment de son disciple, et qu'il alla demeurer quelque temps à Clysma, ville située sur le bord de la mer rouge, ou au moins au voisinage. Ce fut là que quelques séculiers l'étant venus voir, voulurent entrer dans de grands discours avec lui; mais il gardoit le silence. Sur quoi un d'eux dit aux

(a) Bull. l. 1. c. 3. n. 7. — (b) Cot. t. 1. p. 671.

autres : pourquoi vous rendez-vous importuns à ce bon vieillard ? Il ne mange point, ainsi il ne peut point parler. Le Saint prit alors la parole et lui dit : je mange lorsque le besoin du corps le demande.

L'abbé Ammon, ou Amun de Rayte, (a) l'y vint aussi visiter ; et voyant qu'il étoit affligé d'avoir quitté sa solitude, lui représenta qu'étant cassé de vieillesse, il avoit besoin de secours qu'il n'auroit pas eu dans le désert. Mais le Saint jetant sur lui un regard de tristesse : « Que me dites-vous, Ammôn, lui répondit-il, » la liberté d'esprit dont j'y jouissois ne me suffisoit- » elle pas ? »

Enfin, cet homme de Dieu étant retourné à sa chère solitude, (b) et s'y trouvant à la fin de sa course, les solitaires s'assemblèrent autour de lui pour recueillir ses derniers sentimens. Rufin, qui raconte ceci, dit que son visage parut lumineux, et que ravi hors de lui-même, il dit : « Voici que l'abbé Antoine vient à » moi. Un peu après il s'écria : je vois le chœur des » prophètes ; et à ce moment sa face parut plus lumi- » neuse. Il dit encore, voici les apôtres qui vien- » nent, » et continua à parler tout bas comme s'il conversoit avec quelques saints personnages. Les solitaires le prièrent de leur dire avec qui il s'entretenoit ; et il ajouta : « Voici les anges qui viennent » prendre mon âme, et je les prie d'attendre encore » quelque temps pour me donner le loisir de faire pé- » nitence. » Ils lui répondirent : notre père, vous n'avez plus besoin de faire pénitence ; et il leur ré-

(a) Cot. t. 1. p. 671. — (b) Vit. pp. l. 3, n. 162.

pliqua : « Je ne sais pas si j'ai seulement bien com-» mencé à la faire. » Ces dernières paroles leur firent comprendre, sur la connoissance qu'ils avoient de sa profonde humilité, que sa vertu étoit consommée. Enfin son visage parut éclatant comme le soleil, et en même temps il s'écria : « Voyez, voyez Notre-Sei-» gneur qui vient à moi. » Il expira en prononçant ces paroles, et sa cellule fut en ce moment embaumée d'une odeur céleste. C'est avec ces circonstances que Rufin raconte sa mort. Elle arriva vers l'an 429, 72 ans au moins depuis qu'il s'étoit retiré sur la montagne de saint Antoine, ce qui montre qu'il y étoit venu fort jeune et qu'il mourut dans une grande vieillesse. Sa fête est marquée dans quelques martyrologes latins au 5 de juillet. Les Grecs l'ont mise au lendemain dans leur ménologe.

Il ne faut pas confondre ce Saint avec deux autres Sisoès (*a*) qui vivoient dans le même siècle, dont l'un, surnommé le Thébéen, demeuroit à Calamon au territoire d'Arsinoé, et l'autre avoit sa cellule à Petra. On rapporte du Thébéen, qu'un solitaire qui avoit été offensé par un autre, vint le lui raconter, et lui dit qu'il avoit résolu de s'en venger. Sisoès le conjura d'en laisser le soin à Dieu ; mais ce frère irrité, continua de protester qu'il s'en vengeroit hautement. Le saint vieillard lui dit : (*b*) Puisque je ne puis rien gagner sur votre esprit, adressons-nous au moins tous les deux ensemble à Dieu ; et se levant, il fit tout haut cette prière. « Mon Dieu, il n'est plus besoin que vous

(*a*) Bult. l. 1. c. 3. n. 7. — (*b*) Vit. pp. l. 5. lib. 16. n. 10.

» preniez soin désormais de nos intérêts, et que vous » vous rendiez notre protecteur, puisque ce frère » soutient que nous pouvons et que nous devons nous-» mêmes nous venger. » Cela toucha si fort ce solitaire, qu'il se jeta aux pieds de Sisoès, lui demanda pardon de sa résistance, et lui promit de ne vouloir jamais du mal à celui dont il se croyoit offensé.

Le même saint aimoit si fort sa retraite, (*a*) que quand il se trouvoit à l'église des solitaires, il en sortoit dès qu'on avoit achevé le saint sacrifice, et se hâtoit de se rendre à sa cellule. Quelques-uns dirent à ce sujet qu'il sembloit être possédé du démon; mais il ne faisoit que suivre en cela l'esprit de Dieu. Il paroissoit bien dans l'occasion que son goût pour le silence ne venoit que d'un bon principe, puisqu'il savoit se rendre aux devoirs de la société quand la charité l'exigeoit; et alors on ne le trouvoit pas attaché à ses pieuses pratiques avec cette opiniâtreté qui vient de l'amour propre. Il ne mangeoit pas ordinairement du pain; et il arriva que pour les fêtes de Pâques, les frères le prièrent de prendre part au petit repas qu'ils faisoient dans ce saint temps de joie spirituelle. Il y consentit, et leur dit: « Je mangerai, ou du pain, ou » des autres choses que vous avez préparées. » Ils lui répondirent: nous nous contentons que vous mangiez au moins du pain; et il en mangea tout de suite contre son usage.

Dans une autre rencontre il dit à son disciple: (*b*) faites-moi connoître ce que vous voyez en moi de dé-

(*a*) Cot. t. 1. p. 678. — (*b*) Cot. t. 1. p. 678.

fectueux, et je vous rendrai aussi le même service. Son disciple lui dit donc : vous êtes bon ; mais quelquefois vous me paroissez un peu trop sévère. A quoi il répondit : vous aussi, mon enfant, vous êtes bon ; mais vous me paroissez aussi quelquefois un peu trop lâche.

CHAPITRE IX.

SAINT APOLLONIUS,

Solitaire en Thebaïde, diacre et martyr.

Rufin et Pallade, (*a*) qui ont écrit l'histoire du martyre de ce saint solitaire, ne nous disent rien du lieu de sa naissance, non plus que du temps de sa mort. Rufin dit l'avoir apprise de quelques anciens religieux d'Arsinoé ; et on conjecture qu'il fut martyrisé un peu avant S. Pierre d'Alexandrie, lorsque Maximin Daïa, déclaré César, cassa l'édit que Maximien Galère avoit fait en faveur des chrétiens, dans la maladie dont il mourut, et continua la persécution que Dioclétien avoit commencée, ce qui par conséquent peut être arrivé vers l'an 311.

Apollonius étoit un excellent solitaire de la Thébaïde, distingué parmi les plus recommandables du désert, par ses lumières, son merveilleux talent de parler de Dieu avec force et avec onction, et par le

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 19, et l. 8. c. 66 et 67.

concert des vertus religieuses ; ce qui le fit élever à l'honneur du diaconat. La persécution étant ouverte, il ne se contenta pas d'avoir glorifié Dieu jusqu'alors par l'odeur de sa piété, et les instructions qu'il avoit données à ses frères ; mais il visita les saints confesseurs détenus dans les prisons pour la foi de J. C., les animant à soutenir courageusement l'honneur de l'Evangile ; ce qui produisit de si bons effets, que ses paroles furent comme une semence féconde, qui procura plusieurs martyrs à Jésus-Christ.

Il partagea bientôt avec eux l'honneur de souffrir pour un si bon maître. Les ministres de l'empereur lui firent un crime de son zèle, se saisirent de lui et le jetèrent en prison. Les païens du lieu où il étoit détenu, vinrent en grand nombre pour le voir et pour lui faire insulte ; et l'un d'entr'eux, appelé Philémon, dont l'habileté à jouer de la flûte faisoit la joie du peuple, voulant renchérir sur les autres, se mit à harceler le Saint plus qu'aucun, le chargea de reproches et d'injures, l'appela un impie, un séducteur, un fourbe, digne de la haine de tout le monde, et qu'on ne pouvoit trop tôt faire périr.

Apollonius, qui avoit jeté dans la solitude les solides fondemens d'une vertu à toute épreuve, ne se démentit point dans cette occasion. Il souffrit en silence tout ce que le faux zèle et l'emportement fit dire à ce furieux ; et quand il le vit au bout de ses apostrophes, il ne lui répondit que ce peu de mots : « Dieu veuille, » mon fils, avoir pitié de vous, et ne pas vous im» puter tout ce que vous venez de dire. » Ces paroles

prononcées avec la douceur qui est propre aux saints, touchèrent Philémon, et Dieu, en portant la vertu dans son cœur par celle de sa grâce, le changea tout-à-coup en un autre homme ; car il se déclara chrétien ; et non content de ce premier aveu, il courut au tribunal du juge, et confessa la foi de Jésus-Christ en présence de tout le peuple.

Le juge prit ceci pour un jeu et une raillerie, parce que Philémon étoit en réputation d'aimer à plaisanter ; mais voyant enfin qu'il parloit sérieusement, il lui demanda s'il avoit perdu l'esprit, et comment il étoit devenu fou en si peu de temps ; à quoi Philémon répondit d'un ton ferme : « C'est bien plutôt vous qui » êtes très-insensé et très-injuste, puisque vous con- » damnez à mort avec tant d'injustice les chrétiens » qui sont des hommes véritablement innocens. Je » vous déclare donc que je suis chrétien, et qu'il n'y » a point sur la terre de gens qui soient aussi bons » que ceux qui professent cette religion. »

Le juge ne fit pas semblant de s'offenser de sa réponse. Il essaya d'abord de le gagner par des caresses ; mais voyant qu'il n'avançoit rien, il passa bientôt des paroles douces à la cruauté, et le fit tourmenter par divers genres de supplices. Il envoya aussi tirer de prison Apollonius, contre lequel la conversion de Philémon l'avoit extrêmement irrité, et le fit appliquer à de plus rudes tortures, l'accusant d'avoir ajouté la séduction à l'imposture et à l'impiété.

Appollonius, toujours égal à lui-même, lui dit avec sa douceur ordinaire : « Plût à Dieu que vous

» et tous ceux qui sont ici, suivissiez ce que vous appelez en moi erreur et séduction. » Mais cette réponse ne fit qu'aigrir davantage le juge, qui commanda que lui et Philémon fussent brûlés vifs. Lorsqu'ils furent au milieu des flammes, Apollonius, que le zèle de Jésus-Christ consumoit plus que le feu matériel, le pria à haute voix de confondre le paganisme par la manifestation de sa divine puissance. Sa prière fut ouïe de tous les assistans; et à peine l'eut-il prononcée, qu'une nuée les environna, lui et Philémon, et la rosée dont elle étoit pleine éteignit entièrement le feu.

Cette merveille étonna si fort le juge et le peuple, qu'ils s'écrièrent tous que le Dieu des chrétiens étoit le seul grand et le seul immortel. Le bruit s'en répandit bientôt, et parvint jusqu'aux oreilles du préfet d'Egypte, qui se trouvoit dans Alexandrie; mais bien loin d'en être touché et d'imiter le changement du juge qui s'étoit converti, il envoya ceux de ses officiers qu'il savoit être plus cruels, pour lui amener ce magistrat, et avec lui Apollonius et Philémon.

Ils furent ainsi traduits chargés de chaînes à Alexandrie; et dans le chemin, Apollonius plein de l'esprit de Dieu, qui lui mit des paroles de vie dans la bouche, annonça la foi de Jésus-Christ à ceux qui les conduisoient, et les persuada si bien, qu'ils confessèrent la foi devant le préfet, et voulurent participer aux saints combats de leurs prisonniers. Le préfet les trouvant inébranlables, les condamna tous à être jetés au fond de la mer; cet impie ne voyant pas, dit

Rufin, que ce n'étoit pas tant leur donner la mort, qu'un baptême salutaire. Ils y furent étouffés par les eaux, mais ce fut pour vivre éternellement.

La mer, qui avoit servi d'instrument à leur martyre, ne les déroba pas au culte des fidèles. Elle rendit leurs corps en les rejetant sur le rivage. Les chrétiens les enterrèrent dans un même sépulcre, que Dieu rendit depuis célèbre par quantité de miracles; ce qui faisoit que les peuples y venoient en foule offrir leurs vœux. Rufin dit qu'il avoit eu le bonheur d'y honorer leurs sacrées reliques. C'est de lui et de Pallade que nous avons tiré ceci presque mot à mot. Quelques Latins mettent leur fête au septième de mars. Le martyrologe romain et celui d'Usuard la marquent au huitième, et les Grecs dans leur ménologe au quatorzième de décembre.

CHAPITRE X.

SAINT JEAN D'ÉGYPTE,

Prophète et reclus en basse Thébaïde.

Il semble que Dieu donna ce Saint au monde, pour faire voir que ce n'est pas toujours la naissance distinguée qui donne du relief aux hommes, et que ce droit appartient plus solidement à la vertu. Saint Jean d'Egypte, quoique d'une basse extraction, devint si fameux par sa sainteté, qu'on peut dire qu'il n'y en

eut point, si l'on en excepte saint Antoine le grand, dont le nom éclata autant que le sien. Il ne fut pas seulement respecté des peuples, il le fut des grands et des empereurs; et les plus célèbres docteurs ou écrivains ecclésiastiques, tels que saint Jérôme, saint Augustin, (*a*) saint Prosper, Cassien, Pallade, Rufin, saint Eucher, saint Fulgence, lui ont donné de magnifiques éloges. Ainsi ce que nous en dirons est d'autant plus digne de foi, (*b*) que nous ne serons ici que l'écho de ces grands personnages.

Lyque ou Lycople dans la basse Thébaïde, fut sa patrie. Il apprit dans sa jeunesse le métier de charpentier, et vécut dans cette profession jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, (*c*) après quoi, touché du désir de ne travailler qu'à son salut, il renonça entièrement au siècle pour se retirer dans la solitude. Quoique les biens qu'il abandonna fussent peu de chose, on peut dire de lui ce que saint Jérôme dit de saint Pierre, qu'il quitta beaucoup, parce qu'il ne resta dans son cœur aucune affection pour les biens de la terre.

Ce premier sacrifice fut suivi de celui de sa propre volonté. Il se rangea sous la conduite d'un ancien solitaire pour s'exercer dans l'obéissance, et le servit avec tant d'humilité, de zèle et même d'adresse, que le bon vieillard craignit qu'il n'agît ou par crainte, ou par quelque affection naturelle, ce qui le porta à s'assurer de la pureté de ses intentions; en lui comman-

(*a*) Aug. Cur. p. mort. c. 17. — (*b*) Pros. chr. adan. 390 et 394. — (*c*) Vit. pp. l. 2. c. 1, et l. 8. c. 43.

dant des choses probablement impossibles, ou qui paroissoient choquer le sens humain.

La première qu'il lui ordonna, fut d'arroser deux fois le jour un bâton sec et à demi pouri, jusqu'à ce qu'il eût pris racine et poussé des feuilles et des branches. Cette épreuve dura un an, pendant lequel Jean ne se démentit jamais de son obéissance, quoiqu'il fût obligé d'aller querir l'eau à deux milles de là.

Sa soumission aveugle fut connue des religieux des monastères voisins, où l'on ne faisoit cas que de la pratique des vertus; et plusieurs d'entr'eux vinrent voir son supérieur pour s'en assurer par eux-mêmes, et s'édifier par l'exemple d'un si excellent disciple. Comme ils lui en parloient avec admiration, le vieillard appela Jean, et lui dit en leur présence d'aller jeter par la fenêtre une fiole d'huile qui faisoit toute leur provision : ce qu'il exécuta sur-le-champ, sans raisonner sur le besoin qu'ils en avoient.

D'autres religieux ayant également souhaité de lui voir pratiquer quelque acte d'obéissance, le vieillard l'appela encore, et lui dit de courir vite à une roche qu'il lui montra, et de la rouler jusqu'à l'endroit où ils étoient. C'étoit une masse de pierre que plusieurs hommes ensemble n'eussent pu remuer de la place, et néanmoins Jean y courut pour la faire rouler, et la poussa tantôt avec l'épaule, tantôt avec l'estomac, faisant tous les efforts dont il étoit capable, jusqu'à tremper ses habits, et même la roche, par l'abondance de sa sueur; témoignant par là que quand son supérieur lui commandoit quelque chose, il ne regar-

doit plus si elle étoit possible ou non ; mais le respect qu'il avoit pour ses ordres, dans lesquels il reconnoissoit ceux de Dieu, lui faisoit juger qu'il ne pouvoit rien lui commander qu'il n'en eût de justes raisons.

Cassien, (a) qui rapporte ces trois exemples de son obéissance, dit que Dieu l'en récompensa par le don de prophétie, auquel il l'éleva dans la suite. Jean s'exerça ainsi onze à douze ans dans le renoncement à sa propre volonté. Après quoi son père spirituel étant mort, il demeura environ cinq ans dans différens monastères pour s'y perfectionner toujours de plus en plus dans les vertus religieuses, et se retira enfin dans le désert pour y vivre en parfait anachorète.

Le lieu qu'il choisit pour sa retraite fut une montagne déserte à deux lieues de Lycople. Il s'y creusa une grotte dans une roche d'un accès difficile, et en boucha l'entrée, afin d'être moins détourné des exercices de la vie intérieure et contemplative. Il avoit quarante ou quarante-deux ans lorsqu'il s'y retira, et il y demeura enfermé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sans l'ouvrir à personne, excepté la dernière année de sa vie, qu'il y introduisit Pallade, de qui nous avons appris son histoire.

Quelque désir qu'il eût de n'y vivre qu'avec Dieu, il ne put empêcher qu'on ne recourût à lui de toute part ; de sorte qu'il fut obligé de permettre qu'on bâtît un logement peu loin de sa cellule, afin que ceux qui le venoient voir y fussent à couvert des injures du temps, et qu'on y exerçât envers eux l'hos-

(a) Inst. l. 4. c. 23, 24, 25, 26 ; et coll. 24. c. 26.

pitalité, si fort recommandée dans l'Evangile. Mais il ne parloit que le samedi et le dimanche par la fenêtre qui lui servoit à recevoir ce qui lui étoit nécessaire; et il ne voulut jamais souffrir qu'aucune femme s'approchât de sa cellule.

La vie qu'il menoit en ce lieu étoit toute céleste. Il vaquoit sans cesse à la prière et à la contemplation; son cœur détaché de la terre et affranchi des sollicitudes du monde, s'élevoit à Dieu avec une liberté entière, et Dieu se communiquant à son âme à proportion de son dégagement, la remplissoit par des lumières et des grâces très-abondantes. C'est à cette pureté de cœur que Rufin attribue la grâce de la prophétie qu'il reçut, comme Cassien l'attribue à son obéissance; elle peut lui avoir été accordée en faveur de l'une et de l'autre, puisqu'elles concourent toutes les deux à disposer merveilleusement une âme au plus intime commerce avec Dieu.

Son abstinence étoit grande, selon la coutume des solitaires de ces heureux temps. Il ne mangeoit rien de cuit, non pas même du pain; mais seulement du fruit une fois le jour sur le soir, et en fort petite quantité. Il observa cette austérité jusqu'à la fin de sa vie; et il s'y étoit si fort accoutumé par le long usage, qu'il n'auroit pu changer dans la suite son genre de vie, quand il l'auroit voulu, ayant par là atténué extrêmement son estomac. C'est apparemment par la même raison, que sa barbe et ses cheveux étoient fort clairs, l'extrême foiblesse où il avoit réduit son corps, ne pouvant fournir l'humeur qui les entretient dans les autres.

Dieu, qui le favorisa de grâces extraordinaires, comme nous le verrons bientôt, ne le dispensa pas de passer par la tentation, puisqu'il la fait servir à éprouver les plus grands saints. Les démons s'efforcèrent souvent de le troubler pendant la nuit, pour l'empêcher de prier ou de prendre quelque repos; et ajoutant l'insulte à la peine qu'ils lui causoient, ils lui apparoissoient le matin sous des figures sensibles, et feignoient de lui demander pardon du mal qu'ils lui avoient fait pendant la nuit.

Ces esprits de malice, toujours attentifs à profiter auprès des serviteurs de Dieu des moindres occasions de les séduire, eurent en une rencontre un petit avantage sur lui. Ils lui persuadèrent de prolonger son jeûne jusqu'à deux jours de suite, afin d'abattre plus aisément son esprit, en abattant tout-à-fait son corps, déjà usé de vieillesse, et épuisé par son abstinence ordinaire.

Le Saint, que l'amour de la pénitence eût porté à tout souffrir, donna dans l'illusion; et lorsqu'à la fin du second jour il voulut se mettre à table, le démon se fit voir à lui sous la figure d'un Ethiopien hideux, et se jetant à ses genoux, lui dit, par une raillerie insultante : pardonnez-moi, s'il vous plaît, c'est moi qui vous ai porté à ce long jeûne : à cet aveu le Saint revint à soi, et quoique très-habile dans le discernement des esprits, il comprit à ce coup qu'il avoit été séduit. C'est de Cassien que nous tenons ceci : il l'apprit de l'abbé Joseph, dans la conférence qu'il eut avec lui sur la nécessité d'user de discrétion, qu'il

autorisa par l'illusion où tomba ce grand homme pour ne l'avoir pas assez gardée en cette rencontre. Mais cela ne servit qu'à conserver ce grand serviteur de Dieu dans une plus grande vigilance; et cette foible victoire de l'artifice du démon, ne fut rien auprès de celles qu'il remporta toujours sur lui à son tour.

Il y avoit trente ans qu'il vivoit ainsi renfermé dans sa cellule, combattant contre les puissances des ténèbres, pratiquant de très-grandes austérités, vaquant nuit et jour à la prière, et vivant, pour ainsi dire, dans le ciel par la sublimité de sa contemplation, comme s'il n'eût pas été dans ce monde, lorsqu'il reçut de Dieu la grâce de la prophétie, avec tant d'abondance de lumière, que rien n'échappoit à sa connoissance, quelque caché qu'il fût, soit dans les replis de la conscience, soit par la distance des lieux, ou dans l'obscurité de l'avenir.

Plusieurs venant à lui, tant des pays éloignés que du voisinage, il leur déclaroit, quand il étoit nécessaire, ce qu'ils croyoient bien caché dans le fond de leur cœur; et lorsqu'ils avoient commis quelque grand péché en secret, il leur en faisoit la correction en particulier, avec zèle et avec douceur, pour les exciter à se repentir et à se corriger. Il annonçoit aussi par avance si les débordemens du Nil seroient grands ou médiocres, d'où dépendoit la bonne ou la mauvaise récolte, et il avertissoit les hommes, lorsqu'ils étoient menacés pour leurs péchés de la colère de Dieu, faisant connoître les crimes qui l'irritoient contre

eux,

eux, et exhortant les pécheurs à prévenir sa juste vengeance par le repentir et le changement de vie.

Ce n'étoit là que les moindres objets de ses prédictions. Entre les autres qui firent plus de bruit, on peut compter celle de la défaite des Ethiopiens, lorsqu'ils entrèrent sur les terres de l'empire du côté de Sienne, la première ville qu'on rencontroit dans la haute Thébaïde en sortant de leur pays. Ils avoient d'abord taillé en pièces les troupes qu'on leur avoit opposées, fait beaucoup de dégât, et emporté un riche butin. Il étoit à craindre qu'ils ne poussassent plus loin leurs conquêtes, parce qu'ils étoient de beaucoup supérieurs en nombre aux troupes romaines; de sorte que le général qui commandoit celles-ci, ne trouva pas de meilleure ressource que dans les avis et dans les prières de notre Saint.

Il vint donc le consulter sur ce qu'il avoit à faire; et le serviteur de Dieu lui répondit, en désignant le jour auquel sa prédiction devoit s'accomplir, qu'il pouvoit marcher sans craindre contre les ennemis, qu'il remporteroit ce jour-là sur eux une victoire complète, qu'il s'enrichiroit de leurs dépouilles, et qu'il recouvreroit ce qu'ils avoient enlevé. L'effet suivit la prédiction; et comme cet officier, au retour de son expédition, vint le remercier, il lui prédit encore qu'il seroit en grand crédit auprès de l'empereur; ce que l'événement vérifia.

Un autre officier l'étant venu voir, sa femme, qu'il avoit laissée enceinte, accoucha le même jour qu'il étoit arrivé à sa cellule; mais elle étoit en danger de

mourir. Sur quoi le Saint lui dit : « Vous rendriez grâ-
» ces sans doute au Seigneur, si vous saviez qu'il vous
» a donné aujourd'hui un fils. Sa mère est en péril ;
» mais Dieu l'assistera, et vous la trouverez guérie.
» Retournez-vous-en chez vous en diligence ; vous
» arriverez le septième jour de la naissance de l'en-
» fant. Faites-le nommer Jean. Nourrissez-le chez
» vous jusqu'à l'âge de sept ans, sans permettre qu'il
» ait aucune communication avec les païens ; et après
» ce temps, confiez son éducation à quelques soli-
» taires pour l'élever dans une sainte et céleste dis-
» cipline. »

Une servante de Jésus-Christ, nommée Pemenie, qui demeuroit dans la Thébaïde, désiroit extrêmement de voir le serviteur de Dieu ; mais comme il ne voyoit point les personnes de ce sexe, il ne l'excepta pas de cette règle, et se contenta de lui faire répondre par d'autres, ce qu'il lui eût dit de vive voix. Il lui recommanda surtout de ne pas aller à Alexandrie ; néanmoins celle-ci, soit par négligence, soit par oubli de l'avis du Saint, ne laissa pas de s'embarquer sur le Nil pour descendre à cette ville. Comme en chemin elle fit arrêter son vaisseau auprès de Nicie, ses gens étant descendus à terre, prirent querelle avec ceux du lieu, qui en tuèrent un, blessèrent les autres, jetèrent dans le fleuve un saint évêque nommé Denis, sans le connoître, la firent tomber elle-même dans l'eau, et l'obligèrent à se retirer, en la menaçant de la traiter encore plus mal.

Enfin ses prédictions les plus fameuses furent celles

qu'il fit à l'empereur Théodose le grand, (a) qu'il informa par avance, en diverses rencontres, des irruptions des barbares dans les provinces, du soulèvement des tyrans, des moyens de les dompter, et de bien d'autres événemens de son règne. Ce prince le fit principalement consulter sur deux ennemis qu'il eut à combattre. L'un fut le tyran Maxime, déjà victorieux des deux empereurs Gracien et Valentinien, dont il avoit tué le premier en 383, et chassé l'autre de ses états en 387. Jean le fit assurer de la victoire, et qu'il la remporteroit sans beaucoup de sang. Théodose marcha sur sa parole, quoiqu'avec des troupes inférieures; défit Maxime en deux combats dans la Pannonie, passa les Alpes sans obstacles, le poursuivit et le surprit enfin dans Aquilée, où ses soldats lui coupèrent la tête.

Quatre ans après, Eugène s'étant emparé de l'empire d'Occident, par le crédit du comte Arbogaste, qui avoit fait étrangler le jeune Valentinien, Théodose résolut de marcher contre lui pour venger la mort de ce prince. Eugène, qui s'y attendoit, s'y prépara en païen par les superstitions de l'idolâtrie et de la magie. Il fit consulter un homme qui se mêloit de prédire l'avenir par des sortiléges. Les idolâtres de Rome faisoient aussi pour lui grand nombre de sacrifices, fouilloient curieusement dans les entrailles des victimes, et croyoient trouver d'heureux présages. Mais Théodose, guidé par la véritable religion, chercha la vérité dans des sources plus pures. Il envoya en Thébaïde l'eunuque Eutrope, pour tâcher de déterminer

(a) Cass. inst. l. 4. c. 23.

saint Jean à le venir voir, ou de savoir de lui si c'étoit la volonté de Dieu qu'il prévînt le tyran, ou s'il devoit attendre que le tyran vînt l'attaquer.

Eutrope exécuta sa commission en serviteur zélé. Il fit au Saint de fortes instances pour le porter à se rendre auprès de l'empereur; mais ne pouvant le persuader de quitter sa solitude, il apprit de lui que l'empereur remporteroit la victoire; qu'elle seroit plus sanglante que celle qu'il avoit remportée sur Maxime; qu'il feroit périr le tyran; qu'il ne lui survivroit pas de beaucoup; qu'il mourroit en Italie, et laisseroit à son fils l'empire d'Occident. Tout ceci s'accomplit à la lettre. Théodose marcha contre Eugène, et pensa d'abord être défait; car il perdit dix mille Goths à la première journée; mais le lendemain la victoire se déclara entièrement pour lui, et il parut évidemment qu'il ne la devoit qu'aux prières du Saint, puisqu'il avoit été en si grand danger de la perdre. La bataille se donna dans la plaine d'Aquilée le 6 de septembre de l'an 394. Théodose n'y survécut que jusqu'au 17 de janvier de l'année suivante, et laissa par sa mort l'empire d'Orient à Arcade, et celui d'Occident à Honorius, ses fils.

Le don de prophétie que saint Jean avoit reçu de Dieu, fut accompagné de celui des miracles. Il en opéra même en son absence, surtout en faveur de quelques femmes, parce qu'il ne voulut jamais souffrir qu'aucune abordât sa cellule. Celle d'un sénateur étant devenue aveugle, ne cessoit de presser son mari de la mener au Saint. Le mari, qui savoit que le Saint

ne le souffriroit jamais, ne trouva pas de meilleur expédient que de le venir conjurer de prier au moins pour elle. Il le fit, et lui envoya outre cela de l'huile qu'il avoit bénite, dont la malade ayant frotté ses yeux, recouvra la vue. Outre qu'il opéroit des merveilles sans cette huile bénite, il s'en servoit ordinairement, afin qu'on lui attribuât moins la guérison des malades, qu'à la vertu de la bénédiction. C'est ainsi qu'il cachoit par humilité la grâce qu'il avoit reçue. Il en attribuoit aussi les effets à la foi de ceux qui s'adressoient à lui, assurant qu'il n'étoit pas exaucé pour aucun mérite qu'il y eût en lui, mais seulement parce que Dieu vouloit accorder ces faveurs à ces personnes.

La ferme résolution qu'il avoit prise de ne parler à aucune femme, donna lieu à une merveille singulière, et dont saint Augustin a fait grand cas. Un mestre de camp, (*a*) qui conduisoit des troupes à Sienne, où sa femme le suivoit, se rendit, à la sollicitation de celle-ci, à la cellule du Saint, pour obtenir de lui qu'il souffrît qu'elle y vînt aussi recevoir sa bénédiction, l'extrême désir qu'elle en avoit lui ayant fait courir de grands dangers. Saint Jean lui répondit qu'il n'avoit jamais vu de femmes depuis qu'il s'étoit enfermé dans sa cellule, et que ce qu'il demandoit étoit du tout impossible. L'officier ne se rendit point, il continua à le presser avec plus d'instances, assurant que s'il lui refusoit cette grâce, sa femme en mourroit d'affliction; au lieu qu'en la lui accordant, elle recevroit un merveilleux avantage du bonheur de l'avoir vu.

(*a*) Aug. de Cura. pro. mort. c. 17.

Le Saint, admirant sa foi et sa persévérance, et ne voulant pas lui causer, ni à son épouse, le chagrin d'un refus entier, ni manquer d'ailleurs à sa résolution, lui dit : Allez, votre femme me verra sans venir ici, et même sans sortir de sa maison. L'officier se retira sur cette réponse, roulant dans son esprit quel en pouvoit être le sens; ce qui ne donna pas moins matière de réflexion à sa femme, lorsqu'il la lui rapporta : mais la nuit, quand elle fut endormie, le Saint lui apparut en songe, et lui tint ce discours : « O femme ! votre foi est grande, et m'oblige à venir ici pour » satisfaire à votre prière. Je vous avertis néanmoins » de ne pas désirer de voir le visage matériel des serviteurs de Dieu ; mais de contempler plutôt des yeux » de l'esprit leurs vies et leurs actions. (*a*) *Car la chair* » *ne profite de rien, et c'est l'esprit qui vivifie.* Quant » à moi, ce n'est point en qualité de juste et de pro» phète, ainsi que vous le pensez, mais seulement en » vertu de votre foi, qu'ayant prié pour vous, Dieu » vous a accordé la guérison de tous les maux que » vous souffriez en votre corps. Vous jouirez donc, » vous et votre mari, à commencer d'aujourd'hui, » d'une santé parfaite, et toute votre maison sera com» blée de bénédictions; mais n'oubliez jamais tous les » deux les bienfaits que vous avez reçus de lui. Vivez » toujours dans sa crainte, ne désirez rien au delà des » appointemens qui sont dûs à votre charge, et enfin » contentez vous de m'avoir vu en songe, sans en » demander davantage. »

(*a*) Jean 6.

A son réveil, cette femme raconta à son mari ce qu'elle avoit vu et entendu, et lui détailla si bien les traits du visage du Saint, la couleur et la forme de son habit, et toutes les autres marques par lesquelles il pouvoit être reconnu, qu'il ne put pas douter que le Saint ne lui eût apparu durant le sommeil; ainsi plein d'étonnement, il retourna à la grotte de saint Jean, lui raconta tout ce qui étoit arrivé à son épouse, lui rendit des actions de grâces; et après avoir reçu sa bénédiction, il poursuivit son voyage dans un contentement parfait.

Il faut parler à présent de la visite que lui firent Pallade et d'autres solitaires, (a) et des admirables instructions qu'ils en reçurent. Pallade étoit dans le désert de Nitrie avec Evagre son maître, Albin, Ammon et trois autres. Comme ils s'entretenoient un jour du bruit que faisoit la réputation de saint Jean, Evagre témoigna qu'il eût eu une grande joie de savoir au vrai quelle étoit l'éminence de sa vertu, par quelqu'un qui fût capable de discerner son esprit et sa manière d'oraison.

Pallade se sentant assez de force pour faire le voyage, et s'en aller assurer par lui-même, car il n'avoit alors que vingt-six ans, partit sans en rien dire à personne, et arriva enfin avec beaucoup de peine à la montagne du Saint. Car outre qu'il y avoit dix-huit journées de chemin, qu'il fit partie à pied, et partie par eau, comme c'étoit le temps de l'accroissement du Nil, durant lequel les maladies étoient fréquentes, il tomba malade comme bien d'autres.

(a) Vit. pp. l. 8. c. 43.

Il trouva en arrivant que le vestibule de la cellule du Saint étoit fermé, et apprit qu'on ne l'ouvroit que le samedi et le dimanche. Il attendit jusqu'à ce temps-là qu'il lui fût permis d'entrer, et vit le Saint assis à sa fenêtre, au travers de laquelle il parloit à ceux qui s'approchoient. A mesure que le Saint le vit, il le salua, et lui demanda par un interprète de quel pays il étoit, quel sujet l'amenoit, ajoutant qu'il lui paroissoit de la compagnie d'Evagre.

Pallade satisfit à toutes ses demandes; mais tandis qu'ils s'entretenoient ainsi, le gouverneur de la province, nommé Alype, entra, et s'approcha de saint Jean en grande hâte. Le Saint quitta alors Pallade, qui se retira à l'écart pour les laisser parler en liberté. Comme leur conversation étoit longue, Pallade commença à s'ennuyer d'attendre, et il s'éleva dans son cœur des sentimens de murmure, comme si le Saint eût fait trop peu de cas de lui, et qu'il y eût dans son procédé acception de personnes; de sorte qu'il songeoit à se retirer tout-à-fait.

Le Saint connut à ce moment ce qui se passoit dans son âme, et lui envoya son interprète, appelé Théodore, pour lui dire de ne point entrer en impatience, qu'il alloit bientôt renvoyer le gouverneur. Cette parole fit rentrer Pallade en lui-même. Il reconnut combien le Saint étoit éclairé du ciel, puisqu'il avoit pénétré dans ses pensées, et attendit sans peine que le gouverneur fût retiré.

Alors saint Jean l'appela, et lui fit une douce correction sur le jugement qu'il avoit porté, et le mur-

mure intérieur auquel il s'étoit laissé aller; après quoi, pour le consoler, il lui dit: (*a*) « Ne savez-vous pas » qu'il est écrit que ce ne sont pas les sains, mais les » malades, qui ont besoin de médecins? je puis parler » à vous quand je veux, et vous à moi; et quand je ne » pourrois pas vous consoler, il y a d'autres pères et » d'autres frères qui le peuvent faire. Mais ce gouver- » neur étant engagé sous la puissance du démon, dans » les affaires temporelles dont il s'occupe, et étant » venu à moi pour recevoir quelques avis salutaires, » dans ce peu de temps qu'il a eu pour respirer, » ainsi qu'un esclave qui fuit la domination d'un maître » fâcheux et insupportable, quelle apparence y avoit- » il que je le quittasse pour parler à vous, qui vous » occupez continuellement de ce qui regarde votre » salut? »

Pallade, ensuite de ceci, le supplia de prier pour lui; mais le saint vieillard lui donnant un petit soufflet, comme à son enfant, avec une gaîté douce et agréable, continua de lui parler en ces termes : « Vous ne » serez pas exempt de peines, et vous avez déjà sou- » tenu de grands combats dans la pensée de quitter » votre solitude; mais la crainte d'offenser Dieu vous » a fait différer votre sortie. Le démon vous tour- » mente sur cela, et ne manque pas d'alléguer des » raisons apparentes et des prétextes de piété. Il vous » a représenté le regret qu'a votre père de votre » absence, et que votre retour porteroit votre frère » et votre sœur à embrasser la solitude. Mais je vous

(*a*) Matth. 9.

» annonce une bonne nouvelle, en vous assurant que » l'un et l'autre sont en sûreté, puisqu'ils ont re» noncé au monde, et que votre père vivra bien en» core sept ans. Demeurez donc avec un cœur ferme » et constant dans la solitude, et ne pensez plus à re» tourner pour l'amour d'eux à votre pays, puisqu'il » est écrit : (a) *Celui qui, après avoir mis la main* » *à la charrue, tourne la tête en arrière, n'est pas* » *propre au royaume de Dieu.* »

Ces paroles consolèrent et fortifièrent beaucoup Pallade; et le Saint lui ayant ensuite demandé avec la même gaîté, s'il ne désiroit pas d'être évêque, il répondit que non, parce qu'il l'étoit déjà, puisque selon l'étymologie grecque, ce mot signifie un intendant et un surveillant. De quelle ville êtes-vous donc évêque, lui dit le Saint? « Je le suis, répondit Pal» lade, en riant, de la cuisine, de la dépense, de » la table, car je veille avec soin sur toutes ces choses; » voilà mon épiscopat et l'intendance que ma délica» tesse m'a fait choisir. Cessez de railler, lui dit le » Saint en souriant; car vous serez un jour évêque, » et vous souffrirez beaucoup de travaux et d'afflic» tions. Mais si vous voulez les éviter, ne sortez pas » de votre solitude, puisque tandis que vous y demeu» rerez, personne ne peut vous ordonner évêque. »

Il éprouva dans peu d'années la vérité de cette prophétie; car au bout de trois ans, étant menacé d'hydropisie, il consentit qu'on l'envoyât à Alexandrie, d'où, par l'avis des médecins, il passa en Palestine

(a) Luc. 9.

et ensuite en Bithynie, où il fut fait évêque d'Hélénopole. Il se trouva ensuite enveloppé dans la persécution que saint Jean Chrysostôme souffrit, et fut onze mois caché dans une chambre fort obscure. Il se ressouvint alors que ce grand prophète lui avoit prédit les peines qu'il enduroit.

Cependant le Saint voulant l'encourager à souffrir patiemment sa solitude, lui dit qu'il y avoit quarante ans qu'il vivoit renfermé dans la sienne sans avoir jamais vu aucune femme, ni une seule pièce de monnoie, ni même vu manger personne.

Pallade retourna ensuite à Nitrie, où il raconta à Evagre et aux cinq autres, ce qu'il avoit vu de cet homme admirable, et leur inspira par son récit un désir plus ardent de l'aller voir eux-mêmes; ce qu'ils firent deux mois après. Ils rapportèrent à leur retour à Pallade ce qui s'étoit passé dans leur visite; mais il ne l'a pas inséré dans son histoire.

Ce fut à peu près dans le temps de la visite d'Evagre, (*a*) que Rufin, ou comme d'autres le croient, saint Pétrone, qui parle par la plume de Rufin, se rendit auprès du Saint avec six autres, pour s'édifier auprès de lui. Ils en furent reçus avec les démonstrations de tendresse, et d'une charité véritablement chrétienne. Comme c'étoit l'usage des solitaires d'Egypte de faire la prière avant que de commencer leur conférence, ils supplièrent le saint vieillard de vouloir bien la faire, et de leur donner sa bénédiction. Il leur demanda s'il n'y en avoit point parmi eux qui fût ecclésiastique, à quoi ils répondirent tous que non.

(*a*) Vit. pp. l. 2, c. 1.

Alors le Saint les considérant attentivement les uns après les autres, quand il vint au plus jeune, il dit en le montrant du doigt : celui-ci est diacre. Il l'étoit en effet ; mais il ne l'avoit dit qu'à un de la compagnie en qui il se confioit beaucoup, cachant par humilité son caractère, pour ne pas paroître surpasser en dignité ces hommes saints auxquels il se reconnoissoit bien inférieur en mérite. Il persista donc à le nier ; mais saint Jean le prit par la main, la lui baisa, et lui dit : « Gardez-vous, mon fils, de désavouer la » grâce que vous avez reçue de Dieu, de peur qu'un » bien ne vous fasse tomber dans un mal, et l'humi- » lité dans le mensonge ; car il ne faut jamais men- » tir, non-seulement à mauvais dessein, mais même » sous prétexte d'un bien ; puisque le mensonge ne » vient point de Dieu, mais d'une mauvaise cause, » (*a*) ainsi que le Sauveur nous l'apprend. » Le diacre, instruit par cette douce remontrance, ne s'obstina plus à déguiser la vérité, et l'avoua par son silence.

Après qu'on eut fait la prière, un des frères, qui souffroit beaucoup d'une fièvre tierce, pria le Saint de le guérir. Il lui répondit qu'il demandoit d'être guéri d'une incommodité qui lui étoit utile ; puisque les âmes sont purifiées par les maladies, comme on se sert du sel pour nettoyer les corps. Il ne laissa pourtant pas de bénir de l'huile dont le malade s'étant frotté, recouvra la santé, et fut en état de retourner à pied au lieu destiné pour le loger et ses compagnons.

(*a*) Matth. 5.

Le Saint recommanda qu'ils y fussent traités selon les règles de l'hospitalité chrétienne ; et après qu'ils eurent profité de sa charité dans la nourriture du corps, ils revinrent à lui avec empressement pour recevoir celle de l'âme. Il les reçut de nouveau avec la même démonstration de tendresse, que s'ils eussent été ses propres enfans. Il les obligea de s'asseoir, et leur demanda d'où ils venoient, et quel étoit le sujet de leur voyage. Ils répondirent qu'ils venoient de Jérusalem pour être témoins oculaires de ce que la renommée leur avoit appris, d'autant que ce qu'on voit de ses yeux se grave bien plus profondément dans l'esprit, que ce qu'on ne sait que par ouï dire.

Il leur fit alors ce long discours, dont Rufin dit qu'il ne rapporte qu'une partie, mais qui renferme une excellente morale et des maximes très-intéressantes sur la vie spirituelle. Pour en donner ici le précis, on peut réduire tout ce qu'il dit à deux chefs; savoir, ce que les solitaires doivent éviter et réformer dans eux; et ce qu'ils doivent s'efforcer d'acquérir.

Quant au premier, il recommande aux solitaires de ne pas se contenter de renoncer de bouche ou extérieurement au démon, nommé le Prince du siècle; mais de le faire aussi intérieurement et réellement en corrigeant leurs vices, en domptant les passions, en mortifiant les sens, en réprimant les affections déréglées, en se purifiant de plus en plus de leurs défauts et de leurs imperfections.

Un des principaux vices qu'il recommande de détruire, est celui de la vanité. Il avertit Rufin et ses

compagnons, de prendre garde qu'il ne se glissât même dans le dessein qu'ils avoient eu en le venant voir, et ne les portât à s'élever à leur retour au-dessus des autres, pour avoir vu ce que les autres n'auroient appris que sur le rapport d'autrui.

Il dit que la vanité est un si dangereux vice, qu'elle est capable de faire tomber les âmes du comble de la perfection; qu'elle attaque également, et ceux qui commencent, et ceux qui sont bien avancés: les premiers, en leur faisant croire, pour quelques pénitences ou quelques œuvres de charité qu'ils ont faites, qu'ils sont déjà parfaits: les seconds, en leur faisant attribuer une partie de leurs progrès à leurs travaux et à leur zèle, au lieu d'en rapporter tout l'honneur à Dieu.

De la vanité il passe en général aux autres vices, et exhorte les solitaires à les combattre courageusement. Le moyen qu'il donne pour y réussir, est de veiller soigneusement à la garde de l'esprit et du cœur, pour empêcher que nul vain désir, nulle volonté déréglée, n'y jette ses funestes racines: car outre que de là naît une foule de distractions qui préoccupent l'âme au temps de la prière, captivent l'esprit, rendent l'imagination errante et vagabonde sur mille objets inutiles ou pernicieux; ces affections dépravées ouvrent par le péché la porte de l'âme au démon, et l'y établissent comme dans la maison qui lui appartient.

Il montre ensuite en peu de mots, le déplorable état de l'âme d'un solitaire, en qui le démon a établi

son empire par le péché. « Il ne sauroit jamais être, » dit-il, en paix et dans le repos. Il est toujours dans » le trouble et l'inquiétude. Tantôt il se laisse emporter par de folles joies, et tantôt il se laisse accabler » par une vaine tristesse, d'autant qu'il a dans lui-» même un malheureux hôte, auquel il a donné en-» trée en se livrant au gré de ses passions. »

Le Saint se plaint à ce propos, de l'illusion de quelques solitaires, qui n'ont, dit-il, renoncé au monde qu'en apparence, parce qu'ils ne travaillent point à se purifier de leurs vices, ni à dompter leurs passions. « Tout leur soin, dit-il, ne va qu'à visiter quelques » saints Pères, pour apprendre d'eux des paroles édi-» fiantes, qu'ils rapportent ensuite aux autres dans » un esprit de vanité, se glorifiant de les avoir ap-» prises de ces serviteurs de Dieu; s'érigeant eux-» mêmes en docteurs, en redisant ces excellentes » maximes, et voulant en seigner aux autres, non ce » qu'ils ont pratiqué, mais ce qu'ils ont seulement ou » vu ou entendu. » Il leur reproche encore que leur orgueil les porte jusqu'à vouloir s'élever dans l'ordre ecclésiastique, et ambitionner le sacerdoce, non que les solitaires en soient exclus par leur état, puisqu'il dit qu'ils ne doivent ni le rechercher avec ardeur, ni le fuir opiniâtrément; mais parce que c'est à Dieu à les y appeler, et non pas à eux-mêmes à le rechercher pour contenter leur vanité.

Pour mieux faire sentir toute la laideur de l'âme d'un solitaire dont le démon a pris possession par ses vices et ses péchés, le Saint y oppose l'heureux

état de celui qui a ouvert la porte de son cœur au Saint-Esprit en combattant ses passions, et il en fait le portrait en ces termes : « Au contraire, celui qui a » véritablement renoncé au monde, c'est-à-dire qui » a retranché le péché de son cœur, et n'a laissé au- » cune porte ouverte par où il puisse y rentrer : celui » qui réprime sa colère, qui dompte ses mouvemens » déréglés, qui fuit le mensonge, qui déteste l'envie, » qui ne se contente pas de ne point médire, mais » qui ne se donne pas même la liberté de juger son » prochain, qui regarde comme siennes les prospé- » rités et les afflictions de ses frères, et qui se con- » duit ainsi en toute rencontre ; celui-là, dis-je, » ouvre la porte de son âme au Saint-Esprit, lequel » y étant entré, on n'y voit que contentement, que » joie, que charité, que patience, que douceur, que » bonté, et tous les autres fruits que produit cet esprit » de consolation. »

Quant au second chef, c'est-à-dire, quant à ce que le solitaire doit s'efforcer d'acquérir, c'est la pureté de cœur ; et il veut qu'il y tende par tous ses combats contre les passions et les vices, par tous ses efforts à purifier son âme des affections déréglées, par tous les exercices spirituels qu'il pratique dans son état. Il assure que cette pureté de cœur le disposera merveilleusement à la contemplation et aux grâces les plus signalées. Ce qu'il dit à ce sujet mérite d'être rapporté en entier, parce qu'il renferme en peu de mots et d'une manière toute simple, ce que les maîtres de la vie spirituelle des siècles postérieurs ont dit plus en

en détail et avec plus d'étendue, de l'oraison éminente et du sacré commerce de l'âme avec Dieu et avec les esprits bienheureux.

« Si donc, dit-il, nous nous présentons devant Dieu » avec une conscience pure et exempte de ces défauts » et de ces passions dont j'ai déjà parlé, nous pour- » rons voir Dieu autant qu'il peut être vu en cette vie, » et élever vers lui dans nos prières l'œil de notre en- » tendement, pour contempler, non du corps et avec » des regards sensibles, mais avec les yeux de l'esprit » et par une connoissance intellectuelle, celui qui est » invisible. Car que nul ne se persuade de pouvoir » contempler sa divine essence telle qu'elle est en elle- » même, et ne forme pour cela dans son esprit quel- » que image qui ait du rapport à une figure corporelle.

» Que l'on ne s'imagine nulle forme en Dieu, ni au- » cunes limites qui le bornent; mais qu'on le conçoive » comme un pur esprit, qui peut bien se faire sentir » et pénétrer les affections de nos âmes; mais non » pas être compris, être limité, être représenté par » des paroles; ce qui fait que nous ne devons appro- » cher de lui qu'avec un profond respect et une très- » grande crainte, ni le considérer par nos regards in- » térieurs, que d'une telle manière que notre âme sa- » che qu'il est infiniment élevé au-dessus de toute la » splendeur, de toute la lumière, de tout l'éclat, de » toute la majesté qu'elle est capable de concevoir, » quand même elle seroit toute pure et exempte de » toutes les taches et souillures de la volonté cor- » rompue. »

Après que le Saint a ainsi parlé de la contemplation, il vient aux grâces extraordinaires que Dieu y accorde quelquefois à l'âme, telles que sont la sainte familiarité dont il l'honore, les mystères et les secrets qu'il lui révèle, les apparitions des esprits bienheureux.

« Celui, dit-il, qui connoît Dieu de la sorte, acquerra ensuite d'autres connoissances, et même des plus grands mystères, puisque plus son âme sera pure, et plus Dieu lui révélera de choses et lui découvrira ses secrets; parce qu'alors il le considérera comme son ami, et comme il considère ceux dont le Sauveur dit dans l'Evangile : (a) *Je ne vous nomme plus mes serviteurs, mais mes amis.* Et ainsi il lui accordera comme à un ami, qui lui est très-cher, l'effet de ses demandes. Les anges et tous les bienheureux esprits qui sont dans le Ciel le chériront aussi comme étant l'ami de leur Dieu et de leur maître : ils satisferont à tous ses désirs, et on pourra dire de lui véritablement : (b) *Que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni aucune autre créature ne seront capables de le séparer de l'amour de Dieu, qui réside en Jésus-Christ.* »

On voit dans ces paroles du Saint, clairement et solidement établi, ce que les maîtres de la vie spirituelle des temps postérieurs ont dit plus en détail de l'oraison surnaturelle et des grâces extraordinaires dont Dieu a quelquefois favorisé ses serviteurs fidèles.

(a) Joan. 15. — (b) Rom. 8.

De sorte que ceux qui osent contredire ces dons merveilleux dans les saints nouveaux, comme si l'on n'en trouvoit pas des exemples dans les anciens, font voir qu'ils n'ont ni lu les actes de ceux-ci avec attention, ni assez étudié leur doctrine spirituelle.

Pour revenir au discours du Saint, quoiqu'il fit grand cas de ces dons et de ces faveurs éminentes, il savoit que ce n'est pas ce qu'il y a d'essentiel dans la pratique de la perfection; et qu'on doit principalement s'attacher à bien renoncer de cœur et d'esprit à l'affection du monde et de soi-même. C'est ce qui a fait le sujet du commencement de son entretien; et il y revient encore pour mieux inculquer dans l'esprit de Rufin et de ses compagnons, que c'est à cela qu'ils doivent s'attacher avec toute l'application possible. Il confirme sa doctrine par trois exemples de différens solitaires, qui tendent tous à prouver combien les vices sont dangereux, et surtout l'orgueil et la vaine gloire; et que l'humilité est le solide fondement sur lequel on doit établir son ouvrage spirituel.

Le premier exemple est celui d'un solitaire qui avoit vécu dans une grande austérité, ne se nourrissoit que du travail de ses mains, passoit les jours et les nuits en oraison, et excelloit en toutes sortes de vertus; mais jetant trop légèrement ses regards sur ses progrès, il en conçut des sentimens de vanité et de confiance en ses propres forces, d'où le démon le trouvant disposé à écouter les plus odieuses tentations, le fit tomber dans l'impureté, après quoi cet infortuné, au lieu de recourir humblement à Dieu par la péni-

tence, se laissa aller au désespoir, quitta le désert, retourna dans le siècle, où il s'abandonna au libertinage avec tant de fureur et d'obstination, qu'il évitoit soigneusement la rencontre des gens de bien, de peur que quelqu'un, par ses salutaires avis, ne le retirât de l'abîme où il s'étoit volontairement précipité.

Le second exemple, bien différent de ce premier, est celui d'un pécheur, dont la vie étoit si criminelle, qu'il passoit pour le plus fameux libertin de toute la ville. La miséricorde de Dieu le toucha du désir de faire pénitence. Il se convertit et se retira dans un sépulcre, où il effaçoit par ses austérités, et des ruisseaux de larmes, les péchés sans nombre qu'il avoit commis. Les démons, enragés de voir en lui un si heureux changement, lui déclarèrent une cruelle guerre, non-seulement par de fortes tentations dont ils l'affligèrent, mais encore en le frappant impitoyablement, lui causant des douleurs inexprimables. Cependant il demeura ferme et inébranlable dans ses bonnes résolutions, et ce qui le soutint principalement, fut la profondeur de son humilité et les vifs sentimens de componction qu'il entretint toujours dans son âme. Il parvint par ce moyen à une si éminente vertu, que dans tout le pays on ne le regarda plus que comme un ange; chacun disant, dans l'admiration où on étoit de sa piété, (*a*) qu'un changement si extraordinaire ne pouvoit être fait que par la main du Très-Haut. Son exemple fut même si puissant, qu'il servit de modèle de conversion à plusieurs grands pé-

(*a*) Psal. 67.

cheurs; et d'autres qui après avoir bien vécu, avoient eu le malheur de se pervertir, et n'osoient plus, par désespoir, revenir de leur égarement, se relevèrent de leurs chutes.

Nous détaillerons ici toutes les circonstances du troisième exemple, parce qu'elles renferment un fonds d'instruction très-utile et très-édifiant. « Un anachorète, dit le Saint, qui demeuroit dans le lieu le plus » reculé de ce désert, y ayant passé plusieurs années » dans une vie très-austère, et commençant à devenir » vieux, son âme se trouva parée des plus excellentes » vertus, et élevée au comble de la plus haute perfection que peut acquérir un solitaire. S'employant » donc ainsi tout entier au service de Dieu par les oraisons qu'il lui adressoit et les hymnes qu'il chantoit » à sa louange; Dieu, pour commencer à le récompenser dès cette vie de sa fidélité, le déchargea du » soin de sa nourriture, et y pourvut par sa providence, lui faisant trouver miraculeusement sur sa table » un pain d'une bonté et d'une blancheur admirable, » dont ce bon religieux ayant mangé, il recommençoit » à chanter des hymnes et à faire des oraisons. Dieu » le favorisa aussi outre cela de révélations, et lui fit » connoître plusieurs choses à venir. Mais ces faveurs » signalées lui donnant quelques sentimens de vanité, » comme si elles étoient dues à ses mérites, tandis » qu'il ne les tenoit que de la pure libéralité de Dieu, » il commença d'entrer dans un relâchement d'esprit, » si petit néanmoins qu'il ne s'en aperçut pas d'abord, et passa ensuite dans une grande négligence,

» qui le rendit moins prompt à chanter des hymnes, » et plus paresseux à prier. De cette négligence il vint » à l'égarement des vaines pensées durant le chant » des psaumes, et quelques-unes même déshonnêtes » se glissèrent insensiblement dans les plus secrets » replis de son cœur. Il ne laissoit pourtant pas de » s'acquitter de tous ses exercices; ce qui faisoit qu'au » dehors il paroissoit toujours le même, le mal cou- » rant dans son intérieur. Dans cette disposition, étant » entré après les vêpres dans sa caverne, il trouva » comme auparavant le pain envoyé du ciel placé sur » sa table, dont il se nourrit, sans toutefois penser à » revenir de sa négligence, ni même faire réflexion » au changement funeste qui se faisoit en lui. »

» Il se sentit ensuite piqué jusqu'au fond du cœur » des aiguillons de la volupté, embrasé des flammes » d'un amour profane, et emporté du désir de retour- » ner dans le siècle. Il se fit pourtant violence ce » jour-là, chanta des hymnes et fit ses prières à l'or- » dinaire, et lorsqu'il voulut entrer dans sa caverne » pour y prendre sa nourriture, il trouva bien un pain » sur la table; mais il n'étoit pas si blanc que de coutume.

» Ce changement l'étonna, et le rendit triste. Il com- » prit que ce prodige étoit pour le punir de son relâ- » chement. Trois jours après, la tentation revint et » augmenta si fort, que son imagination lui représen- » tant un mauvais objet d'une manière très-vive, il » crut d'avoir véritablement consenti au mal. Il ne » laissa pas néanmoins de chanter des psaumes et de » faire ses prières ordinaires, mais avec les yeux éga-

» rés, et un esprit plein de trouble et d'inquiétude.

» Lorsqu'après vêpres il entra dans sa caverne pour » manger, il trouva encore un pain sur sa table, mais » très-sale, très-sec, et comme rongé de tous côtés par » les souris et par les chiens. Alors il commença à » soupirer et à répandre des larmes, qui ne procé- » doient pas toutefois de telle sorte du cœur, ni en » telle abondance, qu'elles pussent éteindre les flam- » mes d'un si grand embrasement. Il mangea pour- » taut, mais non pas autant qu'il eût désiré, ni avec » le même goût, et ses pensées se multipliant et assié- » geant, pour ainsi dire, son imagination, comme une » grêle de flèches qu'on décoche, il se leva la nuit, » se mit en chemin pour s'en aller à la ville, déter- » miné d'abandonner le service de Dieu.

» Il en étoit encore bien loin lorsque le jour parut, » quoiqu'il eût déjà beaucoup marché; et se sentant » brûlé par la chaleur et accablé de lassitude, après » s'être tourné de tous côtés pour voir s'il n'y auroit » point quelque monastère où il pût s'aller rafraîchir, » il aperçut une cellule où des solitaires demeuroient, » et y alla pour se reposer. Dès que ces serviteurs de » Dieu le virent approcher, ils vinrent au-devant de » lui, le reçurent comme s'ils avoient reçu un ange, » lui lavèrent les pieds, l'invitèrent à venir à l'orai- » son, lui préparèrent à manger, et s'acquittèrent en- » vers lui de tous les devoirs de l'hospitalité que Jésus- » Christ recommande.

» Quand il eut mangé et se fut un peu reposé, ils » le conjurèrent, comme un père très-savant et très-

» spirituel, de leur faire quelque discours de piété pour » leur servir d'instruction, et principalement de leur » enseigner les moyens d'éviter les piéges du démon, » et de chasser de l'esprit les mauvaises pensées qu'il » suggère quelquefois. Il se trouva par là engagé à leur » parler de toutes ces choses, et les instruisit pleine- » ment; mais tandis qu'il leur parloit, il fut touché » de repentir de la démarche qu'il avoit eu intention » de faire; et rentrant en lui-même, il se dit dans le » fond du cœur : comment donc osé-je enseigner aux » autres les moyens de se garantir des artifices du dé- » mon, tandis que je me laisse séduire moi-même? et » comment veux-je corriger les autres en ne me corri- » geant pas le premier? va, misérable, commence à » pratiquer ce que tu enseignes.

» En se faisant ce reproche intérieur, il sentit en- » core plus vivement le malheur qu'il avoit eu de se » laisser tromper; ainsi il dit adieu à ces bons solitai- » res, prit sa course vers le désert, où étant rentré » dans sa caverne, il se prosterna devant Dieu en orai- » son, et dit avec amertume de cœur : Si le Seigneur » ne fût venu à mon secours, mon âme étoit sur le » point de se précipiter dans l'enfer. Peu s'en est fallu » que je ne sois tombé dans toute sorte de crimes. Mais » j'ai vu accomplir en moi ce que dit l'Ecriture : (*a*) *Le* » *frère qui assiste son frère sera élevé comme une ville* » *forte : le frère qui assiste son frère sera comme une* » *citadelle bien fortifiée; ses résolutions seront aussi* » *fermes que les gonds des portes des villes.*

(a) Prov. 27.

» Voyant ensuite qu'il avoit perdu, par sa faute, » la nourriture céleste dont Dieu le favorisoit auparavant, il passa le reste de sa vie dans la douleur » et dans les larmes, et recommença à manger son » pain avec travail à la sueur de son front. Il s'enferma dans cette caverne, et y demeura dans la cendre » et dans le cilice, pleurant, soupirant, et priant » jusqu'à ce qu'un ange vînt lui dire : Le Seigneur a » reçu votre pénitence, il vous sera encore favorable; » mais prenez garde à ne plus vous laisser tromper » par la vanité : et lorsque les frères que vous avez » instruits viendront vous remercier et vous donner » des bénédictions, ne refusez pas de les recevoir; » mais mangez avec eux, et rendez ensemble des actions de grâces à Dieu. »

Après que saint Jean eut raconté ces exemples, il dit à Rufin et à ses compagnons, que la conséquence qu'ils en devoient tirer, étoit d'être bien persuadés que rien ne nous met tant en sûreté dans les dangers de cette vie que l'humilité, et que rien ne nous peut faire tomber plus dangereusement que l'orgueil. Il ajouta, qu'on doit se tenir sur ses gardes, de peur que le démon ne nous tente par de vaines ou de mauvaises pensées; et qu'une des raisons pour lesquelles les solitaires ont coutume, quand quelqu'un vient les voir, de commencer par la prière, c'est afin de dissiper, par l'invocation du nom de Dieu, les illusions du démon.

Il les entretint ainsi durant trois jours par ces discours et d'autres semblables, dont ils se sentirent for-

tement animés, et lorsqu'ils lui demandèrent sa bénédiction en prenant congé de lui, il leur dit : « Allez » en paix, mes enfans, sachez qu'aujourd'hui sont » arrivées à Alexandrie les nouvelles de la victoire que » le religieux prince Théodose a remportée sur le ty- » ran Eugène; mais ce grand empereur mourra bien- » tôt d'une mort naturelle. » Ce qu'ils surent peu de jours après être véritablement arrivé, ainsi qu'il l'avoit prédit.

Quant à lui, il mourut bientôt après la visite de Rufin, qui dit qu'à quelques jours de là il apprit par des frères qui vinrent le joindre, que ce grand serviteur de Dieu étoit mort en cette sorte : Il passa trois jours de suite sans se laisser voir à personne, et étant à genoux et en oraison, il rendit son esprit à Dieu. (*a*)

(*a*) Bollandus et M. Bulteau croient que ce fut au mois de septembre ou d'octobre de l'an 394. (*Boll. 27 Martii. p.* 692. §. 4. *Bult. p.* 64.) M. Tillemont pense qu'elle pourroit être arrivée en mars ou en avril de l'année d'après. (*Till. t.* 10. *note* 5.e *page* 720.) Les martyrologes, depuis le neuvième siècle, mettent sa fête le 27 mars. Baronius dit que les Grecs la faisoient le 13 de décembre, (*Bar.* 27 *Mar.*) mais Bollandus soutient qu'ils ne la font ni ce jour-là ni en aucun autre. (*Boll.* § 5. *Vit. pp. l.* 8. *c.* 46.)

On trouve dans l'édition latine de Pallade, que la multitude des moines qui étoient avec lui, paroissoit dans l'Eglise comme des chœurs de bienheureux revêtus de robes éclatantes, et qui glorifioient Dieu par des cantiques qu'ils ne cessoient jamais de chanter. Cela a fait présumer à M. Bultean, (*Bult. ubi suprà.*) qu'il y avoit avec le Saint plusieurs religieux, qui chantoient l'office dans une église bâtie auprès de sa cellule. Mais comme Rufin dit la même chose de l'abbé Hor, (*Vit. pp. l.* 2. *c.* 2.) immédiatement après l'histoire de saint Jean, cela fait craindre que ce ne soit une addition insérée hors de propos dans l'édition latine de Pallade, sur quoi on peut voir M. de Tillemont. (*Till. note* 2.e *p.* 719.)

CHAPITRE XI.

SAINT APOLLO ou APOLLON,

Abbé en basse Thébaïde.

TIMOTHÉE, (*a*) patriarche d'Alexandrie, mort en 385, avoit écrit la vie de saint Apollon, même du vivant de ce saint; mais cet ouvrage est perdu: (*b*) il ne nous reste plus que les relations que Rufin et Pallade en ont faites assez amplement, et l'abrégé de Sozomène, dont nous nous servirons ici.

On ne nous a pas dit quelle fut sa patrie, (*c*) ni en quelle année il naquit. On peut conjecturer que ce fut en 321 ou environ. A l'âge de quinze ans il se retira dans le désert, sous la conduite ou en la compagnie de son frère aîné, qui s'y consomma dans une vie si parfaite, qu'après qu'il fut mort, Dieu le fit voir à notre Saint placé dans le ciel parmi les apôtres.

Il se rendit l'héritier de ses vertus, et fit des progrès admirables dans la vie spirituelle, Dieu le préparant par là aux grandes œuvres auxquelles il le destinoit pour la sanctification de plusieurs.

Après qu'il eut passé, selon Rufin, quarante ans dans les exercices spirituels de son état d'anachorète, il entendit une voix du ciel qui lui dit d'aller dans les

(*a*) Sozom. hist. l. 6. c. 29. — (*b*) Vit. pp. l. 2. c. 7. et l. 8. c. 52. — (*c*) Till. t. 10. p. 36. et not. 1. p. 721.

lieux habités, où Dieu vouloit se servir de lui pour former un peuple parfait, solide dans la vertu et enflammé d'ardeur pour toutes les bonnes œuvres. Le Saint faisant alors attention que ceux qui sont placés au-dessus des autres, ou en qualité de supérieurs, ou par l'éminence des dons extraordinaires et des talens, sont bien souvent exposés aux piéges de la vanité, pria le Seigneur de le fortifier contre cette dangereuse tentation, de peur qu'en se glorifiant en lui-même, il ne perdît le mérite de ses œuvres.

Sa demande eut le même effet que celle de Salomon, lorsqu'il pria le Seigneur de lui accorder la sagesse : la même voix qui lui avoit fait entendre sa vocation à la sanctification de ses frères, lui dit de porter la main derrière sa tête, de prendre ce qu'il y trouveroit, et de l'ensevelir dans le sable : Apollon ayant obéi aussitôt, y prit un petit Ethiopien, qui cria : Je suis le démon de l'orgueil. Et la voix céleste ajouta : Va donc maintenant ; car tu ne demanderas rien à Dieu qu'il ne te l'accorde.

Apollon, ainsi rassuré contre un vice si subtil et si dangereux, sortit du désert, et vint s'établir aux environs de la grande Hermopole en Thébaïde, en un lieu où, selon la tradition rapportée par Rufin et Pallade, l'enfant Jésus avoit passé quelque temps avec sa très-sainte Mère et saint Joseph, lorsqu'ils se retirèrent en Egypte pour éviter la persécution d'Hérodes.

Le lieu qu'il choisit pour sa demeure, étoit un antre situé au pied d'une montagne. Là, sans prévenir par

un zèle empressé ceux qu'il devoit recevoir sous sa conduite, il attendit dans la retraite et le silence que le Seigneur accomplît sa promesse en les lui amenant. Il étoit revêtu d'une tunique de gros lin, avec un linge dont il se couvroit la tête et le cou. Il ne mangeoit rien qui eût passé par le feu, non pas même du pain; mais seulement des herbes crues, telles que la terre les produit. Rufin ajoute que la nourriture dont il usoit étoit plus céleste que terrestre, tant son abstinence étoit grande. Il ne faisoit pas moins de cent oraisons par jour et autant la nuit ; de sorte qu'on pourroit assurer, sans craindre d'en dire trop, qu'il ne cessoit de prier ni jour ni nuit. C'est ainsi qu'il passoit sa vie, ayant l'esprit tout occupé de Dieu, et l'âme remplie de ses grâces, lorsque le temps arriva auquel le Seigneur accomplit les promesses qu'il lui avoit faites.

Bien qu'il ne cherchât pas à se produire, le don des miracles dont Dieu le favorisa, et qu'il faisoit en si grand nombre, que Rufin avoue qu'on ne sauroit l'exprimer, joint à ses vertus éclatantes, le firent regarder comme un prophète ou un apôtre, en qui l'esprit de Dieu résidoit; ce qui fit que plusieurs solitaires des provinces voisines vinrent se ranger sous sa direction, et lui offrir leur âme, afin qu'il en prît soin comme un bon pasteur et un bon père.

Il les recevoit tous avec une charité telle qu'on la peut concevoir de sa vertu consommée, et les encourageoit merveilleusement, autant par ses œuvres que par ses exhortations, leur montrant toujours par

son exemple la manière de pratiquer ce qu'il leur enseignoit par ses paroles toutes saintes.

Il apprit dans ce même temps que les officiers de Julien l'Apostat, qui se trouvoit pour lors à Antioche, avoient pris un solitaire de son voisinage, et l'avoient conduit en prison, pour le forcer de servir dans les troupes. Sa charité ne lui permit pas de le laisser sans consolation, bien qu'il vît qu'il s'exposoit lui-même à être maltraité : il alla au lieu de sa détention avec d'autres solitaires, et il l'exhortoit à ne point perdre courage, et à mépriser ſes périls dont il étoit menacé, parce que c'étoit un temps où la fidélité des chrétiens devoit paroître par leur constance dans la tentation.

Tandis qu'il le fortifioit ainsi, le centurion arriva; et irrité de ce qu'on l'avoit laissé entrer dans la prison, il l'y enferma avec ses compagnons, dans le dessein de les enrôler aussi, et fit augmenter la garde de peur qu'ils ne lui échappassent. Mais que pouvoit-il contre ceux que Dieu avoit pris sous sa protection ? A minuit, un ange éclatant de lumière leur vint ouvrir les portes de la prison ; ce qui épouvanta si fort les gardes, qu'ils se jetèrent aux pieds des serviteurs de Dieu, et les prièrent de se retirer, protestant qu'ils aimoient mieux s'exposer eux-mêmes à mourir, que de s'obstiner à les retenir après un miracle si visible.

Ils n'étoient pas encore retirés quand le centurion qui les avoit fait arrêter, vint en grande hâte, suivi de quelques personnes de considération, pour les mettre en liberté; parce qu'un tremblement de terre

avoit renversé son logis, et écrasé sous ses ruines ses principaux domestiques. Ainsi ces serviteurs de Dieu retournèrent à leur solitude, chantant des hymnes à la gloire du Seigneur, qui les avoit protégés d'une manière si miraculeuse.

On ne peut guères se représenter, sans être touché de dévotion, la vie qu'ils menoient dans ce désert. Ils étoient au nombre d'environ cinq cents lorsque Rufin les alla visiter, placés en différens monastères au pied de la montagne où le Saint avoit établi sa demeure, et ils n'avoient tous sous sa direction qu'un cœur et qu'une âme, étant guidés par le même esprit. Le Saint les conduisoit avec tant de vigilance, de zèle, de douceur et de perfection, qu'au rapport de son historien, il n'y en avoit presque point d'une si grande multitude, qui n'eût reçu de Dieu le don de faire des miracles, tant ils s'étoient rendus dignes des faveurs du Ciel, par les vertus qu'ils avoient acquises sous les soins d'un si excellent père spirituel.

Leurs habits étoient blancs comme celui du Saint. Il vouloit qu'ils les tinssent toujours propres; de sorte qu'on pouvoit reconnoître par cette propreté extérieure, celle de leur âme, et qu'en les voyant on se représentoit aisément une armée céleste et tout angélique. Il y avoit aussi parmi eux plusieurs Ethiopiens, qui ne cédoient point aux autres pour la ferveur de la dévotion.

Quoiqu'il ne mangeât point de pain, ainsi que nous l'avons remarqué, il permettoit à ses disciples d'en user avec des herbes crues ou salées. Au commence-

ment il les laissoit manger chacun à leur particulier; excepté le dimanche; mais ensuite ils n'eurent plus qu'une table commune. Il ne vouloit pas qu'on rompît, sans une grande nécessité, les jeûnes du mercredi et du vendredi, à cause que le mercredi Judas avoit formé le détestable dessein de trahir son maître, et que le vendredi ce divin maître avoit été crucifié; et si dans l'un de ces jours il arrivoit quelque solitaire étranger, trop fatigué du chemin, et qui voulût manger avant trois heures, qui étoit l'heure du repas, il lui faisoit donner à lui seul ce qui étoit nécessaire; mais s'il ne le vouloit pas, il ne le pressoit point, parce que c'étoit un jeûne général fondé sur la tradition.

Dieu voulut au jour de Pâques adoucir la rigueur de leurs austérités ordinaires, par une marque éclatante de sa providence. Le Saint les avoit assemblés dès la veille, pour la solenniser avec les cérémonies ordinaires. Et comme on eut préparé ce qu'il falloit pour le repas, il leur dit: « Si nous avons de la foi, et » si nous sommes véritablement de fidèles serviteurs » de Jésus-Christ, que chacun de nous lui demande, » s'il a agréable qu'en cette fête il fasse en toute as- » surance meilleure chère que de coutume. » Ils lui répondirent tous qu'ils se croyoient indignes d'obtenir pareille grâce, et que lui les surpassant en âge et en mérite, ils le prioient de le demander à Dieu.

Alors le Saint se mit en prière avec un visage extrêmement gai, montrant par là sa grande confiance: et lorsqu'il eût achevé de prier, et que tous eurent répondu *Amen*, on vit paroître des hommes que personne

sonne ne connoissoit, qui apportèrent une si grande quantité de vivres, qu'on n'en avoit jamais vu en telle abondance, ni de tant d'espèces différentes. Il y avoit même des fruits inconnus à toute l'Egypte; des grappes de raisin d'une grosseur prodigieuse, des noix, des figues, et des grenades mûres bien avant la saison. Il y avoit aussi quantité de miel et de lait; des dattes d'une grosseur extraordinaire, et des pains très-blancs et encore tout chauds, bien qu'il semblât, à la manière dont ils étoient faits, qu'on les apportoit de quelque pays fort éloigné. Après que ces hommes eurent remis toutes ces choses, ils se retirèrent en grande hâte, comme des gens extrêmement pressés, et ces saints solitaires, glorifiant le Seigneur, qui prenoit d'eux un soin si paternel, s'en nourrirent pendant ces jours de joie spirituelle, et en eurent encore pour leur provision jusqu'à la Pentecôte.

Le Saint avoit reçu de Dieu le talent éminent de toucher les cœurs par les paroles de vie qui sortoient de sa bouche, et ses instructions produisoient dans ses disciples des effets admirables. Il les exhortoit à s'animer eux-mêmes pour croître de jour en jour en sainteté, et leur inspiroit une sainte émulation de se surpasser les uns les autres dans la pratique des vertus religieuses. Il leur disoit qu'on pouvoit connoître les progrès qu'on faisoit dans le bien, par le détachement qu'on sentoit dans le cœur, des choses de ce monde. Il leur recommandoit de résister aux mauvaises pensées que le démon nous inspire, dès le commencement qu'elles se présentent dans l'esprit : « Car,

» disoit-il, par ce moyen vous briserez la tête du serpent, et vous rendrez le reste de son corps comme » privé de force et de vie. » Il les avertissoit de bien prendre garde, si Dieu leur accordoit la grâce de faire des miracles, d'en concevoir des sentimens de vanité, ou de se préférer aux autres; mais plutôt de cacher prudemment cette faveur, de peur que Dieu ne les en privât, ou qu'ils ne tombassent dans l'illusion.

Il étoit ennemi de la tristesse, et ne vouloit point qu'aucun de ses religieux s'y laissât aller. Aussi n'en voyoit-on aucun en qui la joie, qui naît du témoignage de la bonne conscience, ne parût au dehors avec édification. Que s'il arrivoit par hasard que quelqu'un d'eux parût moins content que de coutume, il lui en demandoit aussitôt le sujet; et s'il faisoit quelque difficulté de le dire, il le lui disoit lui-même, étant éclairé d'une lumière surnaturelle qui lui manifestoit les secrets des cœurs, et il l'obligeoit par là à découvrir le fond de son âme avec plus de confiance.

Il disoit aussi à tous : « Que les païens s'affligent, » que les juifs répandent des larmes, que les méchans » gémissent sans cesse; mais que les justes se réjouis- » sent; car si ceux qui mettent leur affection aux cho- » ses de la terre ont de la joie de posséder des biens » fragiles et périssables, pourquoi, dans l'espérance » que nous avons de posséder une gloire qui est infi- » nie, de jouir d'un bonheur qui est éternel, ne serons- » nous pas comblés de joie? Et l'Apôtre ne nous y » exhorte-t-il pas quand il dit : (a) *Réjouissez-vous*

(a) 1 Thess. 5.

» *sans cesse, priez sans cesse, et rendez grâces à Dieu* » *en toutes choses.* »

Il les exhortoit à communier souvent, et disoit qu'un solitaire devoit, autant qu'il pouvoit se faire, participer tous les jours aux sacrés mystères, de peur qu'en s'en éloignant il ne s'éloignât de Dieu. Il ajoutoit qu'on recevoit aussi un grand avantage de se remettre fréquemment devant les yeux de l'esprit la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, pour y étudier un parfait modèle de patience.

Ses disciples s'assembloient auprès de lui de tous les endroits de la montagne, à l'heure de none, c'est-à-dire, à trois heures après midi, pour recevoir la sainte communion; après quoi ayant fait un léger repas, ils s'arrêtoient jusqu'à la fin du jour pour écouter ses instructions; ensuite les uns se retiroient dans le désert pour méditer pendant la nuit, sur les passages qu'ils savoient par cœur des saintes Ecritures, et les autres passoient la nuit avec le Saint à chanter des psaumes et des cantiques. Il y en avoit même quelques-uns qui, après avoir reçu la sainte communion, se retiroient aussitôt, sans se soucier de prendre aucune nourriture, contens de celle de l'âme; ce qu'ils faisoient plusieurs jours de suite : et ce qu'il y avoit d'admirable dans cette assemblée de saints, c'est que leur joie étoit telle, au rapport de Rufin, qu'il n'y a point d'homme dans le monde qui en éprouve de semblable.

Cette fervente allégresse montroit, du côté de saint Apollon, l'attention qu'il avoit à bien préparer ses dis-

ciples à recevoir les saints mystères ; et du côté de ses disciples, les fruits de grâces que ce sacrement de vie produisoit en eux. Aussi le Saint étoit-il grandement attentif à les corriger de leurs défauts. Non-seulement il les exhortoit pour cela avec beaucoup de force et de zèle ; mais il ajoutoit toute l'ardeur de ses prières, et attiroit sur eux, par ce moyen, de grandes grâces. Un d'entre eux en fit une épreuve sensible. Il manquoit quelquefois d'humilité et de douceur, et avoit bien de regret d'être dépourvu de ces vertus. Pressé du désir de les acquérir, il vint un jour conjurer le Saint de les lui obtenir de Dieu par ses prières. Il le fit, et son oraison fut si bien exaucée, que ce religieux se trouva changé comme en un autre homme ; de sorte que les autres frères ne pouvoient assez admirer depuis sa douceur et la tranquillité de son âme dans toutes les rencontres où il avoit coutume auparavant de s'émouvoir.

La manière dont il recevoit les étrangers est une preuve bien édifiante de sa charité et de son humilité. Rufin la raconte en ces termes : « Nous étions » trois de compagnie lorsque nous l'allâmes trouver ; » et comme nous étions encore assez loin de son mo- » nastère, quelquesuns des frères qui étoient avec lui, » et auxquels il avoit prédit trois ou quatre jours au- » paravant notre arrivée, vinrent au-devant de nous » en chantant des psaumes, ainsi qu'ils ont coutume » de faire lorsqu'il arrive des solitaires ; et se proster- » nant jusqu'en terre, ils nous donnèrent le baiser » de paix. Ils se disoient les uns aux autres : Voici

» ces frères dont notre saint Père nous a prédit la ve-
» nue, en nous assurant que dans trois jours il vien-
» droit trois frères de Jérusalem. Quelques-uns de ces
» solitaires marchoient devant nous, les autres nous
» suivoient, et ils chantoient tous des psaumes.

» Quand le Saint nous entendit, et que nous fûmes
» assez proche, il vint aussi au-devant de nous, et
» ne nous eut pas plutôt vus, qu'il se prosterna jus-
» qu'en terre ; ensuite il nous donna le saint baiser,
» il nous conduisit dans le monastère, où après avoir
» fait la prière, selon l'usage, il nous lava lui-même
» les pieds, et n'oublia rien de tout ce qui pouvoit
» nous délasser de la fatigue que le chemin nous avoit
» causée. Il en usoit de même envers tous ceux qui le
» venoient voir. »

Dans les entretiens que Rufin et ses compagnons eurent avec lui, il leur rendit raison de la coutume qu'il avoit de recevoir ainsi les solitaires. Il disoit qu'il falloit se prosterner devant eux, comme si on vouloit les adorer, parce que leur arrivée représente l'avénement de Jésus-Christ, qui dit dans l'Evangile : (a) *Vous m'avez reçu lorsque j'ai été étranger ;* (b) et qu'Abraham recevoit ainsi ceux qui ne paroissoient être que des hommes, mais dans lesquels il considéroit son Seigneur. Il ajoutoit qu'il falloit quelquefois contraindre les frères étrangers à prendre du repos, quoiqu'ils ne le désirassent pas, et le confirmoit par l'exemple de Loth, (c) qui mena, comme par force, les anges loger chez lui.

(a) Matth. 25. 43. — (b) Gen. 18. — (c) Gen. 19.

Rufin et ses compagnons demeurèrent avec lui une semaine, pendant laquelle il les entretint de bien des choses qui concernoient les vertus religieuses, et la manière de vivre des solitaires. Il leur parla surtout de la fuite de la vanité, de la pureté d'intention dans les jeûnes et les autres austérités du corps, du secret qu'on y doit garder, en prenant garde de les laisser connoître aux hommes, de peur que la gloire qui reviendroit de leur estime, ne nous fît perdre la récompense de Dieu. Il blâmoit beaucoup certains solitaires qui portoient de longs cheveux, des colliers, ou pareilles choses qui ne servent qu'à parer le corps : « Car, » disoit-il, ils ne peuvent le faire que par vanité et pour » être estimés des hommes. »

Quand Rufin et les autres prirent congé de lui, il les accompagna jusqu'à une certaine distance, et leur donna cette dernière leçon : « Sur toute chose, mes » très-chers enfans, vivez ensemble dans une grande » union, et ne vous divisez point les uns des autres. » Puis se tournant vers les frères de son monastère qui étoient présens, il leur demanda lesquels d'entr'eux vouloient les accompagner jusqu'au plus proche monastère des pères qui demeuroient dans ce désert. Ils s'offrirent tous avec une grande affection de les conduire ; mais il n'en choisit que trois qui savoient la langue grecque et l'égyptienne, tant pour leur servir d'interprètes en cas de besoin, que pour les édifier par des entretiens de piété, et il leur ordonna de ne les point quitter qu'ils n'eussent vu tous les monastères et les pères qu'ils désiroient de visiter. Enfin en les con-

gédiant il leur donna sa bénédiction de cette sorte : « Je prie le Seigneur de répandre du haut de Sion sa » bénédiction sur vous, et que vous considériez, du- » rant tous les jours de votre vie, quels sont les biens » de l'éternelle Jérusalem. »

Telle étoit la charité et le zèle de saint Apollon envers les frères qui le venoient voir ; mais il n'en avoit pas moins pour les infidèles, dont il convertit un grand nombre, tant par les prodiges qu'il faisoit presque sans nombre, que par la force de son exemple et ses puissantes exhortations.

Il faut mettre d'abord au nombre de ses prodiges cette multiplication miraculeuse de pain que Dieu fit plus d'une fois pour récompenser sa foi et accomplir la promesse qu'il lui avoit faite, de lui accorder tout ce qu'il demanderoit. La famine affligeant la Thébaïde, les habitans eurent recours à lui, et lui amenèrent leurs femmes et leurs enfans, afin qu'il leur donnât sa bénédiction et la nourriture dont ils manquoient. Il leur fit distribuer généreusement toutes les provisions du monastère, à la réserve de trois corbeilles de pain, qui étoient destinées pour nourrir ses religieux pendant ce jour-là. Mais ce peuple étant pressé d'une faim extrême, il fit bientôt apporter les corbeilles, et les plaçant au milieu de ces pauvres gens, il éleva les mains vers le ciel, et dit à haute voix : « La main » de Dieu n'est-elle pas assez puissante pour multi- » plier ceci ? Le Saint-Esprit nous assure que le pain » ne manquera jamais dans ces corbeilles, jusqu'à ce » que nous puissions être rassasiés de ce qu'on re- » cueillera dans la prochaine moisson. »



de se retirer, lui dit qu'il obéiroit quand il lui auroit expliqué ce que l'Evangile entendoit par les brebis et par les boucs. Il répondit : (a) « Dieu sait qui sont les » brebis, et les boucs sont ceux qui sont aussi mé- » chans que je le suis. » Le démon s'écria qu'il ne pouvoit résister à une si profonde humilité, et sortit à l'instant même du corps de cet homme. Rufin et Pallade ne rapportent point cette merveille en racontant la vie du Saint; mais elle se trouve dans le recueil des paroles et des actions remarquables des Pères des déserts, comme étant d'un saint Apollon; (b) et nous ne voyons rien qui nous empêche de le rapporter à celui dont nous parlons, plutôt qu'aux autres du même nom qui ont fleuri dans les autres solitudes. (c)

Sa puissance sur les démons éclata encore plus merveilleusement en délivrant les âmes de leur tyrannie. Les exemples que nous allons rapporter en seront des preuves convaincantes. Il y avoit dans son voisinage neuf à dix bourgs remplis de païens, qui tenoient à leurs superstitions impies avec une obstination furieuse. Leur idole étoit placée au milieu d'un temple magnifique, et leurs prêtres étoient en coutume, dans les temps de sécheresse, de la porter à l'entour de ces villages, suivis de tout le peuple, et courant çà et là dans les champs avec une fureur semblable à celle des Bacchantes. Le Saint les rencontra un jour dans cette espèce d'orgie; et touché de pitié

(a) Matth. 25. — (b) Vit. pp. l. 3. n. 25. ; et l. 5. lib. 15. n. 65. — (c) Till. t. 10. p. 40.

de leur aveuglement, il mit les genoux en terre, et pria Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avoir compassion de ces misérables, et de les éclairer des lumières de la foi.

L'effet qu'eut sa prière, fut qu'ils demeurèrent à l'instant immobiles avec leur idole, et restèrent ainsi tout le jour exposés aux plus vives ardeurs du soleil, qui est brûlant dans ces contrées. Ils ne pouvoient comprendre d'où pouvoit venir un accident si inouï, si ce n'est que leurs prêtres leur dirent qu'il ne pouvoit être causé que par un chrétien nommé Apollon, qui demeuroit dans ce désert, et qu'il ne falloit pas espérer d'être délivrés de leurs liens invisibles que par son moyen.

Cela leur fut confirmé par bien des gens que le bruit d'un tel prodige attira autour d'eux, et quelques-uns assurèrent qu'ils avoient vu en effet passer par là saint Apollon. On ne laissa pourtant pas d'amener des bœufs pour essayer d'entraîner l'idole; mais les efforts de ces animaux étant inutiles, ils députèrent vers le Saint pour le conjurer d'avoir pitié d'eux, et lui promirent de renoncer à leurs superstitions sacriléges, et d'embrasser la foi de Jésus-Christ.

Le Saint, qui n'avoit eu en vue que leur conversion, les vint trouver aussitôt, et leur donna la liberté par sa prière. Ils se jetèrent en même temps à ses pieds, crurent en Jésus-Christ, brûlèrent leur idole, et suivirent leur libérateur, qui les instruisit des mystères de la religion, et les reçut dans l'Eglise. Plusieurs d'entr'eux embrassèrent l'état monastique, et demeurèrent avec lui.

Il eut quelque temps après la consolation de convertir un fameux brigand, et de pacifier deux bourgs qui étoient entrés en contestation touchant les limites de leurs territoires. Au premier bruit de leur division, il accourut pour les accorder; mais il trouva les esprits si irrités, qu'ils ne vouloient rien entendre, surtout l'un des deux partis, qui se sentoit soutenu par cet insigne voleur, le principal auteur de cette discorde.

Le Saint, qui vit que c'étoit lui qui s'opposoit plus opiniâtrément à la paix, lui adressa la parole, et lui dit avec une grande douceur : « Mon frère, si vous » voulez changer de sentiment, et contribuer avec » moi pour apaiser ce différent, je prierai Dieu pour » vous, et il vous pardonnera vos péchés. » A peine eut-il parlé ainsi, que la grâce agissant dans le cœur de ce scélérat, il se jeta à ses pieds, le conjura d'accomplir la promesse qu'il venoit de lui faire; et se tournant en même temps vers ceux qui l'avoient choisi pour chef, il les renvoya chez eux en paix. Tous s'étant retirés, il suivit le Saint, qui le mena dans son monastère, où il lui obtint par ses prières un sentiment si vif de componction, qu'ils eurent enfin l'un et l'autre une assurance du ciel que Dieu lui avoit pardonné ses crimes; ce qui arriva de cette sorte. Comme ils dormoient tous deux durant la nuit dans le monastère, ils eurent chacun un songe, dans lequel il leur sembla qu'ils étoient devant le trône de Jésus-Christ, l'adorant en la compagnie des anges et des saints, et ils ouïrent une voix qui leur dit : « Bien » qu'il n'y ait rien de commun entre la lumière et les

le-champ sans que personne autre fût frappé ; et comme on couvrit son corps de sable, on trouva, le lendemain, que les bêtes l'avoient déterré et mis en pièces, et qu'il servoit encore de pâture aux vautours. Une prédiction accomplie si exactement dans toutes ses circonstances, étonna si fort les païens, ainsi que les autres miracles que nous avons rapportés, que tous ceux de la province embrassèrent la foi de l'Evangile.

Nous ne savons plus rien de la vie de saint Apollon après la visite de Rufin, (*a*) que M. de Tillemont croit avoir été avant la fin de l'an 394. (*b*) Bollandus met sa mort en l'an 395. (*c*) M. Bulteau le cite sans le contredire. Il auroit vécu par là 75 ans, s'il étoit né en 321 ; mais on ne peut rien dire de positif là-dessus. M. Baillet dit qu'il mourut accablé du poids de ses années, (*d*) autant que comblé du mérite de ses travaux apostoliques, et suit la chronologie de Bollandus pour le temps de sa mort ; mais il ne marque pas celui de sa naissance. On croit que c'est lui que les Grecs honorent le 25 de janvier. Bollandus le place au même jour. Quelques Latins en font mention au 8 de mars ou au 18 d'avril. C'est pour l'avoir confondu avec d'autres saints du même nom.

Il paroît que le monastère de saint Apollon étoit célèbre en Thébaïde dans le sixième siècle, (*e*) et que la discipline régulière s'y observoit fidèlement, par deux exemples que Jean Mosch, auteur du Pré spirituel, qui fleurissoit dans ce temps-là, nous a con-

(*a*) Till. t. 10. n. 1. pag. 721. — (*b*) Boll. 25 Janv. — (*c*) Bult. l. 1. c. 5. n. 1. pag. 66. — (*d*) Baill. 25 janv. — (*e*) Vit. pp. l. 10. c. 184.

servé. Le premier est d'un jeune religieux dont l'amour de la pénitence étoit si ardent, qu'il s'abstint de boire jusqu'à sa mort, qui arriva trois ans après la résolution qu'il en avoit faite. Le second étoit d'un ancien, si assidu à l'oraison, qu'on voyoit à un ais de sa cellule, où il avoit accoutumé de s'agenouiller pour prier, un enfoncement de quatre doigts que ses genoux y avoient fait.

Il ne nous reste plus qu'à remarquer qu'il y a eu plusieurs solitaires nommés Apollon: savoir, un dans le désert de Sceté, un autre dans celui des Cellules, un autre dans celui de Nitrie; nous en parlerons ailleurs.

CHAPITRE XII.

SAINT AMMON,

Anachorète en basse Thébaïde.

Nous ajouterons à la vie de saint Apollon, (*a*) le peu que nous savons de saint Ammon, anachorète, qui demeuroit au voisinage de son monastère, et où les disciples du Saint, conduisirent d'abord Rufin et ses compagnons. Saint Ammon étoit déja mort. Il avoit laissé un disciple héritier de sa cellule et de ses vertus. C'est de lui qu'ils apprirent ce que nous en allons rapporter.

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 8; et l. 8. c. 53.

Lors donc que Rufin et ses confrères eurent quitté saint Appollon, leurs pieux guides les menèrent dans le désert du côté du midi, où, après qu'ils eurent marché quelque temps, ils aperçurent sur le sable les traces d'un dragon si énorme, qu'on eût dit qu'on avoit traîné par là quelque grande poutre. Ils en furent effrayés, et prièrent ceux qui les conduisoient de se détourner de ce chemin, de peur qu'ils ne rencontrassent cet horrible animal.

Ceux-ci au contraire les exhortèrent à ne rien craindre, et vouloient même suivre le serpent à la trace, dans le dessein de l'atteindre et de le tuer en leur présence, ainsi qu'ils disoient l'avoir fait à d'autres serpens; mais bien loin de se rassurer, Rufin et ses confrères les pressèrent de prendre une autre route.

Cela n'empêcha pas qu'un des disciples de saint Apollon ne suivît la trace de la bête jusqu'auprès de la caverne où elle se retiroit, et qu'il ne leur criât de là de le venir joindre pour voir comment il la tueroit. Un solitaire qui demeuroit peu loin de là, survint alors, et apprenant d'eux le sujet de leur frayeur, les y confirma, en disant qu'il avoit vu lui-même ce monstrueux animal, qu'il étoit si horrible qu'ils n'en pourroient soutenir la vue, surtout n'étant pas accoutumés à rien voir de semblable; car il n'avoit pas moins de quinze coudées de longueur.

Il fit revenir le frère qui étoit près de la caverne, et les conduisit tous ensemble à sa cellule, où il les reçut avec toute la charité possible. Après qu'ils se

furent reposés, étant entrés en conférence, il leur dit : que la cellule qu'il habitoit avoit été celle d'un saint homme nommé Ammon, son père spirituel, par qui Notre-Seigneur avoit opéré plusieurs prodiges.

Sa nourriture n'avoit été que de pain, et sa pauvreté avoit été très-grande; mais cela n'avoit pas empêché que quelques méchans hommes, qui ne vivoient que de rapine, ne vinssent souvent lui enlever le peu qu'il avoit. Voyant donc qu'ils ne cessoient de l'incommoder de la sorte, et voulant une bonne fois les empêcher de venir lui nuire, il s'en alla un jour dans le désert, et commanda à deux grands dragons de le suivre, les mit à la porte de sa cellule, et leur ordonna de la garder. Les voleurs revenant pour la piller, furent saisis d'une telle frayeur, en voyant ces horribles animaux, qu'ils tombèrent par terre sans connoissance.

Le Saint les vit de sa cellule, il en sortit aussitôt, vint les relever, et leur dit, en les reprenant de leur dureté : « Vous voyez que vous êtes plus cruels que » ces bêtes ; car elles nous obéissent à cause de la » soumission qu'elles ont à Dieu, au lieu que vous » n'avez aucune crainte de sa justice, ni aucune » honte de troubler le repos de ses serviteurs. » Il les fit entrer dans sa cellule, les fit asseoir à table, leur donna à manger, et ce prodige, joint à sa douceur, les toucha si fort, qu'ils se convertirent, et firent des fruits dignes de pénitence.

Un dragon épouvantable ravageant aussi les provinces voisines, et ayant déjà tué plusieurs personnes, les

les gens du pays eurent récours à lui pour en être délivrés; et afin de le porter plus efficacement à les secourir, ils voulurent exciter sa compassion en lui amenant le fils d'un berger, à qui la seule vue de cet animal avoit fait perdre le jugement, et que son souffle empoisonné avoit tout enflé et rendu comme mort. Le Saint guérit d'abord cet enfant; mais quoiqu'il fût déterminé à faire périr ce monstre, il ne voulut rien leur promettre. Il alla seulement à l'endroit où il étoit sûr de le trouver, et s'y mit à genoux pour faire sa prière au Seigneur.

Le dragon parut bientôt, infectant l'air d'une horrible puanteur par son souffle, avec des cris et des sifflemens capables d'épouvanter les hommes les plus intrépides, et il s'élança vers lui pour le dévorer. Mais le Saint, sans se déconcerter, lui dit : « Que Jésus-» Christ le Fils de Dieu te donne la mort, lui qui » doit faire mourir la grande baleine. » Il n'eut pas plutôt prononcé cette conjuration, que l'animal vomit son venin avec sa vie, et creva par le milieu du corps.

Les assistans furent saisis d'une respectueuse frayeur en voyant ce prodige : l'infection insupportable qui sortoit du corps de cet animal monstrueux, fit qu'ils jetèrent dessus de grands monceaux de sable, le Saint étant toujours présent; car bien qu'il parût évidemment que l'animal fût mort, personne n'osoit en approcher qu'en sa présence.

CHAPITRE XIII.

SAINT ONUPHRE,

Anachorète en basse Thébaïde.

Nous ne saurions refuser ici une place à saint Onuphre, (a) puisque l'Eglise lui en donne une dans son martyrologe, (b) et que le ménologe des Grecs en parle honorablement. (c) Paphnuce, solitaire égyptien vers la fin du quatrième siècle, nous a donné sa vie, et il assure qu'il ne rapporte que ce qu'il a appris de la propre bouche du Saint. Mais comme il y a eu plusieurs Paphnuces qui fleurissoient dans ce temps-là, on ne sait auquel on doit l'attribuer. Cela seroit encore peu de chose, s'il n'y avoit dans cette histoire certains faits extraordinaires qui ont paru peu vraisemblables, et qui ont fait craindre tout au moins, que quelque Grec plus récent et ami des fictions, n'y ait ajouté du sien; et c'est peut-être ce qui est cause qu'il n'en est point parlé dans le recueil des vies des Pères des déserts de monsieur Arnaud. Mais il semble qu'en supprimant ce qui paroît venir d'une main suspecte, rien n'empêche qu'on ne propose le reste à la piété des fidèles, (d) d'autant mieux que monsieur Bulteau ne l'a pas omis dans son histoire monastique.

(a) Vit. pp. l. 6. — (b) Mart. rom. 11 Jun. — (c) Meno. 11 Jan. — (d) Bult. l. 1. c. 5. n. 4. p. 67.

Ce grand serviteur de Dieu fut cénobite avant que de se rendre anachorète, selon l'usage assez commun de son temps. Le monastère où il fut élevé étoit composé d'environ cent religieux, et situé au voisinage d'Hermopole en basse Thébaïde. Il y fut reçu assez jeune, et eut le bonheur d'y trouver tout ce qui le pouvoit former solidement aux vertus de son état. La discipline régulière et la subordination y étoient dans toute leur vigueur, chacun se conduisant ou par ce que la règle prescrivoit, ou par les ordres de l'abbé qui servoit aussi de règle vivante. On s'y conservoit dans une grande récollection par l'application presque continuelle à la présence de Dieu, et par un silence qu'on n'interrompoit que lorsqu'il étoit mieux de parler que de se taire. Tous s'efforçoient comme à l'envi de s'avancer dans la piété et de rendre à Dieu nuit et jour un culte religieux, animé d'une foi vive et d'une charité ardente. L'oubli du monde, la patience, la douceur, la mortification éclatoient merveilleusement parmi eux, et leur union étoit si étroite, qu'ils sembloient n'avoir qu'une volonté commune à tous, et que ce qu'un agréoit faisoit également le plaisir des autres.

On peut conclure par l'histoire du Saint, qu'il ne demeura parmi eux que peu d'années; car bien qu'il fût assez jeune lorsqu'il y entra, son séjour de soixante et dix ans dans le désert ne laisse pas un grand intervalle de temps entre son entrée et sa sortie de ce monastère.

Ce ne fut ni le caprice, ni le désir de secouer le

joug salutaire de l'obéissance, qui le détermina à quitter la compagnie de ses frères, dont il étoit aimé et qu'il aimoit fort tendrement; mais leur entendant parler avec grand éloge des anachorètes qui demeuroient dans le désert, comme Elie et saint Jean-Baptiste, qui soutenoient les assauts des démons avec un courage intrépide, qui vivoient pour l'amour de Dieu dans une privation volontaire de toutes les consolations humaines, qui s'immoloient sans cesse à Jésus-Christ par les travaux de la pénitence, et qui n'avoient que Dieu pour appui, en qui ils avoient mis toute leur espérance, bien loin de s'étonner d'un genre de vie si effrayant pour la nature, il se sentit intérieurement pressé du désir de l'entreprendre, et après quelques réflexions sérieuses qu'il fit pour ne pas s'exposer à la légère, il en vint enfin à l'exécution.

Il profita du silence de la nuit pour se dérober à la tendre affection de ses frères, qui l'eussent peut-être voulu retenir avec trop d'empressement; et ne portant avec soi qu'un pain et quelques légumes, autant qu'il en falloit pour vivre sobrement pendant quatre jours, il prit sa route du côté du midi, à travers des montagnes qui séparent la grande Oasis de la basse Thébaïde.

Lorsqu'il eut marché environ une journée de chemin dans ces pays inhabités, il fut arrêté sur ses pas par la surprise et par une espèce de frayeur que lui causa une lumière dont il fut ébloui tout-à-coup, en sorte qu'il pensoit déjà à retourner à son monastère; mais un esprit bienheureux qui lui apparut, au rapport de Paphnuce, du milieu de cette lumière, le

rassura, l'encouragea à poursuivre sa route, l'accompagna, et lui donna dans le chemin des avis excellens sur l'état de vie qu'il vouloit embrasser.

Il le conduisit ainsi jusqu'à la caverne d'un ancien ermite, après quoi il disparut. Onuphre s'annonça en demandant, selon l'usage des solitaires, la bénédiction du saint vieillard, qui, sortant aussitôt de sa grotte, et le voyant prosterné, le fit relever, lui donna le baiser de paix, et le reçut avec toutes les démonstrations d'une vraie charité. Onuphre s'arrêta avec lui quelque temps, soit pour s'instruire des devoirs de la vie érémitique, soit pour s'accoutumer, par l'exemple de son nouveau précepteur, à la rigueur de cette vie; après quoi le vieillard le voyant assez affermi pour se passer de ses instructions, lui déclara qu'il étoit temps qu'il demeurât seul, et qu'il vouloit le conduire à l'endroit que la Providence lui avoit préparé pour sa demeure.

Ils marchèrent ensemble quatre jours de suite; et au cinquième ils arrivèrent à un désert affreux, environné de montagnes, où le saint vieillard lui montrant une grotte, lui dit que c'étoit le lieu que Dieu lui avoit destiné. Il lui tint compagnie encore un mois, pour l'aider à s'accoutumer et à se fortifier davantage, continuant à lui donner de saints avis. Ensuite il le recommanda au Seigneur, et retourna à son séjour ordinaire; mais il ne manquoit pas de le venir voir une fois l'année. Cela ne dura pourtant pas long-temps, selon les apparences; car le bon vieillard étoit très-avancé en âge; et enfin une année qu'il vint le

voir, il tomba malade et expira entre ses bras, usé de travaux et de vieillesse et comblé de mérites, et reçut la sépulture de ses mains.

Onuphre, privé de la consolation qu'il recevoit de son père spirituel, eut aussi extrêmement à souffrir dans son désert, surtout avant qu'il fût endurci à la faim, à la soif et aux injures de l'air; mais il souffrit encore davantage par les différentes tentations dont il fut attaqué. Il avoua au solitaire Paphnuce, qu'il s'étoit quelquefois trouvé si épuisé de force, qu'il ne lui restoit qu'un petit souffle de vie, comme si son âme eût été sur le point d'abandonner son corps; mais il se consoloit dans l'espérance des biens de l'éternité, sachant que Dieu, fidèle dans ses promesses, a préparé dans le ciel un poids immense de gloire à ceux qui lui sont fidèles.

Il se nourrit pendant quelque temps des herbes sauvages qui croissoient aux environs de sa caverne; dans la suite il y ajouta des dattes qu'il trouva en un lieu voisin. La terre nue lui servoit de lit, tantôt dans sa grotte, tantôt dans le vallon, ou sur la montagne, selon l'endroit où la nuit le surprenoit au temps de ses oraisons. Ses habits étant entièrement usés, il n'eut plus pour se couvrir, que le poil qui lui crut par tout le corps, comme aux bêtes, et une ceinture de feuillages dont il ceignit ses reins.

Il avoit vécu ainsi pendant soixante et dix ans sans voir personne que le saint vieillard qui l'avoit conduit dans cette solitude, lorsque Paphnuce eut le bonheur de le rencontrer. Mais ce religieux, qui n'étoit pas

prévenu sur sa figure, fut si épouvanté de le voir décharné et tout velu comme il étoit, que craignant que ce ne fût un fantôme, ou un animal d'une espèce inconnue, il courut de toutes ses forces pour se sauver sur la montagne, et il n'en eût jamais osé descendre, si Onuphre, qui comprit sa frayeur, ne l'avoit rassuré en lui criant de ne rien craindre, qu'il étoit un homme comme lui.

Paphnuce, remis de sa peur par ces paroles, ne douta plus que ce ne fût un coup de la providence, qui lui découvroit pour son édification, quelque anachorète d'une vertu extraordinaire, et tel qu'il avoit beaucoup désiré d'en trouver en parcourant ces déserts écartés. Il entra en conférence avec lui, et prit la liberté de lui demander son nom, et de l'interroger sur toute l'économie de sa vie, le conjurant de ne lui rien cacher.

Le Saint, que la charité faisoit parler, sans que l'amour propre y eût aucune part, le satisfit avec simplicité sur toutes ses demandes. Il lui déclara au long ce que nous venons de rapporter, et le détail des grâces dont Dieu l'avoit favorisé jusqu'alors, par son infinie miséricorde.

Il paroît bien, par ces faveurs signalées qu'il avoit reçues de Dieu, que sa sainteté étoit consommée; car autant qu'il avoit vécu dans la privation de toutes les consolations humaines, autant étoit-il favorisé de celles du ciel, jusque là, qu'après un certain temps d'épreuves, Dieu lui fournissoit du pain par le ministère d'un ange, qui lui administroit aussi tous les

dimanches le pain de vie, c'est-à-dire, le corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ; de sorte que, déchargé du soin de sa nourriture corporelle, et repu miraculeusement de la sainte Eucharistie, il n'avoit plus de sollicitude que celle de plaire à Dieu, plus d'occupation que celle de le louer et de l'aimer, plus de désir que celui de le posséder.

Il ne tendoit pas moins à cet heureux terme par la caducité de l'âge que par les vifs transports de son cœur; et Dieu lui avoit envoyé Paphnuce comme il envoya saint Antoine à saint Paul ermite, pour informer les fidèles de la sainteté de sa vie. Paphnuce ayant donc passé la nuit en prière avec lui, s'aperçut le lendemain d'un si grand changement sur son visage, qu'il n'y vit plus que les traits et la pâleur d'un homme prêt à rendre l'âme. Il se troubla dans la crainte de le perdre sitôt; mais le Saint le consola, et lui avoua qu'il étoit à la fin de sa course. Il lui donna quelques instructions pour le salut de son âme, après quoi se levant et priant avec une grande abondance de larmes, il fléchit les genoux en terre et dit : Mon Dieu, je recommande mon âme entre vos mains. A ce moment il fut environné d'une clarté céleste, et rendit son esprit dans cette pieuse situation.

Paphnuce, qui raconte ceci en témoin oculaire, assure que les anges honorèrent son trépas de leur mélodie. Pour lui, il étoit si touché et si transporté hors de lui même de voir ces merveilles, que ses yeux étoient comme deux fontaines de larmes, qui couloient par les sentimens de joie, de tendresse et de

dévotion dont il étoit vivement pénétré. Il n'eût jamais voulu s'éloigner de ce lieu, et il se seroit volontiers rendu l'héritier de la grotte d'Onuphre; mais il avoit déjà appris de lui qu'elle ne lui étoit pas destinée; en effet, à peine le corps du Saint fut couvert de terre, que cette demeure respectable croula d'elle-même.

Onuphre mourut, à ce qu'on croit, le 12 de juin, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Quant au temps de sa naissance, on conjecture qu'il fut au temps du règne de Dioclétien; on croit aussi qu'il vécut environ quatre-vingts ans et qu'il mourut sous l'Empereur Valens. Voici en quels termes il est parlé de lui dans le Ménologe. « La mémoire de notre Père saint » Onuphre Egyptien, lequel ayant demeuré dans un » monastère d'Hermopolis en Thébaïde, et ayant ouï » parler de la vie du prophète Elie et de saint Jean-» Baptiste, précurseur de Notre-Seigneur, sortit de » son monastère pour aller dans le désert, où n'ayant » vu personne pendant soixante ans, et ayant mené » une vie céleste, fut enfin couronné dans le ciel, et » le grand Paphnuce lui donna la sépulture. Sa fête » se célèbre le 12 juin dans l'Oratoire du monastère » de Saint-Alype. »

CHAPITRE XIV.

MONASTÈRE DE L'ABBÉ ISIDORE.

Nous aurions sujet de nous plaindre de la brièveté de Rufin et de Pallade dans ce qu'ils nous ont rapporté du monastère de l'abbé Isidore, (*a*) si ce n'eût été un usage inviolable dans cette célèbre maison de n'y introduire aucun étranger que pour y rester jusqu'à la mort. Ils n'ont donc pu nous en donner qu'une foible connoissance ; mais ce qu'ils en ont dit est si édifiant, que nous le recueillons ici comme très-propre à nourrir la piété des lecteurs.

L'abbé Isidore, dont il est ici question, n'est point, comme quelques-uns l'ont pensé sans fondement, (*b*) celui que saint Jérôme met au rang des Origénistes. Celui-ci, surnommé le Xenodaque, ou l'Hospitalier, étoit solitaire et prêtre d'Alexandrie, et fut banni par Théophile, patriarche de cette ville, comme nous le dirons dans son lieu.

Celui dont nous parlons ici étoit tout occupé de la conduite de ses disciples, et n'eut rien de commun avec les solitaires qu'on accusa d'origénisme. Son monastère étoit un des plus considérables de la basse Thébaïde, tant par le nombre des religieux, qui alloit jusqu'à mille, qu'à cause de leur admirable piété.

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 17, et l. 8. c. 7. — (*b*) Bult. l. 1. c. 5. n. 4. p. 67.

L'enceinte en étoit très-spacieuse et fermée de murailles. Il y avoit de vastes jardins, de l'eau en abondance, quantité d'arbres et de fruits, et généralement tout ce qui étoit nécessaire pour la nourriture des frères. On y gardoit une discipline très-exacte, et surtout la clôture perpétuelle ; car on n'étoit point reçu qu'on ne fût dans la résolution de rester jusqu'à la mort dans le monastère.

Il n'étoit permis d'en sortir qu'à deux anciens d'une vertu éprouvée, que l'abbé choisissoit pour distribuer au dehors les ouvrages des religieux, et rapporter les matériaux nécessaires pour en faire d'autres. On ne confioit la garde de la porte qu'à un vieillard qui s'étoit le plus distingué par sa probité et sa prudence. Il avoit pour cela sa cellule auprès de la porte, où on en avoit aussi construit une autre pour loger les étrangers, qu'il recevoit avec humilité et charité. Il ne lui étoit pas permis d'en introduire aucun plus avant, et il se contentoit de rendre les devoirs de l'hospitalité, et d'édifier par des entretiens dignes d'un saint solitaire.

Par ces sages précautions l'abbé Isidore avoit éloigné de son monastère tout ce qui pouvoit rappeler à ses religieux le souvenir du siècle ; et par cet heureux oubli, joint à l'exemption de toute sollicitude temporelle, ayant moins à combattre les vaines idées qui sont occasionées par l'égarement des sens, et les soins empressés de la vie, ils tendoient à Dieu avec plus de liberté de cœur.

Il ne faut pas être surpris, après cela, si aucun de

ces fervens religieux n'avoit du regret de sa clôture. La tranquillité dont ils jouissoient, les vertus dont ils se donnoient mutuellement des exemples si édifians, en faisoient une demeure de paix, et une image de celle qui règne dans la Jérusalem céleste ; et ils étoient si contens de ne jamais sortir, qu'il n'y avoit que l'obéissance qui les déterminât à accepter la charge de porter les ouvrages dehors.

Autant qu'ils vivoient tranquilles dans leur retraite, autant en goûtoient-ils les précieux avantages, par le silence qui y régnoit, par la facilité qu'ils avoient à s'acquitter de leurs exercices de piété, et surtout à s'élever à Dieu dans la prière et l'oraison mentale, à laquelle ils donnoient un temps considérable. Enfin ils pratiquoient si parfaitement les vertus religieuses, que Dieu les favorisoit de ses dons les plus excellens, en sorte, dit Rufin, qu'il n'y en avoit aucun qui n'eût reçu celui de faire des miracles; mais ce qui est encore plus admirable, au rapport du même historien, c'est qu'ils ne mouroient pas de maladie, et que quand la fin de quelqu'un étoit proche, il prenoit congé de ses frères, et se reposoit en paix, avec un merveilleux contentement de son cœur. Rufin et Pallade ne parlent point de tout ce que nous venons de dire en témoins oculaires, mais sur le rapport du portier du monastère ; car, comme nous avons dit, il n'étoit permis d'entrer dans l'intérieur que pour s'y fixer pour toujours.

CHAPITRE XV.

SAINT PAPHNUCE, ABBÉ

Au territoire d'Héraclée en basse Thébaïde,

ET STE. THAÏS, PÉNITENTE.

PAPHNUCE, (a) que quelques Grecs modernes ont dit être de Sidon, avoit établi son monastère à l'extrémité du territoire d'Héraclée en basse Thébaïde, et s'étoit rendu très-célèbre par ses vertus dans cette contrée. On croit que c'est lui qui convertit la fameuse Thaïs, que nous plaçons pour cela à la suite de son histoire.

Il étoit déjà mort lorsque Rufin vint visiter son monastère vers l'an 390, de sorte qu'il n'en peut parler que sur le rapport de ceux qui l'avoient vu. La vie qu'il menoit étoit si sainte, (b) qu'on le regardoit moins comme un homme que comme un ange. Il étoit favorisé de la visite des esprits bienheureux; et il lui arriva dans sa prière que désirant de savoir s'il avoit profité dans la vertu, une de ces sacrées intelligences lui dit qu'il pouvoit se comparer à un certain musicien qui gagnoit sa vie en chantant dans un bourg du voisinage.

(a) Till. t. 10. p. 44. — (b) Vit. pp. l. 2. c. 16; et l. 8. c. 62, 63, 64, 65.

Ce parallèle l'étonna et l'humilia. Il se hata, dans le désir de s'instruire davantage, d'aller voir cet homme d'une profession qui n'avoit aucun rapport à la vertu parfaite, et que le ciel mettoit pourtant au niveau d'un solitaire tout appliqué aux travaux de la pénitence et à la pratique de la perfection religieuse. Sa surprise fut encore plus grande, lorsque l'ayant trouvé et l'ayant interrogé sur sa conduite spirituelle, il lui répondit qu'il étoit un grand pécheur, et qu'il n'avoit vécu que de voleries avant qu'il exerçât le métier qu'il faisoit actuellement.

Paphnuce le pressa de lui dire au moins si dans le temps de ses brigandages il ne lui étoit pas arrivé de faire quelque bonne œuvre ; à quoi il répondit qu'il ne se souvenoit que de deux ; l'une, que se trouvant un jour avec d'autres voleurs, ils prirent une vierge consacrée à Dieu, et que ses compagnons voulant lui faire insulte, il l'avoit arrachée de leurs mains, et l'avoit conduite dans la nuit au bourg d'où elle étoit, sans qu'il lui fût arrivé aucun mal. L'autre, qu'ayant trouvé dans le désert une femme désolée, parce que des créanciers qui avoient fait mettre son mari et ses enfans en prison, la cherchoient aussi pour la faire saisir, il en futsi touché qu'il la conduisit dans sa caverne, la fit revenir de l'extrême foiblesse où elle étoit, à cause qu'elle n'avoit rien mangé depuis quatre jours, et lui donna trois cents pièces d'argent pour payer ses dettes, et mettre son mari et ses enfans en liberté.

Paphnuce admirant ces actes de charité dans un

voleur, en prit occasion de l'exhorter à profiter de la miséricorde de Dieu. « En vérité, lui dit-il, je n'ai » rien fait de semblable, et je crois cependant que » vous n'ignorez pas que le nom de Paphnuce est » assez connu parmi les solitaires à cause du grand » désir que j'ai eu de m'instruire et de m'exercer dans » leur sainte manière de vivre : et Dieu m'a révélé » sur votre sujet qu'il ne vous considère pas moins » que moi. Ainsi, mon frère, puisque vous voyez que » vous ne tenez pas une des dernières places auprès » de sa divine majesté, ne négligez pas de prendre » soin de votre âme. »

Ces paroles touchèrent le cœur du joueur d'instrument, et le pénétrèrent de reconnoissance envers la divine miséricorde. Il jeta sur-le-champ les flûtes qu'il avoit à la main, suivit le Saint dans le désert, et se conforma si fidèlement à tout ce qu'il lui prescrivit pour la conduite qu'il devoit garder, qu'après trois ans passés dans la pratique des vertus religieuses, il rendit l'âme au milieu des chœurs des esprits bienheureux.

Depuis l'heureuse fin de ce pieux pénitent, Paphnuce s'étoit piqué d'une sainte émulation pour s'avancer plus que jamais dans la voie de la perfection ; et afin de mieux connoître ce que Dieu demandoit de lui, il le pria une seconde fois de lui faire connoître à qui il pouvoit se comparer ; et il lui fut répondu qu'il ressembloit au principal habitant du bourg le plus proche. Il s'y rendit aussitôt, et il n'eut pas de peine à le trouver, parce que celui-ci vint au-devant de lui, le mena dans sa maison, lui lava les pieds et lui fit grande chère.

Durant le repas Paphnuce s'informa de lui quelle étoit sa manière de vivre; mais il le trouva plus porté à déclarer ses fautes qu'à étaler le bien qu'il faisoit, et il n'eût rien appris de ses vertus, s'il ne lui avoit fait connoître que c'étoit Dieu qui l'avoit envoyé pour savoir de sa bouche ce qu'il faisoit pour son service, et que même il l'avoit trouvé digne de passer sa vie parmi les solitaires. « Assurément, lui dit alors cet » homme, je ne sais aucun bien que j'aie fait; mais » puisque vous m'assurez que Dieu vous a révélé ce » qui me regarde, je ne saurois me cacher devant » celui auquel toutes choses sont connues. Je vous » dirai donc comme j'ai accoutumé de me conduire » envers ceux avec qui je me trouve.

» Il y a trente ans passés que sans que personne le » sache, je vis en continence du consentement de mon » épouse, après avoir eu d'elle trois enfans. Je n'ai » jamais refusé l'hospitalité à personne, et je n'ai ja- » mais souffert qu'on m'ait prévenu pour aller au-de- » vant des étrangers et les recevoir chez moi. Je n'ai » jamais laissé sortir aucun hôte sans lui donner de » quoi faire le reste de son voyage. Je n'ai méprisé » aucun pauvre ni manqué de le secourir dans son » besoin. Lorsqu'il s'est agi de justice et d'équité, je » n'aurois pas favorisé mon propre fils au préjudice » de mon prochain. Le fruit du travail d'autrui n'est » point entré chez moi. Lorsque j'ai su que quelques » personnes étoient en contestation, j'ai toujours tâ- » ché de les mettre d'accord. Je n'ai point souffert » que mes enfans donnassent lieu à qui que ce soit de

» se

» se plaindre d'eux, ni que mes troupeaux causassent
» du dommage dans les biens des autres. Je n'ai point
» empêché que d'autres semassent dans mes terres,
» et je me suis contenté de semer les champs qu'ils
» m'ont laissés libres. J'ai tâché autant que j'ai pu, de
» soutenir les foibles contre l'injuste oppression des
» plus puissans. J'ai pris garde de ne fâcher jamais
» personne; et lorsque j'ai présidé à quelque juge-
» ment, j'ai fait de mon mieux pour accorder les par-
» ties, plutôt que d'en condamner aucune. Voilà par
» la miséricorde de Dieu, de quelle manière j'ai vécu
» jusqu'ici. »

Une conduite si charitable éblouit Paphnuce; il ne put s'empêcher de l'embrasser avec tendresse, et comprenant qu'il pouvoit être un des plus riches ornemens de la solitude, il lui dit : que puisqu'il avoit accompli toutes ces choses, il ne lui manquoit que d'y ajouter le renoncement réel à tous les biens de ce monde, pour porter la croix de Jésus-Christ et marcher avec plus de perfection à la suite de ce divin maître.

Il trouva son cœur pleinement disposé à suivre cet avis; ainsi ils allèrent ensemble sans délai dans le désert, où le Saint le logea dans la cellule que le musicien avoit occupée; il lui donna de plus les avis nécessaires pour le faire entrer dans les desseins de miséricorde que Dieu avoit sur lui; et ce second disciple marcha si fidèlement sur les traces du premier, qu'il remplit en peu de temps la mesure de sa sainteté, et alla recevoir enfin la couronne de gloire dans

l'éternité au milieu des acclamations des anges, ainsi que Dieu le révéla au Saint.

Ce nouvel exemple servit encore d'aiguillon à Paphnuce pour le faire avancer plus rapidement dans la perfection de son état. « Car, se disoit-il à lui-même, » si ceux qui sont dans le monde font des œuvres excellentes, combien suis-je obligé, étant solitaire, » de m'efforcer de les devancer dans les exercices » d'une vie pénitente ! » Ainsi il ajouta à ses austérités précédentes, et persévéra plus que jamais dans la sainte oraison.

Il désira une troisième fois que Dieu lui fît connoître l'état de son âme, et il entendit de nouveau la voix du Ciel qui lui dit qu'il étoit semblable à un marchand qui le venoit voir, et qu'il se hâtât d'aller au-devant de lui. Il descendit à l'instant de la montagne, et rencontra sur ses pas ce marchand, qui étoit descendu par le Nil de la haute Thébaïde, d'où il avoit conduit plusieurs vaisseaux chargés de marchandises qu'il distribuoit aux pauvres ; et il venoit à son monastère avec quelques serviteurs chargés de légumes dont il vouloit lui faire présent.

Paphnuce ne l'eut pas plutôt vu, qu'il lui dit : « O âme » précieuse aux yeux de Dieu, pourquoi vous occupez-vous des choses de la terre, étant destiné pour » ne vous occuper qu'à celles du Ciel ? Laissez à ceux » qui n'ont des pensées que de la terre, de s'en occuper tant qu'ils voudront; mais vous, n'ayez point » d'autre objet que de vous rendre un négociant du » royaume de Dieu, et suivez fidèlement Jésus-

» Christ, qui vous appelle pour le servir unique-
» ment. »

Ces paroles eurent le même effet dans celui-ci que dans les autres. Le marchand ordonna à ses serviteurs de donner aux pauvres tout ce qui lui restoit de bien, suivit le Saint à la cellule où les deux autres avoient vécu successivement, et étoient morts dans la paix du Seigneur, s'y rendit l'imitateur de leur sainte vie, et consomma dans peu de temps sa course dans une égale sainteté.

Dieu se servoit ainsi de son serviteur Paphnuce dans les œuvres admirables de sa miséricorde, et elles ne tournoient pas moins à l'avantage spirituel de ce saint solitaire, qu'à celui des autres. Mais on peut dire que le plus précieux fruit de sa mission, et celui en qui la magnificence de la bonté de Dieu éclata davantage, fut la conversion d'une fameuse courtisane, encore plus célèbre dans l'Eglise par sa pénitence, qu'elle ne l'avoit été dans le siècle par sa dépravation.

C'est à notre Paphnuce que les auteurs l'attribuent plus communément, (a) et nous ne lui en déroberons pas la gloire, puisqu'il n'y a aucune raison de la donner à un autre Paphnuce, le lieu et le temps auquel il vivoit faisant justement présumer en sa faveur.

Thaïse ou Thaïs (b) étoit le nom de cette illustre pénitente. Nous voudrions pouvoir retrancher de sa vie ses premières années, si la fidélité de l'histoire le pouvoit permettre; mais si elles inspirent de l'hor-

(a) Bult. l. 1. t. 5. n. 5. p. 68; et addit. Till. t. 10. p. 44. —
(b) Rosuv. l. 1. vit. S. Thaïs.

reur, on reconnoîtra la bonté de Dieu dans sa conversion soudaine et généreuse, et les grands pécheurs y trouveront un exemple de retour à Dieu, un motif d'espérer en sa miséricorde, et un modèle pour satisfaire à sa justice.

On ne dit pas quelle fut sa patrie, ni la ville qui servit de théâtre à ses dissolutions : on sait seulement en général que c'étoit en Egypte. Elle eut le malheur de naître d'une mère aussi méchante qu'elle-même le devint; car bien loin de veiller à la conservation de son innocence, elle ne lui donna que des leçons pour la perdre, et cette séduction domestique, fortifiée par une beauté qu'on peut appeler meurtrière des âmes, attira auprès d'elle tous les libertins du pays, dont la passion fut si violente, que plusieurs eurent à son sujet des querelles sanglantes, et d'autres se ruinèrent pour lui faire des présens.

Il falloit bien que le scandale fût grand, puisque le bruit s'en répandit jusque dans les solitudes; mais ce ne fut pas sans une disposition de la providence, qui fit servir le zèle dePaphnuce pour ramener cette brebis dans le bercail du souverain pasteur des âmes.

Le moyen que prit ce serviteur de Dieu pour y réussir, fait assez voir qu'il lui étoit venu d'en haut, par la raison même qu'il réussit contre les règles de la prudence ordinaire. Paphnuce quitta son habit de solitaire, en prit un mondain, se munit d'une somme d'argent, et dans l'équipage d'un cavalier, qui lui facilitoit l'approche de la courtisane, vint se présenter devant elle comme pour grossir le nombre de ses adorateurs.

Thaïs n'avoit pas tout-à-fait éteint dans son âme les principes communs de la religion. Elle croyoit en Dieu, et étoit convaincue qu'il y a une autre vie, où il récompense les bons et punit les méchans; mais ces vérités étoient étouffées dans son âme par l'amour des plaisirs et des richesses, et sa foi ne servoit qu'à la rendre plus coupable par les crimes dont elle la déshonoroit.

Ce furent précisément ces vérités dont Paphnuce se servit pour la faire revenir à résipiscence. Il lui demanda d'abord de l'introduire dans un endroit où il pût se dérober non-seulement aux yeux des créatures, mais aux yeux de Dieu-même; et comme elle lui eut répondu que la chose étoit impossible, Dieu étant présent partout, il en prit occasion de lui représenter combien il étoit horrible d'oser pécher sous les yeux de Dieu, et quel terrible compte elle auroit à rendre à son tribunal de la perte de tant d'âmes que sa conduite libertine entraînoit tous les jours dans l'abîme du péché.

A ces mots Thaïs reconnoissant que celui qui parloit n'étoit rien moins qu'un libertin, et Dieu agissant dans le fond de son cœur par sa grâce, elle se jeta aux pieds de Paphnuce, et lui dit en fondant en larmes ce peu de paroles: « Mon père, ordonnez-moi telle » pénitence qu'il vous plaira; car j'espère que Dieu » me fera miséricorde par vos prières; je vous de» mande seulement trois heures de temps, après quoi » je me rendrai où vous le trouverez bon, et j'exé» cuterai tout ce que vous me prescrirez. »

Le délai qu'elle demanda ne fut que pour prouver d'une manière plus éclatante combien son changement étoit sincère. Elle ramassa tout ce qu'elle avoit acquis par ses péchés, de meubles et d'effets précieux, dont la valeur pouvoit monter à quarante livres d'or; elle fit tout porter à la place publique, y mit le feu en présence de tout le peuple, et élevant sa voix afin de se faire entendre des complices de ses crimes, elle les invita à imiter sa conversion.

Après ce sacrifice, elle se rendit au lieu où l'attendoit Paphnuce, qui la mena dans un monastère de filles, et l'enferma dans une cellule particulière dont il scella la porte avec du plomb, afin que personne n'eût la témérité de l'ouvrir sans sa permission. Il lui laissa seulement une fort petite fenêtre d'où on pût lui donner à manger, et recommanda aux sœurs de ne lui porter chaque jour qu'un peu de pain et d'eau.

Thaïs ainsi resserrée, sans qu'elle pût sortir pour quelque sujet que ce fût, supplia Paphnuce de lui dire lorsqu'il l'alloit quitter, de quelle manière elle devoit prier Dieu. Il lui répondit qu'elle n'étoit pas digne de prononcer son saint nom, ni d'élever vers le ciel ses mains souillées par tant de crimes; mais qu'elle se contentât de se tourner vers l'Orient, et de répéter souvent ces paroles : *Vous qui m'avez formée, ayez pitié de moi.* Elle se soumit humblement à cette pénitence, et la pratiqua très-fidèlement.

Trois ans après Paphnuce eut compassion d'elle. Il alla trouver saint Antoine pour savoir de lui si Dieu lui avoit remis ses péchés. Il ne lui dit pas néanmoins

le sujet pour lequel il le venoit consulter, espérant que Dieu le lui feroit connoître; et saint Antoine ayant assemblé ses disciples, leur ordonna de passer la nuit chacun séparément en oraison, pour voir si Dieu révéleroit à quelqu'un d'eux la cause de l'arrivée de Paphnuce.

Saint Paul le simple fut celui à qui Dieu la manifesta. Il lui fit voir dans le ciel un superbe lit gardé par trois vierges, et lui dit qu'il étoit réservé pour Thaïs la courtisane convertie. Le lendemain Paul rendit compte de cette vision à son bienheureux père Antoine; et Paphnuce ayant connu par là que Dieu avoit pardonné à Thaïs, il vint au lieu où il l'avoit enfermée, et en ouvrit la porte pour l'en faire sortir.

La sainte pénitente lui témoigna qu'elle souhaitoit d'y finir ses jours; mais aussi docile aux ordres de son père spirituel, qu'elle lui avoit été soumise dans la pénitence qu'il lui avoit imposée, elle lui dit seulement, que puisque Dieu lui avoit fait la grâce de lui pardonner ses péchés, elle n'avoit fait autre chose depuis son entrée dans sa cellule, que de les mettre comme en un monceau devant ses yeux, de les envisager sans cesse et de les pleurer en les considérant. C'est aussi pour cela, lui dit Paphnuce, et non pour la rigueur de votre pénitence, que Dieu vous les a remis.

Thaïs ne survécut guère à sa sortie de cette espèce de prison. (a) Quinze jours après son âme fut délivrée de celle de son corps, et alla jouir de la félicité

(a) Till. sup. Baillet, vie des Saints, 8 octobre.

que Dieu lui avoit préparée. Les Grecs honorent cette sainte pénitente le 8 d'octobre, aussi-bien que quelques Latins.

Pour Paphnuce, ses actes ne disent point ni à quel âge, ni en quelle année il mourut. Rufin marque seulement, que persévérant dans une très-austère pénitence, un ange lui apparut et l'invita à le suivre dans les tabernacles éternels, où les prophètes se préparoient à le recevoir. Le lendemain de cette apparition, ajoute le même historien, fut le dernier jour de sa vie. Dans ce temps-là quelques prêtres l'étant venus visiter, il leur parla des trois exemples que nous avons rapportés avant l'histoire de sainte Thaïs, et leur dit qu'il ne falloit mépriser personne en ce monde, quelque état qu'il eût embrassé; parce qu'il n'y en a point dans cette vie, où il ne se trouve des gens qui font, quoique sans éclat, des actions qui sont très-agréables à Dieu. Après quelques entretiens pareils de dévotion, il rendit doucement son âme à Dieu, et tous les prêtres et les solitaires qui étoient présens, furent témoins que les anges enlevèrent son âme en chantant des cantiques à la louange du Seigneur. Quelques Latins font mémoire de ce saint Paphnuce le 3 de mars. (*a*) D'autres, le 29 de novembre. On ne trouve point son nom dans le Rituel des Grecs.

(*a*) Bol. 20. ap. p. 757.

CHAPITRE XVI.

SAINT MUCE ou PATERMUCE,

Pénitent et Abbé en basse Thébaïde.

Tout fut merveilleux dans Muce, (*a*) qu'on nomme aussi Patermuce. Sa vie fut un tissu de prodiges et de vertus. Je ne sais même si ce que nous en rapporterons sur la foi de Rufin trouvera créance dans l'esprit de plusieurs, tant il est extraordinaire ; mais après que Jésus-Christ a dit que la foi est capable de transporter les montagnes d'un lieu à un autre, rien ne doit étonner dans ses saints.

Muce joignit d'abord les horreurs du brigandage à l'idolâtrie. Il fut un insigne voleur, et couvert de toutes sortes de crimes; jusque là qu'il n'épargnoit pas les sépulcres qui étoient respectés des païens mêmes. Dieu changea son cœur à peu près dans des circonstances pareilles à celles où il convertit l'Apôtre des nations ; c'est-à-dire, lorsqu'il étoit dans l'intention actuelle de l'offenser, ou plutôt dans l'exercice actuel du péché. Il étoit monté une nuit par des machines, sur le toit de la maison d'une vierge consacrée à Jésus-Christ, pour tenter de pénétrer dedans et enlever ce qu'il pourroit. Mais le Seigneur qui veilloit à la sûreté de sa servante, et vouloit faire de lui un de ses plus

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 9.

fidèles serviteurs, ne permit pas qu'il vînt à bout de son pernicieux dessein.

Il travailla jusque bien avant dans la nuit, sans que ses efforts pussent lui réussir, et il se fatigua si fort, qu'accablé de lassitude il s'endormit enfin sur le toit. Pendant son sommeil un homme vénérable lui apparut en songe, lui reprocha ses larcins et ses meurtres, l'exhorta à entreprendre une vie aussi sainte que celle qu'il menoit étoit horrible; et lui fit voir une nombreuse suite de solitaires dont il étoit destiné à être le supérieur.

A son réveil il se trouva dans des dispositions si différentes de celles où il étoit auparavant, qu'il ne se connoissoit pas, pour ainsi dire, lui-même; et dans ce moment la vierge dont il vouloit piller la maison se présenta devant lui, lui demanda qui il étoit, et ce qu'il avoit à faire dans ce lieu. Il étoit si fort étonné qu'il ne sut que lui répondre; mais reprenant ses esprits il la conjura de lui dire où étoit l'église des chrétiens.

La servante de Dieu comprit qu'il y avoit en lui quelque chose d'extraordinaire. Elle lui dit de la suivre, et le mena à l'église, où elle le présenta aux prêtres. Muce se jeta à leurs pieds pour les conjurer de le recevoir au nombre des fidèles. Mais il étoit si fort décrié par ses crimes, qu'ils craignirent que sa démarche ne cachât quelque mauvais dessein, et ils ne voulurent pas se fier à son humiliation.

Sa persévérance les convainquit enfin de sa sincérité. Ils commencèrent à l'instruire, et lui donnèrent

pour première leçon, ces paroles du psaume (a) : *Bienheureux l'homme qui ne s'est point laissé aller aux conseils des méchans, etc.* Muce y trouva beaucoup à méditer ; et après avoir resté trois jours avec ces prêtres, il se retira dans le désert pour réfléchir plus à loisir dans toute l'amertume de son âme sur ses désordres passés. Il y demeura long-temps, passant les nuits et les jours à pleurer et à prier, et accompagnant son oraison d'une rigoureuse abstinence.

On peut rapporter à ce temps-ci la tentation que Rufin dit qu'il eut au commencement de sa conversion. Le démon qui connoissoit quelle avoit été son avidité pour l'or et l'argent, lui montra de grands trésors cachés en terre, qu'il lui dit y avoir été mis par Pharaon. Mais Muce, dont la grâce avoit entièrement changé le cœur, lui répondit courageusement : que ton argent périsse avec toi, malheureux esprit.

Après ces premières pratiques de pénitence, il retourna à l'église, où les prêtres voyant combien il avoit profité de leurs premières instructions, lui en donnèrent d'autres plus étendues. Ils eussent bien désiré de le retenir avec eux, et le pressèrent même pour cela ; mais il se contenta pour ne point manquer à l'obéissance, de demeurer encore une semaine en leur compagnie, après quoi suivant l'attrait de Dieu, auquel ils ne mirent point d'obstacle, il se retira tout-à-fait dans le désert.

Coprez, dont nous parlerons bientôt, et qui racontoit ceci à Rufin, dit qu'il habita le premier cette so-

(a) Psal. 1.

litude : ce qui doit s'entendre de cette partie du désert qui est au midi d'Hermopole, et plus avant de ce côté que le monastère de saint Apollon. La vie qu'il y mena ne fut qu'un exercice continuel des plus rudes travaux de la pénitence. Il persévéra pendant sept ans dans cet état de purification, après quoi Dieu, par son infinie miséricorde, commença à le favoriser de ses grâces extraordinaires, qui en firent un homme à prodiges.

Il savoit par cœur presque toute la sainte Ecriture. Il n'avoit d'autre nourriture que celle qui lui venoit du ciel; car il trouvoit devant lui tous les dimanches après la prière, un pain qu'aucun homme n'avoit apporté, et qu'il mangeoit avec actions de grâces, sans qu'il prît d'autres aliment le reste de la semaine : ce qui fait voir que Dieu l'avoit déchargé de toute sollicitude pour les besoins de la vie, afin qu'il n'eût point d'autre affaire que celle de contempler ses divines perfections.

Quoiqu'un homme si favorisé du ciel pût, ce semble, se produire sûrement, il ne se hâta pas de le faire; mais il attendit que Dieu lui fit connoître sa volonté. Alors il se montra un peu, et laissa rejaillir aux yeux des hommes ces vifs rayons de sainteté, qu'il avoit retenus jusqu'alors dans l'obscurité de sa retraite. Il eut bientôt grand nombre de disciples. Les uns se joignirent à lui dans le désert; les autres, sans quitter le lieu de leur demeure, reçurent ses instructions, et furent fidèles à les suivre. Ainsi Muce partagea ses soins spirituels entre la solitude et les villages

circonvoisins, où il avoit formé des élèves, qu'il visitoit quelquefois pour les entretenir dans la ferveur de la dévotion.

Il revêtit de l'habit monastique ceux qui le suivirent dans le désert, dont Coprez fut du nombre. Cet habit consistoit en une tunique de gros lin, un capuce, et un manteau de peau de chèvre. Comme il avoit la dévotion particulière d'ensevelir les morts, et qu'il tâchoit de les accommoder proprement avec les habits dont il les couvroit, un de ses disciples le voyant un jour occupé à ce pieux office, lui dit qu'il souhaiteroit fort que quand il mourroit il accommodât de même son corps; il le lui promit, et lui dit même qu'il le couvriroit si bien, que quoiqu'il fût mort il lui diroit que c'étoit assez.

Il se trouva peu de temps après dans le cas de lui tenir parole. Ce disciple mourut; le Saint lui fit comme il le lui avoit promis, et lui demanda s'il en avoit fait assez; à quoi le mort répondit d'une voix distincte que tout le monde put entendre : Cela me suffit, mon père, vous avez accompli votre promesse. Cette merveille jeta tous les assistans dans un étonnement étrange; mais Muce craignant les piéges de la vanité, se retira promptement dans son désert.

Le zèle qu'il avoit du salut de ses disciples, lui donna occasion en une rencontre de faire un miracle des plus extraordinaires, que nous rapporterons sur la foi de Rufin. Il étoit sorti de son désert pour visiter les frères qu'il avoit sous sa conduite. Dans le chemin Dieu lui fit connoître qu'un d'entr'eux devoit bientôt

mourir et qu'il étoit à toute extrémité. Cependant le soleil baissoit, et il craignoit que la nuit ne le surprît avant qu'il pût arriver auprès du malade, ou de ne pas le trouver en vie. Dans cette perplexité sa charité le porta à prier (*a*) le Seigneur qu'il pût s'y rendre avant que le soleil fût couché; mais quelque diligence qu'il fît, le malade mourut avant qu'il arrivât. Si Dieu n'exauça pas sa prière, on peut dire que ce fut pour donner lieu à une plus grande merveille.

Muce voyant son disciple sans vie, s'approcha de lui, dit Rufin, le baisa tendrement et lui dit; « Qu'ai- » mez-vous mieux, mon fils, ou de nous quitter pour » être avec Jésus-Christ, ou de demeurer encore » dans ce corps mortel? » Le mort revint en vie pour quelques momens, leva la tête et lui dit : « Pourquoi, » mon père, me rappelez-vous de l'autre monde? » Il m'est bien plus avantageux d'y être avec Jésus- » Christ, et rien ne m'oblige de désirer de demeurer » sur la terre. Eh bien, lui dit Muce, reposez en » paix et priez pour moi. » En même temps ce bon solitaire baissa la tête et s'endormit comme auparavant du sommeil des justes.

Allant aussi visiter un de ses disciples, il le trouva très-malade, et d'ailleurs fort troublé dans sa conscience; de sorte qu'il avoit une grande peine à se résoudre à la mort. « A ce que je vois, lui dit Muce, » vous ne vous êtes pas préparé à ce dernier passage, » et votre conscience vous reproche votre lâcheté » dans le service de Dieu : et pourquoi donc vous

(*a*) Voyez M. de Tillemont, t. 7. p. 425.

» êtes-vous si mal disposé à un voyage si important ?
» Je vous supplie, lui répondit le malade, de prier
» le Seigneur qu'il daigne m'accorder encore un peu
» de temps pour me corriger de mes fautes.

» Mais quoi, repartit Muce, vous demandez du
» temps pour faire pénitence lorsque vous êtes à la
» fin de votre course ! et à quoi avez-vous employé
» celui que vous avez eu jusqu'ici ? qui vous empêchoit
» alors de guérir les plaies de votre âme ? Mais vous en
» étiez bien éloigné, puisqu'au lieu de le faire vous en
» ajoutiez de nouvelles. » Le malade persistoit toujours à le conjurer qu'il lui obtînt de Dieu le délai qu'il lui demandoit. Enfin Muce lui dit que s'il étoit dans la résolution de changer, Dieu prolongeroit sa vie pour quelque temps encore; et s'étant mis en oraison, après qu'il l'eut achevée, il lui ajouta : « Dieu
» vous accorde encore trois ans de vie, à condition
» que vous en profiterez pour faire pénitence et vous
» corriger. » Ensuite il le prit par la main, le tira du lit, et il se trouva si bien guéri, qu'il suivit le Saint dans le désert.

A la fin des trois ans, Muce le ramena au même endroit où il l'avoit pris; mais il étoit si changé qu'on l'eût pris pour un ange. La plupart des frères étant assemblés, le Saint le mit au milieu d'eux, et leur ayant fait un long discours qui dura toute la nuit, sur divers sujets de piété, et principalement sur la conversion parfaite de son disciple, celui-ci commença à s'assoupir, et un peu après il s'endormit du sommeil de la mort. On fit pour lui les prières de l'Eglise;

et Muce, après l'avoir enseveli, retourna à sa solitude.

Coprez racontoit toutes ces choses à Rufin et à ses compagnons. Il leur dit aussi plusieurs autres merveilles; mais tandis qu'il en faisoit le détail, un de la compagnie s'ennuyant de ce récit, auquel il n'ajoutoit guères de foi, se laissa aller un peu au sommeil, et il vit tout-à-coup en songe un livre écrit en caractères d'or entre les mains de Coprez, et auprès de lui un vénérable vieillard, dont le visage étoit tout éclatant de lumière, qui lui dit d'un ton sévère : « Pourquoi n'écoutes-tu pas avec attention ce qu'on » dit ? et pourquoi te laisses-tu assoupir par le dé- » goût que ton incrédulité t'en donne ? » A ces paroles il s'éveilla en sursaut et tout troublé, et raconta à ses compagnons, en langue latine, la vision qu'il venoit d'avoir.

Cassien parle d'un solitaire, appelé Muce, (*a*) qu'il ne faut pas confondre avec celui dont nous venons de parler. Ce qu'il en rapporte est plus admirable qu'imitable; (*b*) et on doit le regarder comme un de ces exemples extraordinaires, qu'on ne sauroit louer si on n'y reconnoissoit une inspiration particulière de Dieu, justifiée par les effets.

Il dit donc que ce Muce étoit un homme qui n'avoit qu'un enfant de huit ans, et voulut se retirer avec lui dans un monastère d'Egypte, dont il ne désigne ni le lieu, ni le nom. Il se tint long-temps à la porte avant que d'y être admis, et n'y fut introduit qu'avec

(*a*) Cass. inst. l. 4. c. 27 et 28. p. 24. — (*b*) Vit. pp. l. 4. c. 28.

une

une extrême difficulté, parce qu'on n'étoit pas en coutume d'y recevoir des enfans si jeunes, quoique cela se fît dans d'autres monastères, comme nous le verrons en parlant des religieux de Tabenne.

Quand ils furent reçus, l'abbé voulant éprouver la vertu du père, ou le purifier de toute affection trop naturelle, afin qu'il vaquât tout entier au renoncement intérieur et à acquérir la perfection religieuse, le sépara de son enfant, dont il confia le soin à d'autres frères, et ordonna qu'on le négligeât beaucoup pour ses habits, et même qu'on le maltraitât souvent, autant que son jeune âge le pouvoit permettre; de sorte qu'il ne paroissoit jamais devant son père que couvert de haillons, et que souvent on le châtioit en sa présence.

Il y en avoit pour le toucher jusqu'au fond du cœur, pour peu qu'il lui restât de tendresse naturelle; mais ce père, bien loin d'en témoigner du ressentiment et de la tristesse, souffroit avec douceur cette terrible mortification, et en faisoit à Dieu un continuel sacrifice.

Enfin l'abbé, pour achever de s'assurer tout-à-fait de sa vertu, feignant un jour d'être irrité contre l'enfant et de ne pouvoir plus le souffrir, dit au père de le prendre et de l'aller jeter dans le fleuve; et aussitôt il le prit et courut au fleuve pour faire ce qui lui étoit ordonné, ne considérant pas qu'il alloit immoler son propre fils, et pensant plutôt en toute simplicité que le supérieur avoit des raisons très-justes et

qui lui étoient inspirées d'en haut, pour lui faire un commandement si extraordinaire.

Il l'alloit jeter en effet, lorsque des frères que l'abbé avoit expressément envoyés auparavant au fleuve, l'en empêchèrent par son ordre, et l'abbé apprit aussitôt par révélation, que l'obéissance de Muce avoit égalé celle d'Abraham. Peu de temps après, l'abbé se voyant près de mourir, le désigna à ses religieux pour lui succéder dans sa charge; ne pouvant leur donner un meilleur supérieur que celui qui avoit su si parfaitement obéir.

Ce n'est pas le seul exemple d'une obéissance si extraordinaire, que l'histoire des solitaires nous fournit. (*a*) Sévère Sulpice en rapporte un presque semblable à celui-ci dans ses dialogues. Sur quoi l'on peut consulter aussi Gazæus (*b*) dans ses commentaires sur Cassien. Nous parlerons d'un solitaire appelé Moce ou Motoïs, qui fut fait évêque, en traitant de ceux qui demeuroient auprès de Nitrie, dans le désert qu'on appeloit des Celles ou des Cellules.

(*a*) Sulp. dial. 1. de virt. mon. or. c. 13. — (*b*) Gaz. in loc. cit. Cass.

CHAPITRE XVII.

COPREZ,

Prêtre et Abbé en basse Thébaïde,

ET QUELQUES AUTRES SOLITAIRES.

Muce, ainsi que nous l'avons dit, (a) forma si bien Coprez dans les vertus religieuses, qu'il fut dans la suite ordonné prêtre, et gouverna à son tour plusieurs solitaires. Il avoit reçu de Dieu le don de faire des miracles, comme de guérir des aveugles et des estropiés, et de chasser les démons des corps des possédés. Mais son humilité le portoit à se regarder comme beaucoup inférieur à son bienheureux père, et aux autres saints solitaires qui l'avoient précédé, et dont il raconta quelques traits de vertu à Rufin et à ceux de sa suite.

Il eut le bonheur d'attirer à la foi plusieurs païens qui demeuroient dans des villages peu éloignés de son monastère; et sa charité s'étendant aussi sur leurs besoins temporels, comme leur pays étoit extrêmement stérile, il bénissoit du sable, qu'ils mêloient avec la semence, ce qui leur attiroit toutes les années une récolte abondante.

Il cultivoit lui-même un petit jardin, où il planta

(a) Vit. pp. l. 2. c. 9; et l. 8. c. 54.

des palmiers, divers arbres fruitiers, et des herbes pour donner à ceux qui le venoient voir. Un païen s'avisa une fois de venir voler ses herbes; mais quand il voulut les faire cuire, il n'en put jamais venir à bout, quoiqu'il fît grand feu. Ainsi voyant qu'après les y avoir laissées long-temps, elles étoient aussi fraîches que quand il les avoit cueillies, ce prodige le fit rentrer en lui-même : il vint restituer les herbes au Saint, et se fit chrétien.

Etant allé dans une ville voisine, il y trouva un docteur des manichéens qui séduisoit les habitans, et il entra en dispute avec lui. L'hérétique, homme subtil, éludoit artificieusement les difficultés, ne pouvant les résoudre. Mais Coprez, pour le confondre par une voie plus courte, lui dit qu'il falloit décider les questions par quelque miracle, et proposa de faire allumer un grand feu, où ils entreroient tous les deux, et qu'on reconnoîtroit pour vraie la doctrine de celui qui seroit épargné par les flammes.

Tous les assistans qui étoient en grand nombre, applaudirent à la proposition. On alluma le feu, et Coprez prit le manichéen par la main pour y entrer ensemble; mais celui-ci s'en défendit, disant qu'ils devoient y entrer séparément, et que puisqu'il avoit fait le défi, c'étoit à lui à commencer. Coprez, sûr de la bonté de sa cause et de la protection de Dieu, acquiesça sur-le-champ, et ayant fait le signe de la croix et invoqué le nom de Jésus-Christ, il se jeta hardiment au milieu des flammes, où il demeura environ l'espace de demi-heure, sans en souffrir aucun

dommage; car elles s'écartèrent au moment qu'il y entra : et tout le peuple, témoin de cette merveille, bénissoit le Seigneur avec de grandes acclamations.

Quand Coprez en fut sorti, on pressa le manichéen d'y entrer à son tour; mais il ne put s'y résoudre, et à son refus on l'y jeta par force, et bien qu'il s'élança en même temps dehors, il en sortit à demi brûlé. Le peuple indigné le chassa de la ville avec de grandes huées, criant après lui qu'il étoit un imposteur et qu'il falloit le brûler vif.

Coprez vieillit dans sa solitude. (a) Il avoit environ quatre-vingts ans, selon le latin de Rufin, ou quatre-vingt-dix selon le grec, quand celui-ci le vint voir, c'est-à-dire, selon M. de Tillemond, en 394. Ce fut par conséquent avant cette année que mourut Muce son père spirituel. Il en faut dire de même d'Anuph, Syr, Isaïe, Paul et Hélen ou Hélène, dont Coprez raconta l'histoire à Rufin; car il n'en parloit que comme des solitaires qui l'avoient précédé dans le désert.

Avant que de rapporter ce qu'il en disoit, nous remarquerons en passant que le martyrologe romain fait mémoire au 9.e de juillet de saint Patermuce et saint Coprez martyrs, (b) et par conséquent bien différens de ceux-ci. On dit qu'ils avoient vécu dans un désert d'Egypte; qu'ils souffrirent le martyre sous Julien l'Apostat; que Coprez se laissa d'abord gagner par quelques paroles flatteuses que lui dit ce prince, mais il se releva de sa chute par les exhorta-

(a) Till. t. 7. p. 427. — (b) Bult. l. 1. c. 5. n. 6. pag. 70.

tions do saint Patermuce; qu'on les jeta ensuite dans une fournaise ardente, d'où ils sortirent sains et saufs, ce qui convertit un soldat nommé Alexandre, qui eut enfin avec eux la tête tranchée. On peut voir le jugement que les bollandistes portent de leurs actes. (*a*)

Anuph ou Anub, (*b*) différent d'un autre solitaire du même nom qui étoit frère de saint Pemen et habitoit dans la basse Egypte vers la fin du quatrième siècle; Anuph, dis-je, avoit eu l'honneur de confesser le nom de Jésus-Christ dans la persécution de Dioclétien. Depuis ce temps il veilla exactement sur les mouvemens de son cœur et aussi sur sa langue, de peur qu'il ne lui échappât quelque parole qui blessât tant soit peu la vérité. Il se retira dans la solitude où il vécut, non pas comme un homme de ce monde, mais comme un homme tout céleste. Il étoit honoré fréquemment de la visite des esprits bienheureux, et recevoit du Ciel des lumières abondantes; son ange gardien l'instruisant aussi souvent dans ses difficultés.

Trois solitaires nommés Syr, Isaïe et Paul, attirés par l'odeur de ses vertus, se rencontrèrent un jour sur le bord du Nil tous les trois dans le dessein de l'aller voir. C'étoient des hommes d'une vie fort austère, d'une piété consommée, et que Dieu favorisoit de grâces extraordinaires. Comme il falloit monter le fleuve pour passer dans le désert d'Anuph, et qu'il ne se présentoit point de bateau, ils se prosternèrent le visage contre terre, et prièrent le Seigneur de leur

(*a*) Boll. 9 Juill. — (*b*) Vit. pp. l. 2. c. 9 et 10; et l. 8. c. 55, 56, 57, 58, 59.

en envoyer un. Ils furent exaucés sur-le-champ; car ils virent aborder un bateau équipé de tout ce qui étoit nécessaire, et par surcroît de merveille, étant montés dessus, ils furent portés avec tant de rapidité contre le courant des eaux, qu'ils firent dans l'espace d'une heure, autant de chemin qu'ils eussent espéré d'en faire dans trois jours.

Lorsqu'ils eurent mis pied à terre, Dieu fit connoître à Isaïe qu'il avoit manifesté leur dessein et les secrets de leur cœur à son serviteur Anuph, et qu'il venoit à leur rencontre: il fut aussi révélé à Paul qu'Anuph mourroit dans trois jours. Ils virent bientôt que leur révélation étoit réelle. Le Saint vint au-devant d'eux, à mesure qu'ils s'avançoient vers son monastère. Il les entretint pendant ces trois jours de ce qui pouvoit servir à les édifier; après quoi il rendit doucement son esprit à Dieu en leur présence.

Le dernier dont Coprez parla à Rufin, fut Hélen ou Hélène anachorète. Il avoit été élevé jeune dans une communauté, et y vécut dans une si grande perfection, qu'il mérita dès lors d'y faire des miracles. Ce même don le suivit dans le désert, où il ne craignit pas de se retirer, quoique jeune encore. La vie qu'il y mena étoit si dégagée des sens, qu'il réprimoit jusqu'aux moindres désirs des choses d'ici-bas, qui eussent pu naître dans son cœur. Un jour ayant eu la pensée de manger du miel, et en ayant trouvé à son côté par l'artifice du malin esprit, il quitta sur-le-champ cet endroit, et alla plus avant dans le désert, où pour se punir de ce léger désir, il se con-

damna à un jeûne de plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'un ange lui apparut, et lui présenta de l'eau et des herbes, dont il mangea avec actions de grâces.

Cet homme de prodiges n'étoit pas si fort retiré dans son désert qu'il ne visitât de temps en temps les monastères, tant pour les besoins temporels des frères, que pour les soutenir dans la piété. Un jour qu'il leur portoit des vivres, il se trouva si accablé sous le poids de sa charge, qu'il n'en pouvoit plus de lassitude. Il aperçut dans ce temps-là des ânes sauvages qui traversoient la campagne, et leur cria : « Au nom de » Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'un de vous vienne » ici me soulager de mon fardeau. » Aussitôt il y en eut un qui vint à lui avec la docilité d'un animal domestique. Hélen lui mit les provisions sur le dos, y monta aussi, et l'animal le mena avec grande vitesse aux cellules des frères.

Une autre fois étant arrivé le dimanche à un monastère, il trouva que les frères n'y célébroient pas la solennité du jour, à cause que le prêtre qu'ils attendoient pour cela demeuroit au delà du Nil, et n'avoit osé le passer par la crainte d'un crocodile qui avoit déjà fait beaucoup de mal. Il voulut lui-même aller chercher le prêtre, et lorsqu'il fut sur le bord du fleuve, le crocodile, bien loin de lui nuire, le reçut sur son dos pour le passer. Il le traversa sans craindre ni l'animal qu'il montoit, ni les eaux; mais ayant été prier le prêtre de venir avec lui, et lui offrant de lui faire aussi passer le Nil sur le crocodile, il ne put jamais l'y déterminer. Ainsi il retourna seul et traversa

le fleuve comme il avoit fait. Mais lorsqu'il l'eut passé, il dit au crocodile qu'il valoit bien mieux qu'il mourût, que de causer, comme il avoit déjà fait, la mort à tant de monde, et l'animal expira sur le lieu.

Il retourna ensuite au monastère, où il demeura trois jours, instruisant les frères, découvrant aux uns les défauts auxquels ils étoient sujets, et encourageant les autres à s'avancer toujours plus dans les vertus qu'ils avoient commencé de pratiquer, ce qui donnoit à ceux-là de vifs sentimens de componction et un ardent désir de s'amender, et aux autres une sainte émulation pour faire de plus grands progrès. Lorsqu'il fut sur le point de les quitter, il leur donna avis qu'il devoit bientôt arriver des frères étrangers, et qu'ils leur préparassent des herbes, et ces frères arrivèrent presque aussitôt.

Un jeune religieux le pria de le mener avec lui dans le désert. Il lui représenta combien l'entreprise étoit difficile, surtout à cause des combats que les démons livroient aux anachorètes. Mais ce frère persistant dans sa demande, il y consentit enfin, et le conduisit à une caverne voisine de la sienne. Durant la nuit les démons l'environnèrent, et après l'avoir tourmenté par de mauvaises pensées, ils firent mine de se jeter sur lui, comme pour le tuer. A ce coup le solitaire effrayé prit la fuite, et vint se réfugier dans la caverne d'Hélen, qui le consola et lui donna des leçons sur le courage, la patience, et surtout la confiance qu'il devoit avoir en Jésus-Christ. Ensuite il le ramena dans la caverne, autour de laquelle il fit avec

le doigt un sillon sur le sable, et défendit aux démons, au nom de Jésus-Christ, de passer jamais ces bornes. Depuis ce temps le jeune solitaire y vécut en repos et en assurance.

Avant que de finir ce chapitre nous devons faire observer qu'il y a eu un autre Syr ou Cyr d'Alexandrie, dont on rapporte quelques sentences; et un Cyr, abbé de Chnum, de l'ordre de Tabenne. Il y a eu aussi d'autres Isaïes qui demeuroient en Sceté: un surtout qu'on croit auteur, plutôt que celui dont nous avons parlé ci-dessus, de quelques discours qui sont dans la Bibliothèque des Pères, et d'une règle qui se trouve dans la collection de saint Benoît d'Aniane. Nous en parlerons dans un autre endroit.

CHAPITRE XVIII.

DIOSCORE, EULOGE, APPELLES ET JEAN,

Solitaires en basse Thébaïde.

Nous rassemblons ici ces quatre solitaires, (a) parce que les auteurs de l'Histoire des Pères du désert ne nous ont conservé que quelques traits de l'histoire de leur vie. Dioscore étoit prêtre et supérieur d'une communauté composée d'environ cent religieux. Il prenoit un soin très-particulier, et avoit surtout

(a) Vit. pp. l. 2. c. 20; et l. 8. c. 68.

grande attention qu'ils approchassent de la sainte communion avec une conscience pure. Il leur recommandoit de bien veiller sur leurs pensées, et d'écarter soigneusement de leur esprit toutes les images qui en pourroient altérer la pureté. Il vouloit aussi qu'ils mortifiassent leurs sens par l'oraison et par le jeûne, et disoit que si ceux qui vivent dans les délices ne laissent pas, lorsqu'ils se trouvent incommodés, de suivre l'avis des médecins qui leur prescrivent l'abstinence; à combien plus forte raison les solitaires doivent se la prescrire, pour entretenir la santé de leur âme!

Euloge étoit aussi prêtre et avoit reçu de Dieu la grâce de connoître ce qui se passoit dans la conscience des religieux. (a) Il s'en servoit pour empêcher qu'aucun d'eux n'osât approcher de la sainte table sans les dispositions requises. Il disoit aux uns : « Vous avez » commis telle et telle faute; et aux autres : vous avez » eu telle pensée, tel sentiment, tel désir qui ont dé» plu à Dieu : n'approchez pas des saints mystères » dans cet état; mais prenez du temps pour vous pu» rifier de ces fautes par la pénitence, et une sincère » contrition. »

Il y avoit encore parmi ces solitaires, (b) un prêtre nommé Apelles qui demeuroit vers la ville d'Achoris. Il avoit été serrurier, et continuoit ce métier dans la solitude pour l'usage des frères. Une nuit qu'il travailloit à sa forge, le diable s'avisa de lui apparoître sous

(a) Vit. pp. l. 2. c. 15; et l. 8. c. 60 et 61. — (b) *Id.* l. 2. c. 15; et l. 8. c. 60 et 61.

la figure d'une femme très-belle, feignant d'être venue pour lui commander de l'ouvrage. Apelles, pour toute réponse, prit avec la main dans son fourneau un fer rouge, et le lui jeta à la tête. Le démon, honteux de se voir découvert, disparut en poussant des cris et des hurlemens qui furent entendus de tous les frères; et depuis ce temps-là Apelles reçut de Dieu la grâce miraculeuse de manier le fer embrasé sans en être brûlé.

Jean habitoit dans le désert voisin de celui d'Apelles. C'étoit un vieillard plus respectable encore par ses vertus que par son grand âge. Ses premiers essais dans la carrière de la vertu furent les efforts des plus austères pénitens. Il demeura d'abord debout sur un rocher pendant trois ans, priant sans cesse, ne prenant de repos qu'autant que cette situation le lui pouvoit permettre, et ne mangeant que le dimanche. Il n'y avoit qu'une force miraculeuse qui pût le soutenir dans cette austérité supérieure à la foiblesse de la nature. Il puisoit cette force dans la sainte Eucharistie, qu'un prêtre venoit lui administrer tous les dimanches, et qui le nourrissoit plus qu'aucun aliment matériel.

Le malin esprit osa en une rencontre prendre la figure de ce prêtre, et vint se présenter à lui avant l'heure accoutumée, pour lui administrer ce sacrement; mais Jean étoit trop éclairé d'en haut pour prendre le change. Il lui dit avec une sainte indignation : « O père de mensonge, ennemi de toute justice ! il » ne te suffit pas de tromper les âmes fidèles ; tu oses » encore te mêler dans ces mystères également saints » et redoutables. »

Le démon lui répondit : « Je croyois de te sur-
» prendre comme j'ai fait à un de tes frères, que je
» trompai si bien qu'il en perdit l'esprit, jusqu'à ce
» que plusieurs saints personnages ayant prié pour
» lui, le firent revenir en son bon sens avec beau-
» coup de peine; » et ayant dit ces paroles il s'évanouit.

A cette apparition du prince des ténèbres, succéda celle d'un ange de lumière, qui fut bien consolante pour ce grand serviteur de Dieu; car comme la pénible situation où il avoit demeuré jusqu'alors lui avoit couvert la bouche d'ulcères et fait crever ses pieds, en sorte qu'il en sortoit du sang corrompu, cet esprit bienheureux le guérit de ses plaies, l'assura qu'il ne seroit plus pressé de la faim d'une viande corruptible, et que Dieu lui en accordoit une toute céleste, c'est-à-dire, les dons de sagesse et de science, et celui de parler des choses spirituelles avec l'éloquence des saints. Il lui ordonna aussi de sortir de sa retraite, et de parcourir les déserts pour y visiter les frères, et les édifier par les paroles de salut que Dieu lui mettroit dans la bouche. Dieu y ajouta encore le don précieux de connoître la manière de vivre et le fond de la conscience des solitaires qui habitoient dans les monastères voisins, et même de ceux qui étoient plus éloignés.

Jean ayant ainsi reçu d'en haut sa mission sur les frères, l'exerçoit avec douceur, avec humilité, et avec une vigueur tout apostolique. Il visitoit durant la semaine les solitaires dans leurs différentes cellules, les

exhortant ou à se corriger de leurs défauts, ou à s'avancer de plus en plus, selon la disposition de leur conscience. Mais tous les dimanches il revenoit à sa demeure ordinaire pour y recevoir la sainte communion.

Il ajouta à ces visites fréquentes, des lettres qu'il écrivoit, tantôt aux supérieurs pour les avertir des abus qu'ils devoient corriger dans leurs monastères, et tantôt aux inférieurs, auxquels il marquoit distinctement le détail de leurs œuvres, et même ce qui se passoit de plus secret dans leur intérieur, en sorte qu'ils ne pouvoient le désavouer. Enfin il les exhortoit tous en général à détacher leur cœur des choses visibles, pour ne s'attacher qu'aux invisibles et spirituelles : « Parce que, disoit-il, le temps étoit arrivé » de ne s'appliquer qu'à cette étude ; car il ne con- » venoit pas de demeurer toujours enfans dans la » piété ; mais il falloit prendre les sentimens d'hommes » formés, et travailler à exceller dans toutes les ver- » tus de l'âme. »

Bien qu'il fût ainsi occupé à la conduite spirituelle des frères, il ne se croyoit pas dispensé de gagner sa vie par le travail de ses mains. Il faisoit pour cela des sangles pour les chevaux avec des feuilles de palmier, selon l'usage du pays. On dit à ce sujet qu'un homme boiteux étant monté sur un cheval dans le dessein de le venir voir pour obtenir sa guérison par ses prières, il n'eut pas plutôt touché de ses pieds la sangle de ce cheval, qui avoit été faite des mains du Saint, qu'il se trouva parfaitement guéri. Il fit aussi plusieurs autres miracles; mais sa vie en étoit un continuel.

CHAPITRE XIX.

SALOMON, DOROTHÉE, DIOCLE, CAPITON, ÉLIE,

Solitaires en basse Thébaïde.

La ville d'Antinoé, métropole de la basse Thébaïde, est marquée avec distinction dans l'histoire des solitaires, tant pour les monastères des vierges consacrées à Jésus-Christ, dont nous parlerons dans la suite, que pour le grand nombre de moines qui s'étoient établis dans les déserts voisins. Pallade dit que ceux-ci n'étoient pas moins de deux mille qui tous s'exerçoient avec une extrême ardeur dans les devoirs de leur état, et gagnoient leur vie du travail de leurs mains : les uns vivant plusieurs ensemble, et d'autres demeurant seuls dans les creux des rochers.

Salomon, Dorothée, Diocle et Capiton étoient célèbres parmi ces fervens anachorètes. (*a*) Le premier excelloit par sa douceur et sa modération. Il demeura cinquante ans entiers dans une caverne, souffrant avec une patience admirable toutes les peines d'une demeure si incommode. Il avoit appris la sainte Ecriture par cœur, et vivoit de son travail pour n'être à charge à personne.

(*a*) Vit. pp. l. 8. c. 96, et append. c. 45; et l. 8. c. 97, 98, 99, et append. c. 46 et 47.

La pureté des mœurs de Dorothée le fit juger digne du sacerdoce. Il en exerçoit les fonctions pour le besoin et la consolation des autres anachorètes qui vivoient comme lui dans des cavernes. Sa bonté étoit extrême, et son détachement égaloit sa bonté. Sainte Mélanie la jeune lui envoya un jour cinq cents écus d'or, le priant de les distribuer aux frères. Dorothée en prit trois seulement pour ses besoins particuliers, et envoya le reste à Diocle anachorète, afin qu'il se chargeât d'en faire la distribution; disant à celui qui les lui avoit apportés: « Mon frère, Diocle est beaucoup plus sage que moi, et connoît mieux ceux qui ont besoin de secours; quant à moi, ceci me suffit. »

Ce Diocle que nous venons de nommer, apprit les belles-lettres dans sa jeunesse, et ensuite la philosophie. Mais à vingt-huit ans, se sentant touché de la grâce qui le pressoit de ne s'attacher qu'à l'étude de Jésus-Christ crucifié, il renonça aux sciences profanes et se rendit anachorète. Il demeura plus de trente-cinq ans dans une caverne, vaquant à la méditation des vérités divines. Il disoit que celui qui ne s'applique pas à Dieu, s'engage ordinairement dans quelque passion, et devient ou démon ou bête; bête s'il se livre aux plaisirs des sens, et démon s'il s'abandonne à la colère: mais comme on voulut lui dire qu'il étoit impossible que l'esprit fût continuellement occupé de Dieu, il répondit que lorsque l'âme est occupée à quelque réflexion ou à quelque action pieuse, elle est toujours avec Dieu.

Capiton avoit sa caverne auprès de celle de Diocle. Il

Il y demeura au moins cinquante ans, sans même se donner la légère consolation d'aller seulement au bord du Nil, qui n'étoit guères loin de là. Il donnoit pour raison d'une si sévère mortification, que n'ayant pas entièrement dompté le démon, il n'étoit pas encore en état de voir personne. Il mesuroit ainsi la rigueur de sa pénitence sur les désordres de sa vie passée; car il avoit été voleur avant que de se rendre anachorète.

Il y avoit aussi dans la même contrée un vieillard nommé Elie, (*a*) qu'on disoit être âgé de cent dix ans lorsque Rufin visitoit ces déserts. Celui qu'il habitoit étoit affreux, et par surcroît d'austérité, il s'étoit ménagé l'endroit le plus incommode et d'un accès très-difficile. C'étoit un antre qu'on ne pouvoit voir sans effroi. On y arrivoit par un sentier extrêmement étroit et pierreux, encore la caverne étoit-elle si bien cachée par des ronces et des broussailles, qu'en suivant le sentier il n'étoit pas si aisé de la découvrir. Là cet austère vieillard, dont les membres usés par la caducité de l'âge et la rigueur de la pénitence, étoient tout tremblans, vivoit, pour ainsi dire, d'abstinence, ne mangeant que trois onces de pain et trois olives sur le soir. C'étoit encore pour lui un adoucissement de ses premiers jeûnes; car auparavant il passoit souvent les semaines entières sans manger. Dieu lui avoit accordé le don de guérir les malades de quelque espèce de mal qu'ils fussent affligés. Il avoit paru du temps de Rufin, depuis soixante et dix ans dans son

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 12; et l. 8. c. 51.

désert, sans qu'aucun des anciens solitaires pût dire précisément en quel temps il s'étoit rendu moine.

CHAPITRE XX.

SOLITAIRES D'OXIRINQUE
en basse Thébaïde.

La ville d'Oxirinque, ainsi appelée à cause d'un poisson de ce nom auquel les habitans, lorsqu'ils étoient païens, rendoient des honneurs divins, est devenue célèbre dans l'histoire monastique par le nombre des solitaires qui demeuroient dans son enceinte et aux en virons. Elle étoit située à la rive occidentale du Nil, et comprise d'abord dans la basse Thébaïde : depuis par une nouvelle division, elle fut de la province d'Arcadie, ou moyenne Egypte.

Rufin nous la représente plutôt comme un seul monastère, (*a*) que comme une ville composée d'habitans de différens états. On n'y comptoit pas moins de dix mille religieux et de vingt mille vierges. Les anciens édifices publics et les temples dédiés auparavant aux fausses divinités, étoient alors changés en habitations de moines. On voyoit plus de monastères que de maisons séculières. Il n'y avoit pas même une seule tour, un seul recoin dans les murs, dit Rufin, qui ne fût habité par des solitaires, lesquels chantant

(*a*) Vit. pp. l. 2. c. 5.

nuit et jour de tous côtés les louanges de Dieu, rendoient cette grande ville comme un seul temple consacré à sa divine majesté.

Outre les chapelles particulières des monastères, il y avoit douze églises où le peuple s'assembloit. Ses habitans étoient si portés par leur piété à exercer l'hospitalité envers les pauvres passans et les étrangers, qu'ils mettoient des gens exprès aux portes de la ville pour voir lorsqu'il en paroîtroit quelqu'un, et alors ils s'empressoient à l'envi à qui auroit l'avantage de le loger. Leur charitable émulation paroissoit principalement lorsqu'il arrivoit quelque solitaire. On les voyoit courir au-devant de lui, comme s'il eût été question de recevoir un ange. Chacun le tiroit de son côté, les uns par le bras et d'autres par le manteau, pour l'emmener chez soi.

Rufin dit que de son temps il n'y avoit dans cette ville, fort grande et fort peuplée, pas un seul païen ni un seul hérétique, (*a*) et que l'évêque pouvoit prêcher en toute liberté dans les places publiques comme dans les églises. Cependant elle avoit été quelque temps auparavant enveloppée dans la persécution excitée en Egypte par George, ce faux patriarche d'Alexandrie, où les Ariens l'avoient placé après en avoir chassé saint Athanase. Théodore, alors Evêque d'Oxirinque, qui ne méritoit pas de gouverner un si saint troupeau, eut la foiblesse de se jeter dans le parti de cet intrus, jusqu'à se faire réordonner par lui.

Sa chute causa de grands troubles dans Oxirinque.

(*a*) Bult. l. 1. c. 5. n. 8.

La plus saine partie du clergé et du peuple se sépara de sa communion, et cette Eglise fut gouvernée pendant quelque temps par les prêtres et les diacres. Un solitaire nommé Paul signala en cette occasion son zèle pour la défense de la divinité de Jésus-Christ, et aida puissamment le peuple, tant par ses conseils que par son exemple, à demeurer ferme dans la foi.

Le prêtre Marcellin, schismatique luciférien, donne de grands éloges à ce solitaire. Il dit qu'il parut comme un autre Antoine par l'éminence de sa grâce et de sa sainteté, et qu'après sa mort sa mémoire fut respectée dans Oxirinque comme celle d'un saint. Cet éloge pompeux dans la bouche d'un luciférien, a fait douter si ce Paul n'a pas été luciférien lui-même. M. Bulteau ne le croit pas: (*a*) il le représente au contraire comme un excellent solitaire, et remarque qu'on peut ajouter foi à Marcollin dans les choses qui ne regardent pas son schisme. Il eût pourtant été à souhaiter qu'une plume moins suspecte que celle-là en eût parlé avantageusement. Il faut observer ici avec M. de Tillemond, (*b*) que ce Paul est différent de Paul de Phermé, dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Entre les évêques d'Oxirinque on compte un moine nommé Affi, (*c*) qui faisoit de grandes austérités étant dans la solitude, et qui lorsqu'il fut évêque, ne trouva plus en soi la même force pour les continuer. Cela l'affligea extrêmement, et se prosternant devant Dieu, il lui demanda si c'étoit pour avoir accepté

(*a*) Bult. l. 1. c. 5. n. 8. — (*b*) Till. t. 8. p. 813. — (*c*) Bult. l. 1. c. 5. n. 9.

l'épiscopat qu'il l'avoit abandonné à sa propre foiblesse. Mais Dieu le consola en lui faisant entendre qu'il ne s'étoit pas éloigné de lui, (*a*) et qu'il ne lui donnoit pas les mêmes secours sensibles qu'il avoit dans le désert, parce que depuis qu'il étoit évêque il avoit auprès de lui des personnes qui pouvoient l'assister.

Il y avoit aussi un Affi solitaire, (*b*) et depuis également évêque d'Oxirinque, qu'on ne sait pas sûrement être le même que celui dont nous venons de parler. On dit de lui qu'allant dans le fond du désert d'Oasis, il trouva dans une pauvre cabane un vieillard, qui lui avoua en fondant en larmes, qu'il avoit été évêque; mais qu'ayant eu le malheur de renoncer à la foi, après avoir souffert de grands tourmens durant la persécution, il avoit pris le parti de se retirer dans le désert pour faire pénitence de son apostasie, et qu'il y étoit depuis quarante-neuf ans, où il ne vivoit que du fruit d'un palmier qui se trouvoit près de sa cellule.

Son histoire ajoute qu'il mourut entre les bras d'Affi, et que celui-ci ayant projeté après l'avoir enseveli, de demeurer dans le même lieu, le palmier devint sec et la cabane tomba sur-le-champ; ce qui lui fit comprendre que Dieu n'avoit conservé l'un et l'autre qu'en faveur de ce pénitent. Quelque édifiant que soit ce trait d'histoire, nous ne le garantissons pas comme sûr, parce qu'il ne paroîtroit pas assez autorisé; mais d'ailleurs les raisons qu'on donne pour le combattre ne nous ont pas paru assez fortes pour nous déterminer à le supprimer.

(*a*) Vit. pp. l. 5. lib. 15. n. 13. — (*b*) Bolt. l. 1. c. 5. n. 9.

Les Grecs font mémoire dans leur ménologe de quatre anachorètes natifs d'Oxirinque, (a) nommés Jean, Héracléemon, André et Théophile. On dit qu'en lisant la sainte Ecriture, ils furent si touchés intérieurement, qu'ils formèrent le pieux dessein de se retirer dans le désert. Ils s'y mirent sous la direction d'un saint vieillard, qui les forma aux devoirs de la vie érémitique; ce qui dura un an, après lequel le vieillard étant mort, ils se retirèrent chacun dans une grotte séparée, où ils ne vivoient que de fruits, encore en mangeoient-ils seulement deux fois la semaine. Leur vie étoit des plus saintes. Ils s'assembloient dans une même grotte le samedi et le dimanche pour y faire la prière en commun, et y recevoir le sacré corps de Notre-Seigneur. Ils vécurent environ soixante ans.

Nous avons dit qu'il y avoit grand nombre de monastères dans l'enceinte d'Oxirinque, ainsi que quantité de moines qui vivoient seuls. Il n'y en avoit pas moins dehors; et Rufin dit que plusieurs de ces saints Pères excelloient par diverses grâces : les uns dans la distribution de la parole de vie, les autres dans les exercices de la pénitence, et d'autres dans la vertu de faire des miracles.

Entre les religieux de dehors on en a particulièrement distingué un, (b) nommé Théon ou Théonas. Il avoit excellé dans la connoissance des lettres égyptiennes, grecques et latines; mais bien loin de s'en servir pour paroître avec éclat, il s'étoit volontairement condamné au silence, en s'enfermant dans un

(a) Bult. l. 1. c. 5. n. 10. — (b) Vit. pp. l. 2. c. 6; et l. 8. c. 50.

ermitage où il demeura trente ans sans parler, ne conversant qu'avec Dieu et ses saints.

Sozomène dit qu'il gouverna un monastère, (a) sans expliquer s'il étoit dehors ou dans la ville, ni si ce fut avant qu'il s'enfermât dans son ermitage, ou si la charité l'en fit sortir après s'être tu si long-temps. Il gardoit une si étroite retraite dans sa cellule, que lorsqu'il étoit obligé d'en sortir, il prenoit le temps de la nuit, afin de ne rencontrer personne, et se faisoit accompagner par des bêtes sauvages, dont il récompensoit le service en les faisant ensuite boire à son puits : ce qu'on vérifioit par la piste de quantité de bustes, de chèvres et d'ânes sauvages qu'on voyoit toujours près de sa demeure.

Son abstinence étoit rigoureuse; et il ne mangeoit rien de cuit; mais ni la rigueur de sa pénitence, ni sa retraite ne le rendoient triste ou farouche. On voyoit éclater au contraire dans ses yeux et sur son visage tant de douceur, de gaîté et de majesté, qu'il paroissoit comme un ange entre les hommes. Il passoit dans tout le pays pour un prophète, et faisoit quantité de guérisons miraculeuses. Il ne se montroit pas cependant aisément, ni n'interrompoit pas pour cela son silence; mais pour l'ordinaire sortant seulement la main de sa fenêtre, et l'imposant sur la tête des malades, il leur donnoit sa bénédiction et ils se trouvoient guéris.

Des voleurs s'imaginèrent qu'il pouvoit bien avoir de l'argent caché dans sa cellule, et eurent la har-

(a) Sozom. l. 6. hist. c. 28.

diesse d'y venir dans le dessein de le tuer et d'enlever son prétendu trésor. Il les déconcerta bientôt par la force de sa prière : à peine voulurent-ils entreprendre de forcer sa porte, qu'ils se trouvèrent comme liés par une main invisible, et attachés contre la porte même sans pouvoir se remuer.

Le lendemain beaucoup de gens du voisinage y étant venus selon la coutume, ils furent si fort indignés de trouver ces voleurs, dont ils comprirent aisément la mauvaise intention, qu'ils délibérèrent d'allumer du feu autour d'eux et de les brûler vifs. Alors Théon forcé par la charité de rompre le silence, pour sauver la vie à ceux qui avoient attenté sur la sienne, dit à ces gens de leur permettre de s'en aller sans leur faire aucun mal; parce qu'autrement Notre-Seigneur retireroit de lui la grâce qu'il lui avoit accordée de guérir les malades. Cela fit qu'on les laissa libres; et ces brigands furent si touchés de ce qui leur étoit arrivé, qu'ils renoncèrent à leur mauvaise vie, et embrassèrent l'état monastique dans les monastères voisins pour y faire pénitence. Théon mourut, selon les apparences, vers la fin du quatrième siècle.

VIES

DES PÈRES DES DÉSERTS

D'ORIENT,

AVEC LEUR DOCTRINE SPIRITUELLE ET LEUR DISCIPLINE MONASTIQUE.

LIVRE SECOND.

SUITE DES SOLITAIRES DE LA THÉBAÏDE.

CHAPITRE PREMIER.

SAINT PALÉMON ET SAINT PACÔME,

Instituteur de l'Ordre de Tabenne en haute Thébaïde.

Nous avons parlé jusqu'à présent des solitaires qui fleurirent dans la basse Thébaïde. (*a*) Nous entrons maintenant dans la haute, pour y admirer ceux qui l'ont sanctifiée par leurs excellentes vertus. Saint Pacôme en fut le père, bien qu'il n'ait pas été le premier qui ait établi sa demeure dans ce désert. Il y trouva saint Palémon déjà fort ancien dans la vie éré-

(*a*) Bolland. 14 Maii, pag. 287.

mitique, et ce fut sous lui qu'il en apprit les exercices et les devoirs. Il eut ensuite tant de disciples, qu'on le regarde à juste titre comme le fondateur de l'ordre monastique de ce pays; et que même il est considéré par plusieurs comme l'instituteur de l'ordre cénobitique en général, à cause de la forme du gouvernement qu'il donna à sa congrégation, en unissant plusieurs monastères sous une même règle et un seul supérieur général, et conservant cette union par des assemblées ou chapitres, et par des visites pastorales.

Nous ne séparons pas ce grand saint de saint Palémon, son père spirituel; le maître et le disciple ayant ici une liaison si étroite, qu'on ne peut diviser leurs actes sans s'exposer à des redites. On ignore en quel lieu saint Pacôme prit naissance. Ceux qui ont cru que ce fut à Chénobosque, parce qu'il y vint recevoir le baptême lorsqu'il eut le bonheur de connoître Jésus-Christ, n'ont pas pris garde sans doute que leur opinion est détruite par des circonstances qu'il seroit trop long de détruire ici. On sait seulement qu'il naquit dans la haute Thébaïde, au-dessus de la fameuse ville de Thèbes, qui donna le nom à cette province.

Ses parens étoient païens et l'élevèrent dans les superstitions de l'idolâtrie; (*a*) mais il parut dès son enfance par des signes non équivoques et miraculeux, qu'il en seroit un jour le grand ennemi. Outre que son estomac ne pouvoit retenir le vin offert aux idoles, un jour qu'on le mena à un temple où on alloit offrir des sacrifices, sa présence rendit muet le démon,

(*a*) Cap. 1. n. 2.

qui parloit ordinairement par la bouche de l'idole, ce que le prêtre atribua selon ses préjugés, à la haine de ses dieux contre le jeune Pacôme, et ordonna qu'on le fit sortir comme un objet qui leur étoit odieux.

Ses parens qui l'y avoient amené, affligés de cet événement extraordinaire, en augurèrent mal, et craignirent qu'il ne fût malheureux dans la suite. Le temps les remit peu à peu de leur frayeur; ils le laissèrent vivre en repos, l'obligeant seulement d'apprendre la langue égyptienne et la science des anciens.

Lorsqu'il eut environ vingt ans, il fut enrôlé de force et mis sur un vaisseau avec plusieurs autres qu'on avoit pris au sujet des nouvelles levées que l'empereur avoit ordonnées, et fut ainsi conduit à une ville dont les habitans étoient chrétiens. Ceux-ci touchés de voir tant de jeunes gens gardés à vue, et rongés de chagrin de ce qu'on les obligeoit de marcher malgré eux, n'oublièrent rien pour les consoler dans leur disgrâce, et s'empressèrent de leur fournir abondamment tous les secours dont ils avoient besoin.

Pacôme admira leur charité et leur générosité, dont il n'avoit pas encore vu d'exemple dans les païens, parmi lesquels il avoit vécu jusqu'alors. Sa surprise le porta à s'informer curieusement du caractère et de la religion de ses bienfaiteurs, et pour quel motif ils s'exerçoient à ces œuvres de miséricorde. On lui dit que ces gens étoient des chrétiens, ainsi appelés parce qu'ils croyoient en Jésus-Christ fils unique de Dieu, par qui ils espéroient d'être récompensés dans une

autre vie du bien qu'ils faisoient en celle-ci à leur prochain.

Dieu agit dans son âme par sa grâce tandis qu'on lui tenoit ce discours. (a) Il se sentit pénétré intérieurement d'une joie secrète, d'autant plus consolante qu'elle lui étoit nouvelle, et d'une sainte frayeur qui lui fit respecter encore plus les mystères de la religion dont on lui parloit. Cela fit qu'il profita du premier moment qu'il fut seul, pour se livrer en liberté aux dispositions de son âme, et levant alors les mains au ciel, il adressa à Dieu cette prière : « Mon Dieu qui » avez créé le ciel et la terre, si vous daignez jeter » les yeux sur moi sans avoir égard à ma bassesse, » pour me délivrer de l'état fâcheux où je me trouve, » et pour me faire connoître comment je dois vous » servir, je vous promets que j'emploîrai tout le » temps de ma vie à accomplir votre sainte volonté, » et que je ne négligerai jamais d'exercer la charité » que vous nous commandez d'avoir pour le pro- » chain. »

Le lendemain il s'embarqua avec les autres; mais il veilloit si bien sur lui-même, que ni les attraits de la volupté, ni les sollicitations, ni le mauvais exemple de ses compagnons qui vouloient l'engager dans leur libertinage, ne l'entraînèrent point au mal; il y résista toujours courageusement, se souvenant qu'il avoit promis à Dieu de lui être fidèle.

La guerre finie et les troupes licenciées, il revint en haute Thébaïde, et se rendit à l'église du bourg de

(a) N. 3.

Chenobosque, où il se fit instruire dans la religion chrétienne, et fut ensuite régénéré dans les eaux du baptême. La nuit d'après il eut un songe mystérieux, durant lequel il lui sembla qu'on répandoit sur lui une rosée céleste, laquelle ayant coulé dans sa main droite, s'y étoit changée en miel, et de là avoit arrosé la terre; et il entendit une voix qui lui dit : « Fais » attention, Pacôme, à ce que tu vois, et comprends » par ce signe ce que la grâce de Jésus-Christ veut » faire dans ton âme, et dans celle des autres par ton » ministère. »

Cette vision alluma dans son cœur un si ardent amour pour Dieu, (a) qu'il ne pensa plus qu'à se retirer dans la solitude, où il pût vaquer uniquement à son service. Pour cet effet il alla trouver un saint anachorète nommé Palémon, dont il avoit ouï parler, qui demeuroit dans le fond du désert, et frappa hardiment à la porte de sa cellule.

Le vénérable ermite, à qui l'amour de la retraite rendoit importun le commerce des hommes, ne lui ouvrit la porte qu'à demi, et lui demanda d'un air austère, ce qu'il désiroit de lui. Pacôme lui répondit humblement qu'il souhaitoit de se rendre solitaire sous sa direction. « Vous ne le sauriez, dit le vieil- » lard; car ce n'est pas une chose si aisée. Plusieurs » ont voulu l'entreprendre, et ont montré d'abord as- » sez de courage; mais rebutés par les difficultés, ils » n'ont pas persévéré. Eprouvez-moi, je vous prie, » répliqua Pacôme, après quoi vous ferez de moi com-

(a) N. 4.

» me vous le trouverez bon. Eprouvez-vous plutôt » vous-même pendant un certain temps dans un autre » monastère, repartit Palémon; la vie que je mène » ici est trop rude pour un commençant. Je jeûne en » été tous les jours, et en hiver je ne mange que de » deux jours l'un. Je n'use ni d'huile, ni de vin, et » je me contente de pain et de sel. Je passe ordinai- » rement la moitié de la nuit et fort souvent la nuit » entière en prière, ou à méditer les saintes Ecritures.»

Pacôme, que l'aspect du vieillard tenoit dans une crainte respectueuse, ne se rebuta pas du genre de vie dont il lui faisoit le détail. Il se sentit au contraire plus de courage pour l'embrasser, et dit avec confiance: « J'espère, mon père, que par le secours de vos » prières Dieu me fera la grâce de pratiquer les mê- » mes choses. »

Palémon reconnoissant à ces mots la fermeté de sa résolution, l'introduisit dans sa cellule, le revêtit de l'habit monastique, ce qui fait voir que dès lors il y en avoit un particulier, et le prit sous sa conduite. Ils s'exerçoient donc ensemble dans la prière, la psalmodie et les autres pratiques de leur état. Leurs occupations manuelles étoient de faire des cilices, et ils ne s'épargnoient pas dans le travail, bien qu'ils n'en eussent pas besoin pour l'entretien de leur vie; mais c'étoit pour avoir moyen d'assister les pauvres.

Palémon exigeoit surtout de Pacôme qu'il s'accoutumât aux veilles, et s'il s'apercevoit que le sommeil le pressoit durant l'office de la nuit, il le menoit à la montagne et lui faisoit transporter du sable d'un lieu

à un autre, en lui disant : « (a) Veillez, Pacôme, de » peur que le démon ne vous tente et ne vous dérobe » le fruit de vos travaux. » C'est ainsi qu'il l'accoutumoit à vaincre le sommeil, et qu'il lui faisoit souvent passer toute la nuit en oraison et en prière. C'étoit encore assez leur usage d'étendre leurs bras en forme de croix lorsqu'ils prioient : cette situation secondant mieux leur ferveur et les empêchant de s'endormir.

Leur nourriture étoit du pain et du sel pilé, à quoi ils ajoutoient, quoique fort rarement, quelques herbes sans huile et sans vinaigre. Ils y mêloient même quelquefois de la cendre, pour mieux mortifier le goût.

Une année au jour de Pâques, Palémon dit à son disciple de préparer à dîner, c'est-à-dire, de devancer l'heure du repas à cause de la solennité du jour. Pacôme crut que tous les chrétiens se réjouissant dans ce jour de la glorieuse résurrection de Notre-Seigneur, il pouvoit sans manquer aux règles de la mortification monastique, régaler un peu mieux que de coutume son père spirituel, et mêler un peu d'huile et de vinaigre dans les herbes qu'il avoit préparées ; mais quand Palémon, après avoir fait la prière, s'approcha de la table et aperçut cet apprêt, il porta la main sur son front, et dit en versant des larmes : « Mon Sau» veur a été crucifié, et moi je mangerai à présent de » l'huile ! » Il ne put s'y résoudre, quelques instances que lui en fit Pacôme ; de sorte qu'il fallut ôter les herbes, après quoi il se mit à table, et ne mangea avec

(a) Boll. v. S. Pach, c. 1. n. 4.

son disciple, que du pain et du sel comme de coutume.

Cependant Pacôme extrêmement attentif à mettre à profit les leçons et les bons exemples de son père spirituel, s'avançoit dans l'humilité et les autres vertus religieuses, et s'exerçoit courageusement dans les travaux de la pénitence; mais il s'y ranima encore plus à l'occasion de la chute d'un solitaire, qui depuis peu étoit venu se mettre comme lui sous la conduite de saint Palémon.

Une nuit qu'ils veilloient tous les trois ensemble et avoient allumé du feu, (a) ce nouveau venu que le démon de l'orgueil commençoit à obséder, leur dit : « Si quelqu'un de vous a la foi, qu'il se tienne debout » sur ces charbons allumés en prononçant l'Oraison » dominicale. » Palémon comprit d'abord l'illusion, et reprit ce présomptueux de sa témérité. Mais celui-ci ne fit point cas de la correction, et se tint hardiment sur le feu, dont le démon, pour le mieux confirmer dans la vanité, arrêta l'ardeur afin qu'il n'en fût pas brûlé. Après cela il se sépara d'eux en leur reprochant leur peu de foi, et alla s'établir ailleurs plein de lui-même, comme d'un saint à miracles.

Il fit bientôt la triste expérience des funestes suites de l'orgueil. Le démon qui le trouva disposé par là à toutes ses malignes suggestions, lui tendit un piége contre la pureté dans lequel il tomba; après quoi se livrant au désespoir, il erra quelque temps dans le désert, et arriva enfin à la ville de Pane, où il se

(a) Boll. v. S. Pach. c. 1. n. 5.

précipita

précipita dans une fournaise dont les flammes le consumèrent.

Cet exemple tragique servit d'aiguillon à Pacôme (a) pour l'exciter à veiller sur son âme. Il fut attentif plus qu'il ne l'avoit jamais été à la conserver dans une pureté parfaite ; à réprimer fidèlement toutes les affections vicieuses qui s'y pouvoient élever ; à tendre par tous ses efforts à l'acquisition des vertus intérieures ; à se dégager des vains désirs des choses du monde, pour n'aspirer qu'aux biens de la vie future ; à méditer continuellement et à s'appliquer à lui-même les maximes de salut que le Saint-Esprit a dictées dans les divines Ecritures, et surtout à pratiquer l'humilité, la douceur, la patience et la pureté d'intention. Le progrès qu'il fit dans toutes ces vertus fut si sensible, que son père spirituel ne le pouvoit voir sans admiration, et sans ressentir dans son âme une consolation extraordinaire.

D'ailleurs il étoit si ardent à se mortifier et si patient dans les fatigues et les peines, qu'allant ordinairement nu-pieds pour ramasser du bois dans un désert couvert de ronces, il souffroit courageusement les piqûres des épines qui s'enfonçoient quelquefois bien avant dans sa chair, et il s'animoit à les supporter par le souvenir des clous dont Jésus-Christ avoit été percé sur l'arbre de la croix.

C'étoit principalement dans ce désert qu'il s'arrêtoit avec plus de complaisance, par la facilité qu'il y trouvoit à vaquer à l'oraison, et à s'entretenir fami-

(a) Boll. v. S. Pach. c. 1. n. 6.

lièrement avec Dieu, loin du commerce des créatures, et dans le profond silence de la solitude. Là il répandoit son cœur avec plus de liberté et une affection plus tendre. Il y ranimoit sa confiance avec une plus douce onction et plus d'amour, pour obtenir de Dieu qu'il le fortifiât contre la malice des ennemis de son âme : et sa charité se dilatant sur les autres, par la conviction où il étoit depuis sa conversion, que l'amour du prochain est souverainement agréable à Dieu, il le prioit aussi afin qu'il les garantît des piéges que le démon tend presque sur tous nos pas.

Le Seigneur qui lui inspiroit ces pieux sentimens de charité, (a) parce qu'il le destinoit au ministère du salut des âmes, lui manifesta sa volonté là-dessus dans une de ses oraisons, lorsqu'il s'étoit enfoncé plus avant dans la solitude. C'étoit dans un désert appelé Tabenne, que plusieurs placent dans une grande île du Nil, non loin de la ville de Syene; (b) mais que nous croyons plutôt, avec un auteur très-exact être plus bas sur le bord du Nil dans le diocèse de Tentyre.

Tandis qu'il prioit avec ardeur et qu'il avoit prolongé son oraison plus que de coutume, il entendit une voix qui lui dit : Fixe ici ta demeure et y bâtis » un monastère, parce que plusieurs y viendront pour » embrasser la vie religieuse, et tu les conduiras selon » la règle que je te montrerai. » En même temps il vit un ange qui lui présenta une table d'airain, sur laquelle étoit tracée la forme de vie qu'il devoit faire observer à ceux qui se rangeroient sous sa conduite.

(a) Boll. v. S. Pach. c. 1. n. 7. — (b) Bull. l. c. 6. n. 3. p. 79.

Pallade, Sozomène et Denis le Petit, dans la traduction de la vie du Saint, (*a*) disent que cette règle contenoit les choses suivantes : Permettez à chacun selon ses forces de boire et de manger, et obligez-les de travailler à proportion de ce qu'ils mangeront, sans les empêcher ni de manger modérément, ni de jeûner. Imposez de plus grands travaux aux plus robustes et à ceux qui mangeront raisonnablement, et de moindres travaux aux foibles et à ceux qui jeûneront.

Bâtissez-leur diverses cellules. Faites-les demeurer trois dans chacune. Que leur repas soit apprêté dans un même lieu, et qu'ils mangent tous ensemble.

Qu'ils soient vêtus durant la nuit de robes de lin, et ceignent leurs reins. Qu'ils aient tous un manteau blanc de poil de chèvre qu'ils ne quitteront jamais, ni en mangeant, ni en dormant; mais lorsqu'ils approcheront de la sainte Communion, qu'ils détachent leur ceinture et quittent ce manteau, se contentant seulement d'un capuce.

Il étoit aussi ordonné par la même règle de diviser tous les solitaires en vingt-quatre troupes, selon le nombre des vingt-quatre lettres grecques, et de donner à chaque troupe le nom d'une de ces lettres, en commençant depuis l'*alpha* jusqu'à l'*omega*, afin que quand dans une si grande multitude on interrogeroit le supérieur de l'humeur de quelqu'un de ces solitaires, on pût aisément connoître par sa réponse quel il étoit; le caractère de chacun étant désigné par la

(*a*) Vit. pp. l. 1. in Pach. c. 21, et l. 8. c. 38; Sozom. l. 1. c. 14; et 1, l. 3. [illegible] 13.

lettre sous laquelle il étoit placé. Par exemple, on marquoit les plus simples par l'*iota*, et par le *zeta* ceux qui étoient plus fâcheux et plus difficiles à traiter.

C'est ainsi qu'on accommodoit chaque lettre aux perfections et aux défauts de chaque religieux, sans que personne y pût rien comprendre que ceux qui avoient l'intelligence de ce que cela signifioit. Nous verrons ceci plus détaillé dans le chapitre de la discipline de Tabenne.

On dit aussi qu'il étoit marqué dans la même table, que s'il venoit d'un autre monastère quelque religieux qui n'eût pas le même habit qu'eux, il ne mangeroit pas en communauté avec les autres, mais seulement avec ceux des frères qui étoient obligés d'aller dehors. Que celui qui seroit une fois entré dans le monastère n'en pourroit plus sortir, et que durant les trois premières années il ne s'occuperoit pas à l'étude de la sainte Ecriture, mais à travailler seulement avec simplicité aux ouvrages qui lui seroient ordonnés; et qu'après ce temps il entreroit dans la carrière des combats spirituels.

Qu'ils abaisseroient leur capuce en mangeant, afin de ne se point voir les uns les autres. Qu'ils observeroient le silence durant le repas, et ne jetteroient point les yeux hors de dessus la table.

L'Ange dit aussi à Pacôme qu'on feroit douze oraisons durant le jour, autant le soir, et autant la nuit. A quoi le Saint répondant que c'étoit bien peu, l'Ange répliqua : « Je ne vous ordonne que cela, afin que les » foibles le puissent observer sans peine ; mais quant

» aux parfaits, ils n'ont pas besoin de cette règle, » puisque étant retirés dans leur cellule et dans une » très-grande pureté de cœur, ils se nourrissent de » la contemplation de Dieu, et le prient continuel- » lement. »

Pacôme avoit trop de confiance en son père spirituel saint Palémon pour lui cacher cette révélation. Il ne manqua pas à son retour de lui en rendre compte, et le pria de venir avec lui au lieu où Dieu lui avoit manifesté sa volonté. Ils se rendirent donc ensemble à Tabenne, et après y avoir construit un petit logement, Palémon lui dit : « Puisque je ne saurois douter » que Dieu veut que vous demeuriez ici, promettons- » nous de ne nous séparer jamais tant que nous serons » en cette vie, et de nous consoler par des visites que » nous nous rendrons réciproquement. » Pacôme y acquiesça avec joie, et ils furent fidèles à l'exécuter jusqu'à la mort du saint vieillard.

Celui-ci revint ensuite à sa demeure ordinaire, (a) et commença à sentir de grandes incommodités par une vive douleur de rate, que ses excessives austérités lui avoient causée; car il étoit si mortifié, que souvent il mangeoit sans boire; et tout son corps se ressentoit d'une si rude pénitence, sans qu'il y apportât d'adoucissement.

Quelques solitaires qui le vinrent voir le trouvant accablé de mal, le pressèrent beaucoup de ne pas achever de ruiner sa santé en continuant son abstinence, et de souffrir qu'on prît soin de lui. Il se rendit

(a) Boll. v. S. Pach. c. 1. n. 8.

pour quelque temps à leur sollicitation, plutôt dans un esprit de charité que pour prolonger sa vie; mais voyant que cela n'empêchoit pas les progrès du mal, il reprit son premier usage, donnant pour raison que si les martyrs avoient souffert avec courage de grands tourmens jusqu'à la mort, il ne devoit pas céder à des douleurs moindres aux leurs, et craindre des infirmités passagères pour vivre un peu plus de temps. Ce fut par cette résolution qu'il persévéra fidèlement dans sa pénitence le peu de temps qu'il vécut encore, pendant lequel Pacôme se tint toujours auprès de lui, le servit avec l'affection la plus tendre, et lui rendit après sa mort les devoirs de la sépulture.

Etant retourné à Tabenne, (a) Dieu le consola de la perte qu'il avoit faite, par l'arrivée de Jean son frère aîné, qui vint se joindre à lui sur ce qu'il avoit ouï dire de la vie parfaite qu'il menoit. La joie fut égale de part et d'autre; car Pacôme n'avoit vu aucun de ses proches depuis son baptême, et ils travaillèrent de concert à leur perfection. Leur exercice étoit de méditer nuit et jour les commandemens de Dieu, afin d'y conformer leurs mœurs. Ils distribuoient journellement aux pauvres ce qui leur restoit du produit de leur travail, sans être en sollicitude du lendemain. Ils ne portoient que des habits de toile, qu'ils changeoient seulement pour les laver. Pacôme se couvroit le plus souvent au dedans d'un cilice, afin de mieux dompter son corps.

L'esprit de mortification le portoit aussi à ne se ras-

(a) Boll. v. S. Pach. c. 2. n. 9.

sasier jamais, non pas même de pain ; et ce qui est incomparablement plus austère, il ne se couchoit pas lorsqu'il vouloit dormir; mais il s'asseyoit au milieu de sa cellule, sans s'appuyer d'aucun endroit; ce qu'il pratiqua pendant l'espace de quinze ans. Il resta même dans une année quarante jours sans dormir, et demanda à Dieu de pouvoir se passer tout-à-fait du sommeil, afin d'être mieux en état de combattre contre les ennemis invisibles de son salut. Son histoire ne dit point que Dieu exauça cette prière, que son amour pour la pénitence lui avoit dictée.

Cependant Pacôme se souvenant de la promesse que Dieu lui avoit faite de lui adresser des solitaires en ce lieu, (a) pensa tout de bon à agrandir son monastère. Son frère qui aimoit mieux la vie paisible des anachorètes, et qui ignoroit apparemment la révélation qu'il avoit eue, ne goûtoit pas son dessein, et l'en reprit même une fois un peu aigrement, comme d'une entreprise ou inutile ou présomptueuse.

Pacôme y fut sensible, voyant qu'il s'opposoit à une œuvre qui lui venoit de Dieu; mais comme il avoit accoutumé de modérer les moindres émotions qui s'élevoient dans son cœur, il souffrit ce reproche en silence. Il eut néanmoins du scrupule de sa sensibilité, bien qu'elle n'eût pas paru au dehors ; et la nuit suivante étant descendu au lieu le plus bas de l'édifice, il s'y prosterna la face contre terre, s'humilia profondément devant Dieu, et le conjura avec beaucoup de soupirs et de larmes de le fortifier contre ses passions.

(a) Boll. v. S. Pach. c. 2. n. 10.

« Je vois bien, disoit-il, Seigneur, que la pru-
» dence de la chair domine encore en moi. Je vois
» bien que je suis encore assujetti à sa loi. Malheur à
» moi qui n'ai pas encore appris à réprimer la colère
» depuis le temps que je vis dans le désert ! qu'importe
» que ce soit pour une bonne œuvre ? cela ne m'ex-
» cuse point. Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! ne per-
» mettez pas que je succombe à la tentation du démon;
» car si votre grâce ne me soutient contre lui, il me
» réduira bientôt sous sa tyrannie... Comment oserai-
» je entreprendre d'instruire les autres, moi qui n'ai
» pas encore appris à me vaincre ? »

Telle étoit la componction de Pacôme pour un mouvement intérieur d'impatience, (*a*) qu'il avoit tâché de réprimer. Telle étoit son attention à garder son cœur. Il passa toute la nuit à s'humilier ainsi devant Dieu; son regret fut si vif, que la sueur causée par l'excessive chaleur du lieu étant jointe à ses larmes, le pavé sur lequel il avoit prié parut le lendemain aussi mouillé que si on y avoit répandu de l'eau. Il continua depuis à vivre avec son frère dans une douceur, une humilité, une condescendance admirable, sans jamais se démentir jusqu'à ce que la mort le lui enlevât.

Alors il poursuivit son bâtiment avec plus de liberté; (*b*) mais ce ne fut pas sans obstacles de la part des démons, qui ne cessèrent de lui tendre des piéges, et renouvelèrent contre lui la sanglante guerre qu'ils avoient si cruellement déclarée au grand Antoine.

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 2. n. 11. — (*b*) *Id.* n. 12.

Dieu le permit ainsi non-seulement pour éprouver sa foi, mais afin que l'expérience de la tentation le rendît plus propre à montrer aux autres comment il falloit combattre.

Tantôt les malins esprits tâchoient de l'effrayer par des fantômes horribles. Tantôt ils faisoient devant lui mille gestes ridicules pour le porter à rire. D'autres fois pour le tenter de vanité, ils l'attendoient en grand nombre lorsqu'il revenoit de la prière, et se rangeant autour de lui, ainsi que des satellites qui accompagnent un prince, ils se disoient les uns aux autres : faites place, faites place à l'homme de Dieu. (*a*) Une nuit ils donnèrent une si violente secousse à sa cellule, qu'il sembloit qu'elle alloit crouler et l'écraser sous ses ruines. Ils l'attaquoient ainsi en différentes manières, soit pour le faire tomber en quelque faute, ou tout au moins pour troubler sa paix; mais Pacôme mettant en Dieu toute sa confiance et lui adressant continuellement ses vœux, demeuroit intrépide malgré leurs attaques, et gémissoit plutôt de leur malice, qu'il ne faisoit cas de leurs efforts.

Sa constance les rendit plus furieux, et leurs premiers assauts ne leur ayant pas réussi, ils déchargèrent leur rage sur son corps par des coups redoublés, qui lui causèrent des douleurs extrêmes : c'est ce qu'ils firent plusieurs fois, et des nuits entières. Le combat ne pouvoit être plus rude ; mais Dieu qui le fortifioit intérieurement par sa grâce, le consola aussi au dehors par la visite d'un bon religieux nommé Hiéraca-

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 2, n. 13 ; et paral. c. 2. n. 14.

pollon, ou Apollon selon la version de Denis le Petit, dont la conversation redoubla son courage. Ce pieux solitaire le venoit voir depuis fort souvent, et mourut enfin entre ses bras dans une visite qu'il lui fit.

La foi de Pacôme reçut des accroissemens avec les victoires qu'il remporta sur les esprits des ténèbres; (a) et bien qu'il n'eût pas alors acquis, au rapport de son historien, une parfaite connoissance, telle qu'il l'eut dans la suite, des choses spirituelles, il ne laissa pas de faire plusieurs miracles; comme de marcher sur les serpens et les scorpions sans en être piqué, et d'obliger les crocodiles par son seul commandement, de le porter sur leur dos lorsqu'il vouloit passer le Nil: Dieu qui prenoit un soin particulier de son serviteur, accordant ces merveilles à la pureté de son cœur et à la simplicité de sa confiance filiale.

Le temps marqué dans l'ordre de la providence pour l'établissement de son ordre étant arrivé, (b) le Seigneur le lui fit connoître par un esprit céleste qui lui apparut dans une île du Nil proche de Tabenne, où il s'étoit rendu avec d'autres solitaires des environs pour couper des roseaux dont on faisoit les nattes. Pacôme s'étant retiré à l'écart afin de faire oraison, demandoit à Dieu qu'il lui fît la grâce de connoître sa volonté et de l'exécuter; l'Ange se fit voir à lui et lui dit ce peu de mots: « La volonté du Seigneur est que » vous aidiez les hommes à se réconcilier avec lui; » après quoi il disparut.

Ne pouvant donc plus douter de l'ordre de Dieu,

(a) *Id.* n. 14. — (b) *Id.* n. 15.

qui lui étoit signifié pour la troisième fois, (a) c'est-à-dire, dans la vision qu'il eut d'abord après son baptême, dans celle où un ange lui présenta la table d'airain, et dans celle ci ; il commença à recevoir ceux qui se présentoient pour embrasser la vie religieuse, et après s'être assuré du consentement de leurs parens, et les avoir suffisamment éprouvés, il les revêtoit de l'habit monastique.

Les premiers qui se rangèrent sous sa discipline (b) furent Psentaèse, Sur et Psoïs. Après eux, vinrent Pecuse, Corneille, Paul, un autre Pacôme et Jean. Théodore dont nous parlerons amplement ailleurs, vint quelque temps après ceux-ci. Paphnuce, Thitoès et Pétrone furent aussi de ses principaux disciples.

Tant qu'ils furent en petit nombre, il se chargea de tout le soin du monastère, afin que dégagés de toute sollicitude ils fissent un bon fondement dans la récollection et la vie intérieure. Il préparoit tout ce qui étoit nécessaire au réfectoire; il semoit et cultivoit les herbes au jardin; il répondoit à ceux qui frappoient à la porte du monastère; il assistoit nuit et jour les malades; il se rendoit le serviteur de tous, et ne leur laissoit que la douce consolation de vaquer aux exercices spirituels.

Ainsi il les formoit principalement par ses instructions et par son exemple; afin qu'avant qu'il en survînt d'autres, et qu'il fût obligé de prendre des aides parmi eux pour les différens emplois du monastère, ils eussent eu le loisir d'étudier dans sa conduite celle

(a) *Id.* n. 16. — (b) *Id.* n. 17; *Id.* c. 3, n. 18.

qu'ils devoient garder lorsqu'il faudroit joindre la vie active à celle du recueillement.

Ses nouveaux disciples ne pouvoient assez admirer tant de vertus qu'ils découvroient en lui; (*a*) et surtout tant de charité, d'humilité, de mortification et de récollection qu'il conservoit au milieu d'une action presque continuelle. « Voyez, disoient-ils entr'eux,
» combien grande est la bonté de Dieu. Nous avons
» devant nos yeux un homme né dans le sein de l'idolâtrie, et qui pourtant s'est élevé par sa ferveur à
» une très-haute perfection. Pourquoi ne nous efforcerions-nous pas d'y arriver nous-mêmes en suivant ses traces, comme il suit fidèlement celles des
» saints qui l'ont précédé ? »

Cette considération leur inspiroit une telle ferveur, qu'ils s'excitoient mutuellement à persévérer sous sa conduite; et dans l'empressement où ils étoient de l'imiter, ou tout au moins de le soulager dans ses fatigues, ils vinrent le presser de permettre qu'ils partageassent avec lui la peine de ses travaux. Mais Pacôme leur dit qu'il se regardoit comme un animal destiné à tourner la roue, pour lequel il ne falloit avoir nulle compassion; que quand il en seroit temps, il se déchargeroit sur les autres d'une partie du soin qu'il prenoit, selon que Dieu le mettroit en état de le faire.

Cependant, dit l'historien de sa vie, il leur prescrivit des règles très-propres à les faire avancer dans les perfections religieuses, surtout par rapport à la simplicité des habits, à la tempérance dans le boire

(*a*) *Id.* c. 2. n. 17.

et le manger, à la décence et à la modestie du coucher ; ce qui fait voir qu'outre la règle qu'il avoit reçue de l'ange, il ajouta plusieurs constitutions bien détaillées pour la discipline de son ordre; et peut-être que son historien a voulu désigner par là ce que nous appelons communément la règle de saint Pacôme traduite par saint Jérôme, et dont nous traiterons amplement en parlant des usages qu'on observoit dans ses monastères.

Mais dès ces premiers temps sa charité ne se borna pas à ses disciples; (a) elle s'étendit aussi sur les gens des environs, où s'étant aperçu que plusieurs bergers, tout occupés du soin de leurs troupeaux, étoient privés du bonheur d'entendre la parole de Dieu et de participer aux sacremens, il en conféra avec Sérapion, évêque de Tentyre, et de concert avec lui, il procura qu'on bâtit une église, où on assembloit ces pauvres gens le samedi et le dimanche.

Il se chargea d'y aller en ces jours avec quelques-uns de ses religieux pour les instruire, en attendant qu'on eût pourvu la nouvelle église d'un prêtre; et il continua depuis à exercer la même charité, quand le prêtre qu'on y avoit mis étoit obligé de s'absenter. Il y parloit avec tant de sagesse, que les plus stupides comprenoient et étoient vivement touchés de ce qu'il leur disoit; car non-seulement ses paroles étoient des paroles de vie; mais son zèle et sa piété paroissoient sur son visage et dans ses actions, en sorte que tout se ressentoit dans son extérieur de la sainteté et de

(a) *Id.* c. 3. n. 20.

l'ardeur de son âme : ce qui fit que plusieurs idolâtres qui l'entendirent, embrassèrent la foi chrétienne.

Il ajoutoit aussi les prières et les larmes auprès de Dieu, pour attirer sur ses prédications des bénédictions particulières du ciel : ce qui est une excellente leçon pour ceux qui veulent s'exercer avec fruit, tant pour eux-mêmes que pour leurs auditeurs, dans le ministère de la parole de Dieu.

Le nombre de ses disciples augmenta bientôt jusqu'à cent, (*a*) et crût après si considérablement, que son monastère étant trop étroit, il fut obligé d'en fonder d'autres. Il bâtit le premier en un lieu désert appelé Prou ou Pabau, qu'on nomme aussi Bau ou Baum. Ce monastère, quoique le second, devint dans la suite le plus grand et comme le chef de l'ordre, bien que le nom général de la congrégation se prît de celui de Tabenne, et qu'on ait toujours appelé Tabenosiates ou de Tabenne les religieux soumis à la règle de saint Pacôme.

Quelque temps après la fondation de Pabau, un vénérable vieillard nommé Eponyme, abbé d'un monastère appelé de Chenobosque, qui étoit habité par des religieux fort anciens et fort respectables par leurs vertus, touché de celles qu'on pratiquoit à Tabenne sous la direction de notre Saint, vint le prier d'unir son abbaye à son ordre ; ce qu'il agréa selon les inclinations de son zèle et de sa charité ; et il s'y rendit avec quelques-uns de ses religieux pour y mettre sa règle en vigueur.

(a) *Id.* c. 5. n. 25.

D'autres solitaires qui formoient aussi une communauté à Monchose, ou Muchons, suivirent l'exemple de ceux de Chenobosque, et lui donnèrent une quatrième maison.

Il en fonda dans la suite cinq autres; savoir: celle de Tasé, dont l'histoire ne nous dit rien de particulier. Celle de Thebeu ou Thebué, dont Psenèbe, (a) père de Pétrone, qui succéda au Saint après sa mort dans le gouvernement de l'ordre, donna le terrein, en entrant lui et toute sa famille dans la congrégation. Celle de Panes, qu'il bâtit à la sollicitation de l'évêque de cette ville, appelé Arée, ou Varus. Celle de Tismen ou Men, dans le même diocèse; et celle de Pichnum ou Pachnum, appelé aussi Chnum, sur le bord du Nil vers Latople.

Ce furent là les monastères que S. Pacôme fonda de son vivant, outre celui des religieuses dont nous ferons un article particulier. Théodore et Orsise ses disciples et ses successeurs après Pétrone dans le gouvernement, y en ajoutèrent d'autres; quoique cet établissement d'Orsise ne soit pas aussi assuré que celui de Théodore.

On ne peut rien ajouter à la sagesse, au zèle, à la charité et à l'application avec laquelle ce grand supérieur gouvernoit cette multitude de religieux. Il paroissoit dans toute sa conduite que l'esprit de Dieu le guidoit, comme il lui en avoit inspiré le dessein. Il n'est point de vertu dont il ne donnât l'exemple à ses religieux, point de moment où il n'agît pour leur uti-

(a) *Id.* c. 6. n. 50; c. 7. n. 51 et 52.

lité, point d'occasion de les instruire qu'il laissât échapper, et enfin point de peine et de fatigue qu'il n'endurât volontiers pour leur procurer les besoins spirituels et l'entretien temporel, selon l'esprit de la pauvreté et de l'observance religieuse.

Mais pour mieux détailler l'économie de son gouvernement, et montrer en lui un parfait modèle que les supérieurs doivent suivre, nous ferons observer avant toutes choses, ainsi qu'on a déjà pu le remarquer, que saint Pacôme ne s'ingéra pas de lui-même dans la supériorité, mais qu'il y entra par un ordre exprès de Dieu, et par conséquent par la porte légitime de la vocation d'en haut; et que nonobstant cet ordre du ciel, il ne prévint pas pour l'exécution le temps que Dieu avoit fixé, ce qui montre en lui un dégagement et une pureté d'intention très-parfaite. Aussi une vocation si marquée et une docilité si fidèle aux desseins de Dieu, fut-elle suivie d'une bénédiction très-abondante de grâces. Pacôme reçut conséquemment toutes les qualités nécessaires pour gouverner. Il ne manqua ni de lumières, ni de dons éminens; et les fruits de vie qu'il produisit dans les âmes, en furent les effets et les preuves en même temps.

La douceur et la condescendance furent le fonds principal de son caractère. On oseroit presque dire qu'il excéda dans ces vertus. (*a*) Les actes de sa vie en fournissent des exemples éclatans. Comme il se présenta en peu de temps grand nombre de gens pour vivre sous sa discipline, sa bonté qui ne savoit guères

(*a*) *Id.* n. 4. c. 27.

se refuser à personne, fut cause qu'il s'introduisit parmi ceux qu'il reçut, certains sujets difficiles à traiter, et qui ne s'accommodèrent pas dans la suite des maximes de perfection qu'il tâchoit de leur inspirer.

Ses remontrances et ses exhortations ne pouvoient rien sur eux. Ils ne donnoient aucune marque d'amendement, ni même de bonne volonté. Pacôme, affligé de leur résistance par cette charité ardente qui lui faisoit désirer leur salut avec zèle et sincérité, eut recours à l'oraison, qui étoit dans toutes les difficultés sa ressource ordinaire; et prosterné contre terre, il adressa un jour à Dieu cette belle prière que son historien nous a conservée. « Vous nous avez ordonné, Seigneur, d'aimer notre prochain comme » nous-mêmes; je vous conjure donc d'avoir pitié de » ces pauvres aveugles, et de les regarder d'un œil » favorable de votre miséricorde, afin que rentrant » en eux-mêmes par un véritable repentir, ils craignent désormais de vous offenser; ils comprennent » mieux les obligations de l'état qu'ils ont embrassé, » et mettent en vous comme les autres frères, tout » leur bonheur et leur espérance. »

La mauvaise disposition de ces esprits indociles fut sans doute ce qui empêcha l'effet de sa prière. Il ne se rebuta pas pour cela, car la charité ne se lasse point; mais il leur donna une règle différente de celle des autres, et si facile à observer qu'il n'y avoit qu'une opiniâtreté et une mauvaise volonté bien marquée qui pût refuser de s'y soumettre. En effet ces obstinés, qui vouloient vivre entièrement à leur gré et sans au-

cune dépendance, refusèrent de la suivre, et quittèrent l'ordre avec autant de promptitude que s'ils eussent été saisis de quelque terreur panique.

Si saint Pacôme eut sujet de gémir de leur désertion, il eut lieu de s'en consoler par les merveilleux progrès de ses autres disciples. Son monastère devint dès lors comme un champ dont on a arraché l'ivraie, et où le bon grain croît au large. Mais on a pu remarquer quelle fut sa patience inaltérable à supporter ces mauvais esprits jusques à ce que Dieu daignât l'en délivrer. Sur quoi l'auteur de sa vie, selon la version de Denis le Petit, fait cette observation, qui mérite toute l'attention des personnes religieuses.

« J'ai voulu, dit-il, rapporter cet exemple, pour » faire voir qu'ainsi que rien ne retarde l'avancement » des séculiers qui embrassent les institutions saintes » des solitaires; aussi quand les solitaires se laissent » aller à la paresse et à la négligence, ni l'excel- » lence de leur profession, ni les prières de leurs su- » périeurs, ni la condescendance dont ils usent à » leur égard, ne leur profitent de rien. » Etrange état de la tiédeur dans une âme religieuse.

Il eut aussi des actes de patience à exercer envers quelques anciens religieux de son monastère de Pabau, (a) qui bien qu'exempts de défauts grossiers, étoient si portés au murmure, qu'ils y tomboient à tout propos. Il les avoit repris souvent sans rien gagner sur leur esprit; mais ne croyant pas pour cela devoir se lasser de travailler à leur amendement, il

(a) *Id.* c. 3. n. 64.

entreprit pendant quarante jours des jeûnes très-rigoureux et de longues veilles qu'il passoit à l'oraison, et Dieu se laissant fléchir à ses prières, il eut la consolation de voir revenir ces vieillards à résipiscence, et consommer leur course dans une véritable piété.

Sa condescendance envers un religieux d'un monastère voisin, (*a*) mais qui n'étoit pas de son ordre, et dont l'abbé venoit souvent prendre ses conseils, n'eut pas un effet moins merveilleux. Cet esprit ambitieux et d'une humeur bouillante, désiroit passionnément d'être économe. (La version de Denis le Petit dit qu'il vouloit être élevé à la cléricature; mais nous suivons ici le texte de Bollandus beaucoup plus sûr.) Il désiroit donc d'être économe, et sollicitoit sans cesse son abbé de lui donner cet emploi, dont il le reconnoissoit incapable.

L'abbé lassé un jour de ses importunités, et pensant qu'il respecteroit peut-être l'autorité de saint Pacôme, lui dit contre la vérité, que ce saint lui avoit conseillé de ne pas lui donner cette charge, parce qu'il n'y étoit pas propre. Ce fougueux, au lieu de se rendre, prit la chose au tragique, et vint droit au monastère de saint Pacôme décharger contre lui toute sa bile par quantité d'injures qu'il lui dit.

Le Saint qui en ignoroit le sujet, et qui travailloit alors avec ses religieux à dresser une muraille, ne lui répondit rien; mais voyant que son silence l'irritoit davantage, il lui dit avec beaucoup d'humilité: « J'ai péché, mon frère, pardonnez-moi, je vous en

(*a*) *Id.* c. 4. n. 29.

» prie, comme vous désirez que Dieu vous pardonne » vos péchés. »

La douceur de cette réponse l'apaisa, et le Saint ayant quitté son ouvrage, s'approcha de l'abbé, qui avoit suivi ce religieux avec un cœur vivement affligé, et lui demanda le sujet de ses emportemens. Ce supérieur, autant pénétré de douleur de tout ce que venoit de dire son religieux irrité, qu'il l'étoit de sa mauvaise conduite, instruisit le Saint de tout, et le pria de lui dire ce qu'il devoit faire.

Alors Pacôme usant du don de conseil dont Dieu l'avoit favorisé, lui dit : « Vous voulez savoir de moi » ce que Dieu veut que vous fassiez : accordez à ce » frère ce qu'il désire, afin de délivrer son âme de » la puissance du démon; car il arrive souvent qu'en » faisant par commisération du bien aux méchans, » ils se radoucissent, et se rendent plus raisonna- » bles. C'est ainsi que la charité que Jésus-Christ » nous a enseignée par ses exemples et par ses paro- » les, nous apprend à nous supporter les uns les au- » tres avec une miséricordieuse condescendance. »

Chose admirable! cet avis eut tout l'effet qu'il avoit prédit. Le religieux voyant qu'on lui accordoit avec tant d'indulgence l'emploi qu'il avoit si passionnément désiré, eut honte de son ambition et de ses emportemens; et touché de repentir, non-seulement il ne voulut pas accepter la charge, mais il vint se jeter aux pieds de saint Pacôme, lui avoua qu'il étoit coupable, et lui dit, en témoignant un vif regret de sa faute : « O homme de Dieu, véritablement vous sur-

» passez votre réputation ; car si au lieu d'user de » douceur envers moi, vous m'aviez traité durement, » j'étois prêt à renoncer à ma profession et à abandonner le service de Dieu. Soyez donc béni, mon » saint père, qui par votre charité avez sauvé mon » âme. » Le saint vieillard le releva, l'exhorta beaucoup à se conduire dans la suite d'une manière plus conforme à l'esprit de son état, l'embrassa tendrement, et l'accompagna jusqu'à la porte du monastère, d'où il le renvoya en paix.

On comprendra encore par les avis qu'il donna à Théodore d'Alexandrie, (*a*) en lui confiant le gouvernement de quelques religieux, quelle étoit sa douceur et sa prudence. « Ce n'est pas, lui dit-il, une » affaire de peu de conséquence que de bien gouverner » une communauté. Si vous vous apercevez que quel- » qu'un de vos religieux tombe dans le relâchement, » prenez-le en particulier, et exhortez-le avec patience » à reprendre sa première ferveur. S'il ne reçoit pas » bien la correction, laissez-le pour quelque temps, » en attendant que Dieu lui touche le cœur ; car com- » me lorsqu'on a une épine enfoncée dans le pied, » qu'on ne peut tirer sans répandre beaucoup de sang » et souffrir de vives douleurs, on ne l'arrache pas » de force ; mais on se sert plutôt de quelque em- » plâtre émollient, ou de quelque autre remède doux, » qui attire toujours l'épine dehors ; de même le supé- » rieur ayant à gouverner quelque sujet d'un carac- » tère difficile, le ramenera plutôt à son devoir par sa

(*a*) *Id.* c. 8. n. 60.

» douceur et sa patience, qu'un autre qui voudroit le
» faire passer par toute la rigueur de la règle.

» Que s'il arrive, ajouta-t-il, que la faute soit de
» conséquence, vous m'en donnerez avis, et je tâ-
» cherai d'y remédier selon que Dieu m'inspirera de
» le faire par sa miséricorde. Ayez soin des malades
» comme de vous-même, et partagez avec eux les
» peines et les croix par votre charité, comme doit
» faire un bon père; puisqu'en effet vous devez l'être
» dans la place que vous occupez.

» Soyez le premier à observer les règles prescrites
» aux frères, afin qu'ils y soient fidèles à votre exem-
» ple. Que s'il survient quelque cas dans lequel vous
» ne puissiez vous déterminer sur ce que je viens de
» vous dire; vous aurez soin de m'en avertir, et nous
» conclurons ensemble sur ce qu'il y aura à faire. »

Enfin il ne faut point de preuve plus convaincante de sa douceur envers les frères, (a) et de la tendresse qu'il avoit pour eux, que la recommandation particulière qu'il fit, lorsqu'il étoit près de mourir, à un autre Théodore, son très-cher disciple, qu'il savoit devoir être un jour supérieur général de l'ordre. « Je
» vous conjure, lui dit-il, de ne pas abandonner le
» soin de ceux d'entre les frères que vous verrez être
» négligens dans le service de Dieu; mais exhortez-les
» sans vous lasser, à vivre religieusement. »

Comme la douceur de Pacôme n'étoit ni lâcheté, ni considération humaine, mais un pur effet de cette charité compatissante, qui est si conforme à l'esprit

(a) *Id.* c. 9. n. 75.

de Jésus-Christ ; aussi ce grand maître des supérieurs savoit avoir de la fermeté lorsqu'il jugeoit que la gloire de Dieu, le bon ordre du monastère, et le besoin particulier des coupables exigeoient qu'il usât de sévérité.

Etant en conférence avec quelques-uns de ses religieux, (*a*) un frère qui avoit fait ce jour-là deux nattes, bien que la règle ne l'obligeât qu'à en faire une, mit par un esprit de vanité ces deux nattes devant la porte de sa cellule, afin que le Saint pût les voir et louer sa diligence.

Il fut bien trompé dans son attente. Le saint Abbé, pénétrant d'abord dans son intention, et jetant un profond soupir, dit aux religieux qui étoient présens : « Voyez, je vous prie, ce frère qui a travaillé depuis » le grand matin jusqu'à cette heure, pour donner » tout son travail au démon sans en rien réserver » pour son âme, en cherchant comme il fait, à être » applaudi des hommes plutôt que de Dieu, pour qui » seul il devoit agir. Quelle illusion, d'épuiser ainsi » son corps par un grand travail, et de laisser son » âme vide de mérite après avoir pris tant de peine ! »

Il appela ensuite ce frère, lui fit une réprimande très-sévère, et lui ordonna que quand tous les religieux seroient assemblés pour la prière, il s'y rendroit en portant les deux nattes qu'il avoit faites, et leur diroit : « Je vous supplie, mes frères, et je vous conjure de prier le Seigneur pour mon âme, afin qu'il » ait pitié d'elle et lui pardonne ses péchés, ayant été

(*a*) Boll. v. S. Pach. paral. c. 4. n. 34.

» si malheureux que de faire plus de cas de ces deux » nattes que du royaume des cieux. »

Il voulut encore que lorsqu'ils seroient au réfectoire, il se tînt debout au milieu avec ses deux nattes au côté jusqu'à la fin du repas, et enfin il l'enferma pendant cinq mois dans sa cellule, où, sans qu'il lui fût permis de parler aux autres religieux, il ne mangeoit que du pain et du sel, ne buvoit que de l'eau, et étoit obligé de faire deux nattes par jour.

Allant aussi faire la visite d'un de ses monastères, (a) il vit à mesure qu'il s'en approchoit, que les religieux conduisoient à la sépulture un de leurs confrères, en chantant selon l'usage de l'Eglise. Dès qu'ils le virent venir, ils s'arrêtèrent tous, afin qu'il fît son oraison sur le mort. Le Saint la fit, et quand il eut achevé sa prière, il commanda de cesser le chant, fit brûler devant tout le monde les habits du mort, défendit d'offrir pour lui le sacrifice, et ordonna qu'on l'allât enterrer sur la montagne sans aucune cérémonie.

C'étoit un religieux qu'il avoit souvent averti de se corriger, mais qui n'avoit jamais voulu profiter de ses avis; et on peut juger par la conduite que le Saint garda dans cette occasion, que Dieu lui avoit fait connoître le déplorable état où étoit son âme. Cependant, dit l'historien de la vie du Saint, bien qu'il eût souffert ce religieux incorrigible jusqu'à la mort, il ne voulut pas laisser échapper cette occasion de donner une juste frayeur à ses disciples, afin de les préserver de la tiédeur si funeste aux personnes religieuses.

(a) *Id.* paral. c. 1. n. 5 et 6.

La manière différente dont il agit envers un autre religieux, peut-être bien plus orgueilleux que celui qui avoit étalé par vanité les deux nattes qu'il avoit faites, montre que toute sa conduite dans le gouvernement des esprits étoit dirigée par une sagesse plus qu'humaine; et elle fera voir en même temps que l'illusion peut aisément se glisser dans les meilleures œuvres, surtout quand on les fait par son propre esprit et contre l'obéissance.

Ce religieux étoit fort austère dans sa vie; (a) mais l'orgueil et la confiance en ses propres lumières gâtoient tout. Le Saint s'en étant aperçu, l'appela en particulier, et lui dit avec beaucoup de charité : « Mon frère, Notre-Seigneur a dit: Je suis descendu » du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire » la volonté de celui qui m'a envoyé. Faites bien attention à cette belle sentence, et profitez-en; car je » m'aperçois que le démon travaille à vous faire perdre tout le fruit de votre travail par votre attachement à votre propre sens. C'est pourquoi rendez-vous au réfectoire avec les autres, quand on fera » le signe du repas. N'y rejetez pas ce qu'on vous présentera de cuit, et prenez au moins quatre ou cinq » bouchées de pain pour éviter la vanité; sans toutefois que je veuille vous obliger à prendre davantage » de nourriture, de peur que vous ne satisfassiez la » sensualité, étant vigoureux et robuste comme vous » êtes. De plus, je ne veux pas que vous fassiez de longues oraisons en particulier; mais il suffit que vous

(a) Boll. v. Pach. c. 6. n. 43.

» fassiez la prière en commun avec les frères, jus-
» qu'à ce que vous ayez surmonté le démon de la
» vanité, qui vous tend des piéges dans tout ce que
» vous faites. »

Ce religieux se rendit d'abord à cette remontrance; mais entraîné par son illusion, il revint bientôt comme auparavant, et murmuroit même contre l'ordre du Saint, en disant : Où est-il écrit qu'il ne faut point jeûner, ni prier? Saint Pacôme qui veilloit sur lui, s'aperçut bientôt qu'il n'exécutoit pas ses ordres, et il le voyoit avec douleur prêt à tomber sous l'empire du démon par son opiniâtreté; c'est pourquoi il appela un jour Théodore son cher disciple, qui l'aidoit déjà beaucoup dans le gouvernement, et lui dit : « Vous savez combien je suis affligé de voir que ce
» frère ne profite pas de mes avis. Allez voir à pré-
» sent ce qu'il fait, et rapportez-le-moi. »

Théodore obéit, et revint dire au saint Abbé qu'il l'avoit trouvé priant à son ordinaire. « Retournez,
» lui dit le Saint, empêchez-le de prier, et vous com-
» prendrez bientôt que le démon s'en est rendu le
» maître. » En effet, il y retourna et voulut l'empêcher de prier; mais ce frère, séduit et livré au malin esprit, le reçut avec des injures; et voyant que Théodore continuoit à interrompre sa prière, il entra en fureur, et prit un bâton pour l'en frapper. Alors la possession du démon parut manifestement : le malin esprit parloit par la bouche de ce misérable; ce qui fut pour Théodore et pour les autres frères une grande leçon sur la pureté d'intention et la fuite de la vaine

gloire. Cependant Pacôme, touché jusqu'au fond de l'âme du déplorable état de ce religieux, fit des prières pour lui, et obtint enfin de Dieu sa délivrance et son entière conversion.

Comme l'obéissance est le plus ferme soutien de la religion et la sûreté des âmes religieuses, (a) Pacôme ne recommandoit rien tant à ses disciples que cette vertu, et ne souffroit guères qu'on y manquât impunément. Revenant à son monastère, après avoir fait la visite des autres, les frères vinrent l'accueillir hors de la porte pour lui faire honneur; et un des enfans qu'on élevoit dans le monastère, ainsi que nous le dirons dans son lieu, s'étant mêlé parmi eux, lui dit après l'avoir salué à son tour : « Assurément, » mon Père, depuis que vous êtes parti d'ici, per» sonne ne nous a préparé des légumes ni de potage. » Le saint Abbé lui répondit avec amitié : « Eh bien! » mon enfant, je ferai en sorte qu'on n'y manquera » plus; » après quoi il entra dans le monastère.

Lorsqu'il eut visité les différens endroits, pour voir si tout y étoit dans l'ordre, il se rendit à la cuisine, où il trouva le religieux qui en avoit l'intendance, occupé à faire des nattes. Il lui demanda combien il y avoit de temps qu'il n'avoit pas servi des légumes au réfectoire, et celui-ci lui répondit qu'il y avoit deux mois, s'excusant d'y avoir manqué, contre ce qui étoit prescrit par la règle, à cause que la plupart des religieux n'en mangeoient point par esprit de pénitence, et qu'il avoit ensuite le regret de voir que ce

(a) *Id.* paral. c. 2. n. 15.

qu'il avoit préparé avec beaucoup de travail et de la dépense devenoit inutile ; mais que pourtant pour ne pas demeurer oisif il faisoit des nattes, un seul frère de ceux qu'il avoit sous lui suffisant pour les moindres apprêts qu'on donnoit aux religieux.

Pacôme l'écouta attentivement et lui dit : « Combien avez-vous donc fait de nattes ? Cinq cents, répondit le cuisinier. Portez-les toutes ici, lui dit-il ; » et comme il les eut devant lui, il ordonna qu'on y mît le feu : après quoi, adressant de nouveau la parole à ce frère, il lui dit en présence des autres qui étoient commis pour le même office ; « Puisque par la suggestion du démon vous avez fait si peu de cas des règles » qui sont prescrites pour votre emploi, je n'en fais » aucun de vos ouvrages ; et je les ai condamnés au » feu, afin que vous compreniez ce que c'est que de » manquer aux règles, qui n'ont été données que pour » le salut des âmes. De combien d'occasions de mérite » n'avez-vous pas privé les frères ? Ignorez-vous que » lorsqu'il est en notre pouvoir de contenter nos désirs sur quelque chose, et que nous nous en privons pour l'amour de Dieu, nous en recevons une » grande récompense ; au lieu qu'on n'a pas sujet » d'en espérer, quand on ne se prive de se satisfaire » que parce qu'on n'en a pas le moyen ?

» Ne voyez-vous donc pas qu'en donnant aux frères » ce que la règle prescrit, ils font des actes agréables à Dieu, lorsque l'ayant devant eux ils se mortifient d'y toucher ; au lieu qu'en ne le leur présentant pas, leur privation est forcée et leur abstinence

» infructueuse? Quoi donc, pour épargner quelques » mesures d'huile, a-t-il fallu priver les frères de tant » d'occasions de mériter? Perisse plutôt tout ce que » nous avons au monde, avant que d'ôter aux frères » le moyen de pratiquer un seul acte de vertu. C'est » pour cela que j'ai toujours été du sentiment qu'on » mît tous les jours à table devant les religieux ce qu'on » est en usage de leur donner, et qu'on le fît sans » épargne, afin que ceux qui veulent s'en priver, selon » qu'ils y seront portés par leur ferveur, fassent par » là plus de progrès dans la mortification.

» D'ailleurs, si quelque religieux indisposé, et qui » ne veut pas pour cela se mettre à la table des mala- » des, vient à celle de la communauté, et n'y trouve » ni les légumes, ni les soupes qu'on y doit mettre, » et dont dans ce cas il a besoin pour son infirmité, » que faut-il qu'il fasse? Ne lui êtes-vous pas un sujet » de scandale? Ignorez-vous encore que les plus » jeunes se ralentiront facilement dans la pratique des » vertus, si l'on n'a pas la charité d'user de discrétion » et de quelque adoucissement à leur égard? »

Telle fut la correction que fit cet excellent abbé à ce frère, dont nous n'avons rien voulu retrancher, parce qu'elle peut fournir bien des sujets de réflexion aux supérieurs, qui préfèrent le soin des biens temporels, par une sordide cupidité, à celui de la perfection de leurs religieux.

Cet exemple nous donne lieu de parler du désintéressement du Saint, (*a*) qui n'étoit pas une des

(*a*) Boll. v. Pach. paral. c. 3. n. 21.

moindres qualités par lesquelles il se rendit recommandable. Dans un temps de famine où l'on trouvoit bien difficilement du blé en Egypte, il donna cent pièces d'or au procureur pour en aller acheter où il en pourroit avoir. Celui-ci, après avoir parcouru divers lieux inutilement, arriva enfin à la ville d'Hermutis, où il trouva un Officier qui avoit la garde du blé public, et qui pour l'estime qu'il avoit pour saint Pacôme et sa congrégation, dont il avoit ouï parler fort avantageusement, lui en donna au delà de ce qu'il auroit pu espérer; et non-seulement il le lui livra à plus de la moitié moins qu'il ne lui auroit coûté ailleurs; mais aussi il lui en délivra pour le double de l'argent qu'il avoit apporté, c'est-à-dire pour deux cents pièces d'or, se contentant qu'il lui rendît les autres cent pièces au temps de la moisson.

Le procureur revint au monastère fort satisfait de son voyage, (*a*) espérant d'être applaudi. Mais quand le Saint eut appris ce qu'il avoit fait, il ne voulut pas seulement permettre qu'on mît un grain de ce blé dans le monastère : il obligea le procureur de l'aller revendre aux environs pour le même prix qu'il l'avoit eu, afin de rendre à l'officier les cent pièces d'or dont il lui étoit redevable, et d'en acheter d'autre pour cent pièces seulement, au même prix que tout le monde l'achetoit; et quand il eut fait tout cela, il lui ordonna de demeurer en repos dans le monastère, et mit un autre religieux à sa place.

Celui qui présidoit à la cordonnerie du monastère,

(*a*) Paral. c. 3. n. 22.

(*a*) avoit aussi remis au procureur une grande quantité de sandales et d'autres ouvrages de son art, pour les vendre à un prix qu'il lui détermina. Quand le procureur les eut exposés en vente, ceux qui se présentèrent pour les acheter trouvèrent qu'il en demandoit trop peu, et lui dirent qu'à moins d'avoir volé la marchandise il ne pouvoit pas la mettre à un si bas prix. Le procureur s'excusa sur les ordres qu'il avoit, mais il ne laissa pas de recevoir le prix qu'on lui en donna, et qui étoit d'un tiers plus haut que celui qu'on lui avoit fixé.

A son retour le chef de la cordonnerie trouva, en comptant la somme qu'il lui remit, qu'elle étoit d'un tiers plus grande qu'il n'avoit espéré, et dit à S. Pacôme: « En vérité, mon Père, vous ne devez pas vous » servir de ce frère pour l'administration des biens du » monastère : il paroît qu'il a trop l'esprit du monde, » puisqu'il a vendu les ouvrages un tiers de plus que » je ne lui avoit dit. »

Le Saint fit appeler là-dessus le procureur, qui tâcha de s'excuser en racontant comment la chose s'étoit passée ; mais son excuse ne fut pas reçue. « Vous » êtes coupable, lui dit le saint Abbé, puisque vous » vous êtes laissé surprendre par la cupidité des biens » de la terre. Retournez au plutôt, et allez rendre aux » acheteurs l'argent que vous avez reçu d'eux au delà » de ce qu'on vous avoit dit, et à votre retour vous » ferez pénitence de votre faute, et vous resterez dans » le monastère pour y vaquer à ce qu'on vous pres-

(*a*) Paral. c. 5. n. 23.

» crira; car la charge de procureur ne vous convient » nullement. » En effet il mit en sa place Zachée, excellent religieux, et que l'historien du Saint dit être au-dessus de tout éloge par le mérite de ses œuvres, et qui depuis faisoit encore la fonction d'économe après la mort du saint Abbé.

Ce dégagement des choses de la terre étoit fondé sur la tendre confiance qu'il avoit en la bonté paternelle de Dieu, par laquelle il étoit pleinement persuadé que la Providence prendroit un soin particulier de l'entretien de ses religieux tant qu'ils seroient fidèles à son service. Aussi éprouva-t-il, même par des miracles, que son espérance étoit bien fondée; car ayant en une rencontre donné libéralement aux pauvres tout ce qu'il avoit en sa disposition, et ayant ensuite ordonné qu'on allât vendre trois nattes que des frères avoient apportées, afin d'avoir de quoi acheter du blé; le lendemain à la pointe du jour un inconnu parut à la porte du monastère, et apporta du blé au Saint, en lui disant que pendant son sommeil il s'étoit senti poussé par une vertu secrète de lui rendre ce service, présumant que sa communauté en avoit besoin; ce qui causa de l'admiration à tous les religieux qui furent témoins du soin particulier que Dieu daignoit bien prendre d'eux.

Son zèle pour le maintien de l'observance et la perfection de ses religieux ne lui donnoit point de relâche. Outre les fréquentes visites de ses monastères, il visitoit souvent les religieux en particulier dans leur cellule, pour voir ce qu'ils y faisoient, ou quels

étoient

étoient leurs besoins; et s'il s'apercevoit qu'il y eût quelque chose à réformer, il ne manquoit pas de les en avertir charitablement. Ce fut en faisant une de ces visites que Dieu lui accorda le don des langues en faveur d'un homme de qualité venu de Rome, (a) qui s'étoit retiré parmi ses religieux.

Le Saint voulut l'entretenir, soit pour connoître son caractère et ses dispositions, soit pour l'aider par ses avis dans l'état qu'il avoit embrassé; mais comme il ne savoit parler que la langue égyptienne, et que le Romain, qui ne parloit que la latine et la grecque, avoit de la peine à lui ouvrir son cœur par un interprète; il lui fit signe qu'il se tînt en paix, qu'il alloit prier Dieu, et qu'il le viendroit rejoindre en peu de temps.

Il alla donc se mettre en oraison, et adressa à Dieu cette prière : « Seigneur, Dieu tout-puissant, vous » voyez que j'ignore la langue de ceux qui viennent » ici des différens pays du monde; il est inutile que » vous me les adressiez, si par ce défaut je ne puis leur » être d'aucune utilité. Daignez donc, mon Dieu, si » vous voulez vous servir de moi pour leur salut, m'ac- » corder la grâce de les entendre et d'en être enten- » du, afin que je les conduise ainsi que vous le dé- » sirez. »

Il persévéra trois heures à faire la même demande, et à la fin il se trouva entre les mains un papier qui lui fut donné par une main invisible. Il le lut, et reçut en le lisant le don de parler toutes les langues, il

(a) Boll. v. S. Pach. paral. 3. n. 27.

en rendit aussitôt des actions de grâces au Seigneur ; et étant retourné vers le Romain, il lui parla en grec et en latin avec tant de pureté, que cet étranger avoua qu'on ne pouvoit mieux parler ces deux langues.

Ses visites dans les différens monastères n'étoient pas des courses inutiles. Il y donnoit tous les ordres nécessaires pour l'avancement des frères dans la perfection religieuse, leur expliquoit les Ecritures, fortifioit surtout ceux qui étoient tentés, et encourageoit tous ses disciples en général à résister vigoureusement au démon par le souvenir de la présence de Dieu, et par la vertu du Saint-Esprit.

Il fut exact à faire ses visites tant qu'il en eut la force ; (*a*) et dans les dernières années de sa vie, ne le pouvant pas toujours, il envoyoit Théodore en sa place, pour ordonner de tout comme s'il avoit été présent. Que s'il arrivoit qu'il n'eût pas eu le loisir de voir les frères aussi souvent qu'il le désiroit, il y suppléoit en écrivant aux supérieurs les avis qu'il jugeoit nécessaires.

Il étoit toujours prêt à marcher et à agir, (*b*) dès qu'il s'agissoit de la consolation de ses religieux. Quelques-uns vinrent du monastère de Chenobosque, et lui dirent qu'ils y avoient laissé un des leurs fort malade, et qui souhaitoit beaucoup de recevoir sa bénédiction avant que de mourir. Il se mit aussitôt en devoir de lui donner cette satisfaction ; mais à peine eut-il fait quelque peu de chemin, qu'il vit l'âme de ce

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 7. n. 38. — (*b*) Boll. v. S. Pach. c. 7. n. 38. paral. c. 2. n. 13.

frère monter au ciel du côté de l'orient avec des anges qui chantoient un cantique céleste. Ce merveilleux objet l'obligea de s'arrêter; et les religieux qui étoient avec lui et qui ne voyoient rien de ces merveilles, l'ayant prié de se hâter de peur que le malade n'expirât en son absence, il leur dit qu'il étoit inutile qu'il allât plus loin, puisqu'il venoit de voir l'âme de ce frère s'élever dans le ciel. Ces religieux étant allés ensuite à Chenobosque, et s'étant informés du temps que le malade étoit mort, ils trouvèrent que c'étoit précisément au moment que le Saint le leur avoit dit.

La connoissance surnaturelle que Dieu lui donnoit quelquefois de l'état de ses religieux après leur mort, (*a*) s'étendoit aussi sur les fautes des frères absens, même les plus cachées. Dans une conférence qu'il faisoit à ses disciples, il se sentit tout-à-coup fortement inspiré d'interrompre son discours, et appelant l'économe du monastère, il lui dit tout bas : « Allez-vous-en dans une telle cellule, et vous y observerez un frère qui néglige le soin de son âme, » puisque non-seulement il ne vient pas entendre la » parole de Dieu; mais au lieu de vaquer à la prière » dans sa cellule, il y dort tranquillement. Je ne » vois pas qu'en faisant ainsi il mérite d'être appelé » moine. » Au reste ce religieux n'eut pas le bonheur de porter long-temps ce nom; car, dit l'historien du Saint, ne voulant pas se faire violence pour porter la croix de Jésus-Christ avec allégresse de cœur, il abandonna le monastère et retourna chez ses parens.

(*a*) Boll. v. Pac. c. 6. n. 47.

Le Saint étant un jour près de Pabau avec Théodore, (a) Corneille et quelques autres, il s'arrêta comme s'il eût parlé à quelqu'un, et connut par révélation que le soir d'auparavant on avoit violé à Tabenne l'ordre qu'il avoit donné de garder le silence dans la boulangerie en faisant les pains, et surtout ceux qui étoient destinés pour l'Autel. Il y envoya aussitôt Théodore, qui trouva qu'on étoit en faute, et vint le lui rapporter; sur quoi le saint Abbé lui dit ces belles paroles : « Ces frères pensent peut-être que les règles » que nous leur donnons ne sont que les ordres des » hommes. Quoiqu'elles ne paroissent pas grand'chose, elles ne laissent pas que d'être de conséquence. » Ignorent-ils que tout le peuple d'Israël demeura » sept jours en silence devant la ville de Jérico, ainsi » que Dieu l'avoit commandé, et que ce ne fut qu'après cela qu'ayant poussé leurs cris tout d'une voix, » ils se rendirent maîtres de cette ville, parce qu'ils » avoient été fidèles à l'ordre de Dieu, bien qu'ils ne » l'eussent reçu que de la bouche d'un homme? Que » les frères donc apprennent à exécuter ce qui leur est » prescrit; afin que Dieu leur pardonne leur négligence; car si cette règle étoit inutile, je ne la leur aurois pas donnée. »

Il vint ensuite à Tabenne, (b) où il donna bientôt une preuve de son exactitude à l'observance de la règle, ainsi que de sa douceur et de sa modestie; car après qu'il eut fait sa prière, il se rendit à l'endroit où on faisoit des nattes, et s'y mit à travailler avec

(a) *Id.* c. 7. n. 57. — (b) *Id.* c. 7. n. 55.

les autres. Tandis qu'il faisoit son ouvrage, un enfant du nombre de ceux qu'on élevoit dans la maison, lui dit avec naïveté qu'il ne travailloit pas bien, et que Théodore leur avoit appris à s'y prendre autrement. Aussitôt il se leva et lui répondit avec douceur : montrez-moi, mon enfant, comment il faut faire. L'enfant le lui montra, et il se remit à sa place avec joie, se conformant à ce qu'il lui avoit dit.

Il ne faut pas s'étonner de cette modération; (*a*) l'esprit d'orgueil et les sentimens de l'amour propre étoient morts en lui, et en leur place régnoit dans sa belle âme une humilité sincère et des plus profondes. Par cette vertu il avoit de si bas sentimens de lui-même, que quelquefois dans la conviction de son indignité, il n'osoit adresser directement ses prières à Dieu, mais il s'adressoit aux saints et leur disoit : « Vous tous qui avez été trouvés dignes de jouir à présent de la vue de mon Seigneur, je vous conjure de le prier pour moi, qui ne suis qu'un pécheur. »

Bien loin de se regarder comme le supérieur des autres, (*b*) il ne se considéroit que comme étant destiné de Dieu pour les servir. Aussi étoit-il si éloigné d'user d'aucune singularité, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on eût pour lui des égards qu'on n'auroit pas eus pour le moindre des frères. Ainsi revenant un jour du travail avec les frissons de la fièvre, il refusa une couverture de poil de chèvre que son disciple Théodore lui avoit préparée, et n'en voulut qu'une de natte, comme en usoient les autres religieux.

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 8. n. 62. — (*b*) *Id.* c. 2. n. 17.

Il refusa pareillement quelques grains de grenade que le même Théodore lui présenta pour réparer un peu ses forces, et dit en pleurant : « Quoi donc, parce » que nous sommes chargés de diriger le travail des » frères et de pourvoir à leurs besoins, est-il juste que » nous soyons mieux traités qu'eux ? Et où est la » crainte de Dieu ? Avez-vous, ô Théodore, visité » tous les endroits du monastère, pour voir s'il n'y a » pas d'autre frère qui soit indisposé ? Car Dieu qui » voit tout et examine tout, nous jugera là-dessus. »

Enfin cet homme humble se prévaloit si peu de son autorité, (a) qu'il avoit de la peine qu'on le servît, et ne le souffroit jamais qu'il ne s'en dédommageât en rendant à son tour quelque service aux autres. Son histoire nous en fournit une excellente preuve, qui montre aussi quelle étoit sa mortification. Il étoit malade, à quoi il paroît qu'il étoit assez sujet, et on lui présenta à manger quelque chose où on avoit mis de l'huile. Dès qu'il s'en aperçut, rappelant à son esprit le sel et la cendre qu'il avoit mangés autrefois sous la discipline de son père spirituel saint Palémon, il demanda qu'on lui apportât de l'eau, et en répandit sur ce qu'on lui avoit présenté, jusqu'à ce qu'il n'y restât plus d'huile. Il remit ensuite le pot-à-l'eau à Théodore, qu'il pria de lui en verser pour se laver les mains. Mais afin de ne pas recevoir de lui ce service sans lui en rendre un semblable, quand Théodore lui eut versé de l'eau sur les mains, il voulut à son tour lui laver les pieds, et comme ce disciple ne vou-

(a) *Id.* c. 5. n. 40.

loit pas le permettre, il lui dit : « Laissez-moi faire, » je vous en prie ; car si après le service que vous » m'avez rendu je ne vous lavois pas les pieds, ma » conscience me reprocheroit de me faire servir, tan- » dis que c'est à moi à servir les autres. »

C'étoit encore par la même vertu d'humilité, que bien qu'il fût l'abbé général de toute la congrégation, il étoit soumis plus qu'aucun des frères au supérieur du monastère dans lequel il se trouvoit, et quand un autre que lui faisoit la conférence spirituelle, (a) il y donnoit toute son attention, se regardant comme un ignorant qui avoit besoin d'instruction plus qu'aucun autre.

Il vivoit aussi dans une telle dépendance des autres officiers du monastère en ce qui concernoit leurs emplois, qu'il ne vouloit rien avoir à son usage particulier, et le recevoit comme par aumône de leurs mains, même les choses les plus nécessaires à la vie ; craignant moins, dit son historien, les peines de l'enfer, que de manquer de se conformer en tout à la douceur et à l'humilité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous pouvons regarder également comme une preuve de son humilité, cette patience admirable qu'il montroit en toutes rencontres, et qui ne se démentoit jamais. Un anachorète le vint voir un jour, et tandis qu'il s'entretenoit avec lui, il dit à son disciple Théodore de faire préparer quelque chose pour faire manger ce religieux. Le démon qui vouloit faire tomber le Saint dans l'impatience, empêcha que ce

(a) Boll. v. S. Pach. c. 6. n. 49; et c. 9. n. 71.

disciple ne le comprit, et lui fit entendre tout autrement. Il arriva la même chose lorsqu'au défaut de Théodore, le Saint donna cette commission à l'économe du monastère qui passoit par là par occasion. Alors Pacôme, qui ne savoit pas le stratagème du démon, et qui s'aperçut seulement que ni Théodore ni l'économe n'avoient point fait ce qu'il leur avoit dit, considérant que Dieu le permettoit ainsi pour lui faire pratiquer la patience, se leva avec gaîté et alla préparer lui-même ce qu'il falloit pour faire manger son hôte.

Lorsqu'il l'eut congédié après le repas, il appela Théodore et l'économe pour savoir d'eux d'où venoit qu'ils ne lui avoient pas obéi. Ils répondirent qu'ils n'avoient entendu autre chose, sinon qu'ils le laissassent parler en liberté avec cet Anachorète. A cette réponse Pacôme comprenant l'artifice dont le démon avoit usé pour le faire tomber en faute, dit en soupirant : « Que le Seigneur soit béni, qui nous a conservés dans la patience, et nous a fait connoître la ruse » du malin esprit. Profitez, mes enfans, de cet exemple, pour pratiquer la douceur et la patience en pareilles rencontres ; car je sais que les ennemis de notre salut ne cessent de nous tendre des piéges. Je » les ai souvent ouïs discourir entr'eux sur les tentations qu'ils nous suscitent. L'un disoit : Moi j'ai affaire à un homme qui me donne bien de la peine ; » car dès que je le veux tenter, il tourne d'abord son » esprit du côté de Dieu et s'arme de la prière, ce qui » me force à me retirer. L'autre au contraire disoit :

» Et moi j'ai affaire à quelqu'un qui ne me donne » aucune sollicitude ; car je lui suggère sans peine » tout ce que je veux, et dès que je lui ai inspiré quel- » que chose il s'y porte sur-le-champ ; aussi suis-je » fort d'accord avec lui. Pour vous, mes enfans, veil- » lez sur vous-mêmes avec toute l'application possi- » ble, afin de vous garantir de la malice du démon ; et » munissez-vous sans cesse du sacré nom de Jésus- » Christ, car par ce moyen il ne prévaudra jamais » contre vous. »

Ses instructions sur l'humilité n'étoient que des épanchemens de l'amour qu'il avoit pour cette vertu ; (a) et comme il en donnoit d'excellens exemples dans toutes les occasions, il n'en laissoit aussi échapper aucune de la recommander à ses religieux ; mais surtout il avoit un soin particulier de combattre dans eux tout ce qui se ressentoit de l'orgueil et de l'amour propre. La correction qu'il fit à ce propos à quelques anciens de son monastère, que le démon d'orgueil avoit séduits, mérite d'être rapportée comme une des plus excellentes instructions que nous puissions recevoir de ce grand Saint.

Il avoit coutume tous les soirs de faire à ses religieux, en un lieu destiné pour cela dans le monastère, un discours sur les devoirs de la vie religieuse. Les frères étant un jour assemblés, il ordonna à Théodore, qui n'avoit alors que vingt ans, et paroissoit même plus jeune qu'il n'étoit, de parler en sa place. Quelque peine que ce jeune disciple eût de discourir des

(a) Boll. v. Pach. paral. c. 1. n. 1.

choses de Dieu devant une si nombreuse assemblée, il obéit pourtant sans alléguer qu'il n'avoit pas été prévenu. Alors quelques anciens, choqués de ce qu'on leur donnoit pour catéchiste un religieux qu'ils regardoient comme novice dans les choses spirituelles, quittèrent l'assemblée et se retirèrent dans leur cellule.

Saint Pacôme ne fit pas semblant de s'en apercevoir; mais quand il eut congédié les religieux après le discours et la prière qu'on faisoit de suite, il fit appeler ces anciens et leur dit : « Pourquoi avez-vous » quitté la compagnie des frères au temps de la con- » férence spirituelle? Vous nous avez donné, lui ré- » pondirent-ils, un novice pour nous instruire, comme » s'il étoit bien capable de donner des leçons à tous » les religieux, même aux plus vénérables de l'ordre. » A ces mots le saint Abbé soupira profondément et » leur dit : Savez-vous bien que c'est par l'orgueil que » tous les maux ont commencé dans le monde? Que » c'est l'orgueil qui a précipité Lucifer dans les abîmes, » et réduit Nabuchodonosor au rang des bêtes? N'a- » vez-vous pas appris qu'il est écrit, que celui qui » s'élève dans son cœur est abominable aux yeux de » Dieu, et que celui qui s'enorgueillit sera humilié? » Voilà que pour n'avoir pas voulu considérer que la » superbe est le commencement de tous les maux, le » démon vous a dépouillés de tous les ornemens des » vertus; car ne pensez pas qu'en vous retirant de » l'assemblée vous ayez seulement montré du mépris » pour Théodore, vous en avez montré pour la parole » de Dieu, et vous avez chassé le Saint-Esprit de votre

» âme. O que votre malheur est grand en ceci, et que » vous êtes dignes de compassion ! Comment n'avez- » vous pas compris que ce ne pouvoit être que par la » ruse du démon que vous avez ainsi quitté Dieu et » son service ? C'est sans doute à quoi je ne puis pen- » ser sans étonnement. Quoi donc, Dieu s'est humilié » pour l'amour de nous en se rendant obéissant jus- » qu'à la mort de la croix ; et nous viles et abjectes » créatures, nous nous enflons d'orgueil ! Assurément » l'ordre est ici bien renversé. Celui qui par sa gran- » deur et sa puissance est au-dessus de toutes les créa- » tures, s'est acquis le monde par l'humilité, tandis » qu'il pouvoit l'anéantir par un seul de ses regards ; » et nous misérables néans, nous osons nous élever » avec orgueil, ne prenant pas garde que par là nous » nous rendons plus méprisables ! Vous ai-je donné » l'exemple de quitter l'assemblée quand Théodore y » a parlé ? ne l'ai-je pas écouté avec attention comme » les autres frères ? et je vous assure que j'y ai beau- » coup trouvé à profiter. Aussi ne le lui ai-je pas or- » donné précisément afin qu'il s'exerçât, mais ç'a été » plutôt pour l'utilité et la consolation de mon âme. » Si donc moi que vous regardez comme votre père et » votre supérieur, je n'ai pas cru de me dégrader en » l'écoutant, comme ayant besoin d'être instruit, » pourquoi avez-vous dédaigné d'en faire de même ? » Je vous le dis en la présence de Dieu ; si vous n'ex- » piez votre faute par vos pleurs et par une sévère pé- » nitence, assurément vous vous perdrez. »

Il recommandoit aussi à ses religieux de se donner

de garde de la vanité, (a) et vouloit qu'on ne cherchât ni l'ornement dans les habits, ni la délicatesse dans la table, ni la somptuosité dans les bâtimens, ni des connoissances profanes dans les livres. « Toute la » beauté de l'homme fidèle, disoit-il, consiste dans » son exactitude à garder les commandemens de » Dieu, selon cette parole du Prophète : (b) *Seigneur* » *c'est vous qui avez voulu m'affermir dans mon* » *état florissant.* Joseph étoit beau de visage et fut » élevé au gouvernement de l'Egypte : cependant il » fit consister sa véritable beauté dans sa chasteté, et » sa véritable grandeur dans la prudence et la sagesse; » au lieu que ceux qui ont mis leur bonheur dans » les plaisirs et les vanités du monde, ont péri mi- » sérablement, comme il arriva à Ammon et à Ab- » salon. »

Il s'épargnoit moins lui-même que personne. Quand il s'apercevoit que quelque sentiment de vaine joie ou de secrète complaisance s'élevoit dans son cœur, il l'étouffoit aussitôt ou en détruisoit la cause autant qu'il étoit en son pouvoir. C'est ce qu'il fit généreusement, (c) lorsqu'ayant bâti une église à son monastère de Moncose, avec des colonnes et d'autres ornemens, il la trouva à son gré et en ressentit de la complaisance, lui paroissant qu'il avoit bien réussi. Mais persuadé que cette joie ne pouvoit venir en lui que du démon de la vanité, il se mit en prière, et après il fit tirer par les frères les colonnes avec des cordes qu'il

(a) Boll. v. S. Pach. c. 5. n. 44. — (b) Psal. 29. — (c) Boll. v. S. Pach. paral. c. 4. n. 32.

avoit attachées aux chapiteaux, ce qui les fit pancher par côté et rendit l'édifice plus difforme qu'agréable. Quand cela fut fait comme il le souhaitoit, il en prit sujet d'avertir ses religieux de réprimer soigneusement dans leur cœur les sentimens de complaisance qu'ils pourroient éprouver lorsqu'ils auroient réussi dans quelque ouvrage, de peur qu'en y adhérant, ou en se laissant flatter par les louanges des hommes, le démon ne leur fît perdre le mérite de leur travail.

Pour fortifier aussi les frères contre les différentes tentations, il leur recommandoit principalement deux choses : la première, de se confirmer sans cesse dans la crainte du Seigneur : la seconde, de découvrir leurs tentations à ceux qui étoient les plus éclairés, afin d'apprendre d'eux à les vaincre. « Tout de même, » disoit-il au sujet de la crainte de Dieu, qu'on se » sert du feu pour purifier les vases et les rendre bien » propres, ainsi la crainte du Seigneur épure le cœur » de l'homme de ses affections vicieuses, et les rend » un vase d'élection agréable au Seigneur, préparé à » tout ce qui est de la vertu.

» Il arrive quelquefois, disoit-il aussi, que le démon » tente de blasphème ceux qu'il trouve dépourvus de » la vertu de discrétion; quoique d'ailleurs ils ne soient » pas tout-à-fait dépourvus d'amour de Dieu. Si alors » ils n'ont recours à un homme expérimenté qui leur » apprenne à combattre cette maligne suggestion, » elle les porte à de grandes extrémités. C'est pour- » quoi, avant que la tentation prenne plus de force,

» il faut qu'on se hâte de la découvrir à un homme
» éclairé.

Il disoit ceci dans son monastère de Tabenne, où il s'étoit rendu expressément pour entretenir ses religieux sur l'art de combattre les diverses tentations d'ambition, de paresse, de jalousie et d'avarice, que le démon suscite quelquefois aux solitaires. Mais d'ailleurs il avoit en vue un religieux particulier qu'il vouloit corriger par son discours, sans que les autres frères le comprissent; c'est pour cela qu'à la fin de la conférence il ajouta des paroles qui étoient une énigme pour les autres, mais qui pouvoient aisément être entendues par celui qui étoit coupable, et dit : « qu'on
» pourroit voir dans un vase de terre le sujet qui l'a-
» voit fait venir à ce monastère. »

Cette énigme qui ne regardoit que celui que le Saint avoit dans l'esprit, fit découvrir la faute d'un autre appelé Elie, qui crut que Dieu la lui avoit révélée. En effet ce religieux, qui étoit fort simple, étant tenté de gourmandise, avoit pris furtivement des figues, et les avoit cachées dans un pot de terre pour les manger en secret. Se croyant donc découvert par les paroles du saint Abbé, il sortit promptement de la salle, alla prendre ce vase, revint à l'assemblée, et en présentant au milieu des frères son larcin au saint Abbé, il lui dit humblement : « Je vous avoue, mon Père,
» que j'ai pris ceci. » Tous ceux qui étoient présens furent étonnés, et le Saint le fut comme les autres; mais saisissant l'occasion de donner encore une nouvelle instruction à ses religieux, il leur dit; « Voyez,

» mes Frères, comme ce n'est pas toujours quand » nous le voulons que Dieu nous fait connoître les » choses secrètes, mais seulement quand sa provi- » dence trouve à propos de nous les manifester; car je » ne savois rien de la faute de ce frère; mais Dieu qui » ne vouloit pas qu'il se laissât surmonter par son in- » clination pour la gourmandise, m'a fourni par ce » que j'ai dit, le moyen de le pouvoir corriger. » Ensuite on fit l'oraison, et le Saint sans prendre aucune nourriture, retourna à son monastère de Pabau, où il étoit pressé de se rendre.

Ce seroit trop entreprendre de rapporter ici les différentes instructions qu'il donnoit à ses disciples, et dont l'historien de sa vie cite des lambeaux presqu'à tout moment. Il suffit de dire en général, qu'outre les discours qu'il faisoit tous les jours aux frères, il profitoit de tout pour les instruire ou leur fournir quelque sujet de pieuse réflexion. Par exemple, passant un jour avec son disciple Théodore auprès de quelques tombeaux, où il y avoit des gens qui pleuroient, (*a*) il lui fit remarquer que leurs larmes ne ressusciteroient pas ces morts; mais qu'en répandant pour nous ou pour les autres des larmes de componction et de pénitence, nous pouvions ressusciter spirituellement notre âme et celle de nos frères.

Mais je ne saurois omettre ce qu'il disoit à ses religieux au sujet de l'un d'eux que sa négligence conduisit insensiblement à abandonner son état pour retourner dans le monde (*b*). « S'il y avoit, disoit-il,

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 5. 39. — (*b*) *Id.* c. 6. n. 47.

cent appartemens dans une maison, et que le maître » en vendît un à un étranger, pourroit-il s'assurer, » quand une fois il l'auroit introduit, qu'il ne s'in- » troduiroit pas jusque dans le sien propre, quand » même il seroit dans l'endroit le plus reculé de la » maison? Non sans doute. Il en est de même d'un » homme qui pratique le bien. Supposons qu'il ait » acquis plusieurs vertus, si par sa lâcheté et l'arti- » fice du démon, qui est toujours prêt à profiter de » notre négligence, il vient à perdre une de ces vertus, » c'est comme une ouverture qu'il donne à l'ennemi; » et s'il ne veille soigneusement, il lui en enlèvera » bientôt une autre, et même il les lui ravira toutes » insensiblement les unes après les autres; de sorte » qu'il se l'assujettira enfin tout entier. C'est pour- » quoi lorsqu'on s'aperçoit qu'on se néglige dans l'exer- » cice de quelque vertu, on doit revenir d'abord à soi, » se ranimer d'une nouvelle ferveur, et tâcher de faire » de plus grands efforts. Par ce moyen non-seulement » on ne fera point de nouvelles pertes; mais on re- » couvrera la vertu qu'on avoit déjà perdue, et on » fera encore de plus grands progrès dans l'acquisi- » tion des autres. »

Pour éviter tout sujet d'ambition parmi ses religieux, (a) il ne vouloit pas qu'ils aspirassent à aucun degré de la cléricature; « car, disoit-il, il est bon » d'ôter dans les monastères tout prétexte de parvenir » à quelque prééminence que ce soit, de peur que » cela ne cause des disputes, des jalousies, des divi-

(a) Boll. v. S. Pach. c. 1. n. 18.

» sions parmi les frères. De même qu'une étincelle
» jetée dans le blé est capable de consumer en s'allu-
» mant le travail de toute une année, ainsi la pensée
» de parvenir à un moindre grade de cléricature,
» peut allumer dans le cœur l'ambition des plus émi-
» nens degrés, et troubler la tranquillité qui règne
» dans un monastère. »

Quoique le rang qu'il tenoit parmi ses religieux en qualité d'instituteur, (*a*) eût pu lui servir de prétexte d'aspirer aux ordres, sans que les autres eussent été en droit d'en faire de même, il n'y voulut jamais acquiescer; et sachant que Sérapion, évêque de Tentyre, avoit parlé de lui à saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, pour l'ordonner prêtre, et le déclarer supérieur général de toutes les solitudes de son diocèse; lorsque ce saint patriarche fit la visite de toutes les églises de la haute Thébaïde, et s'approcha de Tabenne, notre saint Abbé fut à la vérité au-devant de lui avec ses religieux, qui étoient en très-grand nombre; mais il eut l'adresse de se cacher au milieu d'eux lorsqu'il fut plus proche du prélat, en sorte qu'il n'en fut pas distingué des autres frères.

Le don de discernement dont Dieu l'avoit doué sur ses religieux, lui faisoit bientôt juger de quel esprit leur venoient les inspirations ou les désirs qu'ils avoient, et s'ils étoient véritablement de Dieu ou de l'ange des ténèbres. Il ne leur donnoit là-dessus que des conseils pleins de sagesse, et qu'ils pouvoient suivre en toute sûreté; mais malheur à ceux qui pré-

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 1. n. 20.

féroient leurs propres lumières à celles d'un juge si éclairé. Un de ses religieux à qui le cas arriva, en fit une expérience bien tragique.

Ce religieux s'étoit rendu célèbre parmi les anachorètes avant qu'il se mît sous sa discipline. (a) Peu de temps après il eut un si violent désir du martyre, qu'il sollicitoit sans cesse le saint Abbé de lui en obtenir de Dieu l'occasion par ses prières. Le Saint, qui voyoit qu'un pareil sentiment n'étoit qu'une illusion du démon, qui vouloit le mieux tromper sous les apparences d'un acte héroïque de charité, l'exhortoit à chasser cette idée de son esprit, puisque toute l'Eglise étoit alors en paix sous l'empire du grand Constantin; et il lui ajouta que l'état religieux ayant des devoirs assez pénibles, il n'avoit qu'à les remplir fidèlement pour mériter d'être un jour associé aux martyrs.

Cependant ce frère, trop prévenu en faveur de son sentiment et de son courage, ne se rendit pas à ses raisons, et continua à l'importuner tous les jours par la même demande. Le Saint lui promit enfin qu'il prieroit Dieu pour cela, et lui prédit qu'il tomberoit un jour entre les mains des barbares; mais qu'il prît soin en attendant que ce temps arrivât, de s'y préparer par un grand fonds de vertu, de peur que quand l'occasion se présenteroit, il ne se rendît apostat par sa lâcheté, bien loin d'être martyr de Jésus-Christ; ce qu'il lui répéta plus d'une fois, l'avertissant toujours néanmoins de bannir de son esprit tous ses vains projets.

(a) Boll. v. S. Pach. paral. c. 2. n. 8.

Deux ans après, le saint Abbé ayant envoyé les frères couper des joncs pour faire les nattes, (a) dans une île proche le pays des Blemmiens, gens vagabonds, cruels et idolâtres : tandis qu'ils y étoient allés, il dit à ce religieux de charger des provisions sur un âne pour les porter à ses confrères, et lui recommanda d'être sur ses gardes, ajoutant ces paroles de l'Apôtre : *Voici le temps favorable, voici le jour de salut. Prenons garde à ne donner à personne aucun sujet de scandale, afin que l'on ne blâme point notre ministère.* (b)

C'étoit lui en dire assez pour lui faire pressentir que l'occasion seroit des plus belles, et qu'il ne tiendroit qu'à lui d'en profiter. En effet, à mesure que ce religieux s'avança dans le désert, il rencontra quelques-uns de ces Blemmiens, qui l'arrêtèrent, lui enlevèrent ses provisions, lui lièrent les mains derrière le dos, et le conduisirent sur la montagne où étoient leurs camarades. Ceux-ci le reçurent avec de grandes railleries, et voulurent l'obliger d'adorer leurs dieux. Il le refusa d'abord ; mais quand ils firent briller leurs épées à ses yeux, en le menaçant avec fureur de le tuer s'il n'obéissoit, il fit la libation comme eux en versant du vin sur leur sacrifice, et mangea en leur compagnie de la chair qu'ils avoient offerte à leurs idoles.

Après cette détestable lâcheté, (c) les barbares, qui n'avoient plus que faire de lui, le renvoyèrent

(a) Boll. v. S. Pac. paral. c. 2. n. 9. — (b) Cor. 6. v. 2 et 3. — (c) Boll. v. S. Pach. paral. c. 2. n. 10.

libre; mais cet infortuné descendant de la montagne, et ouvrant les yeux sur le crime qu'il venoit de commettre, commença à déchirer ses habits, à se meurtrir le visage de coups, et à s'abandonner à la désolation. Il s'achemina ainsi vers le monastère, d'où saint Pacôme, à qui Dieu avoit révélé sa chute, venoit comme un bon père au-devant de lui pour lui tendre une main secourable dans son malheur.

Du plus loin que ce frère le vit, il se prosterna en terre, et lui confessa sa faute en poussant de grands cris et versant quantité de larmes, avouant que son malheur lui étoit arrivé pour n'avoir pas suivi son conseil.

Le saint Abbé lui commanda de se lever, et lui fit de sévères reproches. « Misérable que vous êtes, lui » dit-il, la couronne étoit prête, et vous l'avez re- » fusée. Vous étiez sur le point d'être uni pour tou- » jours aux saints martyrs, et vous vous êtes rendu » indigne de leur compagnie. Jésus-Christ environné » de ses anges, alloit vous mettre la couronne sur la » tête, et vous lui avez préféré quelques momens de » vie. Vous avez appréhendé la mort que vous subirez » un jour, et vous n'avez pas craint de perdre Dieu » et votre salut. Eh ! où est ce courage dont vous » vous vantiez tant? où est ce si grand empressement » d'endurer la mort pour Jésus-Christ? »

Le coupable sentant toujours plus sa faute, (a) continuoit d'avouer qu'il avoit péché, qu'il ne méritoit pas de lever les yeux vers le ciel, et que sa perte

(a) Boll. v. S. Pach. paral. c. 2. n. 11.

ne venoit que de lui-même. C'est pourquoi le saint Abbé considérant que son regret étoit sincère, passa des reproches à des paroles de paix et de réconciliation, et lui fit espérer d'obtenir le pardon de son crime de la bonté de Dieu, s'il vouloit embrasser les exercices de pénitence qu'il alloit lui prescrire ; ce que ce véritable pénitent lui promit de tout son cœur.

Il lui ordonna donc de s'enfermer pour le reste de ses jours dans une cellule séparée, où il n'eût de communication avec personne ; de ne se nourrir que de pain, de sel et d'eau ; de manger seulement de deux jours l'un ; de faire tous les jours deux nattes, de veiller et de prier autant qu'il le pourroit, et de ne cesser de gémir et de pleurer sur sa chute.

Ce parfait pénitent ne se contenta pas de s'y soumettre, il en fit même au double ; mais bien qu'il se proposât de ne plus voir personne, il fut permis à Théodore et à quelques autres des principaux de l'ordre de le visiter quelquefois, pour le consoler et le fortifier dans sa retraite. Il persévéra ainsi pendant dix ans, après quoi il mourut, ayant donné toutes les preuves d'un sincère repentir et d'une parfaite pénitence.

Il ne faut pas confondre ce religieux avec un autre qui n'étoit pas de la congrégation de Tabenne, (a) et qui, ayant eu le malheur de tomber dans le même cas, vint chercher auprès de notre Saint le remède à son mal. Ce grand directeur des âmes, après lui avoir également remontré l'énormité de son crime,

(a) Boll. v. S. Pach. c. 7. n. 54.

l'exhorta à espérer en Dieu, dont les miséricordes sont infinies. Il lui recommanda de joindre les austérités du corps à la douleur intérieure du cœur, et le renvoya plein de confiance et de consolation, dans l'espérance d'obtenir le pardon en suivant fidèlement ce qui lui étoit prescrit.

Ceci fait voir que saint Pacôme étoit devenu comme le père commun de tous les solitaires, qui croyoient d'avoir droit de s'adresser à lui dans leurs besoins spirituels, soit qu'ils fussent de son ordre, soit qu'ils vécussent sous d'autres règles. Les abbés des différens monastères recouroient aussi à lui dans des cas difficiles, comme à un homme qui recevoit du ciel des lumières extraordinaires; et un évêque ayant à juger un moine accusé d'un vol, le lui envoya afin qu'il en décidât. (*a*)

Tant de sagesse dans cet excellent supérieur ne pouvoit que faire fleurir toutes les vertus monastiques parmi ses religieux. Aussi pouvoit-on regarder l'ordre de Tabenne comme un prodige que Dieu avoit opéré pour le salut des âmes, et comme un modèle à proposer à tous ceux qui vouloient rassembler des hommes pour les conduire à la perfection la plus éminente; saint Pacôme lui-même ne le regardoit pas autrement, non par aucune complaisance de l'amour propre, mais par un sentiment de la miséricorde du Seigneur sur un ouvrage qu'il n'avoit entrepris que par son ordre.

On voyoit dans Tabenne une multitude presque sans

(*a*) *Id.* c. 6. n. 48.

nombre de fervens religieux, dont toute l'étude étoit de se dégager du poids du siècle, pour porter avec plus de facilité l'aimable joug de Jésus-Christ; des religieux uniquement appliqués aux soins de leur âme, et tout occupés à acquérir la sainteté de leur état; des religieux à qui le monde n'étoit plus rien, et qui ne paroissoient presque plus vivre sur la terre, mais qui jouissoient déjà en quelque manière de la fête du ciel, parce que cherchant Dieu avec droiture et le servant avec affection, Dieu aussi les remplissoit de la douceur de ses divines consolations, et les faisoit jouir d'une paix intérieure mille fois plus consolante que tout ce qu'on peut goûter ici-bas dans les vains plaisirs du monde.

Ils vivoient, ces religieux, unis étroitement les uns aux autres par les liens d'une charité très-pure et très-sainte. Ils s'encourageoient mutuellement à faire des progrès dans la vie de l'esprit. Ils se nourrissoient spirituellement avec une sainte avidité de la parole de Dieu. Ils ne s'entretenoient ensemble que des moyens de triompher des passions et du démon, et de parvenir à une sainteté consommée; et bien que plusieurs d'entre eux ne fussent que des paysans ramassés des villages d'alentour, par conséquent sans lettres et sans avoir l'esprit cultivé, ils étoient pleins de la sagesse de Dieu par l'étude assidue qu'ils faisoient des maximes de l'Evangile, et par la communication des lumières du ciel qu'ils recevoient avec abondance.

On ne s'étonnera pas après cela que plusieurs d'entr'eux aient été élevés à l'épiscopat, et que le mo-

nastère de Tabenne étant devenu célèbre par tout le monde, on s'y rendit en foule, non-seulement de toute l'Egypte et de l'Arménie; mais encore de l'occident et des extrémités de la terre connue; les uns pour s'assurer par eux-mêmes des merveilles qu'ils en avoient ouï rapporter, les autres pour s'y ranger sous la discipline du grand Pacôme. Nous verrons en la personne du célèbre saint Macaire d'Egypte et d'Arsise, fameux entre les solitaires de Nitrie, que ceux que Dieu destinoit pour éclairer d'autres provinces par leur haute sagesse, vinrent s'édifier eux-mêmes à Tabenne en y voyant l'exacte discipline qu'on y gardoit et les vertus héroïques qu'on y pratiquoit.

Un édifice de sainteté si solidement établi et si bien cimenté par les travaux du Saint, auroit dû, ce semble, se soutenir jusqu'à la fin des siècles; mais la foiblesse de l'homme est extrême; et quoique du temps de saint Jérôme, de Rufin, de Pallade et de Cassien, qui en parlent avec tant de distinction, c'est-à-dire environ cinquante ans après la mort de saint Pacôme, les religieux de Tabenne fussent encore très-réguliers, le grand nombre y introduisit, avec la nécessité de multiplier les biens, la sollicitude du siècle. Cette sollicitude jointe à la négligence et même à l'ambition de quelques supérieurs, amena le relâchement dans une grande partie, et enfin dans la suite des temps, Tabenne devint une triste preuve de la fragilité humaine, comme il avoit été sous saint Pacôme et ses principaux disciples, un prodige de la grâce de Jésus-Christ.

Cette révolution future ne fut point ignorée du Saint. (*a*) Dieu la lui fit d'abord entrevoir par des notions moins distinctes; mais ces lumières échappées, pour ainsi dire, du ciel, lui en firent désirer de plus marquées, et il en eut enfin nne pleine connoissance par une vision que nous allons rapporter au long comme un des traits des plus instructifs de sa vie.

Ses religieux sortant de l'oraison pour se rendre au réfectoire, il ne s'y rendit pas avec eux; mais il alla continuer sa prière dans un endroit plus secret, afin de s'y livrer en toute liberté aux affections brûlantes de son amour pour la gloire de Dieu. Dans ce lieu séparé il ferma la porte sur lui, et reprenant son oraison, il insista principalement à demander à Dieu ce que deviendroit sa congrégation dans la suite. Il poursuivit avec une ferveur qui alloit toujours en augmentant, lorsqu'il eut tout-à-coup une vision, qui lui mit en évidence ce qu'il désiroit si fort de connoître.

Il vit donc un grand nombre de solitaires qui marchoient dans une vallée extrêmement profonde et bourbeuse, d'où les uns voulant sortir, en étoient empêchés; les autres heurtoient du front contre d'autres qu'ils rencontroient, parce que le lieu étoit rempli d'épaisses ténèbres; d'autres se laissoient tomber de lassitude; d'autres poussoient des cris lamentables; et d'autres enfin faisant de grands efforts, sortoient de cet abîme ténébreux et arrivoient heureusement à la lumière, ce qui leur causoit une grande joie et de vifs sentimens de reconnoissance envers Dieu.

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 6. n. 46; et paral. c. 2. n. 17.

Il lui fut donné en même temps une claire intelligence de cette figure, et il comprit que son ordre se multiplieroit extraordinairement; mais que le nombre des religieux lâches prévaudroit sur celui des fervens, et l'opprimeroit : que l'erreur, l'insensibilité de cœur et un déplorable relâchement succéderoient à cette belle perfection qu'il voyoit avec tant de consolation se pratiquer dans ses monastères; que le plus grand mal viendroit du défaut de bons supérieurs, au lieu desquels on verroit en place des sujets ambitieux, très-incapables de gouverner, parce qu'ils n'auroient eux-mêmes aucune pratique des vertus et de l'observance régulière; qu'ils ne parviendroient aux charges que par des brigues et des cabales, en se les disputant les uns aux autres, ce qui causeroit de grands troubles dans l'ordre; que dans ces discordes des ambitieux, les méchans persécuteroient les bons, en sorte que ceux-ci pourroient à peine subsister dans les monastères, et qu'ils seroient réduits au silence; qu'ainsi une si belle institution, qu'on pouvoit appeler divine, deviendroit tout humaine par la dépravation des hommes.

On ne peut exprimer quelle fut la douleur de saint Pacôme en prévoyant tant de malheurs. Il s'écria en fondant en larmes : « Hélas ! Seigneur, si cela doit » arriver ainsi, pourquoi avez-vous permis qu'on éta- » blît des monastères? Si les supérieurs doivent être » dans la suite si mauvais, que deviendront ceux qu'ils » auront sous leur conduite? Quand un aveugle en » conduit un autre, ne tombent-ils pas tous deux dans

» la même fosse? J'ai donc travaillé inutilement. Souvenez-vous, mon Dieu, de mes travaux et de ceux » de mes frères, qui s'exercent aujourd'hui de tout » leur cœur dans une si sainte discipline. Souvenez-vous de la promesse que vous m'avez faite, que » vous me conserveriez jusqu'à la fin des siècles une » race sainte et spirituelle. Vous savez, mon Dieu, » que depuis que j'ai embrassé l'état monastique je ne » me suis jamais rassasié, non pas même en buvant de » l'eau. »

Comme il faisoit ainsi ses plaintes au Seigneur dans l'excès de sa vive douleur, il ouït une voix qui lui dit : « Pacôme, tu te glorifies, tandis que tu n'es qu'un » homme. Demande miséricorde pour toi-même, et » n'oublie jamais que rien ne subsiste que par ma miséricorde. » Alors Pacôme se prosternant la face contre terre, s'écria : « Oui, Seigneur, j'implore très-humblement votre miséricorde. Je vous conjure de » ne la retirer jamais de moi. Je suis convaincu que » sans elle personne ne peut se soutenir. »

Dans le même temps deux anges lui apparurent et lui dirent de lever les yeux en haut, et il vit Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la figure d'un jeune homme d'une beauté et d'un éclat qu'on ne pourroit exprimer par aucune parole, qui le consola, et lui promit que nonobstant la corruption des temps qu'il lui faisoit prévoir, il lui conserveroit toujours une sainte postérité de religieux qui se soutiendroient dans la piété malgré l'exemple des méchans, ce qui s'est vérifié dans l'état cénobitique en général, dont saint Pacôme peut être regardé à juste titre comme le père.

Il pouvoit à peine revenir à lui, tant par la profondeur du recueillement où il s'étoit trouvé dans son oraison, que par l'étonnement où il étoit de ce que Dieu lui avoit révélé. Il se rendit pourtant à l'office de la nuit avec les frères, et ensuite chacun s'étant assis pour recevoir de lui l'instruction, la vision qu'il avoit eue lui en fournit une ample matière. Il les exhorta puissamment à persévérer dans la pénitence qu'ils avoient embrassée, et à se servir pour cela du fréquent souvenir de la mort, de la honte dont seroient couverts les mauvais religieux au jour du jugement, des horribles tourmens qui leur sont réservés, et des couronnes inestimables qui sont préparées à ceux qui seront demeurés fidèles dans le service du Seigneur.

« Tant que nous aurons un souffle de vie, leur di-
» soit-il, mes frères, combattons courageusement pour
» le salut de notre âme, de peur que quand il n'en sera
» plus temps, nous ne nous repentions inutilement de
» ne l'avoir pas fait. Exerçons-nous avec joie à la pour-
» suite du bien, et fuyons jusqu'à la moindre appa-
» rence du péché. Ah! mes frères, si nous faisions bien
» attention aux promesses que Dieu fait aux bons re-
» ligieux, et aux terribles supplices qui sont préparés
» aux religieux lâches et négligens, et surtout à ceux
» qui connoissant mieux la vérité, n'ont pas voulu la
» suivre, nous emploîrions toutes nos forces pour par-
» venir à la sainteté selon les règles que Jésus-Christ
» nous a prescrites.

» Malheur à celui qui ayant renoncé au monde pour
» se consacrer à Dieu, ne vit pas conformément aux

» promesses qu'il lui a faites. Que je crains que nos pa-
» rens que nous avons quittés dans le siècle, et qui es-
» pèrent que par nos prières et nos bonnes œuvres
» nous leur serons utiles auprès de Dieu, ayant fait
» le sacrifice de se priver de nous pour nous consacrer
» à lui : que je crains, dis-je, qu'au jour du jugement
» ils ne nous accablent de honte et de confusion,
» voyant que par notre faute et contre leur attente
» nous serons rangés parmi les réprouvés !

» C'est pourquoi, (a) mes frères, travaillons avec
» toute l'ardeur dont nous sommes capables. Servons-
» nous surtout de la pensée fréquente de la mort, si
» propre à nous dégager de la terre, à étouffer dans
» nos cœurs l'amour du siècle, et à nous élever à Dieu.
» Pensons-y tous les soirs lorsque nous nous couchons.
» Raisonnons alors avec nous-mêmes. Adressons-nous
» à chaque membre de notre corps. Faisons-leur par-
» ler ainsi notre âme : O pieds, dira-t-elle, qui avez à
» présent la facilité de marcher, soyez toujours prêts
» à le faire pour accomplir la volonté de Dieu, avant
» que la mort vienne vous rendre immobiles. O mains,
» il viendra un temps que vous serez roides et si en-
» gourdies que vous ne pourrez plus vous mouvoir ;
» mais avant que cela arrive, profitez du temps que
» vous avez de pouvoir vous étendre et vous élever vers
» Dieu dans la prière. O corps, avant que nous nous
» séparions et que vous soyez réduit en poussière,
» travaillons ensemble à rendre à Dieu le service que
» nous lui devons; agissez avec courage; prosternez-

(a) Boll. v. S. Pach. paral. c. 2. n. 20.

» vous souvent devant Dieu ; fournissez-moi des larmes » en abondance ; soumettez-vous au joug du Sei- » gneur ; aidez-moi à marcher à lui et à me porter à » tout ce qui est de son service avec une sainte joie : » ne pensez pas à vous reposer ni à demeurer oisif » dans ce monde, de peur que vous ne me précipitiez » avec vous dans les flammes éternelles. Si vous m'é- » coutez à présent, vous partagerez avec moi l'héri- » tage céleste ; mais si vous résistez, malheur à moi, » car étant unis aussi étroitement que nous le sommes, » votre perte entraînera nécessairement la mienne ; » nous serons tous les deux éternellement tour- » mentés.

» Si vous vous encouragez ainsi tous les jours, mes » frères, vous verrez que Dieu habitera dans vous » comme dans son temple ; et avec lui non-seulement » vous n'aurez pas à craindre les artifices du démon, » mais vous serez éclairés de la lumière du St-Esprit, » qui vous conduira mieux que mille maîtres, et vous » donnera des connoissances spirituelles que nulle » parole humaine ne sauroit vous communiquer. »

Ce qui rend cette révélation plus certaine, (a) c'est la grande expérience que le Saint avoit de ces faveurs extraordinaires dont Dieu l'honora si souvent, et sur lesquelles il étoit trop éclairé pour confondre celles qui ne sont que l'effet d'une imagination échauffée ou une illusion du démon, avec celles qui viennent de Dieu.

L'esprit malin voulut un jour le tromper, et se pré-

(a) Boll. v. S. Pach. c. 7. n. 55.

senta devant lui tandis qu'il travailloit en particulier à faire des nattes, lui disant qu'il étoit Jésus-Christ; mais Pacôme, qui avoit le don de discernement des bons et des mauvais esprits, ne s'en laissa pas éblouir. Il jugea de celui qui lui apparoissoit par les impressions qu'il fit sur son âme. « La présence de Jésus-» Christ, dit-il en lui-même, est accompagnée de » paix; sa vue inspire de la joie et est exempte de » frayeur; elle chasse les pensées de la terre, et ins-» pire un désir ardent de l'éternité; et maintenant je » me sens troublé et agité de diverses pensées basses » et terrestres. » Il se munit aussitôt du signe de la croix, et souffla contre le spectre en lui disant: « Re-» tire-toi, esprit séducteur, puisque étant maudit avec » tes visions et tes artifices, tu ne saurois trouver place » avec les serviteurs de Dieu. » Le démon disparut sur-le-champ, laissant après soi dans le lieu une infection horrible.

Il lui apparut une autre fois sous une figure humaine; (a) mais il s'avoua pour ce qu'il étoit, et eut avec lui un long entretien. Il lui dit entre autres choses, qu'il avoit reçu le pouvoir de le tenter et ses disciples; qu'il voyoit avec douleur qu'au lieu d'y réussir, (b) il ne faisoit que leur procurer des sujets de mérite par la résistance qu'ils faisoient à ses tentations; mais qu'il espéroit qu'après sa mort ses religieux n'étant plus soutenus par sa vigilance et ses instructions, il pourroit plus sûrement les faire tomber dans ses piéges.

(a) Boll. v. S. Pach. paral. c. 3. n. 24. — (b) N. 25.

Il lui dit encore que quelque foibles que fussent les démons, (a) surtout depuis l'incarnation du Verbe, qui avoit anéanti leurs forces, ils n'étoient pas pour cela oisifs et négligens à la poursuite de la perte des religieux; qu'ils travailloient sans cesse à les tromper; que quand ils voyoient qu'ils se laissoient tant soit peu flatter par leurs suggestions, alors ils redoubloient leurs efforts pour se rendre entièrement maîtres de leur cœur et les réduire sous leur puissance; mais si au lieu d'écouter la tentation, les hommes la repoussoient d'abord, veilloient plus sur eux-mêmes, et demeuroient plus fermes dans l'observance de leur règle, alors ils étoient contraints de les laisser et de prendre la fuite.

Pacôme entendant ces choses, poussa un profond soupir, et dit d'une voix forte à cet esprit de ténèbres et à ceux de sa suite : « Que ta malice est infatigable ! puisqu'elle ne cessera jamais d'exercer sa » cruauté contre les hommes, jusqu'à ce que la vertu » divine, qui est le Fils de Dieu, descende de nouveau du ciel pour détruire entièrement ta puissance. » Ensuite il l'adjura par le nom de Jésus-Christ de se retirer, et il s'évanouit à l'instant.

Ceci s'étoit passé dans la nuit, lorsque le Saint, accompagné de Théodore, alloit dans les monastères pour voir si tout y étoit dans le bon ordre. Le lendemain il assembla ses principaux disciples, à qui il fit part de ce qu'il avoit vu et entendu; et il en écrivit aux supérieurs des autres monastères, afin qu'en ap-

(a) Boll. v. S. Pach. paral. 3, n. 26.

prenant,

prenant ces choses, ils se conservassent toujours plus dans la crainte de Dieu.

Quelque adresse qu'employassent les esprits de ténèbres pour le tromper, il découvroit bientôt leurs desseins par les lumières surnaturelles qu'il recevoit de Dieu, et qui étoient si vives et si abondantes, qu'elles lui manifestoient clairement leurs projets malicieux contre les hommes, comme s'il les avoit entendus parler. Il se servoit utilement de ces connoissances, non-seulement pour éviter lui-même leurs piéges; mais encore pour empêcher que ses religieux ne s'y laissassent surprendre.

Il exerçoit le même empire sur eux, (a) lorsqu'il s'agissoit de les chasser des corps des possédés. Une fille qui avoit le malheur d'être de ce nombre, lui donna occasion de faire un double miracle en sa faveur : outre qu'il obligea le démon de sortir de son corps, il délivra encore son âme de la malheureuse servitude d'un grand péché qui n'étoit connu que d'elle, et qu'il sut par révélation. Il délivra de même un enfant du malin esprit, en donnant pour lui à son père du pain béni qu'il lui fit manger.

Nous pouvons ajouter à tous ces dons merveilleux celui de guérir les malades, que sa charité sut mettre à profit tant en faveur de ses religieux, que pour les séculiers; mais il ne s'en servoit pas lorsqu'il voyoit que la maladie pouvoit leur être plus utile; et il en agit ainsi envers ses plus chers disciples, préférant de beaucoup leur avantage spirituel à la santé de leur corps.

(a) Boll. v. S. Pac. c. 4. n. 30.

Tel fut un de ses disciples nommé Athénodore, (*a*) malade de la lèpre, qu'il encouragea à souffrir son mal avec patience, (*b*) plutôt que de demander à Dieu sa guérison. Tel fut aussi Théodore, lequel étant affligé d'une douleur de tête presque insupportable, il ne voulut point prier pour lui, mais il lui dit avec douceur : « Croyez-vous, mon fils, qu'il vous arrive des » douleurs, des afflictions et d'autres peines sans la » permission du Seigneur ? Supportez ceci avec pa- » tience, et il vous guérira quand il lui plaira. Que s'il » daigne vous éprouver long-temps, rendez-lui grâces » à l'exemple du très-parfait et très-patient Job, qui » au milieu de tant de souffrances bénissoit toujours » le Seigneur ; afin que de même qu'à lui, en récom- » pense de ces douleurs, Jésus-Christ augmente vos » consolations : car bien que l'abstinence et la persé- » vérance en l'oraison soient très-louables, un ma- » lade mérite beaucoup plus lorsqu'il souffre son mal » avec patience. »

Mais puisque nous avons dit un mot de ses prodiges, ne peut-on pas regarder comme une merveille sa droiture d'intention et sa profonde humilité dans l'usage qu'il faisoit de ces dons extraordinaires ? « Car, dit son historien, il ne s'élevoit point pour les faveurs » éclatantes ; mais il demeuroit toujours dans la même » égalité d'esprit, sans se relâcher jamais dans aucun » de ses exercices ; et s'il arrivoit qu'en quelque ren- » contre Dieu ne lui accordât pas ce qu'il lui deman- » doit, il se soumettoit d'abord à son adorable volon-

(*a*) *Id.* paral. c. 4. n. 33. — (*b*) V. S. Pach. c. 7. n. 58.

» té, étant persuadé que rien ne nous est plus avan» tageux que ce qu'il ordonne par sa miséricorde ; et » que souvent nous lui demandons avec de bonnes in» tentions des choses qui nous seroient préjudicia» bles ; en sorte qu'il nous fait plus de grâces en nous » les refusant que s'il nous les accordoit. »

Il recommandoit beaucoup à ses religieux d'éloigner de leur esprit les pensées de prévoir l'avenir, (a) ou d'avoir des visions : pour lui il se contentoit de recevoir ces grâces quand Dieu trouvoit bon de les lui communiquer, espérant qu'en se tenant dans la simple attente de ces dons, sans y aspirer, ils ne le feroient pas tomber dans le piége de l'orgueil.

Il préféroit les miracles invisibles de la guérison spirituelle des âmes au miracle visible de la guérison des corps. (b) « Si quelqu'un, disoit-il, étoit si aveu» gle des yeux de l'âme, qu'au lieu d'adorer le vrai » Dieu il adorât les idoles, ne seroit-ce pas une belle » cure que de lui ouvrir les yeux sur l'impiété de son » culte, en l'animant à la foi du vrai Dieu? Si quel» qu'un livré à l'intempérance de la langue, à la pa» resse, à l'orgueil, à toutes sortes de vices, vient » ensuite par la miséricorde du Seigneur à changer » de vie et à se corriger de ses mauvaises habitudes, » n'est-ce pas là un grand prodige? »

Un de ses religieux le priant de lui raconter quelqu'une des visions qu'il avoit eues, il lui répondit : (c) « Il n'est pas permis à un pécheur tel que je suis

(a) Boll. v. S. Pach. c. 7. n. 59. — (b) *Id.* c. 4. n. 51. — (c) Boll. v. S. Pach. c. 4. n. 32.

» de désirer d'avoir des visions. J'agirois en cela contre l'ordre de Dieu, et je tomberois dans l'illusion; » mais, ajouta-t-il, voici une vision bien merveilleuse: » j'appelle ainsi la vue d'un homme en qui on re- » connoît une parfaite pureté et une profonde humi- » lité de cœur; car qu'y a-t-il de plus grand et de plus » merveilleux que de considérer la majesté de Dieu » habiter par ces vertus dans cet homme comme dans » son temple? »

Un abbé hérétique lui envoya quelques-uns de ses moines, (a) qui étoient couverts d'un cilice, pour mieux en imposer par cet extérieur de mortification, et lui fit faire de sa part cette proposition digne de son orgueil et de son hypocrisie. « Si vous êtes véritable- » ment un homme de Dieu, et si vous vous flattez » qu'il exauce vos prières, venez passer avec moi le » fleuve à pied sec, et on connoîtra qui de nous deux » a plus de confiance en Dieu. » Mais le Saint rejeta ce défi avec indignation, et fit rendre à cet abbé cette réponse modeste. « Toute mon étude et tous mes ef- » forts ne tendent qu'à éviter de tomber dans les ter- » ribles jugemens de Dieu, et non pas à tenter de » faire de pareils miracles. »

Ses disciples s'étonnant qu'un hérétique eût eu la témérité de s'engager à faire un prodige de cette nature, il leur dit que Dieu pouvoit permettre qu'il le fît par le secours du démon, qui l'auroit toujours par là plus abîmé dans son impiété et ceux qui avoient le malheur d'adhérer à ses erreurs. Il leur ajouta de ne

(a) Boll. v. S. Pach. c. 4. n. 33.

point s'enfler de vanité pour leurs bonnes œuvres, et de ne souhaiter jamais de faire ces sortes de prodiges, parce que Dieu condamne ces désirs dans l'Ecriture, en défendant de le tenter.

La pureté de sa foi et son zèle pour le soutien de l'Eglise lui inspiroient une vénération et une estime particulière pour le grand saint Athanase, qui en étoit l'intrépide défenseur, (a) et qui avoit tant souffert pour sa cause. Il étoit également uni d'une tendre affection avec tous ceux qu'il savoit s'intéresser pour la foi orthodoxe, y prenant part lui-même de toute l'ardeur de son âme, et y rapportant ses oraisons les plus ferventes.

Il concevoit une extrême joie de la fermeté et de l'avancement des catholiques; (b) mais il ne pouvoit apprendre sans douleur les ravages que faisoient les Ariens. Il recommandoit à ses disciples de n'avoir jamais de liaison avec eux, ni avec les autres ennemis de la vérité, et même de ne pas prier avec ceux qui les favorisoient.

Il étoit également opposé à la doctrine d'Origène, et on rapporte qu'ayant trouvé un de ses livres, il le jeta dans l'eau, et dit qu'il l'auroit jeté dans le feu, si le nom de Dieu n'y avoit pas été écrit. Un jour qu'il s'entretenoit avec ses religieux des affaires de leur salut, (c) le portier du monastère vint lui dire qu'il étoit arrivé des solitaires de grande apparence, et qui avoient à lui parler. Il dit qu'on les introduisît dans la

(a) Boll. v. S. Pach. c. 3. n. 20. — (b) *Id.* n. 21. — (c) Boll. v. S. Pach. paral. c. 1. n. 7.

maison, et après les premiers complimens de politesse et de charité, et leur avoir montré quelques cellules et les principaux appartemens, il les conduisit dans une chambre plus reculée pour leur donner la liberté de lui dire ce qu'ils souhaitoient.

Ils entrèrent en discours sur les saintes Ecritures, et traitèrent de matières fort élevées et fort curieuses avec grande abondance de paroles et beaucoup d'éloquence; mais tandis qu'ils étaloient leur érudition, le Saint sentit une très-mauvaise odeur, sans pouvoir juger d'où elle venoit. L'entretien dura jusqu'à l'heure de None, que ces solitaires prirent congé de lui sans vouloir manger comme le Saint le leur offrit, alléguant pour raison qu'ils vouloient être de retour chez eux avant le coucher du soleil.

Dès qu'il les eut congédiés, il se mit en oraison, et la face contre terre il pria le Seigneur qu'il lui fit connoître d'où pouvoit venir cette mauvaise odeur. Un ange lui apparut, et lui apprit que ces religieux étoient infectés des erreurs d'Origène, et que les dogmes impies qu'ils soutenoient faisoient exhaler de leur cœur l'infection qu'il avoit sentie. Le bienheureux esprit lui ajouta de faire courir après eux, pour leur remontrer le tort qu'ils faisoient à leur âme en suivant cette pernicieuse doctrine, et la perte éternelle qu'ils causeroient à ceux qui se laisseroient séduire par leurs discours empoisonnés.

Il sortit aussitôt de sa cellule, dépêcha un frère après eux, qui les fit revenir, et lorsqu'ils furent en sa présence, il leur demanda s'ils lisoient les ouvra-

ges d'Origène ; ce qu'ils n'osèrent avouer. Mais il ne s'en fia pas à leur parole et leur dit : « Je vous assure » en la présence du Seigneur, que quiconque lit les » écrits d'Origène et adhère à ses erreurs, se préci» pite dans les ténèbres et les flammes éternelles. Je » vous annonce ce que Dieu m'a fait connoître, après » quoi je ne suis pas coupable de vous avoir tu la vé» rité. C'est à vous à présent à y prendre garde. Vous » ne pouvez pas me reprocher de vous l'avoir cachée. » Si vous voulez me croire et goûter dans Dieu la vé» ritable paix du cœur, jetez dans le fleuve tous les » livres que vous avez de cet auteur, et n'adhérez plus » aux erreurs qu'ils contiennent. » Après leur avoir ainsi parlé, il les renvoya.

Ce n'étoit point par aucune démangeaison de mal parler d'autrui qu'il leur disoit ces choses ; mais par le zèle qu'il avoit et pour la pureté de la foi et pour le salut de leur âme : car d'ailleurs il détestoit souverainement la médisance ; et lorsqu'il entendoit quelqu'un détracter du prochain, il n'y ajoutoit point de foi et le quittoit sur-le-champ. Il disoit que la médisance ne sortoit point de la bouche d'un homme qui étoit bon, ce qu'il confirmoit par plusieurs passages de l'Ecriture.

A mesure qu'il brûloit ainsi du zèle du Seigneur, et qu'il travailloit avec tant d'ardeur à sa gloire, Dieu le protégeoit quelquefois visiblement par des prodiges, (a) et prenoit sa défense contre ceux qui osoient ou le condamner dans leur esprit, ou s'opposer à ses pieuses entreprises. Il y avoit dans un de ses monastères un

(a) Vit. S. Pach. c. 6. n. 44.

petit étang ou un grand puits, que le Saint avoit soin quelquefois de curer avec ses religieux. Un séculier qui étoit venu pour prendre l'habit de l'ordre, trouva en cela de l'indiscrétion et même de la cruauté, et dit en lui-même : cet homme doit être bien sévère, puisqu'il emploie ses religieux à un travail qui est capable de les faire tous périr.

La nuit suivante il eut un songe, où il lui sembloit qu'il étoit élevé au milieu de l'étang ; que les religieux étoient dedans occupés à le curer, et qu'un homme tout brillant de lumière les animoit à travailler en leur disant : recevez l'esprit d'obéissance et de force; et qu'ensuite cet homme se tournant vers lui, lui dit : et toi, reçois l'esprit d'incrédulité comme tu le mérites. Ce songe l'effraya si fort, que le lendemain à l'assemblée des frères, il se prosterna en terre au milieu d'eux, leur déclara la pensée de murmure et de lâcheté qu'il avoit eue, et comment dans la nuit il en avoit été repris.

Dans la fondation du monastère de Panes, (*a*) le Saint ayant commencé avec ses religieux à en faire l'enceinte, quelques personnes poussées par une envie maligne, vinrent dans la nuit détruire ce qu'il avoit fait. Il le souffrit avec une patience supérieure à leur malice, et ne laissa pas de relever ce qu'ils avoient démoli ; mais comme ils voulurent revenir pour le renverser encore, ils furent arrêtés par un ange qui avoit fait comme un rempart de feu, (*b*) et dont quelques auteurs disent qu'ils furent consumés.

(*a*) Vit. S. Pach. c. 7. n. 51. — (*b*) Dion. et Heracl. apud Boll. nota B.

Mais le Seigneur qui prenoit ainsi sa protection avec tant d'éclat, voulut vers la fin de ses jours consommer sa vertu par l'humiliation, après l'avoir élevé en honneur devant les hommes par des grâces et des faveurs insignes, et permit qu'il eût une fâcheuse traverse à souffrir au sujet de ces mêmes grâces qui lui avoient concilié l'estime et la vénération de tant de peuples.

Comme on en parloit souvent dans le monde avec admiration, (*a*) quelques personnes malintentionnées en prirent occasion de murmurer contre lui, révoquant en doute ces grâces et ces dons merveilleux dont Dieu le favorisoit, (*b*) et voulant faire croire qu'il étoit trompé ou qu'il vouloit tromper les autres. Cela fut cause qu'il fut appelé comme en jugement dans une assemblée d'évêques et de moines qui se tint à Latople, où il se rendit avec quelques-uns de ses religieux.

Il s'y tint dans un modeste silence jusqu'à ce qu'on l'interrogeât. On le fit avec beaucoup de sévérité et fort peu de ménagement pour son excellent mérite, quoique tous les évêques fussent orthodoxes, et que deux d'entr'eux, Philon et Mobe, eussent été auparavant du nombre de ses disciples. Mais quand il lui fut permis de répondre, il le fit de manière à faire admirer sa sagesse, son humilité et l'excellence de sa grâce. Cela n'empêcha pas qu'un homme du monde qui se trouvoit présent, aveuglé par ses préventions et poussé par le malin esprit, ne se jetât sur lui l'épée

(*a*) Vit. S. Pach. c. 9. n. 71.— (*b*) N. 72.

à la main, et il lui eût ôté la vie, si ceux qui étoient présens ne l'eussent retenu.

Après cela le Saint se retira avec ses religieux qui l'avoient accompagné, et s'en alla à son monastère de Pachnum, qui étoit dans le territoire de Latople.

Peu de temps après, son disciple Théodore étant de retour d'un voyage qu'il avoit fait à Alexandrie, le Saint ne lui parla de ce qui lui étoit arrivé à l'assemblée de Latople, que pour lui apprendre qu'il falloit supporter les contradictions avec patience, et en rendre à Dieu des actions de grâces. Il parut bien plus sensible aux maux dont il apprit que l'Eglise d'Alexandrie étoit affligée par la tyrannie du malheureux Grégoire, que les Ariens avoient mis sur ce siége, après en avoir chassé saint Athanase; mais il prédit que ce grand Saint seroit bientôt rétabli, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Cependant le carême étant passé, (a) une maladie contagieuse se répandit dans ses monastères, où en peu de temps elle emporta plus de cent religieux, dont plusieurs étoient des principaux de l'ordre, comme Syr, Corneille, Paphnuce et beaucoup d'autres d'un grand mérite. Il fut lui-même atteint du mal, et souffrit extrêmement pendant quarante jours; mais bien que son corps fût entièrement abattu par l'ardeur brûlante de la fièvre qui le consumoit, il montroit tant de gaîté, qu'on pouvoit juger aisément par là de la paix et de la pureté de sa conscience.

Deux jours avant sa mort il fit appeler les supé-

(a) Vit. S. Pach. c. 9. n. 74.

rieurs et les principaux de tous les monastères, et leur parla ainsi : « Je ne puis douter par l'état où je me » trouve, que le Seigneur ne m'appelle à lui. Sou- » venez-vous de toutes les choses que je vous ai si » souvent recommandées. Soyez vigilans dans vos » oraisons, et discrets dans toutes vos actions. N'ayez » aucune communication avec les sectateurs de Mé- » lèce, d'Arius, d'Origène. Ne vous liez qu'avec ceux » qui craignent le Seigneur, et qui peuvent vous ser- » vir utilement par leur sainte conversation, en don- » nant à vos âmes de véritables consolations spirituel- » les. Quant à moi, je sens que je m'en vais, et que » l'heure de ma mort approche; c'est pourquoi je » vous exhorte à choisir quelqu'un d'entre vous qui » vous gouverne selon l'esprit de Dieu. »

Il fit ensuite approcher Orsise, un des plus recommandables religieux de sa congrégation, et lui dit de demander à chacun en particulier quel il choisissoit pour supérieur général; mais ils s'en remirent tous au jugement du Saint, qui leur dit que puisqu'ils vouloient s'en rapporter à lui, il estimoit que Pétronne étoit celui qui convenoit le mieux, si toutefois il n'étoit pas mort; car on avoit appris qu'il avoit le mal contagieux au monastère de Tismen, situé près de la ville de Panes. Tous acquiescèrent de bon cœur à ce choix, persuadés qu'ils ne pouvoient se tromper en suivant l'avis de leur bienheureux père.

Il signala encore les derniers momens de sa vie par un acte de vertu, (a) qui montroit que son amour

(a) Vit. S. Pach. c. 9. n. 75.

pour la mortification et l'observance régulière ne se ralentit jamais en lui jusqu'au trépas. Comme son corps étoit absolument épuisé de forces, il se trouvoit accablé sous le poids de la couverture dont il avoit usé jusqu'alors, et pria par charité un des frères qui étoit auprès de lui d'en aller prendre une plus légère. Celui-ci courut aussitôt à l'économe, qui lui en remit une des plus propres et des plus commodes; mais quand le Saint la vit si différente de la première, il ne la voulut point, disant qu'il n'étoit pas juste qu'il eût rien de plus ni de meilleur que les autres frères.

Enfin, après avoir recommandé par trois fois à son cher disciple Théodore, qu'il prévoyoit devoir gouverner l'ordre dans la suite, de n'abandonner jamais le soin de ceux d'entre les frères qu'il verroit trop négligens; mais de les exhorter et de les encourager à vivre selon la sainteté de leur état: s'étant muni du signe de la croix, (a) et voyant avec un excès de joie un ange de lumière qui venoit à lui, il rendit son âme à Dieu le 9 de mai de l'année 348, qui étoit la cinquante-septième de son âge et la trente-cinquième depuis sa retraite, selon la supputation de M. de Tillemont. (b)

On enterra son corps le lendemain sur la montagne voisine du monastère, d'où son disciple Théodore, aidé de quelques frères, le transporta secrètement dans un autre lieu, croyant qu'il l'avoit ainsi ordonné.

Outre les règlemens que ce grand Saint avoit faits pour ses monastères, et dont nous aurons lieu de par-

(a) Vit. pp. Rosuv. vit. S. Pac. c. 53. — (b) Tom. 7 not. 25. p. 691.

ler en traitant de la discipline de son ordre, il écrivit encore plusieurs lettres tant aux supérieurs de ses maisons qu'à des religieux particuliers. Elles se trouvent dans la collection des règles faites dans le neuvième siècle par saint Benoît d'Aniane, qui les trouva traduites en latin par saint Jérôme. Il se servoit quelquefois dans ses lettres de l'alphabet grec, ainsi que d'un chiffre pour leur parler un langage mystérieux, qui n'étoit entendu que de ceux à qui il écrivoit, et qui étoient des personnes d'une grâce et d'un mérite extraordinaires : ceux-ci étant initiés dans le secret de ces mystères, lui répondoient de la même manière. Saint Jérôme assure que c'étoit un ange qui lui avoit appris ce langage, (a) aussi-bien qu'à Syr et à Corneille ses disciples.

Quand nous ne connoîtrions saint Pacôme que par les éloges qu'on lui a donnés, sans qu'il nous restât aucun monument de sa vie, ils suffiroient pour nous inspirer une grande vénération pour son mérite, et nous rendre sa mémoire très respectable ; car, outre ce qu'ont dit de lui les auteurs de l'histoire monastique, comme Rufin, Pallade et les autres, saint Athanase venant à Rome, y rendit son nom célèbre. Saint Jérôme (b) crut de rendre un grand service à l'Eglise latine en traduisant les règlemens qu'il faisoit observer dans ses monastères, (c) et Gennade dit qu'il n'avoit pas moins une grâce apostolique pour instruire, que pour faire des miracles.

(a) Cod. reg. p. 34, 54, 55. — (b) Hier. Epist. 16. — (c) Vir. ill. c. 7.

Mais ses actions et ses instructions que nous avons recueillies ici du texte que nous ont donné les savans continuateurs de Bollandus, et dont on trouve les abrégés dans Surius et Rosweide, nous donnent de lui une si haute idée, que quelque étendue que nous ayons donnée à son histoire, nous ne croyons pas qu'on nous reproche d'avoir été trop prolixes.

CHAPITRE II.

PÉTRONNE ET ORSISE,

Disciples de saint Pacôme et ses successeurs dans le gouvernement de l'ordre.

Le choix que saint Pacôme fit de Pétronne pour lui succéder, vaut seul un grand éloge. Cette préférence sur tant de religieux plus anciens et très-éminens en vertu, ne pouvant supposer en lui qu'un mérite extraordinaire, c'est ce qui nous fait regretter le silence des historiens sur le détail de ses actions, quoique le peu qu'ils en ont dit, montre combien il étoit digne de l'estime de son saint Patriarche.

Il se dégagea si parfaitement de l'affection du monde en le quittant, (*a*) qu'il ne mit jamais le pied dans sa maison depuis qu'il eut embrassé la vie monastique, à laquelle il attira enfin toute sa famille; car son père,

(*a*) Boll. v. S. Pach. n. 50.

ses frères, ses parens et ses serviteurs imitèrent son exemple, en se dévouant à Dieu dans la communauté de Tabenne, et ses sœurs entrèrent dans celle des religieuses, qui étoit gouvernée par la sœur de saint Pacôme. Outre cela son père qui s'appeloit Psenèbe, donna tout son bien à l'ordre, et en particulier un lieu appelé Thébeu ou Thébué, où saint Pacôme établit un monastère de sa règle. Enfin toute cette pieuse famille eut le bonheur de persévérer et de mourir saintement dans l'état qu'elle avoit embrassé.

Pour Pétronne, il est dit de lui qu'il étoit très-ferme dans la foi, (*a*) très-humble dans la conversation, très-prudent dans la conduite, et parfait dans le discernement dont il usoit dans toutes ses bonnes œuvres. Il ne se relâchoit jamais, même dans les maladies, veillant toujours également sur soi. Sa charité étoit pleine de douceur et de compassion pour les fautes des autres; ce qui le porta à répondre du changement de vie de Silvain le comédien, dont nous parlerons ailleurs, lorsque saint Pacôme le vouloit chasser du monastère, à cause des manières bouffonnes qui lui échappoient souvent, par la mauvaise habitude qu'il en avoit contractée dans le siècle : et en effet on vit bientôt Silvain s'amender entièrement, et devenir par un changement parfait, (*b*) le sujet de l'admiration de tous les frères.

Pétronne étoit supérieur du monastère de Tismen, lorsque la maladie contagieuse fit périr saint Pacôme

(*a*) Surius, p. 13. § 88; et Rosuv. p. 104. — (*b*) Boll. v. S. Pach. paral. n. 2.

et plusieurs autres religieux. Il en étoit atteint lui-même quand ce grand Saint étant près de mourir, le nomma pour lui succéder, et lui envoya un exprès pour qu'il le vînt joindre en diligence. Bien que la maladie l'eût beaucoup affoibli, il ne laissa pas de se rendre aux ordres de son saint Abbé, qu'il trouva mort en arrivant.

Il employa tout ce qui lui restoit de force pour conduire ses religieux, (a) se servant de la parole de Dieu, et du souvenir des instructions et des exemples de saint Pacôme; mais il ne vécut que treize jours dans son emploi. Avant que de rendre l'âme il assembla les frères pour savoir d'eux qui ils souhaitoient pour lui succéder. Tous le prièrent d'en faire lui-même le choix, ainsi qu'ils en avoient usé envers leur saint père Pacôme, et il nomma Orsise qui se trouvoit présent, après quoi il mourut et fut enseveli sur la montagne avec les prières et les cérémonies usitées.

Cet Orsise, (b) qui est quelquefois appelé Orcèse, Orsièse et Orièse, excelloit dans toutes les vertus, mais principalement en humilité. Bien qu'il ne fût pas des premiers disciples de saint Pacôme, il profita si bien sous sa conduite, qu'il mérita d'en être choisi sur bien d'autres pour gouverner le monastère de Chenobosque. Quelques anciens s'en étonnèrent, disant qu'il étoit trop jeune. Saint Pacôme leur répondit qu'il avoit fait tant de progrès dans la vie spiri-

(a) Boll. v. Pac. n. 75. — (b) *Id.* N. 76.

tuelle, qu'il pouvoit être regardé comme une lampe d'or brillante dans la maison du Seigneur.

Il étoit présent avec les principaux de l'ordre, (*a*) lorsque Pétronne, ainsi que nous venons de le dire, le désigna pour son successeur. Tous applaudirent au choix, excepté lui, qui protesta en gémissant et en pleurant beaucoup, que le fardeau qu'on vouloit lui imposer étoit au-dessus de ses forces; mais on n'eut égard ni à ses protestations ni à ses larmes, et il fut obligé de baisser le cou sous le joug.

Comme il avoit parfaitement étudié la conduite de son père saint Pacôme, (*b*) il y conforma la sienne, et le fit revivre dans sa douceur, son zèle, sa vigilance, son observance régulière, et surtout dans la fréquente visite des monastères. Il n'avoit pas encore reçu de Dieu la même lumière que le Saint pour parler des choses spirituelles; mais il y suppléoit par des comparaisons et des paraboles qui le faisoient écouter avec plaisir.

« Vous n'ignorez pas, leur disoit-il un jour, avec » quelle profondeur de connoissance dans les divines » Ecritures notre saint père Pacôme avoit accoutumé » de nous parler des choses célestes. Mais il me paroît, » autant que ma petitesse le peut concevoir, que ce » seroit inutilement qu'on nous feroit les plus belles » exhortations, si nous n'avions pas soin de les con- » server dans notre âme en veillant soigneusement à » la garde de notre esprit, parce qu'autrement nous » oublions ce que nous avons entendu, et nous tom-

(*a*) Boll. v. Pach. n. 75. — (*b*) *Id.* n. 76.

» bons bientôt dans le relâchement; car étant vides » de bonnes pensées, le démon nous trouve tout disposés à recevoir et à exécuter celles qu'il nous suggère.

» Il en est de ceci, poursuivoit-il, comme si quelqu'un ayant bien préparé une lampe pour s'en servir, » avoit négligé de la garnir d'huile. C'est en vain qu'il » l'allume; elle s'éteint presque aussitôt, et le laisse » dans les ténèbres. Il arrive quelquefois pire; car » une souris survenant et voyant la mèche éteinte, il » la ronge et souvent emporte même la lampe, qui est » bientôt brisée si elle est d'une matière fragile; mais » on peut la réparer et la faire servir de nouveau, si » elle est d'une matière solide et difficile à casser. Disons-en à peu près de même d'une âme qui néglige » le soin de son salut. La tiédeur et le relâchement » diminuent peu à peu en elle l'ardeur de la sainte » charité, jusqu'à ce qu'il ne reste presque plus de » chaleur spirituelle. Le démon tâche de l'éteindre » tout-à-fait par de nouveaux dégoûts et des accablemens qu'il lui cause; mais si cette âme avoit eu soin » avant son relâchement, de se faire, pour ainsi dire, » une forte constitution spirituelle dans le service de » Dieu par la crainte de l'offenser; alors le souvenir » des peines éternelles lui serviroit beaucoup pour la » ramener à Dieu, et pour la faire revenir dans son » premier état d'où sa lâcheté l'avoit fait déchoir. »

Il instruisoit ainsi ses religieux, usant selon la mesure du talent que Dieu lui avoit donné, de ces comparaisons familières qui le faisoient écouter agréablement

et toujours utilement (*a*). Mais dans la suite Dieu augmenta en lui sa lumière, et prêtant à ses discours une force et une vive énergie pour la consolation des frères, il ne les instruisoit plus par des paraboles, et leur développoit les endroits les plus difficiles de l'Ecriture. Il leur recommandoit aussi fréquemment l'observance des règles que saint Pacôme avoit établies, et de tous les ordres qu'ils recevoient des supérieurs.

Saint Athanase ayant été glorieusement rétabli dans son siége d'Alexandrie, (*b*) selon la prédiction de saint Pacôme, Orsise lui députa quelques-uns de ses religieux, à la tête desquels étoit Zachée, procureur général de l'ordre. Ceux-ci ayant appris que saint Antoine se trouvoit à la montagne extérieure, voulurent profiter d'une occasion si favorable de le voir et de lui demander sa bénédiction.

Dès que le saint vieillard sut qu'ils venoient vers lui, il se leva aussitôt du lieu où il étoit assis, et malgré son grand âge de quatre-vingt-dix-huit ans, il vint à eux avec une grande démonstration de joie, et leur demanda avec empressement des nouvelles de saint Pacôme. Ils ne répondirent à sa demande que par des larmes qui lui firent aisément comprendre qu'il étoit mort. Il tâcha de les consoler en faisant l'éloge de leur saint père, et les exhorta à prendre courage et à travailler de toutes leurs forces à acquérir la perfection religieuse.

Il leur demanda ensuite qui avoit succédé à saint Pacôme. Ils lui dirent que le Saint avoit nommé Pé-

(*a*) Boll. v. Pach. n. 78. — (*b*) *Id.* n. 77.

tronne, mais que celui-ci étant mort peu de jours après, Orsise avoit été mis en sa place. Soit que la réputation d'Orsise fût déja parvenue jusqu'au Saint, soit que Dieu le lui eût fait connoître par une lumière surnaturelle, ce qui n'auroit pas été extraordinaire dans le grand Antoine, il leur dit : « Ne l'appelez pas » Orsise, mais appelez-le plutôt un Israélite; et puis- » que vous allez à l'évêque saint Athanase, dites-lui » ceci de ma part : Antoine vous prie de vouloir bien » avoir soin des enfans spirituels de l'Israélite. » Il leur remit outre cela des lettres de recommandation pour le saint prélat, et leur donna sa bénédiction.

Saint Athanase ayant reçu les lettres qu'ils lui remirent de la part de saint Antoine, leur donna en sa considération toutes les marques de bienveillance et d'affection qu'ils pouvoient désirer. On verra dans la suite combien il s'intéressa pour le soutien de leur ordre.

Orsise y donnoit de son côté toute son attention ; (*a*) et en effet la congrégation persévéra quelque temps sous lui dans la piété et l'union où saint Pacôme l'avoit laissée, se trouvant d'ailleurs soutenue par plusieurs des anciens disciples du Saint, que le mal contagieux avoit épargnés : mais comme il en avoit aussi emporté plusieurs des principaux, Orsise eut bien des charges à remplir; et il semble, en suivant l'ordre de la narration de l'historien dont nous employons ici les mémoires, qu'il avoit déja commencé de se glisser parmi quelques religieux certain esprit d'am-

(*a*) Boll. v. Pach. n. 79.

bition qui menaçoit d'altération la paix qu'Orsise tâchoit de conserver avec tout le soin possible.

On le peut conjecturer par les reproches qu'il leur en fit dans une conférence spirituelle : « Je m'aperçois, leur dit-il, que quelques-uns d'entre vous ambitionnent les emplois. Il n'en étoit pas de même du vivant de votre bienheureux père. On n'y aspiroit à d'autres prééminences qu'à celle de l'humilité et de l'obéissance, de peur d'être des derniers dans le royaume des cieux. Vous savez vous-mêmes combien il m'en coûta de me déterminer à succéder à Pétronne, lorsqu'il me nomma pour tenir sa place, voyant le grand danger qu'il y a de se charger de la conduite des âmes. Je n'ai suivi en cela que le sentiment de tous les saints. Moïse le premier des prophètes nous en a donné l'exemple, lorsque le Seigneur lui ordonna de conduire son peuple, puisqu'il le conjura de le dispenser d'un si difficile ministère, et qu'il ne s'en chargea que par la crainte d'encourir son indignation.

» Pour nous, mes frères, pouvons-nous entendre cet oracle du Sauveur du monde, *Celui qui s'élève sera humilié*, et conserver dans notre cœur des sentimens d'ambition? Ignorons-nous qu'il n'est pas donné à tout le monde de gouverner dignement, et que cela n'appartient qu'à ceux qui se sont élevés au-dessus des autres par l'éminence de leur vertu? Faites attention à cette parabole : Si une brique n'est pas bien cuite, et qu'on l'emploie dans le fondement d'un édifice qui soit au bord du fleuve, elle s'y

» dissoudra en moins d'un jour, et ne servira de rien » pour l'édifice; mais si elle est bien cuite, elle s'en- » durcira comme la pierre. Ainsi ceux qui ont encore » l'esprit et le cœur tout terrestre, et ne sont pas, » pour ainsi parler, bien préparés par le feu des divi- » nes instructions, ne tardent guères d'échouer dans » leurs entreprises: car ils se trouvent exposés à grand » nombre de difficultés et d'épreuves, ayant à con- » duire une multitude de personnes. Aussi ne sau- » roit-on trop louer ceux qui ne se sentant pas assez » de force pour soutenir le poids du gouvernement, » refusent de s'en charger, de peur de s'engager dans » de grands périls. Au contraire ceux qui sont affer- » mis solidement dans la foi, rien ne les ébranle; on » les voit se soutenir constamment dans les occasions » les plus critiques. »

Cette ambition secrète de quelques-uns qu'il tâchoit de réprimer, (a) fut comme le prélude d'un trouble qui s'éleva dans la congrégation et qui lui causa bien des dégoûts et des inquiétudes. Le nombre des religieux étant considérablement augmenté, la nécessité de les entretenir engagea à acquérir des terres et à employer d'autres moyens pour les faire subsister. Mais la sollicitude du temporel, prise avec trop de chaleur et contre l'esprit de la règle, affoiblit d'autant en plusieurs supérieurs ou officiers subalternes, la récollection et le dégagement du cœur, et commença à énerver en eux la vigueur de la discipline.

Apollone, supérieur de Moncose, fut celui qui donna

(a) Boll. v. S. Pach. n. 81.

le branle. Au lieu que selon la règle établie par saint Pacôme, la congrégation ne devoit rien avoir qu'en commun, celui-ci voulut faire des acquisitions particulières et même superflues pour son monastère. Orsise, que le devoir de sa charge obligeoit à veiller pour empêcher qu'on innovât rien contre la règle, l'avertit charitablement de sa faute et l'en reprit ensuite plus sévèrement; mais Apollone reçut mal la correction, et poussé par l'ennemi du salut qui avoit menacé autrefois saint Pacôme d'introduire le relâchement après sa mort dans la congrégation, il entreprit de s'en séparer, et de faire de son monastère comme une abbaye indépendante de l'ordre.

Son exemple trouva bientôt des imitateurs. D'autres s'en autorisèrent pour tenter la même chose, et quelque soin que prît Orsise pour arrêter le cours du mal, il eut la douleur de voir ses efforts presque inutiles, par l'opiniâtreté inflexible de ces esprits ambitieux et turbulens.

Dans cette conjoncture critique il pensa à s'associer dans le gouvernement quelque religieux capable de rétablir la bonne harmonie par la confiance que les frères pourroient avoir en ses conseils. Il ne falloit pas moins pour cela qu'un sujet choisi de la main de Dieu, et c'est ce qu'il tâcha d'obtenir par le moyen de la prière.

Il se retira pour cela dans un lieu solitaire, où donnant un libre cours à ses soupirs et à ses gémissemens aux pieds de Dieu, il lui adressa cette humble prière : « Vous savez, Seigneur, que votre serviteur

» Pétronne me recommanda en mourant de me charger de la conduite des frères, et de travailler à leur sanctification; mais j'ai le regret qu'à l'exception d'une partie qui vous sert fidèlement dans l'observance des règles établies par notre père saint Pacôme, les autres ne veulent point entendre mes avis, et aiment mieux suivre les désirs de leur cœur. Je ne puis voir tant de confusion dans les monastères, sans en être pénétré d'une très-vive douleur; d'autant mieux que je ne crois pas y avoir donné occasion, ayant fait plutôt tous mes efforts pour conserver les esprits en paix. Ce n'est pas seulement, ô mon Dieu, à cause de ce monastère que je m'afflige, mais je vois que le mal s'insinue dans les autres, et menace d'y altérer également la tranquillité, et je crains qu'il n'y reste plus dans la suite aucune marque de cette belle union qui y régnoit auparavant. Dans cette extrémité, ne pouvant seul, ô Seigneur, soutenir un si grand fardeau, je vous conjure de me désigner vous-même un homme plein de fermeté et de courage, qui puisse remédier aux abus, et je le proposerai aux religieux pour les conduire, afin que je ne me rende pas coupable de la perte de leurs âmes, qui pourroit peut-être arriver sans cela. »

La même nuit Dieu lui fit connoître sa volonté par un songe mystérieux, qu'il ne lui fut pas difficile d'interpréter. (*a*) Il vit deux lits, tous deux également beaux et précieux; mais l'un étoit vieux et usé, et

(*a*) Boll. v. S. Pach. n. 82.

l'autre neuf: celui-ci par conséquent plus ferme et plus solide que l'autre, et il entendit ces paroles : Repose-toi sur le lit neuf. A son réveil, réfléchissant sur cette vision, il comprit que Théodore, disciple favori de saint Pacôme, étoit désigné par ce lit neuf. Cette connoissance le remit de sa peine, d'autant mieux qu'il chérissoit tendrement Théodore, et qu'il le connoissoit pour un homme très-propre à se mettre audessus des murmures des autres, ou à les apaiser par la douceur de son humilité.

Dès le matin il se mit en devoir de convoquer tous les supérieurs des différens monastères, à l'exception de Théodore; et les voyant tous assemblés, il leur dit : « Vous n'ignorez pas de quels troubles la con-» grégation est agitée. J'ai souffert assez de temps » dans l'espérance que le calme succéderoit enfin à » l'orage; mais j'ai été frustré de mon attente, et » bien loin de voir revenir la paix, le désordre va en » augmentant. Je vous avoue que je ne puis plus sou-» tenir seul tant de sollicitudes, et je me flatte que » vous ne m'y forcerez pas, puisque je vois que je ne » puis remédier à rien. Je pense que Théodore est le » plus propre dans la conjoncture présente pour gou-» verner l'ordre, d'autant mieux que depuis long-» temps il s'est acquis l'estime de tous les religieux, » comme il avoit celle de notre Père. »

Ce choix fut reçu de tous avec joie; car on avoit eu de tout temps une grande confiance en Théodore. On l'envoya donc querir pour le reconnoître en qualité d'abbé général; et tandis qu'on l'attendoit, (a)

(a) Boll. v. S. Pach. n. 83.

Orsise se retira sans bruit dans le monastère de Chenobosque, mais il fut bientôt obligé de revenir, Théodore s'obstinant absolument à refuser de prendre sa place, jusqu'à ce qu'il lui eût parlé.

Il réussit, étant revenu, à la lui faire accepter, et il retourna fort satisfait à Chenobosquo, d'où quelque temps après il alla demeurer à Moncose, soit pour faire voir qu'il n'avoit aucun ressentiment contre les particuliers de ce monastère où le mal avoit commencé, soit pour y goûter les avantages de la retraite et de l'obéissance dans l'état d'une vie privée.

Mais Théodore ne l'entendit pas ainsi : il ne se regarda que comme son second dans le gouvernement, et bien que Moncose fût encore plus loin que Chenobosque du monastère de Pabau où il avoit établi son séjour, il ne laissoit pas d'aller souvent à Moncose pour y prendre ses avis sur toutes les affaires. Il l'engagea de plus à venir demeurer à Pabau pour y faire les conférences spirituelles aux frères. Il voulut qu'il fit comme lui la visite des monastères. Enfin Théodore ne voulut être que comme le vicaire d'Orsise, et leur union étoit si étroite qu'elle faisoit l'admiration et la consolation des religieux.

Ils étoient également estimés l'un et l'autre du grand saint Athanase, (a) qui les regardoit comme les deux fermes appuis de l'ordre de Tabenne, pour lequel il s'intéressoit avec une bonté paternelle, et dont il avoit à cœur qu'ils ne quittassent pas le gouvernement, voyant combien ils y étoient propres. Mais

(a) Boll. v. S. Pach. n. 92.

bien que par leur vigilance et leur application au soutien de la règle, ils conservassent la congrégation dans un état de régularité fort édifiant, on ne peut dissimuler que la cupidité des biens temporels ne fût toujours une pierre d'achoppement pour quelques-uns; ce qui causoit de grands regrets tant à Orsise qu'à Théodore, et les faisoit sans cesse gémir devant le Seigneur.

Outre ce sujet de douleur, Orsise eut enfin celui de perdre Théodore et d'être obligé de reprendre seul les rênes du gouvernement. Son humilité qui lui faisoit regarder ce collègue comme bien plus propre que lui à conduire les autres, lui fit désirer de mourir en sa place, et il le demanda à Dieu avec beaucoup de larmes et de soupirs.

« Voilà, mon Dieu, disoit-il prosterné la face contre » terre, que vous nous allez enlever notre père, à qui » vous aviez donné le meilleur talent de remettre le » calme dans nos esprits agités par de différentes » tentations. A qui désormais confierez vous le soin » de nos âmes? Otez-moi plutôt de ce monde, et ac» cordez aux frères celui qui est bien plus propre que » moi à les conduire à la perfection. »

Théodore l'avoit déjà prévenu, (*a*) et avoit obtenu de Dieu en priant sur le tombeau de son père saint Pacôme, qu'il ne le laisseroit pas plus long-temps sur la terre. Ainsi Orsise fut obligé par sa mort de prendre sur soi tout le poids de la supériorité, et la volonté de Dieu lui fut manifestée par les instances que lui en fit

(*a*) Boll. v. S. Pach. n. 93.

saint Athanase en écrivant aux moines de Tabenne pour les consoler de la mort de leur saint Abbé, (a) et par une nouvelle force et une plus grande intelligence que le Seigneur lui donna des saintes Ecritures. (b) Il eut depuis la consolation de gouverner encore longtemps toute la congrégation dans une heureuse tranquillité, et mourut enfin dans la paix du Seigneur, sans qu'on sache en quel jour ni en quelle année.

Plusieurs auteurs le qualifient de saint, (c) bien que son nom ne se trouve ni dans le martyrologe romain, ni dans le ménologe des Grecs. On voit seulement dans un sinaxaire manuscrit, ou livre d'office grec, un Orsise marqué au 15 de juin, ce qui pourroit faire soupçonner que celui dont nous avons parlé est mort à pareil jour, supposé que ce soit le même, mais cela est très-incertain.

On croit aussi que lui et saint Théodore ajoutèrent quelques articles à la règle de saint Pacôme, selon qu'ils le jugèrent nécessaire, eu égard aux circonstances des temps. D'où vient que cette règle traduite par saint Jérôme, porte en titre que ce sont les préceptes donnés par trois anciens.

Gennade dit de lui qu'il étoit parfaitement instruit des saintes Ecritures, (d) et qu'étant près de mourir il laissa à ses religieux un traité ascétique, comme son testament spirituel, assaisonné d'un sel tout divin, dans lequel il renferme en abrégé tout ce qu'il avoit trouvé dans l'ancien et le nouveau Testament, qui con-

(a) Boll. v. S. Pach. n. 96. — (b) *Id.* n. 95. — (c) *Id.* p. 354. — (d) Genn. c. 9.

venoit plus particulièrement aux besoins des moines. (*a*) C'est peut-être celui qui se trouve imprimé dans la Bibliothèque des Pères, et qui est un tissu continuel de passages de l'Ecriture, dont il fait des applications fort justes.

Dans ce traité, Orsise parle d'abord en général aux religieux, (*b*) qu'il exhorte à prendre garde qu'il ne leur arrive après la mort par leur infidélité, d'être bannis de la céleste patrie et livrés à la cruelle servitude du démon, comme les Israélites furent pour leurs péchés chassés de leurs pays, et menés captifs dans une terre étrangère, selon le reproche que leur en faisoit un prophète (*c*). Sur quoi ils doivent considérer que quoique Dieu ne punisse pas toujours le péché dès qu'on l'a commis, il ne s'ensuit pas qu'il l'ignore, ni qu'il l'oublie; mais il se réserve à le punir bien plus rigoureusement au sortir de ce monde, en séparant les mauvais religieux de ceux qui ont été fidèles, et en livrant ceux-là aux peines éternelles, tandis qu'ils verront ceux-ci associés à leur père et à leurs frères dans la récompense qu'ils auront méritée par leurs victoires.

« Ainsi, dit-il, considérons bien quelles sont les » voies par lesquelles nous marchons. Examinons sé» rieusement nos démarches, pour voir si elles sont » droites. Ne nous perdons pas de vue et ne nous lais» sons pas aller à un funeste assoupissement. Embras» sons avec courage et patience les travaux de la pé» nitence et la pratique des vertus religieuses, et ef-

(*a*) Voyez Till. t. 8 n. 8 sur S. Théod. p. 761. — (*b*) Bibliot. pp. lud. t. 4. p. 92. — (*c*) Baruch. c. 3.

» forçons-nous de marcher sur les traces des saints,
» et surtout de Notre-Seigneur Jésus-Christ notre
» chef et notre modèle, en persévérant fidèlement
» dans l'état saint que nous avons embrassé. »

Il s'adresse après aux supérieurs des monastères, tant ceux qui tenoient le premier rang que les autres du second ordre, et il leur donne des règles excellentes pour bien conduire les âmes qui leur sont confiées. Il veut qu'ils vivent eux et leurs religieux dans l'attente de l'avénement du Sauveur, et qu'ils soient comme des soldats sous les armes, toujours préparés au combat. « Prenez garde, leur dit-il ensuite, de vous ap-
» pliquer si fort au temporel, que vous négligiez le
» spirituel; ou de donner tant au spirituel, que vous
» fassiez souffrir vos inférieurs du côté du temporel.
» Mais ayez soin de pourvoir à leur entretien tant pour
» l'âme que pour le corps, de peur que vous ne don-
» niez occasion aux religieux de tomber dans le relâ-
» chement. »

Les supérieurs, dit-il encore, ne doivent pas regarder leurs inférieurs comme des serviteurs; mais plutôt comme leurs frères et leurs disciples, avec qui ils partagent la peine et le soulagement. Ils ne doivent pas s'imaginer d'avoir accompli ce que Dieu demande d'eux, en travaillant à se sanctifier eux seuls, comme s'il leur importoit peu de ce qui arriveroit des autres, pourvu qu'ils se sauvassent eux-mêmes; parce, dit-il, qu'ils s'attireroient le juste reproche qu'un prophète faisoit aux pasteurs d'Israël qui se contentoient de se nourrir eux-mêmes, (a) sans penser à

(a) Ezech. c. 34.

faire paître leurs troupeaux. Il faut plutôt qu'ils veillent si soigneusement sur les âmes, qu'ils n'en négligent pas une seule : qu'ils ne cessent de l'instruire, de l'avertir, de l'exhorter, de l'encourager et de lui donner bon exemple.

Que les supérieurs se gardent bien d'user jamais de préférence; d'aimer les uns et d'avoir de l'éloignement pour les autres, parce qu'ils aimeront peut-être celui qui ne sera pas le plus agréable à Dieu, et ils en haïront un autre que Dieu aime tendrement. Mais qu'ils observent une conduite égale envers tous; et ce point lui paroît si essentiel, qu'il y revient dans la suite du discours afin de le mieux inculquer : « Je le » dirai souvent, ajoute-t-il, et je ne me lasserai pas » de le répéter. Il ne faut pas aimer les uns et haïr » les autres; avoir soin de ceux-là et négliger ceux-» ci. Vous perdriez tout le mérite de vos œuvres; et » tandis que vous penseriez d'arriver au port du sa-» lut, vous feriez un funeste naufrage par votre injus-» tice; parce que le grand juge qui ne fait acception de » personne, vous traiteroit au jour du jugement ainsi » que vous auriez traité vos frères. »

Que jamais l'affection que les supérieurs auront pour quelqu'un de leurs inférieurs, n'aille jusqu'à pallier ses défauts, ni que l'aversion naturelle ne les porte à en maltraiter aucun. Si quelque particulier indocile manque envers eux, ou s'élève contre la correction, qu'ils ne disent pas dans leur cœur qu'ils ne veulent pas s'embarrasser de lui, ni se donner la peine de le reprendre, et qu'il leur importe peu s'il se perd ou

s'il se sauve; parce qu'un tel langage seroit celui de la haine et de la colère, et qu'ils doivent être plus touchés de la faute de leur frère que de l'injure qu'ils en ont reçue.

Les supérieurs doivent se conduire en tout comme devant un jour paroître au tribunal de Jésus-Christ, et considérer que si c'est une chose terrible d'avoir à y rendre compte de soi-même, on doit encore plus redouter d'être obligé d'y répondre des autres. Qu'ils ne s'imaginent pas qu'on oubliera aucune de leurs actions. Ils ne manqueront pas d'accusateurs, et ils auront pour juges non-seulement la loi et les prophètes, mais encore notre père saint Pacôme. « Ainsi, dit-il, » ô vous qui gouvernez les monastères, soyez dans » une continuelle sollicitude, et donnez tous vos soins » en faveur de vos frères dans l'équité et la crainte du » Seigneur. N'abusez pas avec orgueil de votre autorité; mais rendez-vous avec douceur le modèle des » autres, comme notre Sauveur l'a fait lui-même, et » comme faisoit saint Paul, dont la sollicitude ne s'étendoit pas seulement sur les églises en général, » mais qui pleuroit avec les affligés, et qui s'accommodoit aux besoins de chaque particulier.

» Prenons garde encore, poursuivit-il, qu'aucun de » ceux qui nous sont confiés ne se scandalise à notre » sujet, et ne tombe par notre faute. Ne méprisons » l'âme de personne, de peur qu'elle ne périsse par » notre insensibilité à son égard; c'est ce que notre » père saint Pacôme ne cessoit de nous recommander. »

Les

(*a*) Les chefs des différentes familles doivent être toujours prêts à répondre aux différentes questions que leur feront les religieux pour leur salut. Il faut qu'ils avertissent ceux qui manquent; qu'ils aident les pusillanimes; qu'ils fortifient les foibles; qu'ils agissent envers tous avec douceur et patience, et qu'ils fassent attention à cet avertissement de l'Apôtre :

Vous, ô pères, (b) ne provoquez pas vos enfans à la colere; mais élevez-les dans la discipline et la correction selon le Seigneur; et sachez qu'on exigera davantage de celui à qui on aura plus donné, (c) et à qui on aura confié de plus grandes choses. De plus, ils ne doivent pas tant considérer ce qui leur convient, que ce qui profite à leurs frères. Que s'il arrive quelque mal dans les familles par la négligence des chefs, ou prieurs, ceux-ci doivent penser qu'outre les inférieurs qui l'ont commis, eux en sont aussi coupables devant Dieu; puisque c'est par leur peu de vigilance que le péché a été commis : et c'est ce que notre Père, de sainte mémoire, avoit coutume de nous représenter si souvent.

(*d*) Les seconds de chaque famille doivent s'appliquer à être humbles et modestes, et suivre fidèlement les préceptes des anciens. Ils doivent se conformer à la vie commune, et veiller à l'observance de toutes choses, afin qu'ils sauvent leur âme.

Après qu'Orsise a montré aux supérieurs quelles sont leurs obligations, il adresse la parole aux reli-

(*a*) Voyez l'article de la discipline de Tabenne. — (*b*) Ephes. 6. — (*c*) Coloss. 3. — (*d*) Voyez l'article de la discipline.

gieux particuliers qu'il exhorte avec force par plusieurs passages de l'Écriture très-bien appliqués, à travailler à leur sanctification. « Soyez, dit-il, comme de fidèles serviteurs qui attendent leur maître, ayant » les reins ceints et la lampe à la main. Que la longueur du travail ne vous dégoûte pas, considérant » que vous serez introduits un jour dans le festin céleste. Servez le Seigneur avec joie ; soyez soumis » à vos supérieurs; évitez le murmure et les vains raisonnemens; portez-vous à vos devoirs avec simplicité, afin qu'ornés de vertus et de la crainte de Dieu, » vous vous rendiez dignes de l'adoption dont Dieu » vous a honorés.

» Souvenez-vous que vous êtes le temple de Dieu, » et qu'il vous extermineroit si vous aviez le malheur » de le violer. Ne contristez pas le Saint-Esprit dans » vous. Vivez dans une grande pureté, afin qu'on » puisse dire de vous que vous êtes un jardin clos et » une fontaine scellée. Renoncez à tous les vains désirs de la terre, et ne vous appliquez qu'à accomplir » la volonté du Seigneur. »

Il leur représente ensuite l'excellence et le bonheur de leur vocation, et les puissans moyens qu'ils ont d'être tout à Dieu. « Considérons, dit-il, quelle est » la grâce que Dieu nous a faite par notre père saint » Pacôme, de renoncer au siècle et à toutes les sollicitudes du monde. Quelle occasion et quel prétexte » avons-nous à présent de nous occuper l'esprit des » soins temporels? Nous avons des supérieurs qui en » sont chargés pour nous, et qui pourvoient à notre

» entretien tant pour les habits que pour notre nour-
» riture, tant dans la maladie que dans la santé. Mais
» étant déchargés de ce joug embarrassant, prenons
» garde de nous l'imposer de nouveau par le désir de
» posséder quelque chose, ou par la crainte de la per-
» dre. Ce seroit retourner à notre vomissement.

» A quoi bon en effet d'avoir un manteau de trop,
» une nourriture plus délicate, un meilleur lit, tandis
» que nous devons garder l'uniformité avec nos frères,
» et qu'il n'y avoit rien de plus dur que la croix de
» Jésus-Christ ?

» Souvenons-nous que par les lois que nos Pères
» nous ont données, ils nous ont établis sur les fon-
» demens inébranlables des apôtres et des prophètes,
» sur la doctrine évangélique, et principalement sur la
» pierre angulaire qui est Jésus-Christ. C'est en sui-
» vant ce divin maître, que nous sommes descendus
» de l'orgueil qui donne la mort, à l'humilité qui con-
» duit à la vie; que nous avons abandonné les riches-
» ses pour embrasser la pauvreté, et que nous avons
» changé les plaisirs dangereux en une vie sobre et
» mortifiée.

» Je vous conjure, dit-il aussi, de vous soutenir
» constamment dans la résolution que vous avez prise
» en embrassant l'état religieux. Regardez les ordon-
» nances de notre Père, comme une échelle mysté-
» rieuse pour vous élever au ciel. Ne désirez plus ce
» que vous avez foulé aux pieds. Contentez-vous du
» nécessaire dans les besoins de la vie, et ne cher-
» chez pas le superflu. Deux levitons, (a) un petit

(a) Voyez l'article de la discipline de Tabenne.

» manteau de toile, deux capuces, une ceinture,
» une peau corroyée, un bâton pour ceux qui sont
» dans les emplois extérieurs, en voilà bien assez;
» encore faut-il bien vous donner de garde de vou-
» loir posséder aucune de ces choses en propre; car
» ce seroit un grand crime et même un sacrilége. »

Les bons religieux qui se soumettent avec humilité et mortification au joug de la pauvreté religieuse, de cette heureuse pauvreté qui les enrichit en les dépouillant temporellement, ces bons religieux, dis-je, auront en quittant la vile dépouille de leur corps, le bonheur d'être associés aux patriarches, aux prophètes, aux apôtres, et reposeront comme le Lazare dans le sein d'Abraham; mais à ceux qui oseront s'approprier dans les monastères ce qui doit être à l'usage commun de leurs frères, on leur dira au sortir de ce monde, comme au mauvais riche de l'Evangile, qu'ils ont possédé des biens dans cette vie, tandis que leurs frères vivoient dans le travail, le jeûne, la mortification et le dépouillement; et qu'il est juste que ceux-ci jouissent des délices de l'éternité, puisque pour les posséder ils ont renoncé aux commodités de la terre; mais que quant à eux qui n'ont pas voulu se conformer à l'Evangile, ils ne méritent que les tourmens et la misère affreuse de l'enfer.

Orsise fait voir par là combien il avoit à cœur la pratique de la pauvreté religieuse. Il insiste là-dessus plus que sur tout autre point. Il recommande de ne rien garder d'inutile, mais seulement ce qui étoit permis par la règle, et qui consistoit au seul nécessaire. Il

dit que si quelqu'un s'approprie quelque meuble et le garde chez soi, ou le donne en garde à un autre frère, l'un et l'autre sont coupables, et ne doivent pas être regardés comme du nombre des frères, mais plutôt comme des mercenaires, des étrangers, des scandaleux, et des destructeurs de la discipline monastique,

Il ajoute que si quelqu'un venant du monde pour entrer dans la congrégation, vouloit se réserver quelque chose de ce qu'il a possédé dans le siècle, et ne s'en dépouiller qu'à la mort, même en faveur des frères; il seroit un insensé, un homme séduit par le démon, et ce seroit une extravagance à lui de vouloir être moine et d'user en même temps de cette réserve. « C'est pourquoi, dit-il, renonçons au monde pour » suivre en hommes parfaits Jésus-Christ le modèle de » la perfection. Ceux qui se laissent dominer à l'ava» rice, regardent la pauvreté de Jésus-Christ comme » une folie; mais ils ne suivent en cela que la détes» table cupidité des avares pharisiens, qui se mo» quoient de Jésus-Christ lorsqu'il leur parloit du dé» gagement des biens de la terre. »

« Les religieux, dit-il encore, ne manquant par le » soin des chefs des familles d'aucune chose dont la » règle leur permet d'user, ne doivent rien recevoir » de leurs parens, ni de leurs amis, non pas même » un léviton, ni un petit manteau. Que s'il arrive que » quelqu'un d'eux manque de quelque chose que la » règle veut qu'on lui fournisse, le prieur ou chef de » famille sera coupable et doit être corrigé. »

C'est ce qu'il y a de plus remarquable dans le traité

ascétique d'Orsise. Le reste est une exhortation à la charité, à la mortification, à l'imitation des saints Pères, et à l'observance des règles de saint Pacôme, dont il cite souvent l'autorité.

Quoiqu'il recommande beaucoup la charité et l'union, il ne veut point de ces amitiés humaines et naturelles, qui vont contre l'amitié commune et forment des singularités. Il défend en particulier, que lorsqu'un supérieur fait la correction à un frère, un autre, sous prétexte d'amitié ou de charité, ose prendre sa défense et s'avise de soutenir sa cause contre le supérieur : « Car, dit-il, il se fût relevé, et vous le » renversez par terre. Il fût revenu de son égarement, » et vous le faites égarer davantage. Malheur à vous » qui enivrez ainsi votre frère, en lui présentant une » boisson qui lui trouble l'esprit. Malheur à vous qui » détournez l'aveugle du chemin. Vous inspirez une » orgueilleuse indépendance à celui qui se fût soumis : » vous remplissez son cœur d'amertume, tandis qu'il » eût goûté les douceurs de la charité : vous le débau» chez lorsqu'il se fût soumis à la discipline ; et vous » l'irritez contre celui qui ne se proposoit que de l'ins» truire selon l'esprit de Dieu. »

Enfin Orsise finit son traité par ces paroles très-touchantes et très-instructives, et qui font voir qu'il étoit près d'achever sa course lorsqu'il l'adressa à ses religieux. « Je vous parlerai encore, dit-il, mes très» chers enfans, avec confiance. Depuis que le Sei» gneur a voulu que je fusse chargé de votre conduite, » je n'ai cessé de vous donner des avis à chacun en

» particulier, et de vous exhorter avec larmes de vous » rendre agréables à Dieu. Je n'ai pas à me reprocher » de vous avoir jamais rien caché de ce que je croyois » pouvoir servir au salut de vos âmes. A présent je » vous recommande au Seigneur, et je souhaite que » sa grâce vous fortifie et vous fasse parvenir à l'héri- » tage céleste. Soyez vigilans; travaillez avec ardeur; » ne perdez jamais de vue la fin que vous vous êtes » proposée, et remplissez fidèlement les engagemens » que vous avez contractés.

» Quant à moi, je sens que je m'en vais et que le » temps de ma dissolution s'approche. J'ai combattu » en partie un bon combat; j'ai fini ma course; j'ai » gardé la foi. Il ne me reste plus que de recevoir la » couronne de justice que Dieu, comme un juste » juge, m'a réservée en ce jour, ainsi qu'à tous ceux » qui ont aimé la justice et gardé les préceptes de leur » père. Je finis par ces paroles qui renferment tout ce » que je pourrois vous dire : Craignez le Seigneur : ob- » servez ses commandemens; car il examinera dans » son jugement toutes les œuvres de l'homme, soit » bonnes, soit mauvaises. »

CHAPITRE III.

SAINT THÉODORE LE SANCTIFIÉ,

Disciple de saint Pacôme et Abbé de Tabenne.

C'EST ici le plus cher disciple de saint Pacôme et le grand ornement de son ordre. Les Grecs dans leur ménologe, au 15 de mai, lui ont donné le glorieux titre de sanctifié : il le mérita par l'innocence et la pureté de ses mœurs, qu'il conserva depuis son enfance. Sa famille étoit chrétienne, opulente et fort illustre dans le diocèse de Latople en haute Thébaïde ; mais cet éclat, bien loin de l'éblouir, contribua plutôt à lui faire comprendre la vanité du monde et à le faire soupirer avec plus d'ardeur après les richesses du ciel.

Il fut pénétré plus vivement de ce pieux sentiment en un jour de la fête de l'Epiphanie, qu'on célébroit dans son pays avec beaucoup de solennité, et même avec trop de joie mondaine ; puisqu'on y faisoit de grands festins, où les parens et les amis s'invitoient mutuellement.

Théodore voyant les préparatifs qu'on faisoit chez lui pour cette fête, (*a*) se dit à lui-même : « O malheu- » reux Théodore ! de quoi te serviroit, quand tu pour- » rois devenir le maître de tout le monde et jouir de

(*a*) Boll. v. S. Pach. n. 23.

» tous les plaisirs passagers, si tu avois le malheur » d'être privé des délices immuables de l'autre vie? » On ne sauroit se livrer à celles de la terre, et obte- » nir une récompense d'une gloire qui ne doit jamais » finir. »

Cette réflexion lui fit pousser de profonds soupirs. Il se retira dans l'appartement le plus reculé de sa maison, et prosterné devant Dieu la face contre terre, il lui dit, les larmes aux yeux : « Je ne veux rien, ô » mon Dieu! de tout ce qui est du monde. Je ne dé- » sire que vous et votre divine miséricorde. »

Tandis qu'il prioit ainsi, sa mère qui l'avoit beaucoup cherché, entra dans cet appartement, et le trouvant les yeux baignés de larmes, lui demanda avec étonnement quel sujet il avoit de pleurer, ajoutant qu'on avoit été fort en peine de lui, et que ses frères le cherchoient de tous côtés pour qu'il vînt dîner. Mais quelques instances qu'elle lui fît, il la supplia de l'en dispenser et de le laisser tranquille, et il demeura renfermé dans cet appartement tout le reste du jour.

Il avoit alors de onze à douze ans, et bien qu'il fût si jeune, il s'abstenoit des viandes délicates, ne mangeoit qu'une fois dans le jour à l'imitation des moines, et poussoit quelquefois son jeûne jusqu'au lendemain au soir. Cela ne l'empêchoit pas d'aller à l'école pour étudier les lettres humaines, auxquelles il s'appliqua encore deux ans; après quoi désirant de renoncer tout-à-fait au monde, et en ayant obtenu la permission de ses parens, il se retira parmi des so-

litaires d'une grande vertu, du diocèse de Latople, et fit en leur compagnie ses premiers essais dans la vie monastique.

Ces solitaires vivoient durant le jour en anachorètes, (a) et se rassembloient tous les soirs en un même lieu pour faire la prière en commun, et conférer entr'eux sur les divines Ecritures. Ce fut dans l'une de ces conférences qu'entendant parler avec beaucoup d'éloge de saint Pacôme et de son nouvel institut, il se sentit pressé d'un désir extrême de se ranger sous la discipline de ce grand patriarche. Dans l'ardeur de son empressement, il adressa à Dieu cette prière : « Seigneur, s'il y a sur la terre un homme si saint, » je vous conjure de m'accorder la grâce de le voir et » de vivre sous sa direction, afin que par son secours » je puisse opérer le salut de mon âme. »

Il continua la même prière bien avant dans la nuit; (b) et le lendemain Pécuse, un des plus excellens religieux de Tabenne, que saint Pacôme envoyoit à Latople pour des affaires de son ordre, étant venu voir en passant ces bons solitaires, Théodore saisit l'occasion favorable et le pressa avec beaucoup d'instances de l'amener avec lui à Tabenne; ce qu'il lui accorda.

Dieu fit sans doute connoître ceci à saint Pacôme, par une lumière surnaturelle; car le jour que Théodore devoit arriver, il dit à ses disciples que Pécuse lui amenoit un enfant de treize à quatorze ans, mais qui étoit un vase d'élection, rempli de l'esprit de Dieu. Pour Théodore, voyant son pieux désir accompli, il

(a) Boll. v. S. Pach. n. 24. — (b) *Id.* n. 25.

en rendoit dans le chemin de grandes actions de grâces à Dieu; et du plus loin qu'il aperçut la porte de Tabenne et saint Pacôme qui venoit à lui, son cœur se dilata si fort par une joie sensible, qu'il ne put s'empêcher de la manifester par de douces larmes. Saint Pacôme de son côté ne lui témoigna pas moins de tendresse. Il le reçut avec la bonté d'un père, (a) et le regarda comme son fils et son très-cher disciple.

Théodore ne tarda pas de donner des preuves de sa ferveur; car se trouvant environné de toute part d'excellens exemples de vertu, et étant puissamment animé par les instructions de saint Pacôme, il entreprit avec tant d'ardeur l'ouvrage de sa perfection, que son zèle pour s'avancer sembloit ne point connoître de bornes. Il s'attacha surtout dans ce commencement à bien acquérir trois vertus essentielles : la première, une grande pureté de cœur; la seconde, une exacte observance du silence; la troisième, une obéissance prompte et sincère.

D'ailleurs il ne cédoit à personne dans la fidélité à garder la règle et à se rendre à tous les exercices, et dans la persévérance aux veilles et à la prière, portant toujours ses vues à ce qu'il connoissoit de plus parfait. Il avança si fort dans la vie spirituelle, que bien que fort jeune encore, il étoit en état de donner des avis aux anciens, et consoloit merveilleusement ceux qui étoient dans la peine.

Ce n'étoit pas un médiocre sujet de consolation pour son père saint Pacôme, qui voyoit avec des yeux

(a) *Id.* c. 17. n. 83.

d'une sainte complaisance les rapides progrès de son fervent disciple; et il augura dès lors que Dieu le destinoit pour lui succéder un jour dans le soin des âmes.

Cependant la mère de Théodore ayant appris qu'il étoit à Tabenne, voulut l'en retirer, (a) et y vint munie pour cela de lettres de quelques saints évêques. Elle fut descendre au monastère des religieuses, d'où elle envoya ses lettres à saint Pacôme, et lui fit dire que si son fils ne vouloit pas quitter le monastère, il lui donnât au moins la consolation de le voir.

Le Saint fit là-dessus appeler Théodore, à qui il déclara l'intention des évêques qui lui avoient écrit, et lui dit d'aller donner à sa mère la satisfaction qu'elle souhaitoit. Théodore déjà mort à toute affection naturelle, lui répondit avec beaucoup d'humilité: « Je » vous prie, mon père, de m'assurer que Dieu ne me » fera pas rendre compte de cette visite au jour du » jugement, après les lumières qu'il m'a données sur » la perfection religieuse. Et d'ailleurs n'ai-je pas à » craindre de donner par là mauvais exemple à mes » frères, tandis que je dois les édifier dans cette oc- » casion? Si les enfans de lévites dans la loi ancienne » ne faisoient pas difficulté de sacrifier l'amour des » parens à l'accomplissement de la loi de Dieu, à com- » bien plus forte raison dois-je dans la loi de Jésus- » Christ lui faire un sacrifice de l'amour de ma mère? » Je me regarde comme n'y ayant plus rien dans le » monde pour moi, après y avoir renoncé comme j'ai » fait, puisque la figure de ce monde passe. »

(a) Boll. v. Pac. n. 26.

C'étoit précisément dans ces dispositions que saint Pacôme vouloit trouver son disciple. Il n'eut garde de les combattre, et lui dit : « Je ne m'oppose point à » vos sentimens, dès qu'il s'agit de préférer Dieu à » votre mère. Au contraire, je ne puis que vous y » confirmer; car Jésus-Christ a dit que celui qui aime » plus son père et sa mère que lui, (a) n'est pas digne » d'être son disciple. C'est là sans doute la véritable » perfection. Je ne doute pas que quand les saints » évêques, qui sont nos pères, apprendront votre » résolution, bien loin d'en être fâchés, ils n'en aient » de la joie, voyant que vous avez profité dans la vertu. » En effet on ne sauroit vous faire un crime de cesser » d'aimer vos parens trop naturellement, pour ne les » plus aimer qu'en Jésus-Christ comme ses membres, » (b) puisque la chair ne sert de rien. »

La mère de Théodore ayant appris sa détermination, et ne pouvant espérer de le voir jamais si elle retournoit dans le monde, prit le parti de se faire religieuse dans le monastère des filles, que saint Pacôme avoit fondé au delà du fleuve, disant dans son cœur que du moins elle auroit l'espérance de voir dans l'occasion son fils en la compagnie des autres religieux, outre qu'elle travailleroit avec plus de sûreté au salut de son âme.

Sur quoi l'auteur de la vie de saint Pacôme, (c) selon la version de Denis le Petit, fait cette pieuse remarque : « Ceci fait voir que ceux qui par l'amour » qu'ils ont pour Jésus-Christ, et non par une vaine

(a) Matth. 10. 37. (b) Joh. 6. 64. — (c) Rosuv. v. Pach. c. 13.

» ostentation, usent de fermeté en pareilles rencontres, peuvent beaucoup contribuer à l'avancement » des autres dans la vertu, bien qu'ils semblent les » offenser pour un peu de temps par cette sévérité. »

Ce ne fut pas la seule preuve que Théodore donna de son renoncement aux affections de la nature (*a*). Son frère Paphnuce étant venu se rendre religieux, il n'agit à son égard que comme il faisoit avec les autres frères, ce qui affligeant Paphnuce qui n'étoit pas encore parvenu à ce parfait dégagement, saint Pacôme craignit que cela ne le décourageât, et dit à Théodore d'user de condescendance, et que c'étoit une chose louable de s'accommoder à la foiblesse des autres, surtout au commencement de leur conversion; à quoi Théodore ne manqua pas de se conformer.

Il pourroit bien se faire que ce Paphnuce fût ce disciple de saint Pacôme, qu'on appela depuis le grand Paphnuce, à cause de l'éminence de sa piété; mais nous n'en avons pas des preuves certaines. Théodore eut encore un autre frère plus âgé que lui, appelé Macaire, (*b*) qui se rendit à son exemple religieux de Tabenne.

Il n'avoit pas seulement fait de grands progrès dans le détachement des parens; mais il en faisoit tous les jours dans le détachement de lui-même et dans la mort à sa propre volonté. Ce qu'en rapporte son historien est si édifiant, qu'il mérite que nous n'en laissions pas échapper une seule parole : « Théodore, dit-il,

(*a*) Rosuv. v. Pach. n. 40. — (*b*) Epist. Ammon. num. 11. apud Boll. in vit. Pach.

» quoique fort jeune encore, nourrissoit son âme avec
» une ardente affection des pures et solides maximes
» des saintes Ecritures. Il se fortifioit de jour en jour
» par la grâce du Saint-Esprit. Il tâchoit d'imiter son
» père saint Pacôme en toutes choses, et lui obéissoit
» comme à Dieu même. Que s'il arrivoit que le saint
» Abbé le reprît, il ne s'excusoit jamais, et recevoit
» la correction dans un humble silence, bien qu'il
» fût quelquefois innocent; comme lorsque le Saint,
» par oubli ou par inadvertance, lui donnoit des ordres
» contraires; car alors bien loin de condamner son
» supérieur, il disoit dans son âme : c'est un homme
» de Dieu; il ne change pas par légèreté; mais étant
» quelquefois ravi hors de lui-même par l'esprit de
» Dieu, il m'ordonne ainsi des choses opposées à ma
» volonté pour mieux me redresser, étant aussi im-
» parfait que je le suis : c'est pourquoi je dois gémir
» devant Dieu, afin qu'il me donne un cœur droit et
» toujours prêt à obéir à la volonté de ses saints. »

Cette soumission aveugle étoit d'autant plus louable dans Théodore, qu'il avoit un esprit cultivé et des lumières au-dessus de son âge; et si ses talens l'élevèrent dans la suite à la première place de l'ordre, on peut dire qu'une des vertus qui le rendirent digne de commander, fut celle d'avoir su parfaitement obéir.

Aussi saint Pacôme ne différa pas de l'employer. (*a*) Il se servit de lui en plusieurs rencontres, soit pour consoler et fortifier ceux qui étoient dans la peine, soit pour redresser certains esprits indociles; et il

(*a*) *Id.* n. 41.

montra dans toutes ces commissions une adresse et une prudence prématurée.

Il pouvoit avoir environ vingt ans lorsque le même saint le jugea capable de faire en sa place l'instruction aux frères (*a*). Il le lui ordonna un soir sans lui donner le loisir de se préparer; et l'humble disciple surmontant sa timidité par son obéissance aveugle, parla si bien devant cette nombreuse assemblée, que saint Pacôme avoua qu'il avoit trouvé à profiter beaucoup dans son discours.

Le Saint le trouvant suffisamment affermi dans l'esprit de Dieu, (*b*) ne balança plus à l'appliquer à des fonctions plus difficiles. Il le fit économe et supérieur de Tabenne; et bien que cette charge ne fût pas d'un poids médiocre pour un religieux de trente ans, (*c*) tel qu'étoit alors Théodore, il voulut de plus qu'il fît la visite des autres monastères, avec pouvoir d'y régler toutes choses comme il l'eût fait par lui-même; et lorsqu'il faisoit la visite en personne, il disoit ordinairement qu'il exerçoit sa charge en commun avec Théodore, à qui il avoit donné son autorité sur les religieux, comme s'il étoit véritablement leur père spirituel.

Néanmoins Théodore, bien éloigné de s'en faire accroire, en se voyant dans ce rang à un âge si peu avancé, n'y faisoit pas la moindre réflexion; et soit supérieur particulier de Tabenne, soit visiteur des autres maisons, il ne montroit qu'humilité et que zèle pour l'avancement spirituel des frères (*d*). « Bien qu'il

(*a*) *Id.* n. 49. — (*b*) N. 58. — (*c*) N. 58 — (*d*) N. 50.

occupât,

» occupât, dit son historien, la première place à Tabenne, il s'y conduisoit comme s'il n'avoit point eu » d'autorité sur les autres, tant il étoit mort à sa propre volonté. On le voyoit l'esprit toujours élevé en » Dieu, dans un exercice presque continuel de son » saint amour; mais cela ne l'empêchoit pas de prendre soin de ses frères. Il veilloit avec une application infatigable sur tous leurs besoins spirituels et » temporels, outre le don merveilleux de la parole » qu'il avoit reçu de Dieu, et qui produisoit des effets » admirables dans sa communauté. »

Mais comme si ses talens n'eussent pas encore suffi à son gré pour la consolation de ses frères, (*a*) il ne se contentoit pas de ce qu'il leur disoit de son propre fonds; il alloit tous les jours de Tabenne à Pabau, où demeuroit saint Pacôme, pour écouter ses instructions, dont il venoit ensuite faire part à sa communauté avant l'heure du coucher.

Le grand don qu'il avoit reçu de Dieu pour encourager les pusillanimes et consoler ceux qui étoient dans l'affliction, (*b*) faisoit que dans le cours de ses visites il étoit reçu de tous les religieux avec une joie et un empressement extraordinaires. On trouvoit à cet égard sa conduite plus consolante que celle de saint Pacôme, lequel, quoique parfait en tout, insistoit presque toujours dans ses instructions sur les vérités effrayantes de la religion, et répandoit la terreur dans les consciences; au lieu que Théodore menoit plus les âmes à Dieu par la confiance que par la crainte.

(*a*) *Id.* n. 56. — (*b*) N. 58.

Ce fut dans une de ses visites qu'on lui amena un frère accusé d'avoir fait un vol; ce frère étoit innocent, et on n'eût jamais jeté les yeux sur celui qui étoit coupable, parce qu'il avoit toujours passé pour un religieux très-fidèle : mais celui-ci troublé par les remords de sa conscience qui lui reprochoit son péché, et le danger où se trouvoit le frère accusé, car il ne s'agissoit pas de moins que de le chasser du monastère, alla trouver Théodore en particulier et lui avoua sa faute.

Théodore voyant le regret qu'il en avoit par l'humble aveu qu'il lui en venoit faire, lui pardonna; et appelant ensuite celui qu'on avoit injustement accusé, il lui dit pour le consoler ces belles paroles : « Je sais, mon frère, que vous êtes innocent du larcin qu'on vous a imputé; mais si à ce sujet vous avez eu quelque chose à souffrir de la part de vos frères, bien que devant Dieu vous ne l'eussiez pas mérité pour ce vol, vous devez penser que vous l'avez mérité pour d'autres fautes dont vous étiez redevable à sa justice. Ainsi il faut vous confirmer toujours plus dans la crainte du Seigneur, et lui rendre des actions de grâces. »

Ce petit trait fait voir avec quelle discrétion et douceur Théodore traitoit dans ses visites les affaires litigieuses; (*a*) mais d'ailleurs il savoit user de fermeté quand il en étoit besoin, et si sa douceur le faisoit aimer de tous, il ne savoit pas moins se mettre au-dessus de toute considération humaine lorsque la gloire

(*a*) *Id.* n. 82.

du Seigneur y étoit intéressée, et on en étoit convaincu dans tous les monastères.

Il montra la vivacité de son génie dans la réponse qu'il fit à un philosophe, (a) qui lui avoit proposé une question dans l'intention de l'embarrasser. C'étoit lorsque saint Pacôme le mena avec Corneille pour la fondation du monastère de Pane. Ce philosophe lui demanda qui étoit celui qui n'étoit point né et qui étoit mort; qui étoit celui qui étoit né et qui n'étoit point mort; et enfin qui étoit celui qui étoit né, qui étoit mort, et dont le corps n'avoit point été corrompu.

Le premier, lui dit Théodore, est Adam: car il n'est point né; mais il a été formé des mains de Dieu, et ensuite il est mort. Le second est Enoch, qui est né comme les autres hommes, mais il n'est pas mort, puisqu'il a été enlevé de dessus la terre. Le troisième est la femme de Loth, dont le corps a été changé en une statue de sel. Cette réponse ferma la bouche au philosophe, qui se retira sans avoir envie de lui faire d'autre question.

Quoique saint Pacôme employât Théodore à la conduite des autres, il ne manquoit pas de veiller sur son avancement particulier dans la perfection, et n'oublioit rien de ce qu'il jugeoit nécessaire, soit pour l'affermir dans les vertus qu'il avoit acquises, soit pour le redresser quand il trouvoit en lui quelque chose de répréhensible, soit pour lui faire faire de nouveaux progrès.

Un jour qu'il souffroit un mal de tête très-violent,

(a) *Id.* n. 51.

il pria saint Pacôme de lui en obtenir de Dieu la guérison; mais le Saint qui préféroit l'avantage de son âme au soulagement de son corps, ne voulut pas user en sa faveur du don qu'il avoit reçu de Dieu pour guérir les malades, et l'exhorta à prendre son mal en patience à l'exemple du saint homme Job.

Dieu avoit favorisé Théodore de la grâce des visions, comme nous le dirons dans la suite, et il ne manquoit jamais de rendre compte à son père spirituel saint Pacôme lorsqu'il en avoit quelqu'une, et ce saint ne lui répondoit ordinairement que pour le garantir de la vaine gloire, et le tenir constamment dans les bornes de l'humilité. Il lui dit dans une de ces occasions, que Dieu lui faisoit connoître la vérité seulement en la manière dont il étoit capable de la concevoir; et dans une autre, que celui qui avoit reçu dix talens en avoit rapporté dix; qu'il s'appliquât à lui-même cette parabole, et tâchât de reconnoître par de dignes fruits la grâce qu'il recevoit; de quoi Théodore fut si touché, qu'il entra d'abord dans des sentimens de componction et d'une grande humilité.

Mais cet excellent père spirituel des âmes agit une autre fois envers lui avec bien plus de sévérité, (a) pour le purifier d'un sentiment de vanité, et surtout pour le rendre en quelque façon inébranlable dans une humilité parfaite; et Théodore y répondit si parfaitement, qu'on ne sait ce qu'on doit admirer davantage, ou le zèle et la prudence du maître, ou la docilité du disciple.

(a) *Id.* n. 68.

Saint Pacôme étoit malade à Pabau; c'étoit deux ans avant qu'il mourût, et ses principaux élèves s'étoient assemblés autour de lui, pénétrés de douleur de crainte de le perdre. Dans cette sollicitude, ils commencèrent en parlant entr'eux hors de la présence du Saint, à examiner qui pourroit lui succéder dans sa charge; et comme ils étoient persuadés que personne ne possédoit mieux son esprit que Théodore, ils le pressèrent de leur promettre qu'au cas que leur bienheureux Père mourût, il ne refuseroit pas de se charger de la conduite des frères, étant plus propre qu'aucun autre à les maintenir dans l'union. Théodore résista d'abord, et même plusieurs fois; mais vaincu par leurs pressantes sollicitations, il leur promit enfin de faire ce qu'ils désiroient.

Ceux qui avoient arraché son consentement, furent fort éloignés de croire qu'il eût fait quelque faute en le leur donnant; mais quand saint Pacôme le sut, lui qui vouloit une plus grande perfection dans Théodore, et surtout qu'il fût exempt du moindre sentiment d'ambition, ne l'approuva point, et montra en cela la supériorité de ses lumières sur celles de ses disciples, à discerner les sentimens de l'amour propre; puisqu'en effet Théodore se sentit attaqué de pensées de vanité qu'il n'avoit pas eues jusqu'alors.

Pour en étouffer en lui la semence et rendre sa vertu parfaite, saint Pacôme l'envoya querir avec les autres supérieurs, qui étoient Sur, Psantaèse, Paphnuce et Corneille, et les voyant tous assemblés autour de lui, il leur dit de déclarer chacun en sa présence les fautes

dont ils se sentoient coupables; ce que nous appellerions dire sa coulpe. Il la dit lui-même avant tous, pour leur en donner l'exemple. Ensuite il demanda à Théodore s'il n'avoit rien à se reprocher. Alors Théodore confessant avec humilité ce qui se passoit dans son âme, dit; « Il y a sept ans que vous m'avez as-» socié à votre charge dans la visite des monastères » et le gouvernement des frères, et dans tout ce temps-» là je n'ai jamais eu la pensée de vous succéder dans » la supériorité; mais maintenant je suis fort attaqué » de cette tentation, et je sens que je ne l'ai pas com-» battue comme j'aurois dû.

» Vous dites bien, repartit saint Pacôme, et je vois » que vous n'êtes pas encore parvenu à étouffer tout-» à-fait dans vous les affections dépravées de la na-» ture. Vous avez besoin de vivre dans la retraite, et » d'y demander pardon à Dieu. » Il le déchargea par là du soin des frères, et le réduisit à l'état de simple religieux.

Théodore sortit de l'assemblée pénétré d'une vive douleur, non d'avoir été déposé de sa charge, mais d'avoir donné entrée dans son cœur à la vanité, et d'avoir contristé son père spirituel; et s'étant retiré dans une cellule, il s'y livra aux gémissemens et aux larmes, craignant que Dieu ne le rejetât de sa face, tant son humilité et sa componction grossissoient sa faute dans son esprit.

Il fut deux ans dans cet état de pénitence, (*a*) c'est-à-dire, jusqu'à la mort de saint Pacôme; et du-

(*a*) *Id.* n. 69.

rant tout ce temps il s'attacha avec tant d'ardeur à s'exercer dans l'humilité, (a) qu'il se comportoit en tout comme un novice. Il pleuroit si amèrement sa faute, qu'on craignoit que l'abondance de ses larmes ne nuisît à sa vue; enfin il donna tant de marques d'une profonde humiliation, que saint Pacôme ne craignit pas de dire, que Dieu lui avoit fait la grâce d'avancer sept fois plus dans la perfection depuis ce temps, qu'il n'avoit fait auparavant.

Il sembla même que le ciel avoit prévenu ce jugement du Saint par une faveur particulière; car Théodore ayant obtenu avant que d'entrer tout-à-fait dans la retraite, d'aller faire un tour à Moncose pour y terminer une affaire qui demandoit sa présence, il trouva dans le bateau où il s'étoit embarqué sur le Nil, deux vieillards qui lui firent espérer d'être l'héritier des vertus de son saint Père s'il demeuroit bien soumis à ses ordres; et n'ayant plus vu ces vieillards lorsqu'il eut mis pied à terre, il eut sujet de croire que c'étoient des anges que Dieu lui avoit envoyés pour le consoler, et saint Pacôme n'en jugea pas autrement.

Quelques mois avant que ce saint patriarche mourût, (b) Zachée procureur de la congrégation, devant aller à Alexandrie, obtint de lui que Théodore l'accompagneroit dans son voyage. (c) A son retour Théodore l'alla trouver à Pachnum, où il s'étoit retiré après le concile de Latople, comme nous l'avons dit dans sa vie, et lui raconta le triste état de l'Eglise d'Alexandrie par la violence des ariens; et saint Pa-

(a) *Id.* n. 70. — (b) N. 70. — (c) N. 73.

côme étant tombé malade bientôt après de la maladie dont il mourut, il l'assista jusqu'au dernier soupir.

Le saint Abbé lui donna en cette occasion de grandes marques de tendresse, (*a*) et lui recommanda par trois fois de ne point abandonner ceux des frères qu'il verroit se négliger dans le service de Dieu; ce qui faisoit assez entendre qu'il gouverneroit un jour l'ordre; mais il ne voulut pas le nommer pour son successeur immédiat, afin de lui laisser le temps de s'établir toujours mieux dans une parfaite humilité. Il désigna donc Pétronne, qui eut pour successeur Orsise; et celui-ci employa bientôt Théodore, et l'obligea enfin d'accepter en sa place la charge d'Abbé.

Avant que Théodore y fût élevé, (*b*) il se comporta toujours comme un religieux qui n'avoit aucune vue pour les charges, et qui ne s'attachoit qu'à se cacher et à se confondre dans la multitude des frères. On le voyoit assis avec les autres lorsqu'Orsise faisoit l'instruction aux religieux, l'écoutant avec la simplicité d'un enfant, et comme s'il n'avoit eu aucune lumière; et quand les frères lui demandoient quelques avis spirituels, ou qu'il leur racontât les visions que saint Pacôme avoit eues, il les envoyoit à Orsise comme à celui à qui ils devoient plutôt s'adresser.

Ce que son historien raconte qu'il lui arriva en allant à Pachnum, (*c*) est un trait de modestie aussi agréable qu'édifiant. Orsise l'avoit d'abord envoyé à Pabau pour y avoir l'intendance des ouvriers du monastère. Ensuite Macaire, supérieur du monastère de

(*a*) *Id.* n. 75. — (*b*) N. 78 et 83. — (*c*) N. 78.

Pachnum, le demanda sous prétexte d'y faire la boulangerie; mais en effet pour la consolation spirituelle des frères. Il s'y rendit donc par le fleuve, et étant dans le bateau, il s'y tenoit si recueilli, et gardoit une si humble contenance, qu'un religieux qui se trouvoit là, et qui ne le connoissoit pas, le prit pour un novice, s'approcha de lui et lui donna des avis qui conviennent à un commençant. La modestie avec laquelle Théodore l'écouta, et les réponses humbles qu'il fit à ses questions, le confirmèrent toujours plus dans cette idée; mais il fut bien étonné lorsqu'étant proche du monastère où il alloit, à peine les religieux eurent appris qu'il arrivoit, qu'ils s'empressèrent de venir en foule au-devant de lui et le reçurent avec une joie extraordinaire. Il rougit de sa méprise, et fut tout épouvanté d'avoir osé donner des avis à un homme d'un si excellent mérite.

Nous avons dit dans la vie d'Orsise, que ce supérieur ne se sentant pas assez de force et de courage pour remédier à quelque relâchement qui s'étoit introduit dans l'ordre par l'indocilité et l'ambition d'Apollone, supérieur de Moncose, il avoit prié Dieu de lui désigner un successeur sur qui il pût se décharger du fardeau qui l'embarrassoit, et que Dieu lui avoit marqué Théodore, sous la figure d'un riche lit neuf sur lequel il pouvoit se reposer.

En conséquence Orsise assembla les supérieurs des monastères, et le leur proposa pour remplir sa charge. Au seul nom de Théodore, tous témoignèrent un merveilleux contentement, et s'empressèrent de le

faire venir (car il étoit absent) pour le reconnoître pour leur abbé. Mais lorsqu'il fut arrivé, ayant appris leur intention, il ne voulut rien entendre, et protesta qu'il ne prendroit aucune nourriture qu'on ne lui eût permis de parler à Orsise, qui s'étoit retiré dans la nuit au monastère de Chenobosque.

En effet, il ne mangea rien de trois jours, de sorte qu'Orsise fut obligé de revenir, et lui fit voir si clairement que Dieu vouloit qu'il se chargeât du gouvernement des frères, qu'il fut contraint de se rendre. Il ne se regarda pourtant jamais que comme l'adjoint d'Orsise, et bien que celui-ci eût depuis passé de Chenobosque à Moncose, qui étoit encore plus loin de Pabau, où il résidoit, il ne laissoit pas d'y aller souvent, pour puiser dans ses conseils les lumières dont son humilité lui faisoit croire qu'il manquoit, et il n'entreprenoit jamais rien sans prendre son avis; ce qui faisoit dire à Orsise qu'il ne gouvernoit pas moins par Théodore que lorsqu'il gouvernoit seul, et qu'il étoit véritablement le lit neuf sur lequel Dieu lui avoit ordonné de se reposer.

Comme le principal objet d'Orsise dans le choix qu'il avoit fait de Théodore, (a) étoit de réunir les esprits divisés, ce fut sur cela que roula le premier discours que ce nouveau supérieur fit à ses religieux : il les exhorta fortement à la charité mutuelle. Il leur mit devant les yeux ce que l'établissement de l'ordre avoit coûté à leur saint père Pacôme de peines et de combats contre les démons, et combien ils seroient

(a) *Id.* n. 84.

coupables par leur division de détruire un si grand ouvrage. Il leur représenta l'état heureux où ils s'étoient vus du temps de leur saint Père, pour les conjurer de le faire revivre par une parfaite union, et un entier dégagement des choses de la terre. « Il n'y a que » peu d'années, leur disoit-il, que notre Père est mort, » et il semble que nous avons oublié cette joie et cette » tranquillité dont nous jouissions sous lui. Alors » notre disposition étoit telle, que toutes nos réflexions » et tous nos entretiens ne rouloient que sur la parole » de Dieu plus douce que le miel. Nous vivions dé- » gagés de l'affection des choses terrestres; et notre » conversation étoit plus dans le ciel qu'ici-bas. Com- » me quelqu'un qui étant gelé de froid, court de » toutes ses forces jusqu'à ce qu'il sente le plaisir » de s'être échauffé; ainsi plus nous cherchions Dieu » par l'ardeur de nos désirs, plus aussi nous goûtions » sa bonté ineffable et la douceur de sa présence, » quand nous avions eu le bonheur de le trouver. Mais » aujourd'hui dans quelle déplorable situation sont les » choses! Ne nous sommes-nous pas éloignés de Dieu? » Cependant revenons à lui, et espérons qu'il chan- » gera nos cœurs par un effet de sa très-grande mi- » séricorde. » Il leur parloit ainsi, et il étoit si pénétré de ce qu'il disoit, qu'il ne put retenir ses larmes, et il en tira aussi des yeux de tous les assistans.

Bientôt après il entreprit la visite des monastères, accompagné de quelques religieux, et usant de toute l'adresse que lui fournissoit sa charité pour ramener les esprits à l'union commune, il y réussit si bien,

qu'il engagea enfin Apollone, supérieur de Moncose, à rentrer dans l'ordre dont il avoit séparé son monastèse, ce qui étoit le principal obstacle à la paix. Ainsi la bonne harmonie fut entièrement rétablie, et l'ennemi des âmes, qui avoit soufflé le feu de la division, fut confondu.

L'historien de sa vie marque après ces preuves de sa prudence, (a) que sa douceur et sa modération étant reconnues dans tous les monastères, elles lui attirèrent une telle confiance de la part de ses religieux, que tous recouroient à lui, et lui déclaroient sans peine les plus secrètes dispositions de leur cœur. De son côté il les consoloit, les animoit, les fortifioit, leur fournissoit des moyens puissans pour résister aux tentations du démon, et traitoit leurs plaies intérieures avec toute l'adresse et l'habileté d'un médecin spirituel très-expérimenté dans l'art de conduire les âmes.

Il ajoute qu'il usoit d'une patience et d'une charité merveilleuse envers ceux qu'il voyoit ne pas assez profiter de ses avis et négliger leur salut, ne cessant de les exhorter, employant pour les toucher la considération des vérités les plus effrayantes de la foi, et surtout recourant à la prière, afin d'obtenir de Dieu leur amandement; parce qu'il étoit persuadé que s'il les abandonnoit pour la difficulté qu'il trouvoit à les faire rentrer en eux-mêmes, Dieu lui feroit rendre compte de leur perte et de celle des autres que leur mauvais exemple pourroit entraîner. Et c'est ce qui le tenoit dans une sollicitude continuelle pour le salut de tous,

(a) *Id.* N. 85.

y employant toute son industrie et ne s'épargnant point dans le travail.

« C'est une grande affaire, disoit-il, d'avoir à rendre compte de soi-même; mais que sera-ce de rendre » compte de plusieurs? » Cependant malgré tant d'attention qu'il y donnoit et le travail continuel auquel il se livroit, cet homme souverainement humble ne croyoit pas de remplir dignement sa charge, assurant toujours qu'il étoit très-éloigné d'avoir les qualités d'un bon supérieur. C'étoit surtout en se comparant avec son bienheureux père saint Pacôme qu'il avoit ces bas sentimens de lui-même, et c'est aussi pour cette raison qu'il rappeloit sans cesse à ses religieux le souvenir des vertus et des leçons de ce saint patriarche, afin de donner plus de poids à ses avis, qu'il regardoit comme trop peu de chose s'il ne les appuyoit de l'autorité de ce grand saint.

Son respect pour les évêques, (*a*) qu'il considéroit comme les successeurs des apôtres et ses pères en JésusChrist, montre également sa foi et son humilité. Mais il avoit hérité de saint Pacôme de la profonde vénération qu'il avoit pour saint Athanase; et il disoit à ce sujet à ses religieux, qu'ils devoient se souvenir de ce que leur saint fondateur leur avoit fait remarquer en une rencontre; savoir, que Dieu avoit montré de leur temps trois merveilles en Egypte, pour la consolation et l'utilité de tous ceux qui étoient dans la peine: saint Athanase comme un intrépide défenseur de la foi de Jésus-Christ, saint Antoine comme un

(*a*) *Id.* n. 87.

parfait modèle de la vie solitaire, et l'ordre de Tabenne pour servir de règle à tous ceux qui veulent embrasser l'état des cénobites.

Dès qu'il fut établi abbé, il envoya deux de ses religieux, (a) Théophile et Coprez, à saint Athanase, pour lui offrir ses respects et son obéissance. En revenant ils amenèrent d'Alexandrie un jeune homme de dix-sept ans nommé Ammon, qui après s'être converti à la foi, avoit résolu d'embrasser la vie solitaire, sur l'éloge que saint Athanase en avoit fait dans un de ses sermons. Il avoit d'abord voulu se mettre sous la conduite d'un moine de Thébaïde qui se trouvoit alors à Alexandrie; mais un curé de la ville qu'il consulta sur son dessein, l'avertit que ce moine étoit hérétique, et lui conseilla de se rendre plutôt auprès de Théodore. Il profita donc du retour de ses deux religieux, et c'est de cet Ammon, qui fut évêque dans la suite, que nous avons appris une partie des actions de notre Saint, dans une longue lettre qu'il adressa à Théophile, patriarche d'Alexandrie, sur la prière que ce prélat lui en avoit faite. Il y rapporte après la mort de saint Théodore, non-seulement ce qu'il en avoit ouï raconter; mais aussi ce que lui-même avoit vu et entendu.

Il dit que quand il arriva à Pabau, saint Théodore vint le recevoir à la porte du monastère, lui fit quelques interrogations, le revêtit de l'habit monastique, l'introduisit dans un endroit où les frères étoient assemblés au nombre de six cents, et le fit asseoir auprès de lui sous un palmier.

(a) Epist. Am. c. 1. n. 1.

Il ajoute qu'il y étoit dans l'étonnement et l'admiration de voir le bel ordre qui régnoit dans une si nombreuse assemblée de moines, et que tandis qu'il étoit assis auprès du Saint, il vit plusieurs de ces religieux se lever les uns après les autres et s'approcher de lui pour le prier de leur dire devant tous quels étoient leurs défauts; que Théodore leur disoit alors quelque passage de l'Ecriture qui convenoit à leur état particulier, et qu'on voyoit ces religieux retourner à leurs places les larmes aux yeux et la componction dans le cœur; que quelques-uns en étoient si vivement pénétrés qu'ils répandoient des larmes en abondance, et en tiroient des yeux de ceux qui étoient assis à leur côté. Parmi ceux qui venoient ainsi prier le saint Abbé de leur dire leurs défauts, Ammon en remarque un nommé Patelloli, à qui le Saint dit ces paroles de l'Apôtre : *Portez les fardeaux les uns des autres,* (a) *et de cette sorte vous accomplirez la loi de Jésus-Christ*; mais il déclara ensuite aux frères que ce bon religieux étoit très-redoutable aux malins esprits.

Ce n'étoit pas seulement par une connoissance expérimentale des mœurs de ses religieux, (b) que le Saint faisoit à l'état de chacun d'eux en particulier des applications si justes de l'Ecriture, mais c'étoit plutôt par une lumière surnaturelle que Dieu lui communiquoit sur leur intérieur; et il ne finit point cette conférence sans qu'il parût évidemment que l'esprit de Dieu résidoit en lui; car il fit en même temps sur ce qui devoit bientôt arriver à l'Eglise, une prédiction

(a) Gal. 6. — (b) Epist. Ammon. n. 3.

que les effets justifièrent, et que nous allons rapporter sur le récit d'Ammon qui l'entendit.

Un autre religieux s'alloit approcher de lui comme avoient fait les autres, lorsqu'on le vit entrer tout-à-coup dans un profond silence, ensuite regarder le ciel, et enfin se lever de sa place. Tous les frères se levèrent aussi et formèrent un cercle autour de lui, comprenant qu'il avoit encore quelque avis important à leur donner. Il leur dit alors : « Je ne sais si ceux qui » sont encore charnels entendoient ce que je vais dire, » s'ils le prendroient en bonne part ; je ne laisserai » pas de le déclarer, puisque Dieu me l'ordonne. La » persécution qui a été excitée par ceux qui se disent » chrétiens comme nous, (il vouloit désigner les » ariens,) augmentera encore beaucoup, et en entraî- » nera plusieurs à la perte éternelle. Quand elle sera » plus allumée que jamais, il s'élèvera un prince païen » qui déclarera encore une guerre sanglante aux fidèles » qui seront soumis à sa domination, et il n'oubliera » rien pour détruire la religion ; mais Jésus-Christ » renversera ses desseins et il sera confondu. C'est » pour cela que nous ne devons pas cesser de crier » vers Dieu, afin qu'il ait pitié des Eglises, et qu'il » empêche par sa miséricorde la perte d'un grand » nombre d'âmes. »

Elurion qui étoit un des frères qui l'écoutoient, désira de savoir quand ces choses arriveroient, et pria Ammon de le lui demander ; mais le jeune novice ne l'osoit par respect et par timidité. Il le fit enfin aux instances d'Elurion, qui l'assura que le Saint auroit pour

pour lui cette complaisance; et à peine eut-il ouvert la bouche, que Théodore lui fit une réponse qui fut une prédiction qui le regardoit personnellement. Il lui répondit donc que ce qu'il venoit de dire s'accompliroit dans peu d'années; que Dieu auroit enfin pitié de son Eglise; que quand la persécution des païens auroit cessé, celle des ariens cesseroit aussi, et que lui Ammon verroit par lui-même ces tragiques événemens, et les favorables qui leur succéderoient.

Ceci se vérifia premièrement lorsque saint Athanase fut chassé d'Alexandrie, et que les ariens déchargèrent plus que jamais leur fureur contre les orthodoxes. En second lieu, lorsque Julien l'Apostat, au milieu de ces troubles, fut déclaré Empereur, et persécuta l'Eglise qu'il avoit résolu d'abolir entièrement. En troisième lieu, quand Jovien prince très-orthodoxe succéda à Julien et rendit la paix à l'Eglise.

Quant à Ammon, nous verrons comment s'accomplit en lui ce que le Saint lui prédit; mais il faut le suivre auparavant dans ce qu'il raconte des lumières extraordinaires que Dieu donnoit au Saint pour la conduite des frères, et dont il fut témoin oculaire.

La conférence spirituelle dont nous venons de parler finit par cette prédiction; (a) après quoi on fit la prière, et Théodore ayant congédié les frères, remit Ammon entre les mains de Théodore d'Alexandrie, celui que saint Pacôme, comme nous l'avons dit dans sa Vie, avoit établi chef d'un logement d'environ vingt solitaires grecs, et qui avoit Ausonne pour second,

(a) Epist. Am. n. 4.

Le saint Abbé lui recommanda de se hâter de l'instruire dans les saintes Ecritures, parce qu'il ne devoit pas demeurer long-temps dans l'ordre, et qu'il étoit destiné pour servir l'Eglise dans le clergé, ainsi que Dieu le lui avoit fait connoître.

Ammon avoit d'abord de la peine à croire que le Saint pût connoître les secrets des cœurs, (*a*) et demanda à Ausone s'il pouvoit se faire que Dieu accordât cette grâce aux hommes, et s'il y en avoit des preuves dans les livres saints. Ausone lui répondit qu'il l'éprouveroit lui-même, lorsque dans l'occasion il verroit que Théodore lui déclareroit clairement ce qu'il croyoit bien caché dans sa conscience, et il lui montra par plusieurs passages de l'Ecriture que cela n'étoit pas impossible, ni sans exemple. Mais Ammon ne tarda pas d'en faire l'expérience.

Une nuit qu'il fut obligé de sortir du monastère pour quelque nécessité, (*b*) il entendit tout-à-coup Théodore qui l'appeloit. Il avoue qu'il en fut effrayé, et que bien qu'il n'eût que sa robe de lin sur le corps, il se trouva d'abord tout en sueur. Il se rendit pourtant à la voix de son Abbé, et le trouva qui faisoit une sévère correction à un religieux thébéen nommé Amaï, qui bien loin de combattre les pensées que le démon lui mettoit dans l'esprit, les entretenoit de propos délibéré. Le détail qu'il lui faisoit de ces pensées étoit si clair, que ce frère ne pouvant plus en disconvenir, se jeta à ses pieds et le pria de lui en obtenir le pardon auprès de Dieu ; mais il parut que son regret

(*a*) Epist. Am. c. 2. n. 8. — (*b*) *Id.* n. 9.

n'étoit pas tout-à-fait sincère ; car bien loin de s'en corriger, il forma le dessein de quitter l'ordre; ce qu'il exécuta à quatre mois de là, pour se jeter dans les troupes. Cependant il ne tarda pas de ressentir les traits de la colère de Dieu dont le Saint l'avoit menacé, car en moins d'un an il mourut d'hydropisie, après avoir langui quelques mois.

Ammon alla ensuite avec le Saint à Tabenne, (*a*) où il fut témoin de la guérison d'une jeune femme mariée qu'on croyoit s'être empoisonnée par mégarde, et que les médecins désespéroient de guérir. Son père désolé de la perdre, vint au monastère accompagné d'une trentaine d'hommes de son village, qui se jetèrent avec lui aux pieds de Théodore, le conjurant de venir à la maison de cette femme, pour prier le Seigneur de la guérir. Théodore répondit que Dieu se trouvoit partout, et que si c'étoit sa volonté que cette femme recouvrât la santé, il l'exauceroit aussi-bien dans l'oratoire du monastère. Il y alla sur-le-champ avec ses religieux, et après la prière il bénit de l'eau qu'il envoya à la malade, dont elle eut à peine pris quelques gouttes, qu'une abondante évacuation la délivra de son mal. Cette guérison subite arriva en présence d'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles se trouva un arien d'Alexandrie, qui ne put s'empêcher de rendre gloire à Dieu.

Quelque temps après saint Théodore revint à Pabau, (*b*) où il prit avec lui environ cent vingt religieux pour aller couper dans une île du Nil des joncs

(*a*) Epist. n. 10. — (*b*) Epist. Am. n. 11.

dont on faisoit les nattes. Il y demeura plusieurs jours, et ne manquoit pas de faire le soir la conférence spirituelle comme s'il eût été au monastère. Un mercredi, dans le temps qu'il la faisoit, deux petites vipères se glissèrent autour de ses pieds avec un danger évident de le piquer. Il ne voulut pas pour cela interrompre son discours, de peur de troubler les frères; mais il mit le pied sur ces bêtes, qu'il tint ainsi tout le temps que dura la conférence, après quoi il les fit tuer. Il dit ensuite aux frères qu'un ange lui avoit apparu, et lui avoit nommé quelques religieux qui n'avoient pas assez de soin de leur salut, et un entre les autres qui se trouvoit actuellement à Pabau, et que Dieu lui ordonnoit de le chasser du monastère.

Cette déclaration ne fut pas reçue de tous avec une égale soumission d'esprit. Silvain Egumène ou chef d'une compagnie de vingt-deux solitaires, qui avoient Linuphon pour second, et Macaire frère de notre Saint pour un de ses inférieurs, méprisa dans son âme cette révélation, comme une folie ou un sentiment de vanité; et dit en lui-même : « N'est-ce pas » là le frère de Macaire que j'ai sous ma conduite? » n'ont-ils pas eu la même mère? d'où lui vient cette » présomption? Macaire est bien plus humble que » lui. » Mais tandis qu'il rouloit ces pensées dans son esprit, il vit devant lui un homme d'un regard terrible qui lui dit : « Est-ce ainsi que tu manques de crainte » et de respect envers Dieu, en méprisant son servi» teur comme tu fais? » Et en même temps il lui déchargea un soufflet sur la joue, qui le fit tomber en apoplexie.

Les religieux le virent tomber sans parole et sans connoissance; mais ils n'en purent savoir la cause. Ils le portèrent sur un lit à Pabau, où sa situation tira des larmes des yeux de tous les frères, et surtout de Théodore d'Alexandrie, de Pécuse, de Psamphius, Psentaëse, Elurion et Isidore, religieux éminens en vertu et recommandables dans l'ordre, qui offrirent à Dieu de longues prières, accompagnées de pleurs et de soupirs, pour obtenir de sa divine bonté qu'il revînt de sa léthargie.

Il ne donna de signe de vie qu'après trois jours, par ces paroles qu'il prononça en poussant un soupir : « Béni soit le Seigneur qui m'a instruit, et a eu pitié » de moi. » Tous les religieux extrêmement consolés de lui voir reprendre ses esprits, joignirent leurs actions de grâces aux siennes, et s'empressèrent de lui faire prendre quelque peu de nourriture; car il n'en avoit point pris jusqu'alors.

Le lendemain à la pointe du jour, qu'il se trouva mieux en état de parler, il pria qu'on fît assembler tous les religieux du monastère, et les voyant autour de son lit, il leur déclara le jugement qu'il avoit formé contre saint Théodore, et comment il en avoit été puni par la correction et le rude soufflet de celui qui lui avoit apparu, et qu'au moment qu'il eut reçu ce soufflet il avoit perdu tout sentiment, sans que depuis il eût pu rien entendre, ni même savoir comment il avoit été transporté de l'île au monastère; ce qui porta les assistans à rendre au Seigneur de nouvelles actions de grâces.

Saint Théodore revint peu de jours après à Pabau; (a) et après avoir parlé aux frères, il les pria d'attendre quelque peu de temps à l'endroit où ils étoient, et s'en alla avec deux autres au réfectoire. Il y arrêta un jeune religieux qui étoit précisément celui que l'ange lui avoit dit de chasser de l'ordre. Il le prit à part, et le pressa beaucoup de lui déclarer les fautes dont il étoit coupable; mais voyant qu'il refusoit de les lui avouer, il commença à les lui dire lui-même, comme s'il avoit eu les plus secrets replis de sa conscience sous ses yeux. Le religieux qui vit bien qu'il disoit vrai et qu'il alloit poursuivre jusqu'au bout toute la suite de sa mauvaise vie, n'en put soutenir plus long-temps le reproche. Il se jeta à genoux devant lui pour le prier de n'en pas dire davantage, et quitta de lui-même le monastère; mais avant que d'en sortir il avoua aux frères qui étoient assemblés, que c'étoit avec justice que le saint Abbé le chassoit de l'ordre, et qu'il n'y avoit que Dieu qui eût pu lui révéler le détail de sa conduite criminelle.

Notre Saint ne s'arrêta pas à celui-ci. Il alla trouver en particulier les autres que l'ange lui avoit fait connoître avoir besoin de sa correction, et le fit pendant la nuit, pour leur épargner la confusion qu'ils auroient pu souffrir si cela avoit été connu des autres frères. Il leur déclara à chacun les péchés dont Dieu lui avoit révélé qu'ils étoient coupables depuis leur baptême. Aucun d'eux ne les put désavouer, et ils en furent si touchés de regret, que la plupart le

(a) Epist. Am. n. 12.

prièrent de leur permettre de s'en accuser publiquement devant tous les religieux; mais ce prudent Abbé ne le voulut point, de peur de scandaliser les plus jeunes et les foibles, et se contenta qu'ils les allassent déclarer à Pécuse et à Psentaëse.

Ceci s'étoit passé, dit Ammon, (*a*) durant le carême. Le mardi d'après Pâques les religieux des autres monastères de l'ordre se trouvant assemblés à Pabau au nombre de deux mille, pour célébrer ensemble les saints jours, comme ils avoient accoutumé de faire toutes les années, Théodore expliquoit à tous ceux qui le venoient consulter les différens endroits des Ecritures qu'ils n'entendoient pas bien; après quoi il leur dit : « C'est un grand sujet de consolation pour moi » de m'entretenir avec vous; mais je crois devoir vous » avertir que le démon s'est glissé parmi nous, pour » tenter un des frères qui est ici présent, de gourmandise et de vanité. Il lui a persuadé de prendre furtivement quelques pains pour les manger en cachette, et de feindre de jeûner comme les autres. » C'est pourquoi je conseille à ceux qui sont plus foibles de ne point passer un jour sans manger, excepté » le vendredi. » Alors celui que cela regardoit se voyant découvert, vint se jeter à ses pieds pour lui déclarer sa faute; mais Théodore lui couvrit le visage de son manteau, afin qu'il ne fût pas reconnu des autres.

Une autre faute que firent quelques religieux, (*b*) et que ceux qui ne comprennent pas assez la perfection

(*a*) Epist. Am. c. 3. n. 13. — (*b*) Epist. Am. n. 14.

religieuse regarderont peut-être comme de nulle conséquence, donna sujet à notre Saint de faire une excellente exhortation aux frères, que nous rapporterons ici telle qu'Ammon nous l'a conservée.

Théodore ayant pris avec lui quarante de ses religieux pour aller à la montagne couper du bois, dont on avoit besoin dans le monastère, en envoya quarante autres à une journée de là pour en faire de même, et leur donna pour les conduire un religieux nommé Isidore, homme plein de douceur et d'une sagesse évangélique. Le premier jour, sur le soir, Théodore avec les siens faisant à genoux la prière de Vêpres, Dieu lui fit connoître que quatre de la compagnie d'Isidore, qui étoient d'ailleurs de bons religieux, travaillant un peu loin des autres, s'étoient amusés à rire et à plaisanter ensemble. La prière achevée, il fit l'exhortation spirituelle, et dit à la fin à ses religieux qu'il jugeoit à propos qu'on fût au monastère le samedi. Il envoya deux religieux à Isidore pour lui dire de s'y trouver aussi avec les frères qui étoient avec lui; mais il ne lui en expliqua pas le sujet.

Tous s'étant donc rendus à Pabau, (a) Théodore les assembla au lieu où l'on faisoit les conférences et leur parla ainsi : « Vous n'ignorez pas, mes frères, que » ceux qui font profession de l'état monastique, doi» vent se conduire d'une manière bien plus pure et » plus sainte que le commun des hommes. Leur vie » doit être plus angélique qu'humaine; car ayant re» noncé au monde et à eux-mêmes, ils ne doivent

(a) Epist. Am. n. 15.

» plus vivre que pour celui qui est mort et ressuscité
» pour eux, s'étant volontairement crucifiés avec lui.
» Tel est l'esprit de notre état. C'est pour cela que
» nous avons quitté nos parens et que nous nous som-
» mes unis ici en un même corps de communauté.
» Ainsi toute notre application doit être à considérer
» Jésus-Christ comme notre modèle, afin de con-
» former notre vie à la sienne, lui qui est notre chef
» et la voie par laquelle les religieux doivent marcher.
» Aussi nous devons penser que Dieu n'a pas seule-
» ment donné à ceux qui désirent de parvenir au
» royaume des cieux, les saintes Ecritures pour les
» confirmer dans la foi en Jésus-Christ, et leur servir
» de règle pour leur salut ; il a voulu encore que la
» sainteté de ses serviteurs les édifiât et les animât
» comme un puissant exemple, tant pour les con-
» firmer dans la même foi, que pour leur servir de
» modèle.

» Je vois cependant avec douleur que quelques-uns
» d'entre nous, qui ont bien commencé, marchent à
» présent d'un pas chancelant, s'ils ne sont pas tout-
» à-fait tombés. Quatre de nos frères, du nombre de
» ceux que nous avions envoyés pour couper du bois
» à la montagne, se trouvant ensemble un peu loin
» des autres, ont cru qu'il leur étoit permis de railler
» entr'eux et de dire des paroles bouffonnes, ne pre-
» nant pas garde qu'ils contristoient dans leur âme le
» Saint-Esprit qui m'a fait connoître leur faute, afin
» qu'en la leur reprochant ils entrassent en eux-mê-
» mes et l'expiassent par leurs larmes et leurs gémis-

» semens. Ignorent-ils que Jérémie a dit ? (a) *Seigneur, je ne me suis jamais trouvé dans l'assemblée*
» *de ceux qui se divertissent; mais je me suis conservé*
» *dans la crainte de votre main redoutable, et j'ai*
» *demeuré seul pénétré de sentimens de tristesse et de*
» *componction.* Ont-ils oublié ce que dit Job ? *Que*
» *ces maux et d'autres semblables fondent sur ma*
» *tête,* (b) *si j'ai marché avec les railleurs.* Ne sa-
» vent-ils pas que Dieu ne punit pas moins dans ses ser-
» viteurs les petites fautes que les grandes, afin de
» mieux assurer leur salut ? N'ont-ils pas lu ce que
» dit Salomon : (c) *Le ris des insensés est semblable*
» *au bruit que fait un faisseau d'épines qu'on allume*
» *sous une marmite.* Et ailleurs : *J'ai appelé le rire*
» *une illusion;* et encore : *La colère vaut mieux que*
» *le rire.*

» Ainsi, mes frères, je vous exhorte à être mieux
» attentifs sur vous-mêmes, et à profiter de l'avis de
» l'Apôtre, lorsqu'il dit : (d) *Que vos ris se changent*
» *en pleurs et votre joie en tristesse,* de peur que
» vous ne subissiez cette terrible sentence du Sau-
» veur : (e) *Malheur à vous qui riez maintenant,*
» *parce que vous gémirez et vous pleurerez.* Condam-
» nez-vous volontairement à la pénitence. Livrez-
» vous de votre propre gré aux soupirs et aux pleurs,
» puisque cela vous sera d'une grande utilité, et vous
» épargnera les larmes que vous seriez forcés de ré-
» pandre dans l'autre vie. Mettez-vous en la présence

(a) Jerem. 15. 17. — (b) Job. 31. 5. — (c) Eccl. 7. 4. — (d) Jac. 4. 9. — (e) Luc. 6. 25.

» du Seigneur, et dites-lui dans la sincérité de votre » cœur avec le Prophète royal : *Oui, mon Dieu, je* » *suis disposé à embrasser la pénitence et subir le* » *châtiment que je mérite.* (a) »

Tel fut l'avis salutaire que Théodore donna à ces quatre religieux, qui se trouvant mêlés dans la foule des frères et séparés les uns des autres, se prosternèrent en même temps comme s'ils se l'étoient dit, témoignèrent leur regret par de profonds soupirs, et conjurèrent les frères de prier pour eux, ce qui fit pleurer toute l'assemblée; et ces quatre religieux profitèrent si bien de la correction, qu'ils firent depuis de grands progrès dans la vertu, et servirent d'exemple aux autres.

Il n'en fut pas de même d'un autre religieux nommé Moïse, (b) qui mérita que son corps fût livré au démon, lui ayant livré son âme par son endurcissement dans le péché. Saint Théodore qui l'avoit envoyé avec d'autres frères à une île du Nil pour y ramasser des herbes qu'on saloit pour la nourriture des religieux, lui envoya dire au bout de cinq jours de revenir au monastère. Il répondit qu'il s'y rendroit avec les autres quand ils auroient ramassé toute la provision; mais on le contraignit d'obéir.

A son arrivée il trouva le saint Abbé avec Psentaëse et Isidore, et qui étoit pénétré d'une très-vive douleur sur son sujet. Dès que le Saint le vit devant lui, il lui dit : « Mon frère, plût à Dieu qu'on m'eût annoncé » votre mort au lieu de celle que vous donnez à votre

(a) Psal. 37. — (b) Epist. Am. n. 16.

» âme ! Ce seroit sans doute un bien moindre mal.
» Ai-je manqué de vous avertir ? N'ai-je pas été vous
» exhorter souvent dans votre chambre à rejeter les
» mauvaises pensées que vous entreteniez dans votre
» esprit ? Vous me disiez toujours que ce n'étoient que
» des suggestions de la part du démon. Mais ne vous
» disois-je pas que vous l'appeliez vous-même par la
» dépravation de votre cœur, et que vous lui offriez
» plutôt le moyen de vous tenter qu'il ne vous en
» donnoit l'occasion ? Voyez à présent dans quel état
» déplorable vous êtes, et ce qui vous reste d'avoir
» marché par la voie de l'iniquité. »

Moïse, aveuglé et obstiné dans sa malice, voulut s'excuser de nouveau et pallier sa faute ; mais le Saint, éclairé d'en haut, lui marqua le temps et le lieu où il s'étoit entretenu volontairement dans les pensées qu'il lui reprochoit ; et comme il voulut encore répondre que ce n'étoit là que des suggestions du démon, auxquelles il n'avoit nulle part, le Saint lui répliqua : « Jusqu'à présent Dieu n'avoit pas permis
» au démon de vous affliger dans le corps ; mais puis-
» que vous avez voulu vous-même le loger au dedans
» de vous, sachez que vous n'êtes plus bon pour notre
» ordre, et que je suis obligé de vous en chasser. »
En même temps il ordonna à quatre frères jeunes et robustes de le mettre hors du monastère, et de le conduire au village d'où il étoit ; mais à peine fut-il sorti du monastère qu'il fut possédé du démon ; les frères eurent besoin de toute leur force pour le mener à son village, et on fut obligé de l'attacher avec des liens forts, tant il étoit devenu furieux.

Si le saint Abbé eut lieu de gémir de la perte de ce religieux, (a) Dieu l'en dédommagea par l'assurance qu'il lui donna du salut d'un autre. Etant un soir avec les frères, il parut tout-à-coup avec un air plein de joie et leur dit: « Je vous annonce, mes frères, que » Dieu vient de faire une grande grâce à notre frère » Cazur, qui demeure au monastère de Ptolémaïde; » car il vient d'être délivré de la prison de son corps, » et son âme a été reçue dans le ciel, où elle jouit » d'une grande gloire, non-seulement parce qu'il s'est » toujours soutenu dans la vraie foi, mais parce qu'il » a ajouté à une grande pureté l'ornement des autres vertus. Que si j'ai été obligé quelquefois de le » reprendre pour de légères fautes qu'il a commises, » Dieu l'en a purifié par la maladie et autres afflic» tions qu'il lui a envoyées. » Ces fautes dont parloit le Saint étoient un peu de négligence que Cazur apportoit aux prières de la nuit, et dont il l'avoit repris à Pabau, avant qu'il l'eût envoyé au monastère de Ptolémaïde. Huit jours après, deux religieux étant venus de ce monastère, informèrent la communauté de la mort de Cazur, et on trouva qu'il avoit expiré au même moment que le saint Abbé l'avoit dit.

Il y avoit à Pabau un religieux nommé Patquelfe, (b) qui avoit été marié avant que d'entrer dans l'ordre, où il avoit aussi amené son fils. Un jour que le Saint étoit avec les frères, il dit tout-à-coup à Psarphius, un des principaux du monastère, de l'aller faire venir avec son fils et un autre jeune religieux qui étoit dans

(a) Epist. Am. n. 17. — (b) Epist. Am. n. 18.

sa cellule. Quand il fut présent il lui dit : « Quelle » doctrine avez-vous enseignée cette nuit à ce jeune » homme lorsque vous parliez ensemble ? Hélas ! dit » Patquelfe, quelle autre lui aurois-je enseignée que » celle de craindre Dieu ? Prenez garde, dit Théo- » dore, à ce que vous me dites ; car le Seigneur m'a » révélé par un ange le discours que vous teniez. Ainsi » ne craignez pas de le déclarer ici devant tous, si » votre doctrine est orthodoxe. »

Patquelfe ne répliqua rien, et le saint Abbé voyant qu'il ne vouloit pas répondre, se tourna vers les autres religieux et leur dit : « Il a enseigné à ce jeune frère » que nous ne ressusciterions pas dans notre propre » chair, alléguant pour raison que notre chair étoit » mauvaise. Puis il dit à Patquelfe : Avouez-le, n'est- » ce pas là ce que vous lui enseigniez? Son fils s'écria : » Ah ! oui, il a voulu aussi me le persuader la nuit » d'auparavant. »

Alors le Saint le voyant suffisamment convaincu d'erreur et ne voulant pas l'affliger, mais l'instruire et le convertir, lui prouva par plusieurs passages des Ecritures, que nous ressusciterions tous dans notre propre chair, qui demeureroit immortelle après la résurrection ; de sorte que Patquelfe, persuadé de la vérité, s'y soumit d'esprit et de cœur, et se jetant aux pieds de tous les frères, les conjura en pleurant de demander à Dieu qu'il lui pardonnât sa faute, la confessant publiquement avec toutes les marques d'un véritable repentir.

Après ces récits, Ammon rapporte encore que saint

Théodore étant allé, (a) au mois de novembre, à une île du Nil avec plusieurs religieux pour amasser du bois pour brûler, un de la compagnie nommé Patrice fut mordu par un grand aspic, qui avoit tellement enfoncé les dents dans son pied, qu'on eut bien de la peine à l'en arracher. Tous crurent que le bon religieux alloit tomber mort; mais saint Théodore y accourut et le guérit par le signe de la croix. Ammon étoit présent à ce miracle.

Il ajoute que le 22 de ce même mois, le Saint ayant assemblé à l'heure de none tous les religieux qui étoient venus dans l'île, il leur dit qu'il y avoit long-temps que Dieu lui avoit fait connoître une chose qu'il venoit de lui ordonner enfin de leur déclarer. C'étoit que dans les lieux où Jésus-Christ étoit adoré, ceux qui gardoient la foi orthodoxe, ayant pleuré sincèrement leurs péchés, Dieu avoit agréé leur pénitence, et qu'eux étoient de ce nombre; qu'ainsi ils devoient lui en rendre des humbles actions de grâces.

Cette révélation fut aussitôt confirmée par une autre, (b) dont les preuves plus sensibles prémunirent les frères contre l'esprit de défiance. Deux heures après que le Saint leur eut ainsi parlé, il dit à quatre religieux d'aller à la pointe de l'île attendre Théophile et Coprez qui revenoient d'Alexandrie sur un bateau. Ils y furent sur-le champ, et le bateau ne tarda pas de paroître. Du plus loin qu'ils purent reconnoître Théophile, ils lui firent signe d'aborder, parce que leur saint Abbé étoit dans l'île. Ce fut pour tous un

(a) Epist. Am. c. 4. n. 19. — (b) Epist. Am. n. 20.

grand sujet d'étonnement de voir comment le Saint avoit pu prévoir leur prochaine arrivée ; mais ils eurent encore plus de sujet de l'admirer, lorsqu'étant venu lui-même au-devant d'eux et les ayant embrassés avec une affection paternelle, il leur dit positivement qu'ils avoient eu le bonheur de voir le grand Antoine.

En effet ils en avoient une lettre qu'ils lui remirent, et Théodore après l'avoir lue avec une grande consolation, la fit lire devant tous les frères, qui virent avec une joie qu'on ne peut exprimer, que ce saint patriarche leur apprenoit qu'il avoit eu la même révélation que leur saint Abbé touchant l'indulgence que Dieu accordoit aux vrais pénitens. A ce récit tous se jetèrent la face contre terre, pleurant de joie et de contrition en admirant la miséricorde du Seigneur ; et enfin le prêtre qui se trouvoit présent ayant fini la prière, Théodore dit à Ammon de publier un jour pour la plus grande gloire de Dieu ce qu'il avoit vu et entendu parmi eux en cette rencontre et dans les autres.

Outre les différentes révélations qu'Ammon a rapportées en témoin oculaire, il en marque d'autres qu'il avoit apprises du même saint par le témoignage non suspect d'Ausone et d'Elurion, religieux d'une vertu éprouvée. Nous ne les ajouterons pas ici, pour éviter d'être trop longs, ce que nous avons dit étant plus que suffisant pour faire voir combien Dieu se communiquoit à ce saint homme. Mais nous ne saurions passer sous silence ce qu'il dit lui-même au sujet des révélations ; les excellentes règles qu'il donne, soit

pour

pour n'en pas abuser, soit pour n'y être pas trompé, et surtout qu'on doit toujours préférer le jugement des pasteurs aux révélations particulières.

» Il faut, dit-il, (a) user en ceci d'une grande circonspection, et prendre garde de s'estimer soi-même par une vaine présomption lorsqu'on a reçu ces grâces, tandis qu'on n'est rien en effet, ou de se porter à les désirer avec ardeur lorsqu'on ne les a pas reçues, ce qui est une suggestion du démon, qui feroit par là que toute notre piété s'en iroit, pour ainsi dire, en fumée, comme il n'est que trop arrivé à plusieurs.

» C'est pourquoi tant ceux que Dieu a élevés à ces dons, que ceux qu'il n'en a pas favorisés, doivent avoir également de bas sentimens d'eux-mêmes, et prier par une crainte salutaire le Seigneur qu'il leur fasse la grâce de n'être point livrés aux supplices éternels. Nous voyons en effet que les plus saints personnages n'en ont pas usé autrement. David ne dit-il pas : (b) *Gardez, Seigneur, mon âme et délivrez-la.* Saint Paul ne dit-il pas aussi : (c) *J'ai été délivré du lion rugissant qui dévore les âmes.*

» Certes nous avons à faire à un ennemi fin et artificieux, qui souvent nous déguise si bien l'erreur et le mensonge en le couvrant des apparences de la vérité, que si on n'a un don particulier de discernement, on risque de s'y laisser tromper. Mais voulez-vous une règle sûre de ne l'être point, c'est celle

(a) Boll. Pach. vit. c. 11. n. 87. — (b) Psal. 24. 20. — (c) 2 Timoth. 4. 17.

» d'une soumission parfaite à Dieu et à ses saints ser-
» viteurs. Sur quoi, mes frères, vous devez remarquer
» que Dieu, selon la prophétie de David, ayant pris
» notre nature et s'étant fait voir parmi nous, ne s'est
» pas contenté de nous instruire par sa propre bouche
» de la foi que nous devons avoir, et de nous marquer
» la voie de salut que nous devons suivre; mais étant
» monté au ciel, il a laissé les apôtres pour ses suc-
» cesseurs, auxquels jusqu'à présent les évêques ont
» succédé comme nos pasteurs et nos pères pour la
» nourriture spirituelle de nos âmes. De sorte que
» ceux qui reconnoissent en eux la voix de Jésus-
» Christ et l'écoutent, sont les véritables enfans de
» Jésus-Christ, bien qu'ils ne soient ni clercs, ni dans
» l'ordre ecclésiastique. »

C'est ainsi que ce saint homme, dont l'expérience dans les grâces de vision et de révélation ne pouvoit être plus grande, nous apprend à n'en juger jamais que conformément aux décisions de l'Eglise, et à préférer le jugement des prélats qui sont destinés pour enseigner, à toutes les lumières particulières.

Ammon ne demeura que trois ans avec lui. Après ce temps ayant appris par hasard que son père l'avoit cherché dans différens monastères, (a) et étoit mort avec le regret de ne l'avoir pu trouver, et que sa mère n'étoit pas encore consolée de n'avoir pu savoir ce qu'il étoit devenu, il pria saint Théodore de lui donner deux religieux avec lesquels il l'iroit voir pour la consoler, et reviendroit ensuite au monastère. Mais le Saint lui

(a) Epist. Am. n. 21.

dit que sa mère avoit eu le bonheur d'embrasser la foi chrétienne, et que quant à lui, il ne devoit plus retourner après qu'il l'auroit vue; que la volonté de Dieu étoit qu'il se retirât parmi les saints solitaires qui habitoient dans le désert de Nitrie, tels qu'étoient saint Ammon, saint Pambon, et tant d'autres d'une éminente piété.

Ce ne fut pas sans répandre beaucoup de larmes qu'Ammon prit congé de lui. Il le conjura de toute son affection de prier Dieu pour lui; et après qu'il eut vu sa mère, il se retira sur la montagne de Nitrie, ainsi qu'il le lui avoit recommandé. Il entra dans la suite dans le clergé d'Alexandrie, et fut enfin fait évêque.

A peine six mois furent écoulés depuis qu'Ammon s'étoit retiré à Nitrie, que commencèrent à s'accomplir successivement toutes les choses que saint Théodore avoit prédites de la persécution des ariens, de la tyrannie de Julien l'apostat, et de l'élévation de Jovien qui rendit la paix à l'Eglise. Dès que les ariens eurent chassé saint Athanase de son siége, Ammon se souvint aisément que le Saint l'avoit prédit, et le détailla aux solitaires de son quartier, ajoutant pour les consoler, que si Dieu lui avoit fait connoître les violences que les hérétiques devoient exercer contre les fidèles, il lui en avoit aussi revélé la cessation.

Mais si le récit d'Ammon tempéra leur douleur, (*a*) elle fut encore plus adoucie par la lettre de consolation qu'ils reçurent presque en même temps de Théo-

(*a*) Epist. Am. n. 22.

dore même. Il l'avoit envoyée par quatre frères qui avoient ordre de chercher Ammon dans le désert de Nitrie, et de la lui remettre, afin qu'il la communiquât aux prêtres, aux diacres et aux moines de ce désert à qui elle étoit adressée.

Ammon la reçut un samedi, et après l'avoir lue, il la montra aux prêtres, et le lendemain il la lut par leur ordre dans l'église en présence de tous les solitaires. Le Saint y marquoit que Dieu briseroit enfin l'audace des ariens; qu'il auroit pitié de son Eglise; qu'elle reprendroit son premier éclat; qu'en attendant il falloit souffrir ces maux avec soumission; et finit en priant qu'on fît part de sa lettre à tous ceux de leur quartier qui souffroient de la persécution des ariens. Ces bons religieux furent merveilleusement consolés par la lecture de cette lettre. Un des prêtres nommé Héraclide, l'envoya par le moine Chrysogone à Droconte, évêque d'Hermopole et de Nitrie, qui avoit été chassé de son siége par les ariens, afin qu'elle le consolât dans son exil.

Tandis que les hérétiques faisoient leurs efforts pour rétrécir, si l'on peut parler ainsi, les bornes de l'empire de Jésus-Christ sur les âmes, en répandant leurs erreurs, saint Théodore tâchoit de l'étendre en augmentant le nombre des monastères, où Dieu fut servi avec autant de fidélité, qu'il étoit offensé par les impies.

Nous avons vu dans la vie de saint Pacôme, (*a*) que ce grand patriarche avoit fondé neuf maisons. Notre

(*a*) Boll. v. Pac. n. 86.

Saint en ajouta une dixième dès la première année qu'il fut abbé, près de Ptolémaïde en haute Thébaïde, et fort loin de Pabau. Il en fonda encore trois autres, dont deux qu'on nomma Caïs et Obi, par l'avis d'Orsise, furent bâties auprès de la grande Hermopole à l'extrémité septentrionale de la basse Thébaïde; la troisième auprès d'Hermuti, ou entre Latople et Thèbes en haute Thébaïde; et enfin il fonda un monastère de filles à Bechré, (a) qui n'étoit éloigné de Pabau que d'une petite demi-lieue, et qui fut le second des religieuses de l'ordre.

Il faisoit la visite de ces monastères et se trouvoit (b) auprès de celui de Caïs, lorsqu'il rencontra sur le Nil le duc Artème, qui avoit ordre de l'empereur de chercher saint Athanase pour l'arrêter, et alloit pour cela à Pabau, croyant qu'il y seroit caché parmi les moines de Tabenne, que tout le monde savoit qu'il aimoit beaucoup. Il connut sur-le-champ par révélation le dessein de ce duc, et le déclara aux religieux qui étoient avec lui. Ceux-ci vouloient retourner aussitôt à Pabau pour prévenir les frères, afin qu'ils ne fussent pas effrayés de l'arrivée d'Artème; mais le saint Abbé dit que puisqu'ils avoient entrepris la visite des monastères pour la gloire de Dieu, il espéroit de sa miséricorde, qu'il prendroit bien soin de celui de Pabau et des frères qui y étoient, et s'achemina vers Caïs.

Il ne se trompa point. Artème arrivé à Pabau, fit investir pendant la nuit le monastère par ses soldats;

(a) Boll. v. S. Pac. annot. c. p. 331. — (b) Vers l'an 361.

et y étant entré avec ses archers, il causa d'abord quelque trouble parmi les frères, que Pécuse apaisa presqu'aussitôt. Il demanda où étoit l'Abbé. Pécuse lui répondit qu'il faisoit la visite des autres monastères. Faites-moi donc parler, ajouta-t-il, à celui qui tient ici sa place. Alors Psarphin, grand économe de l'ordre, se présenta, et Artème le prenant en particulier, lui dit : « Voici un ordre que j'ai de l'empereur » pour arrêter l'évêque Athanase, qu'on m'a dit s'être » venu cacher parmi vous. » Psarphin lui répondit : « Nous reconnoissons tous depuis long-temps Atha- » nase pour notre père, et il en a toute l'autorité » chez nous; mais je ne l'ai point vu, vous pouvez » cependant voir dans le monastère. »

Artème ne laissa pas de l'y chercher en parcourant tous les endroits où il pouvoit soupçonner qu'il se tenoit caché, et ne l'ayant pas trouvé, il dit aux religieux de le conduire à l'église et d'y prier pour lui.

Les religieux qui avoient aperçu parmi ceux de sa compagnie, quelqu'un qui avoit les marques d'un évêque arien, (ce pouvoit bien être le malheureux George, usurpateur du siége d'Alexandrie,) lui répondirent que leur saint Père leur avoit défendu de prier avec ceux qui étoient du parti des ariens. Ainsi ils se retirèrent, et Artème alla seul faire sa prière dans l'église; mais il en sortit jetant du sang par le nez, et extrêmement effrayé. On ne sut pas positivement ce qui lui étoit arrivé, si ce n'est qu'on lui ouït dire qu'il avoit eu une vision dont il avoit failli mourir de peur. Il se retira aussitôt du monastère, et saint Théodore

y étant revenu, rendit à Dieu de grandes actions de grâces, en apprenant la manière dont tout s'étoit passé.

Ce fut après ceci que se vérifia la prédiction du Saint de la persécution de Julien l'apostat. (*a*) Ce prince s'étant révolté dans les Gaules contre Constance, et ayant réussi dans sa rébellion, se vit maître de tout l'empire, et bien qu'au commencement il rappelât les évêques catholiques que son prédécesseur avoit exilés, il ne tarda pas de montrer la haine qu'il avoit dans le cœur contre Jésus-Christ et son Eglise.

Saint Athanase ayant reçu des ordres de sa part de sortir d'Alexandrie, (*b*) et même de toute l'Egypte, et sachant qu'on le cherchoit pour se saisir de lui et le faire mourir, s'étoit retiré à Antinoé en basse Thébaïde, (*c*) où en un même jour Pammon, abbé des solitaires de ce quartier, fort recommandable par sa piété, et notre saint Théodore vinrent le trouver comme s'ils l'avoient concerté ensemble. Le saint prélat ayant consulté avec eux sur ce qu'il avoit à faire pour se dérober à la fureur du prince, il fut déterminé qu'il se retireroit dans un des monastères de Tabenne du côté d'Hermopole, où il seroit plus en sûreté que partout ailleurs.

Il monta donc avec eux dans le bateau qui étoit au service de saint Théodore, et on prit soin de le couvrir afin que personne ne reconnût le prélat. Comme il falloit monter contre le courant du Nil, et que de plus le vent étoit contraire, on alloit lente-

(*a*) Epist. Am. c. 4. n. 23. — (*b*) Theod. hist. l. 3. c. 5. — (*c*) Epist. Am. n. 23.

ment, et les religieux de Tabenne furent obligés de mettre pied à terre pour tirer le bateau.

Dans ces lenteurs qui mettoient le saint prélat en danger d'être découvert, il prioit Dieu intérieurement de le protéger. Pammon lui disoit quelques mots de consolation pour lui inspirer du courage; mais fortifié lui-même par la grâce du Seigneur, il lui dit: « Je » vous assure que je me sens aussi tranquille dans » cette persécution que si j'étois dans un temps de » paix, pensant que c'est pour la cause de Jésus- » Christ que je souffre, et par sa miséricorde mon » cœur est tellement disposé à tout ce qu'il voudra » faire de moi, que quand il s'agiroit de la plus dure » servitude, je la regarderois comme une grande grâce » qu'il me feroit. »

Comme il parloit ainsi, il s'aperçut que saint Théodore sourioit en regardant l'abbé Pammon, et que celui-ci en faisoit de même. Il leur en demanda le sujet; et les deux abbés se prièrent l'un l'autre de le lui dire. Enfin saint Théodore lui dit: « L'empereur Julien vient de mourir en Perse, et on peut lui appli- » quer ce que dit l'Ecriture: que l'homme vain et su- » perbe ne prospérera pas toujours. Après lui doit » régner un empereur chrétien et fort illustre; mais » il vivra peu de temps (ce fut Jovien). C'est pour- » quoi il n'est plus nécessaire que vous alliez vous ca- » cher en Thébaïde; mais allez plutôt secrètement à » la cour pour prévenir ce prince. Il vous recevra » avec honneur, et vous retournerez à votre Eglise; » après quoi il mourra. » C'est ce que saint Athanase

racontoit peu de temps après la mort de notre Saint, dans la grande église d'Alexandrie, en présence d'Ammon qui le rapporte, et de plusieurs autres de son clergé.

Quelque temps après que S. Théodore eut prédit ces choses à ce saint prélat, (a) la mortalité se mit parmi ses religieux, et il n'y avoit point de jour qu'il n'en mourût un ou deux. Comme ils étoient en coutume de les aller ensevelir à la montagne, le Nil commençant alors à inonder les terres, et les eaux n'étant pas encore assez hautes pour aller par bateau, ils étoient en peine comment ils porteroient le premier qui mourroit, et le demandèrent au Saint. Il leur répondit que Dieu auroit égard à leur foi, et arrêteroit le cours du mal; ce qui arriva comme il l'avoit prédit, aucun religieux n'étant mort durant le reste du temps du débordement.

Mais ce grand Saint non moins humble qu'il étoit favorisé des dons célestes, comme s'il eût craint que ces merveilleux dons ne donnassent de lui en cette rencontre une trop haute idée à ses religieux, les entretint tout de suite des tentations dont il étoit affligé, et leur dit qu'il craignoit d'y succomber et d'être rejeté de Dieu, se trouvant continuellement assiégé par l'ennemi du salut, qui ne lui laissoit presque pas un moment de relâche. « Car, ajoutoit-il, si l'on a » vu des anges tomber, si l'on a vu des chutes parmi » les prophètes, les apôtres, les disciples de saint » Paul, combien n'avons-nous pas sujet de craindre! »

(a) Boll. v. S. Pach. n. 89.

En poussant plus loin son discours, il leur parla des dangers de cette vie, de la crainte et de la circonspection avec laquelle nous devons nous y conduire. « Représentez-vous, leur disoit-il, une mon-
» tagne élevée jusqu'aux nues, qui s'étend de l'orient
» à l'occident, et que sur cette montagne il n'y a
» qu'un chemin large de quatre coudées, et bordé de
» part et d'autre de précipices. Pensez de plus qu'un
» homme régénéré par le baptême et engagé dans
» l'état monastique, s'étant muni du signe de la croix,
» marche par ce chemin vers l'orient. Il est sûr que soit
» que l'on considère combien ce chemin est étroit,
» et combien les précipices sont profonds, s'il s'écarte
» de la voie droite, il est en danger de périr.

» Remarquez encore, ajoutoit-il (et il vouloit dé-
» signer par là la nature des tentations dont il étoit
» affligé), remarquez que le précipice qui est à gau-
» che est celui des mauvaises inclinations de la chair,
» et celui qui est à droite est la tentation de la va-
» nité. Il faut donc marcher entre ces deux tentations
» sans se détourner vers l'une ni vers l'autre, se te-
» nant toujours au milieu avec fidélité, et par la
» crainte salutaire du Seigneur. En agissant ainsi on
» arrive enfin à ce séjour heureux où le Sauveur nous
» attend, environné d'une multitude innombrable
» d'esprits célestes, et où il a préparé de riches cou-
» ronnes à ceux qui ont marché fidèlement par la voie
» droite.

» Mais, poursuivoit-il, (a) vous me direz peut-

(a) Vit. Pach. n. 90.

» être qu'il semble que je veuille faire entendre par » cette comparaison, que si l'on se laisse entraîner, » même une seule fois par un vice, on n'en peut plus » revenir, et l'on est perdu sans ressource. Non, ce » n'est pas là ma pensée. Je dis au contraire que si » quelqu'un, touché d'une vraie pénitence, s'engage » dans le chemin de la foi et des préceptes, bien qu'il » arrive qu'il se ralentisse quelquefois de sa première » ferveur, en sorte qu'il soit en danger de tomber » peu à peu dans le précipice, Dieu par sa miséri- » corde le ramène ordinairement au milieu de la voie » pour l'empêcher de tomber, et pour l'y faire mar- » cher fidèlement. Et cela paroît, outre les grâces » intérieures qu'il lui donne pour cette fin; cela pa- » roît, dis-je, par le soin qu'il prend de lui envoyer » des maladies et d'autres afflictions, ou de vifs sen- » timens d'horreur pour la difformité du péché, qui le » font rentrer en lui-même, et l'empêchent de tom- » ber pour toujours dans les abîmes. Et c'est pour » cette raison que j'ai représenté ce chemin, non si » absolument étroit qu'il n'ait aucune largeur; mais » large au moins de quatre coudées.

» Quant à ceux qui tombent dans le précipice pour » y périr sans ressource, je ne puis mieux vous les » désigner que dans la personne du traître Judas, le- » quel ayant reçu tant de bienfaits de son divin Maître, » et ayant été témoin des prodiges qu'il opéroit, avoit » néanmoins négligé ces grâces pour se livrer entiè- » rement à son avarice, dans laquelle il avoit voulu » persévérer jusqu'à ce qu'il y périt misérablement. »

Le Saint leur donna après ceci un avis qui est très-utile pour combattre les vices et acquérir les vertus contraires. (*a*) « Je veux, dit-il, vous rappeler » encore une chose que notre bienheureux Père avoit » recueillie des saintes Écritures, et qu'il nous répétoit » souvent. C'est que lorsqu'on veut se corriger d'un » vice, comme seroit de la colère, s'il arrive, par » exemple, que quelqu'un se moque de nous, au lieu » de nous en émouvoir, nous devons dire en nous-» mêmes : bon, voilà que j'ai gagné une pièce d'argent » pour mon profit. Que si on ajoute l'insulte aux rail-» leries, nous devons dire encore : voici de nouveau » un plus grand gain à faire, et il ne faut pas le laisser » échapper sans en profiter. Il est sûr qu'en prenant » sur soi d'en user ainsi dans ces rencontres, on par-» viendra à dompter la colère ; et quel progrès ne » fera-t-on pas ? quel mérite ne recueillera-t-on pas » si l'on a souvent de pareilles occasions, et si l'on » en profite ainsi ? Mais ce qui fait que nous ne nous » soutenons pas dans ces occurrences, c'est que nous » sommes tout charnels, et que nos affections sont » toutes portées aux choses sensibles. »

Pour donner un juste poids à cette excellente pratique, il la confirmoit par l'exemple des saints martyrs, qui ne se contentoient pas de souffrir les tourmens avec une héroïque patience ; mais qui prioient de plus pour leurs persécuteurs. Et enfin il conclut son discours par ces belles paroles bien propres à exciter à la patience ceux qui ont quelque chose à souffrir pour l'amour de Jésus-Christ.

(*a*) Vit. Pach. n. 91.

« Mais dites-moi, je vous prie, ô homme! qu'avez-
» vous donc tant fait qui puisse être mis en parallèle
» avec l'héritage que Dieu vous prépare? Est ce d'a-
» voir souffert la persécution, ou même la mort pour
» le nom de Jésus-Christ? N'en seriez-vous pas suf-
» fisamment récompensé par les seuls applaudisse-
» mens des hommes, si la récompense devoit être
» proportionnée à l'action prise en elle-même? Car
» qui est-ce qui ne donne pas des louanges à ceux qui
» ont véritablement servi Dieu, et surtout aux saints
» martyrs? Mais admirez ici l'infinie bonté de Dieu
» en vous donnant l'héritage céleste pour les peines
» ou la mort que vous avez endurées. Il fait envers
» vous à peu près comme un homme qui diroit à tous
» ceux qu'il verroit : venez, apportez moi tous les
» vases de terre que vous avez; laissez-moi la liberté
» d'en disposer à mon gré et de les casser si je veux,
» et à leur place je vous donnerai des vases d'or en-
» richis de pierres précieuses. »

Après qu'il eut donné ces admirables instructions à ses religieux, (a) il prit avec lui les plus considérables de la congrégation, et ceux qui avoient meilleure voix pour chanter, et alla au-devant de saint Athanase, qui profitoit de la paix dont l'Eglise jouissoit, pour faire la visite de l'Egypte, et venoit en Thébaïde par le Nil. Il le rencontra au-dessous du diocèse d'Hermopole, et du plus loin que ses religieux purent le reconnoître, ils s'avancèrent vers lui avec empressement, comme vers leur bon père qu'ils respectoient et qu'ils aimoient

(a) Vit. Pach. c. 18. n. 92.

de toute leur affection. Il y avoit sur l'un et l'autre bord du fleuve une multitude innombrable de personnes, parmi lesquelles se trouvoient plusieurs évêques, quantité d'ecclésiastiques et très-grand nombre de moines qui y étoient accourus de tous les endroits voisins.

Quand saint Athanase vit approcher la troupe de saint Théodore, il dit d'eux les paroles du prophète: (*a*) *Qui sont ceux qui volent comme des nues et qui viennent à moi comme des colombes avec leurs petits?* Théodore le fit d'abord saluer par les plus anciens, après lesquels s'approchant pour lui offrir ses respects à son tour, le saint patriarche le prit affectueusement par la main, et lui demanda avec une bonté paternelle comment alloit sa congrégation. Le saint Abbé lui répondit que tout alloit bien, et en même temps ses religieux, qui étoient au nombre de cent, commencèrent à chanter des psaumes et des cantiques.

Saint Athanase ayant mis pied à terre, monta sur un âne; et saint Théodore se saisissant de la bride, marcha devant à travers la foule et une quantité prodigieuse de flambeaux allumés qu'on portoit, soit pour faire honneur au saint prélat, soit pour l'éclairer, parce qu'il y a lieu de croire qu'il étoit nuit. Le patriarche voyant notre saint Abbé marcher ainsi devant lui avec tant de gaîté et de ferveur; bien qu'il fût pressé de tout côté par le monde et brûlé presque par les torches allumées, il ne put s'empêcher de dire

(*a*) Isa. 60. juxta inter. 70.

aux évêques qui étoient avec lui ces paroles, qui ne montrent pas moins son humilité qu'il en reconnoissoit en Théodore : « Voyez avec quel empressement » et quelle fatigue ce supérieur d'une multitude de » moines marche devant nous. Voilà de véritables » pères, et qui méritent plus que nous de porter ce » nom, étant si humbles et si soumis pour l'amour de » Dieu. Qu'ils sont heureux et qu'ils sont dignes d'es» time, eux qui portent continuellement la croix de » leur Sauveur, qui mettent leur gloire à s'anéantir, » et qui font consister leur repos dans le travail, jus» qu'à ce qu'ils reçoivent la couronne des mains de » leur souverain maître. »

Après que le saint Prélat eut fait la visite dans les villes d'Antinoé et d'Hermopole, où il resta quelques jours, il se rendit aux monastères de Caïs et d'Obi, que Théodore avoit fondés comme nous l'avons dit, et qui n'étoient pas loin de là. Il reconnut de nouveau avec une véritable joie de son cœur, combien l'affection que les frères lui portoient étoit sincère et respectueuse, et en glorifia le Seigneur. Il voulut voir l'église, le réfectoire, les cellules, généralement tout ce qui étoit dans le monastère, et trouva toutes choses si bien réglées, qu'il dit au saint Abbé : « O Théodore, vous » faites assurément une grande œuvre d'assister ainsi » les âmes. J'avois ouï parler avec éloge de vos règle» mens monastiques, et je trouve qu'ici tout va par» faitement bien. Il paroît que vous avez hérité de la » grâce de votre bienheureux père Pacôme, et je crois » voir Jésus-Christ en vous voyant. »

La fête de Pâques approchoit. Théodore devoit, selon la coutume de l'ordre, l'aller célébrer à Pabau avec les frères. Saint Athanase qui ne l'ignoroit pas, ne voulut pas le retenir plus long-temps, et lui donna une lettre pour Orsise et les autres frères. Il leur témoigne dans cette lettre la joie qu'il avoit eue de voir Théodore et les religieux qui vivoient sous sa conduite; et qu'il avoit considéré en lui le Seigneur et le Dieu du bienheureux Pacôme. Théodore en prenant congé, le pria de se souvenir de lui, et le saint Prélat lui répondit par ces paroles du psalmiste (a) *Si je vous oublie, ô Jérusalem! je consens que ma main droite soit mise en oubli; et je veux que ma langue s'attache à mon gosier, si je ne me souviens pas de vous.* Cependant Théodore lui laissa son bateau avec les religieux qui le conduisoient, et recommanda à ceux-ci d'obéir au saint Patriarche comme à celui qui avoit sur eux une autorité absolue.

La lettre de saint Athanase (b) fut pour Orsise un grand sujet de consolation. Il en avoit besoin dans la tristesse que lui causoit la conduite négligente de quelques frères; car bien que l'ordre fût rempli de fervens religieux, il y en avoit néanmoins plusieurs à qui la sollicitude des choses temporelles étoit encore une pierre d'achoppement; cette sollicitude diminuant en eux l'application au spirituel. Orsise donc en avoit le cœur percé de douleur. Saint Théodore tâchoit de le consoler, et l'avoit tiré pour cela de sa retraite de Moncose pour le faire venir à Pabau; mais il n'en étoit

(a) Psal. 136. v. 6 et 7. — (b) Vit. Pach. n. 93.

pas

pas moins affligé lui-même, considérant que cela tendoit à la ruine de l'union et de l'observance régulière.

Il tâchoit d'en obtenir de Dieu le remède, et dans cette vue il jeûnoit très-rigoureusement, portoit le cilice, poussoit de profonds soupirs, et répandoit quantité de larmes en sa divine présence. Il se déroboit aussi fréquemment à ses religieux pour aller à la montagne où étoit le tombeau de saint Pacôme et des autres frères, et c'étoit là qu'il répandoit son cœur devant Dieu avec plus d'ardeur, pour attirer des bénédictions sur ses soins, et surtout le changement de ces religieux dont la négligence lui causoit tant de peines.

Un jour il arriva qu'un des frères, curieux de ce qu'il alloit faire à la montagne, l'y suivit de loin, et le vit qui monta sur le tombeau de saint Pacôme; après quoi s'étant lui-même approché davantage, il l'entendit qui prioit ainsi: « O seigneur, le Dieu de » notre père Pacôme, sur le tombeau duquel je suis » à présent, je vous conjure de vouloir bien me retirer » de ce monde, puisque je vois qu'on s'y laisse aller » tout-à-fait à la négligence, et qu'on n'a aucun soin » d'y pratiquer le bien. N'abandonnez pas néanmoins, » Seigneur, vos serviteurs, bien qu'ils se laissent aller » au relâchement. Inspirez-leur une vive crainte des » supplices éternels, afin qu'ils quittent leur paresse, » et se raniment par une sainte ferveur, et faites » qu'ils marchent avec joie dans la voie que vous » leur avez tracée. Souvenez-vous, ô mon Dieu, que » nous sommes l'ouvrage de vos mains, et que vous

» n'avez pas épargné votre fils unique; mais que vous » l'avez livré à la mort pour le salut de tous. » Ce frère qui l'avoit suivi, fut saisi de frayeur l'entendant prier de la sorte, et surtout voyant qu'il demandoit à Dieu de le retirer de ce monde.

Il parut bientôt que sa prière avoit été exaucée, (*a*) du moins quant à la mort qu'il désiroit; et on ne peut douter que Dieu ne le lui fit connoître. Car étant revenu au monastère, et le Samedi-Saint au soir ayant fermé les yeux à un de ses religieux nommé Héron, il dit positivement à ceux qui étoient présens, que cette mort seroit suivie d'une autre à laquelle on ne s'attendoit pas.

Le lendemain fête de Pâques, que l'historien appelle le dimanche de la joie, à cause du triomphe de Jésus-Christ, on fit les obsèques de Héron; et après les fêtes, saint Théodore ayant parlé à tous les frères assemblés de tous les monastères pour la solennité, et les ayant exhortés à la vertu avec d'autant plus d'ardeur qu'il voyoit bien que c'étoit pour la dernière fois qu'il leur donnoit ses avis salutaires, il commença à sentir les atteintes du mal dont il mourut.

Orsise qui l'assistoit dans sa maladie, vit avec une extrême affliction qu'il n'y avoit plus d'espoir que dans la prière. Il assembla tous les religieux dans l'oratoire pour la faire, et pria le Seigneur qu'il le retirât luimême de ce monde, plutôt que Théodore; mais Dieu avoit déjà exaucé les désirs de celui-ci, qui arriva bientôt à sa dernière heure. Avant que d'expirer il de-

(*a*) Vit. Path. n. 94.

manda à Orsise devant tous, s'il l'avoit offensé en quelque chose. Orsise ne put lui répondre, parce que ses larmes et ses sanglots l'empêchoient de parler; et le saint Abbé ajouta: « Ma conscience ne me reproche » pas d'avoir jamais offensé ni vous, ni aucun des frè- » res, et Dieu sait qu'autant qu'il m'a été possible je » n'ai point négligé mon salut ni celui des autres. Je » ne veux pourtant pas que vous pensiez que cela » soit venu de moi; mais ç'a été plutôt un effet de » la miséricorde de Dieu. » (*a*) Il rendit son esprit en achevant ces paroles. Ce fut le 27 avril, l'an 367 ou 368, la 65ᵉ année de son âge selon les continuateurs de Bollandus, et selon d'autres la 53ᵉ.

La mort de ce saint homme fut annoncée par les pleurs et les cris de ses religieux, (*b*) qu'on entendit même de l'autre coté du Nil. Ils demeurèrent plusieurs jours plongés dans une affliction inexprimable, d'autant plus qu'ils avoient aimé sa vertu, et que plusieurs avoient à se reprocher de l'avoir obligé par leur tiédeur de prier Dieu qu'il le retirât de ce monde. Ils l'ensevelirent sur la montagne avec les autres; mais quand tous furent descendus à la plaine, Napharse, ancien religieux qui occupoit la seconde place dans Pabau, y retourna avec quelques autres, et transféra son corps du lieu où l'on l'avoit mis, auprès de celui de S. Pacôme.

Gennade dit de lui (*c*) qu'il a été le successeur de

(*a*) Boll. v. S. Pach. prol. § 2. n. 17. p. 291, et an. h.p. 334. — (*b*) Till. t. 7. p. 498, et not. 7. p. 671; Vit. Pac. n. 95. — (*c*) Descrip. Eccl. c. 8.

la grâce de son père saint Pacôme, comme il le fut de son autorité. Il lui donne le titre de prêtre, *Theodorus Presbiter.* (a) Il est certain que c'est une méprise, comme le remarquent fort bien les continuateurs de Bollandus, et il s'est trompé sur l'équivoque du terme grec *Presbuteron,* qu'il falloit traduire en latin par le mot d'ancien et non pas de prêtre. Le même auteur dit qu'il écrivit aux monastères des lettres pleines de sentences de l'Ecriture Sainte, dans lesquelles il cite souvent son père saint Pacôme et propose l'exemple de ses vertus. (b) Bivarius croit que le traité qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères sous le titre de la doctrine d'Orsise, et dont nous avons donné un abrégé au chapitre précédent, est de saint Théodore, et une de ces lettres dont parle Gennade.

Il ne faut point de meilleure preuve de la sainteté de Théodore, que les éclatans témoignages que saint Athanase en a rendus en plusieurs rencontres, et le regret qu'il eut de sa mort. Nous placerons ici la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Orsise et aux religieux de Tabenne, pour les consoler d'une si grande perte. Ce sera comme l'éloge funèbre de ce grand Saint, que nous consacrerons à sa gloire.

« Athanase, (c) à l'abbé Orsise, père des moines, et
» à tous ceux qui font avec lui profession de la vraie foi
» et de la vie solitaire. Nos très-chers et bien-aimés
» frères, salut en Notre-Seigneur.

» Je n'ai pu apprendre la mort du bienheureux

(a) Boll. v. Pach. prol. § 2. n. 18. p. 292. — (b) Biv. de vet. monach. l. 3. c. 6. § 2. — (c) Boll. v. Pac. c. 12. n. 96. p. 333.

Théodore sans en ressentir une extrême douleur, sa-
» chant combien il vous étoit utile, et même néces-
» saire. Certes, si ce n'étoit Théodore qui fût mort,
» j'aurois besoin d'user d'un long discours et de mêler
» mes larmes avec les vôtres pour vous consoler, con-
» sidérant combien on a à craindre des jugemens de
» Dieu en quittant cette vie; mais dès qu'il s'agit d'un
» Théodore que vous avez connu, et que j'ai si bien
» connu moi-même, que dois-je vous en dire, sinon
» qu'il est bienheureux, lui qui n'a jamais marché
» dans la voie des méchans? En effet, si nous appe-
» lons bienheureux celui qui craint Dieu, comment
» n'appellerions-nous pas ainsi celui dont nous ne
» pouvons révoquer le salut en doute? Plût à Dieu
» que nous participions un jour à son bonheur! Plût
» à Dieu que nous finissions notre course de la ma-
» nière qu'il l'a finie! Plût à Dieu que nous qui navi-
» guons encore dans l'océan du monde, conduisions
» aussi heureusement que lui notre vaisseau à ce bien-
» heureux port, où étant unis à nos pères, nous puis-
» sions dire avec eux : c'est ici la demeure que j'ai
» choisie et où j'habiterai éternellement !

» C'est pourquoi, mes très-chers frères, ne pleu-
» rons plus la mort de Théodore. Que personne en
» pensant à lui ne répande des larmes. Songeons plu-
» tôt à imiter ses vertus. Il ne convient nullement de
» s'affliger du sort de celui qui est heureusement ar-
» rivé à un séjour exempt de toutes sortes de peines,
» c'est ce que je vous adresse à tous en général.

» Quant à vous, ô mon cher et bien-aimé Orsise,

» je ne puis trop vous recommander de vous charger » du soin des monastères, puisque Théodore n'est » plus. Souvenez-vous que lorsqu'il vivoit vous agis- » siez de concert et dans une si étroite union, que » quand l'un étoit absent, l'autre suppléoit à son dé- » faut, et que quand vous vous trouviez ensemble » vous n'aviez qu'un même esprit et une même volon- » té pour le bien des frères. Faites aujourd'hui la même » chose, et apprenez-moi en quel état vous êtes et vos » religieux aussi. Demandez au Seigneur qu'il daigne » accorder à son Eglise une paix durable. Pour le » présent nous avons la consolation de célébrer les so- » lemnités de Pâques et de Pentecôte avec tranquil- » lité, ce qui n'est pas pour nous un médiocre sujet » de joie. Saluez de notre part tous ceux qui ont une » véritable crainte du Seigneur. Ceux qui sont avec » moi vous saluent. Je souhaite que le Seigneur vous » conserve, mes très-chers et bien-aimés frères. »

La fête de saint Théodore est marquée au martyrologe romain au 28 décembre. Les Grecs la célèbrent au 16 de mai, et lui donnent dans leurs offices de magnifiques éloges.

CHAPITRE IV.

AUTRES DISCIPLES DE SAINT PACÔME.

Nous recueillerons de l'histoire de saint Pacôme ce qui reste à dire de quelques-uns de ses principaux disciples. Les premiers que Dieu lui envoya pour être comme les pierres fondamentales de son ordre, furent Psentaëse, Psoïs, et Sur ou Syr. L'histoire du Saint n'en parle jamais sans y ajouter quelque éloge.

Psentaëse étoit égumène ou supérieur d'un monastère dès l'an 346. (*a*) Après la mort de saint Pacôme il fut un des plus fermes appuis de la congrégation, et des plus zélés pour la conservation de la discipline régulière, (*b*) et pour empêcher qu'il ne s'introduisît dans l'ordre aucun relâchement. (*c*) Saint Théodore étant abbé, se servoit de lui dans les affaires les plus importantes. (*d*) Il obligeoit les religieux qui tomboient dans des fautes considérables, de les lui aller déclarer, ou à Pécuse. (*e*) Il est encore nommé parmi ceux qui obtinrent de Dieu par leurs prières et leurs larmes la guérison de Silvain le Thébéen frappé d'une apoplexie mortelle pour avoir mal jugé de saint Théodore son supérieur. Nous ne savons rien de particulier de Psoïs.

(*a*) Boll. v. Pac. c. 9. n. 68. — (*b*) Till. lit. 7. p. 230. — (*c*) Boll. v. S. Pach. c. 10. n. 79. — (*d*) Epist. Am. c. 2. n. 12. — (*e*) Epist. Am. c. 2. n. 11.

L'historien de saint Pacôme dit en général de lui et de quelques autres, (a) qu'ils étoient forts dans l'exercice des vertus, et de véritables athlètes dans la piété.

Sur ou Syr avoit été fait supérieur de Pachnum par saint Pacôme. (b) Il exerçoit cette charge en 346. Saint Jérôme dit qu'il avoit reçu de Dieu par le ministère d'un ange la grâce d'une langue mystique, comme saint Pacôme et Corneille. On trouve dans le recueil des règles de saint Benoît d'Aniane trois lettres que saint Pacôme lui écrivit dans ce langage mystérieux. (c) Il mourut en même temps que son saint Patriarche, c'est-à-dire en 348, un peu après Pâques. (d) M.[r] Bulteau dit qu'il vécut plus de cent dix ans. Ce qui reculeroit le temps de sa mort au delà de celle de saint Pacôme. (e) Elle est pourtant marquée expressément dans ce temps-là par l'auteur de la Vie du Saint. Il paroît que les continuateurs de Bollandus distinguent Sur de Syr ; et cela n'est pas sans fondement, puisqu'on trouve au nombre 68 de la Vie de saint Pacôme, un égumène nommé Sur parmi ceux que le saint appela pour leur faire dire leur coulpe, sans qu'il soit marqué de quel monastère il étoit supérieur, et qu'au nombre 74, Syr et non pas Sur, appelé Egumène de Pachnum est marqué entre ceux qui moururent en même temps que saint Pacôme. Si donc ce que dit M. Bulteau est vrai, il faut l'entendre de Sur et non pas de Syr supérieur de Pachnum.

Après les trois excellens disciples dont nous venons

(a) Boll. v. S. Pach. c. 6. n. 50. — (b) Till. t. 7. p. 231. — (c) Id. — (d) Boll. vit. Pach. c. 9. n. 74. — (e) Bult. l. 1. c. 6. n. 16.

de parler, (a) Pécuse, Corneille, Jean, et un second Pacôme vinrent se ranger sous la discipline du Saint. Pécuse n'entra pas jeune dans l'ordre, mais il y fit en peu de temps un si grand progrès dans la vertu, (b) qu'il mérita d'être qualifié par excellence du titre de serviteur de Dieu par son père spirituel saint Pacôme, dont l'historien l'appelle le véritable ami. Ce fut lui qui amena à Tabenne le grand saint Théodore, l'ayant trouvé en allant à Latople, dans un monastère de solitaires qu'il visita.

Ammon dont nous avons parlé dans la Vie de saint Théodore, apprit de Pécuse plusieurs révélations dont Dieu avoit favorisé ce saint, et que Pécuse avoit apprises de saint Pacôme même. Nous les avons rapportées presque toutes dans le chapitre précédent, mais nous en ajouterons ici une que nous avons omise, et qui étant très-conforme avec celles qu'on raconte de quelques saints des derniers siècles, fait voir que ces insignes faveurs ne sont pas sans exemple dans l'antiquité.

Pécuse donc racontoit que saint Théodore étant avec saint Pacôme au monastère de Tabenne, (c) et s'étant mis dans la nuit en oraison, il se sentit si pressé du sommeil, qu'il fut obligé de sortir de l'endroit où il étoit et de se promener par le monastère, jusqu'à ce que l'envie de dormir lui eût passé. Il alla ainsi jusqu'à la porte de l'église, où enfin après avoir prié quelque temps, ne pouvant plus résister au sommeil, il fut

(a) Boll. v. Pach. c. 3. n. 18. — (b) *Id.* n. 25. — (c) Am. Epist. c. 1. n. 7.

contraint de s'y laisser aller. Pendant qu'il dormoit, un ange lui apparut et lui dit de le suivre. Théodore obéit; il se leva et suivit l'ange qui l'introduisit dans l'église, dans laquelle il vit une éclatante lumière et un grand nombre d'esprits célestes placés à l'endroit où les prêtres avoient accoutumé d'offrir les saints mystères. Ce spectacle lui inspira une sainte frayeur; et au même moment un des esprits bienheureux le fit approcher de l'autel, où un personnage distingué des autres par l'éclat d'une plus brillante gloire, lui mit dans la bouche quelque chose d'un goût si délicieux qu'il n'avoit rien mangé en sa vie de plus délectable, et lui ordonna de l'y laisser consumer. Cela fait, la lumière disparut, et les anges sortirent de l'église. Mais cette nourriture mystérieuse laissa dans saint Théodore une impression de joie et de consolation intérieure si grande, qu'on peut l'appeler inexprimable. Depuis ce temps-là il sentit en lui une force nouvelle pour tout entreprendre et tout souffrir pour le service et l'amour de Dieu.

Ce récit qu'Ausonne et Elurion faisoient à Ammon sur le rapport de Pécuse, (*a*) lui firent désirer d'avoir celui-ci pour son père spirituel. Il le prioit souvent de lui dire tout ce qu'il savoit de saint Théodore, et ajoute en parlant de sa vertu, qu'il avoit reçu de Dieu une très-grande autorité sur les malins esprits. Cela n'étoit pas extraordinaire dans un religieux dont l'auteur de la Vie de saint Pacôme dit qu'il éclatoit dans l'ordre par l'éminence de sa sainteté. Elle lui avoit

(*a*) Am. Epist. c. 2.

concilié une estime et une confiance particulière des frères, ce qui parut par la facilité avec laquelle il les fit revenir de leur frayeur, (a) lorsque le duc Artème vint chercher saint Athanase à Tabenne, et entra brusquement avec ses archers dans le monastère. Nous avons dit plus haut que saint Théodore lui adressoit comme à Psentaëse, les religieux qui avoient fait quelque faute.

Corneille fut encore un des plus célèbres disciples de saint Pacôme. Il étoit regardé avec saint Théodore et Pétronne comme ce qu'il y avoit de plus saint dans la congrégation. Il se dévoua au service de Dieu dès sa jeunesse, et s'exerça si courageusement dans la mortification religieuse, (b) que Dieu récompensa ses efforts par la grâce de n'être point inquiété de distraction dans la prière, en sorte que durant l'office son esprit étoit toujours appliqué à Dieu. Théodore d'Alexandrie, dont nous parlerons plus bas, se plaignit un jour à saint Pacôme de ce qu'il ne pouvoit faire une prière, quelque courte qu'elle fût, sans que son esprit s'égarât, tandis que Corneille passoit les plus longues oraisons sans être distrait. Et saint Pacôme lui répondit: « Si un esclave voit un homme libre, quoi- » que pauvre, il a envie de devenir libre comme lui. » Si un pauvre voit un prince, il a envie aussi de » l'être; et un prince voyant un roi, est aussi jaloux de » sa puissance, et désire de régner. Corneille n'a » obtenu du Seigneur la grâce qu'il a reçue, qu'après » avoir souvent soutenu de grands combats. Travaillez

(a) Boll. v. Pach. c. 11. n. 88. — (b) Id. c. 9. n. 71.

» comme il a fait, et espérez que Dieu vous accordera » ce qui vous conviendra le mieux. »

Le saint Patriarche (*a*) le mena avec Théodore lorsqu'il alla fonder le monastère de Panes aux instances d'Arius ou Verus, évêque de cette ville. Un philosophe du lieu voulant conférer avec saint Pacôme, vint au nouveau monastère, et le Saint lui envoya Corneille pour l'entretenir. Le philosophe lui dit : « Comme » vous êtes moine et en réputation de comprendre » les choses difficiles et de parler avec sagesse, ré» pondez à ceci : Que faut-il penser d'un étranger qui » est venu vendre des olives à Panes, où il y en a en » très-grande abondance ? Corneille vit bien où il » visoit, et lui répondit : Il est vrai qu'il y a beaucoup » d'olives à Panes, mais on y manque de sel, et c'est » ce sel que nous venons vous apporter. » Le philosophe n'en demanda pas davantage, et retourna vers ceux de sa profession pour leur rapporter cette réponse.

Saint Pacôme s'étant embarqué sur le Nil pour faire la visite de ses monastères, (*b*) il dit le soir aux religieux qui l'accompagnoient s'ils vouloient passer une partie de la nuit en prières. Ils s'y accordèrent d'abord; mais le Saint poursuivant son oraison jusqu'au matin, un des frères y persévéra avec lui, et l'autre alla se coucher après avoir prié quelque temps, se trouvant trop pressé du sommeil (*c*).

Quand le Saint arriva à Moncose, Corneille qui en étoit économe et supérieur, vint au-devant de lui avec

(*a*) Boll. v. Pach. c. 7. n. 51. — (*b*) *Id.* c. 5. n. 38. — (*c*) *Id.* n. 39.

ses religieux, et après les marques ordinaires de respect et d'affection, il prit à part le frère qui n'avoit pu veiller la nuit entière avec saint Pacôme, et lui demanda ce que le Saint avoit fait les jours précédens; celui-ci le lui raconta et n'oublia pas comment il s'étoit endormi tandis que le Saint avoit veillé jusqu'au jour. « O homme lâche, lui dit alors Corneille, » eh! comment à la fleur de votre âge vous êtes-vous » laissé vaincre par un vieillard infirme? » Il ne croyoit pas être ouï de saint Pacôme; mais le saint Abbé qui l'entendit, voulut lui apprendre à avoir un peu plus de complaisance pour les foibles; ainsi quand la nuit approcha il lui proposa de prier ensemble, et ils le firent en effet jusqu'au matin, non sans que Corneille en souffrît beaucoup, mais lorsqu'il vit que le Saint, au lieu de l'envoyer reposer, lui dit s'il vouloit assister à l'office du matin, il avoua qu'il ne pouvoit prier davantage, tant il étoit accablé du sommeil. Sur quoi le Saint lui dit: « Eh quoi, Corneille, est-ce ainsi que » vous vous laissez vaincre par un vieillard infirme? » Il comprit à ces mots qu'il l'avoit entendu quand il avoit fait le même reproche à ce frère, et avoua qu'il avoit manqué de charité et que le Saint avoit l'esprit de Dieu.

Nous avons dans le recueil des règles de saint Benoît d'Aniane, deux lettres que saint Pacôme lui écrivit dans ce langage mystérieux que l'ange, au rapport de saint Jerôme, avoit appris à l'un et à l'autre. Corneille étoit encore supérieur à Moncose lorsqu'il fut atteint et mourut de la même maladie qui fit tant de

ravage dans les monastères de Tabenne, et dont saint Pacôme mourut aussi en même temps.

Nous ne savons rien de particulier de Paul, (*a*) de Jean, ni du second Pacôme. Ils sont seulement nommés parmi les principaux soutiens de l'ordre après la mort de leur saint patriarche. Il paroît que Jean étoit supérieur de quelque maison, puisqu'il est appelé l'abbé Jean par l'auteur de la vie de saint Pacôme, qui l'égale en mérite au grand Tithoés dont nous parlerons bientôt.

Il est dit dans la Vie du saint Patriarche, que lorsqu'il introduisit la Règle dans le monastère de Moncose, il y avoit parmi les religieux qui l'en avoient prié, (*b*) un vieillard nommé Jean, très-expérimenté dans la vie spirituelle. On ne sait pas bien si ce Jean est le même que celui dont nous venons de parler, ou s'il faut le confondre avec un autre nommé Jonas qui faisoit la fonction de jardinier dans le même monastère. Il y a plus d'apparence qu'il est différent de ce Jonas, (*c*) lequel a mérité par la sainteté de sa vie une place dans le Martyrologe romain, où son nom est marqué au 11e de février.

C'étoit un religieux d'une abstinence des plus austères et d'un travail prodigieux (*d*). Pendant quatre-vingt-cinq ans qu'il vécut dans le monastère il ne mangea jamais du fruit, bien qu'il eût soin en qualité de jardinier d'en fournir abondamment à la communauté et aux survenans, et qu'il eût planté pour cela un

(*a*) Boll. v. Pach. c. 6. n. 50. — (*b*) Boll. vit. Pach. c. 5 n. 35. — (*c*) Boll. not. in n. 35. D. — (*d*) Boll. v. Pach. paral. c. 5. n. 28.

grand nombre d'arbres fruitiers dans le jardin. Il ne mangeoit non plus rien de cuit, mais sa nourriture consistoit en des herbes crues qu'il n'assaisonnoit qu'avec un peu de vinaigre. Trois peaux de moutons cousues ensemble faisoient tout son habillement en hiver comme en été; et lorsqu'il communioit il prenoit par décence un leviton ou robe blanche, dont les frères usoient; après quoi il la quittoit, la plioit proprement, et reprenoit son habit de peau. Il conserva ainsi le même leviton tout le temps qu'il vécut.

Il ne savoit pas ce que c'étoit que de se reposer; mais il travailloit tout le jour au jardin, et le soir ayant fait son petit repas, il se retiroit dans sa cellule, où bien loin de dormir comme les autres, il se tenoit assis au milieu de sa cellule sur un petit siége; et attendoit l'office de minuit en travaillant sans lumière des cordes de jonc, et repassant dans son esprit quelque vérité des saintes Ecritures. Que si le sommeil le pressoit si fort qu'il ne pût plus s'en défendre, il ne quittoit pas pour cela son ouvrage, mais il le tenoit toujours entre les mains, et se laissoit aller dans cet état à l'assoupissement pour aussi peu de temps qu'il pouvoit.

Une faute qu'il fit contre la perfection de l'obéissance, lui fut un grand sujet de s'humilier et de gémir beaucoup devant Dieu. Il y avoit au monastère un grand figuier qui fournissoit des figues en abondance; mais qui pour cette raison étoit un sujet de tentation aux enfans qu'on élevoit dans le monastère, à laquelle ils succomboient souvent. Saint Pacôme étant venu

faire sa visite, aperçut sur ce figuier un démon hideux qu'il comprit être celui de la gourmandise, et fit aussitôt appeler Jonas, à qui il ordonna de couper cet arbre. Jonas, qui le voyoit si beau et si utile, eut du regret de le mettre à bas, et pria le Saint de vouloir bien le conserver pour la consolation des frères. Saint Pacôme estimoit la vertu de Jonas, et ne voulut pas le contrister en insistant d'avantage; mais le lendemain on trouva le figuier mort jusque dans ses racines. Alors Jonas voyant que Dieu avoit fait miraculeusement ce qu'il avoit refusé de faire, rentra dans lui-même, et conçut un vif regret, non de la perte de cet arbre, mais de la résistance qu'il avoit apportée aux ordres de son supérieur. Ce saint religieux étant tombé malade, ne changea rien dans sa manière de vivre, et ne pouvant plus travailler au jardin comme il faisoit auparavant, il le faisoit de son mieux dans sa cellule, persévérant dans le travail jusqu'à la mort. Il ne voulut jamais permettre qu'on le menât à l'infirmerie, il ne savoit pas même où elle étoit; il refusa encore un coussin qu'on vouloit mettre sur sa chaise, portant la mortification jusqu'à se priver des moindres adoucissemens qu'on accordoit aux autres frères. Enfin on le trouva mort sur son petit siége, ayant dans les mains les cordons de jonc auxquels il travailloit toujours depuis qu'il étoit devenu infirme.

On ne sait pas précisément quand il est mort. Il y a apparence que ce fut quelques années après saint Pacôme, puisqu'outre qu'il est placé avec le grand Thitoés entre ceux qui soutenoient par leur vertu éminente

éminente la congrégation depuis la mort du saint Abbé, (a) l'auteur de la Vie de ce Saint, qui écrivoit, selon les continuateurs de Bollandus, après l'an 380, (b) parle de saint Jonas comme s'étant aidé à l'ensevelir; et dit qu'on ne put jamais lui ôter son habit de peau, à cause que ses bras et ses jambes étoient extrêmement roides. (c)

Tithoés est mis par l'auteur de la Vie de saint Pacôme, (d) dans le second rang des disciples du Saint; mais il n'en est pas moins regardé comme un des plus illustres, puisqu'il l'appelle le grand Tithoés, et qu'il dit de lui qu'il étoit éminent en sainteté et engraissé, pour ainsi dire, par l'abondance des miséricordes du Seigneur. Il le joint à ceux qui servoient par l'autorité de leur vertu comme d'un ferme appui à la congrégation après la mort de saint Pacôme, et qui brilloient comme des astres lumineux, dont le vif éclat dissipoit les nuages du relâchement (e). Il fut fait supérieur des religieuses de Tabenne. Apparemment qu'il succéda dans cette charge à Eponiche que saint Théodore y avoit mis après la mort de Pierre, à qui saint Pacôme l'avoit auparavant confiée.

Il étoit parvenu à une oraison si éminente, (f) qu'à peine étendoit-il les bras pour prier, qu'il étoit ravi en extase; c'est ce qui faisoit qu'il les tenoit ordinairement baissés lorsqu'il prioit en la compagnie des frères, soit pour éviter qu'ils s'aperçussent de son ravis-

(a) Boll. v. Pach. c. 10. n. 79. — (b) *Id.* p. 287. — (c) Paral. c. 3. n. 30. — (d) Boll. v. Pach. c. 6. n. 50. — (e) V. Pach. c. 65. n. 50. — (f) Cot. t. 1. p. 699.

sement, soit parce qu'il ne lui eût pas été aisé d'en revenir aussitôt que l'oraison commune auroit été achevée (*a*). Il tenoit pour maxime que le silence et l'abstinence étoient de puissans moyens pour conserver le cœur dans une grande pureté. L'abbé Motois disoit de lui, que personne n'avoit jamais rien trouvé à redire à sa conduite, (*b*) et qu'il étoit comme un or épuré dans le creuset.

Il est parlé dans le recueil des sentences des Pères, (*c*) d'un Tithoés qui demeura au moins pour un temps à Clisma, et qu'ayant averti son disciple de mettre à tremper des feuilles de palmier pour travailler, celui-ci lui dit : vous ne faites pas attention, mon père, que nous sommes à Clisma ; à quoi il répondit : eh, qu'y faisons-nous donc, mon fils ? reconduisez-moi à la montagne. Il y a apparence que ce trait d'histoire regarde plutôt saint Sisoès qui demeura quelque temps à Clisma, comme nous l'avons dit dans sa vie, que le grand Tithoés dont nous parlons ici. Il en faut dire de même de quelques sentences qu'on lui attribue.

Il y avoit dans le monastère de Pabau un religieux appelé Tithoï, (*d*) chef des frères qui servoient à l'infirmerie. Il y en a qui croient qu'il est le même que le grand Tithoés ; mais il paroît plutôt qu'il faut le distinguer avec les continuateurs de Bollandus. (*e*) Ce Tithoï est représenté comme un fort et généreux athlète de Jésus-Christ, qui combattoit jusqu'au sang

(*a*) Cot. t. 1. p. 699. — (*b*) *Id.* — (*c*) *Id.* — (*d*) Cot. t. 1, p. 700. v. Pach. c. 7. n. 53. Till. t. 7. v. Pach. p. 234, et note 28. p. 692. (*e*) Boll. v. Pach. p. 316. not. B. et 28. Aug. p. 816.

contre le péché : on en jugera par un seul trait que l'auteur de la Vie de saint Pacôme rapporte de lui.

Un jour qu'il préparoit quelque chose pour ses malades, il se sentit tenté du désir d'en manger. Bien loin de succomber à la tentation, il se priva d'aller le soir au réfectoire, et passa ainsi tout le jour sans rien prendre, résolu d'en faire autant le lendemain s'il eût été besoin, pour triompher de la tentation; car s'adressant à Dieu par la prière, il lui dit en pleurant et avec une ferveur extraordinaire : « Mon Seigneur, » non-seulement je suis dans la résolution de me pri- » ver de manger s'il le faut pour mériter votre saint » amour; mais quand même il faudroit souffrir le mar- » tyre et être brûlé vif, je serois prêt à le souffrir » plutôt que de violer les règles de la tempérance qui » a fait tant d'honneur à vos serviteurs; c'est pour- » quoi je vous prie, ô mon Dieu, de me confirmer » toujours plus dans la crainte de vous déplaire. » Ce saint religieux, dit l'historien de saint Pacôme, passa ainsi sa vie dans une pureté parfaite, et dans les exercices d'un véritable moine.

Outre saint Théodore le sanctifié, (*a*) dont nous avons donné la vie au chapitre precédent, saint Pacôme eut pour disciple un autre Théodore surnommé l'Alexandrin, et qui est peut-être le même que celui qui ailleurs est surnommé le politique. Ce Théodore avoit été lecteur de l'Eglise d'Alexandrie, (*b*) et on peut juger de la pureté de sa foi par celle de saint Athanase, dont il avoit été disciple. Ses mœurs n'é-

(*a*) Boll. v. Pach. c. 8. n. 60. — (*b*) *Id.* c. 10. n. 79, et not. E.

toient pas moins pures que sa foi; car il menoit la vie des ascètes avant qu'il se retirât à Tabenne, et il excelloit surtout dans l'obéissance, étant soumis comme une douce brebis du troupeau de Jésus-Christ.

Ayant ouï parler de saint Pacôme, il vint le trouver à Tabenne avec quelques-autres qui voulurent l'imiter dans sa fuite du siècle. Le saint Abbé le reçut et le mit sous la conduite d'un ancien qui savoit la langue grecque, jusques à ce qu'il eût appris l'égyptienne que le Saint parloit. Théodore fit en peu de temps de si grands progrès dans les vertus religieuses, que saint Pacôme l'en aima extrêmement, et il eût désiré de savoir la langue grecque pour pouvoir s'entretenir facilement avec lui et l'animer toujours plus dans la piété.

Il lui donna dans la suite, vers l'an 335, la conduite de ceux qu'il avoit amenés d'Alexandrie, et de quelques autres qui ne savoient pas parler égyptien, lui prescrivant d'excellentes règles pour se bien acquitter de sa charge. Nous les avons rapportées dans la Vie du saint Abbé. Théodore fut si fidèle à les observer, qu'on vit bientôt toutes les vertus fleurir dans sa petite communauté. Il la gouverna pendant treize ans du vivant de saint Pacôme, à qui il servit d'interprète pour les Grecs et les Latins qui n'entendoient pas la langue thébéenne (*a*). Il faisoit aussi l'une et l'autre fonction de supérieur et d'interprète sous saint Théodore le Sanctifié.

Ammon, (*b*) que nous avons souvent cité dans le

(*a*) Epist. Am. c. 1. n. 3. — (*b*) *Id.* n. 4.

chapitre précédent, fut mis sous sa conduite. Sa communauté étoit alors composée de vingt religieux. Il avoit pour second Ausone surnommé le grand, qui avoit été un de ses premiers élèves, avec un autre Ausone qu'on nommoit le jeune, tous deux d'Alexandrie. Ils sont appelés saints par l'auteur de la Vie de saint Pacôme, aussi-bien que Théophore, Firmus, Romulus et Domninus ses autres disciples. Il survécut à saint Théodore le Sanctifié, qui mourut en 367, et même il vivoit encore lorsqu'Ammon son élève étoit évêque, et écrivoit à Théophile d'Alexandrie l'épître que nous avons si souvent citée dans le chapitre précédent, c'est-à-dire après l'an 391.

Paphnuce, (*a*) autre disciple de saint Pacôme, est mis par l'historien du Saint au rang des Psentaëse, des Corneille, des Pécuse, et des autres religieux recommandables pour leur piété et surtout pour leur mortification. Puisque plusieurs d'entr'eux, dit cet auteur, non-seulement n'usoient point de vin en maladie, bien qu'ils fussent dans un âge fort avancé; mais étant près de mourir, ils ne vouloient pas permettre qu'on les mît sur un lit, et attendoient sur leur chaise avec une confiance filiale, et même une sainte joie, le dernier moment de leur vie pour la changer en une meilleure. Paphnuce est aussi surnommé le Grand par l'auteur de la Vie desaint Pacôme. Il étoit du nombre des égumènes ou supérieurs que le saint patriarche appela lorsqu'il mit en pénitence saint Théodore le Sanctifié, (*b*) pour avoir trop facilement adhéré

(*a*) Boll. v. Pach. c. 6. n. 50. — (*b*) *Id.* c. 9. n. 68.

au sentiment de ceux qui lui avoient fait promettre de se charger du gouvernement de l'ordre dans la suite. Mais il étoit grand économe de Pabau lorsqu'il mourut; ce qui arriva en même temps et de la même maladie dont mourut saint Pacôme.

Nous avons dit ailleurs que saint Théodore le Sanctifié eut un frère appelé Paphnuce, qui se rendit à son exemple religieux de Tabenne. Il n'y a point de preuve qu'il soit celui dont nous venons de parler, quoiqu'il n'y en ait point non plus de contraire. Ce nom étant très-commun en Egypte, ce ne seroit pas merveille qu'il y eût eu plusieurs Paphnuces dans un ordre aussi nombreux que celui de Tabenne.

L'historien de saint Pacôme (*a*) nomme encore quelques autres de ses religieux dont il relève le mérite en peu de mots; savoir, Psenamon, qu'il dit avoir été un religieux de grande vertu, et à qui saint Pacôme confia le soin de Silvain le comédien dont nous parlerons bientôt.

Psarphein, (*b*) qu'Orsise après la mort du grand Paphnuce, fit économe de Pabau. Vieillard très-propre à cet emploi malgré son grand âge, qui ne l'empêcha pas de soutenir ce pénible travail avec une patience admirable. Eponiche, homme très-saint et fort austère, qui conduisoit les religieuses de Tabenne après la mort de Pierre, que saint Pacôme leur avoit donné pour supérieur. Talmas, qui demeuroit au monastère de Panes, (*c*) et dont la vertu fut, comme

(*a*) Boll. v. Pach. c. 8. n. 66. — (*b*) *Id.* c. 10. n. 79. — (*c*) *Id.* c. 7. n. 51.

celle de Job, éprouvée en plusieurs manières; mais qui se soutint toujours dans la patience et la ferveur avec une force et une générosité héroïque, sans jamais se relâcher jusqu'à la mort dans les veilles et les autres travaux de la pénitence religieuse.

Athénodore (a) fut pour tous les religieux de Tabenne un grand sujet d'édification dans une longue et fâcheuse maladie (c'étoit la lèpre) dont Dieu le visita pour rendre sa vertu consommée. Il ne la souffrit pas seulement avec soumission, il la porta avec actions de grâces; sa résignation étoit accompagnée d'une paix et d'une sérénité si édifiante, qu'avant que son mal le mît hors d'état d'être transporté d'un lieu à un autre, saint Pacôme le fit demeurer successivement dans les différens monastères de l'ordre, afin que sa vertu servît de modèle à tous les frères.

Bien que son mal l'obligeât d'avoir une cellule séparée, il ne se crut pas dispensé de vivre austèrement, de travailler et de suivre les offices. Il ne mangeoit que du pain sec; il ne dormoit jamais dans le jour; il faisoit chaque jour une natte, et quoique ses mains fussent toutes découpées par les joncs dont il faisoit ses ouvrages, jusque là qu'ils étoient ordinairement teints du sang qui couloit de ses plaies, il souffroit ces douleurs sans désister de travailler et sans jamais se plaindre. Le soir avant que de s'endormir il choisissoit quelque passage de l'Ecriture-Sainte, qu'il repassoit dévotement dans son esprit jusqu'à ce qu'il se laissât assoupir. Il prenoit ainsi quelques heures de

(a) *Id.* c. 4. n. 35.

repos en attendant qu'on fît le signe de se lever pour aller à matines.

Un frère voyant un jour ses mains si ensanglantées, en fut touché de compassion, et après lui avoir représenté que personne ne l'obligeoit à travailler, puisque son mal étoit assez grand pour l'en dispenser, il lui dit qu'au moins, s'il ne pouvoit être sans occupation, il frottât tous les soirs ses mains d'huile afin d'adoucir ses plaies, et en rendre la douleur plus supportable. Athénodore voulut se servir de ce remède; mais ses plaies s'envenimèrent et les douleurs furent plus aiguës. (*a*) Saint Pacôme étant survenu là-dessus, et sachant que Dieu vouloit le sanctifier par la souffrance, lui dit : « Vous pensiez donc, ô Athénodore, que » l'huile apporteroit quelque soulagement à vos maux; » mais comment aviez-vous eu plus de confiance en » ce remède qu'en Dieu? est-ce que le Seigneur n'est » pas assez puissant pour vous guérir? mais il ne vous » a envoyé ce mal que pour l'utilité de votre âme. » Alors Athénodore s'humiliant devant Dieu et devant son supérieur, répondit : « J'ai péché, mon Père, » et j'en ai bien du regret. Je vous supplie de m'en » obtenir le pardon de Dieu par vos prières. » Il n'en demeura pas à ces marques de contrition; mais il passa un an entier à pleurer cette faute, et ne mangea plus que de deux jours l'un.

Athénodore est appelé *Zachée* dans la Vie de saint Pacôme de la version de Denis le Petit, et dans Lipoman, (*b*) sans qu'on sache pourquoi. Auroit-il eu ces

(*a*) Boll. v. S. Pach. c. 4. n. 36. — (*b*) V. pp. l. 1. v. Pac. c. 52. Lip. c. 87.

deux noms ? En tout cas il est différent d'un autre Zachée, procureur dans les dernières années de saint Pacôme et après sa mort.

Il est aussi parlé dans l'histoire de saint Pacôme, (a) d'un bon religieux dont l'auteur n'a pas dit le nom, mais qui ne cédoit en rien aux plus parfaits de l'ordre, et fut un des plus zélés imitateurs de la patience et de la mortification de son saint Patriarche. Il est dit de lui qu'il fut un jour piqué par un scorpion durant la prière; (b) et qu'au lieu de la quitter pour remédier au plutôt à ce mal dangereux, il se contenta de mettre le pied sur l'animal jusqu'à la fin de l'oraison, bien que le venin se répandit déjà si avant dans son corps, que la douleur qu'il en souffroit alla presque jusqu'à lui ôter la vie. Saint Pacôme pria Dieu pour lui après l'oraison, (c) et il fut guéri sur-le-champ.

Il reste à parler de Silvain le comédien, dont le relâchement fut d'abord un sujet d'exercice pour la patience de saint Pacôme; (d) mais qui devint ensuite sa consolation par son repentir et sa sincère humilité. Il étoit encore jeune lorsqu'il passa du théâtre à l'état monastique, et vint se présenter au saint Abbé pour être admis dans son ordre. Le Saint ne manqua pas de l'avertir que l'état qu'il vouloit embrasser étoit pénible et laborieux; qu'il prît bien garde à quoi il s'engageoit, et s'il pouvoit remplir les devoirs d'un véritable moine. Silvain lui protesta qu'il feroit de son mieux pour cela,

(a) Boll. v. Pach. c. 5. n. 73, et c. 10. n. 77.; et paral. c. 3. n. 24. — (b) Boll. v. Pach. c. 8. n. 64. — (c) Rosw. *Id.* c. 50. — (d) Boll. v. Pach. c. 8. n. 66 et 67.; et paral. c. 1. n. 2, 3 et 4.

et en conséquence il fut reçu. Il persévéra en effet durant quelque temps dans la ferveur, l'humilité et la mortification; mais ensuite il se relâcha et donna dans une telle dissipation, qu'il s'amusoit à rire, à badiner, et à imiter les bouffonneries des comédiens, ce que quelques autres frères, entraînés par son exemple, commençoient déja à faire comme lui.

Une pareille licence étoit inouïe dans Tabenne, où l'on ne voyoit que gravité, que modestie et que mortification. Saint Pacôme en fut averti par plusieurs frères, qui le prièrent même de chasser Silvain du monastère, de peur que son exemple ne devînt encore plus contagieux. Le Saint, dont la patience et la douceur égaloient le zèle, n'en voulut pas venir d'abord à cette extrémité. Il commença par s'adresser à Dieu selon sa coutume, afin d'attirer sur la correction qu'il vouloit faire au coupable la bénédiction nécessaire pour la lui rendre utile; ensuite il le fit appeler, lui fit une sévère réprimande, et ajouta l'ordre de lui donner de la discipline, bien qu'il lui coûtât extrêmement d'user de pareille rigueur.

Cependant ces premiers moyens ne corrigèrent pas Silvain. Il continua à vivre dans la même dissipation, et les frères scandalisés demandèrent plus que jamais au saint Abbé qu'il le chassât de l'ordre comme un sujet d'un trop mauvais exemple. Ainsi saint Pacôme l'ayant fait venir devant les religieux assemblés, lui reprocha d'un ton sévère qu'il étoit incorrigible, et ordonna qu'on lui ôtât l'habit monastique et qu'on le renvoyât chez ses parens.

Silvain, qui pouvoit avoir alors vingt ans, voyant que le saint Patriarche le vouloit tout de bon chasser de l'ordre, se jeta à ses pieds fondant en larmes, et l'assura avec de grandes protestations, que s'il vouloit lui pardonner encore cette fois, il verroit bientôt en lui un entier changement, qui lui seroit un plus grand sujet de joie, que sa mauvaise conduite passée ne lui avoit causé de douleur.

« Mais, lui dit saint Pacôme, vous voyez avec » quelle patience je vous ai supporté jusqu'à cette » heure : vous savez combien de fois je vous ai fait la » correction, jusqu'à employer le châtiment contre » mon inclination naturelle : si cependant les prières » que j'ai faites pour vous, si mes avertissemens, si » les coups n'ont rien opéré, comment vous souffrirai- » je davantage ? »

Silvain persista à le conjurer toujours plus de lui pardonner, et lui protesta si fort qu'il changeroit de vie, que le Saint se laissa enfin fléchir ; mais ne se fiant pas tout-à-fait à ses promesses, il demanda aux religieux qui étoient présens si quelqu'un d'eux vouloit répondre de son changement. Pétronne s'offrit pour cela, et ce fut sur sa caution qu'il permit qu'il restât dans l'ordre.

Il le mit sous la conduite de Psenamon, religieux d'une grande vertu, qu'il pria d'avoir grand soin de lui, et même de joindre sa pénitence à celle qu'il lui feroit faire ; puisque lui, Pacôme, étoit trop occupé du gouvernement général des frères, pour lui rendre ce service en particulier.

Dieu bénit à ce coup l'indulgence du saint patriarche d'une manière sensible. Silvain fut depuis ce temps-là tout autre qu'il n'avoit été. Il s'appliquoit avec Psenamon au travail, aux veilles, aux jeûnes et aux autres exercices de la pénitence. Il lui étoit si parfaitement soumis, qu'il n'eût osé toucher à une feuille d'herbe sans sa permission. Il acquit surtout une douceur et une humilité profonde ; il parloit peu, il ne levoit presque jamais les yeux, et ne regardoit personne en face. Sa componction étoit si grande qu'elle lui faisoit répandre sans cesse des larmes, même durant le repas, sans qu'il pût s'en empêcher. Il étoit devenu ennemi du sommeil, et lorsqu'il se sentoit le soir accablé de fatigues, et pressé de l'onvie do dormir, il s'asseyoit au milieu de sa cellule, et passoit la nuit à faire des nattes. En un mot, dit l'auteur de la Vie de saint Pacôme, Silvain ne vivoit plus que de la vie do l'esprit.

Tous les frères étoient extrêmement édifiés de ses vertus, et surtout de cette vive contrition qui se manifestoit assez par l'abondance de ses larmes. Quelques-uns même crurent qu'il y avoit en cela de l'excès, et lui dirent qu'il en pouvoit bien répandre à son gré dans le temps de l'oraison ; mais qu'il tâchât du moins de les retenir lorsqu'il étoit à table, et en présence des hôtes et des étrangers. Il leur répondit qu'il en avoit bien lo désir, mais que quelque effort qu'il fît pour cela, il n'en pouvoit arrêter le cours.

Ils le pressèrent de leur dire quel étoit le sujet qui lui fournissoit tant de larmes. « Comment, leur dit-il,

» ne voulez-vous pas que je pleure, voyant que je suis » servi par de saints religieux dont je dois respecter » jusqu'à la poussière qu'ils foulent aux pieds ? Ne » dois-je pas aussi faire pénitence, moi qui suis monté » sur le théâtre, et qui ai eu depuis le bonheur d'être » reçu ici, et d'y être traité si charitablement par » tant d'excellens personnages? Je pleure donc, mes » frères, craignant avec juste raison que la terre ne » s'ouvre sous mes pieds, et ne m'engloutisse tout » vivant, comme il arriva à Dathan et à Abiron; sur» tout voyant qu'après avoir connu la vérité et m'être » converti à Dieu, j'ai eu ensuite le malheur de négli» ger mon salut à un tel point, que je me suis mis en » danger d'être chassé de ce monastère, et qu'il a » fallu une caution pour s'assurer de mon amende» ment. Aussi n'ai-je point de peine à m'avouer cou» pable, et je connois si bien l'énormité de mes cri» mes, que je ne refuserois pas de donner ma vie pour » en obtenir la rémission, si on croyoit que cela fût » nécessaire. »

Saint Pacôme voyant qu'il faisoit tant de progrès dans le combat spirituel, et qu'il excelloit surtout en humilité, le proposa un jour pour exemple aux frères assemblés, et leur dit qu'il y en avoit un parmi eux qui surpassoit tout ce qu'il avoit jamais vu de bons religieux. Comme il ne le nommoit pas d'abord, les uns crurent qu'il parloit de Pétronne ou d'Orsise, les autres de Théodore, et Théodore lui-même le pria de leur dire de qui il vouloit parler. Le Saint refusoit de le nommer; mais pressé davantage par Théodore et les

autres frères qui se joignirent à lui, il dit enfin : « Si » je croyois que celui dont je veux parler se laissât emporter par la vaine gloire, je me garderois bien de le » faire connoître ; mais étant assuré qu'il s'humiliera » d'autant plus qu'il s'entendra louer, je ne crains » point de faire son éloge publiquement, afin que vous » vous portiez davantage à l'imiter. Il est vrai que vous, » ô Théodore, et les autres qui vous imitent dans le » combat que vous livrez aux ennemis du salut, tenez » enchaîné le démon comme on attache un petit » oiseau, et le foulez aux pieds comme on foule la » poussière ; mais si vous veniez par malheur à vous » négliger dans le soin de votre âme, vous le verriez » bientôt se relever et vous échapper ; au lieu que » Silvain, qui est encore un novice en comparaison » de vous, et que vous vouliez auparavant qu'on » chassât du monastère, a si bien triomphé du démon » par sa profonde humilité, que cet esprit malin n'ose » pas même paroître devant lui.

» Pour vous, quelque vertu que vous ayez acquise, » et quoique vous vouliez paroître vils à vos propres » yeux, connoissant néanmoins le progrès que vous » avez fait, vous ne vous estimez pas si peu que vous » ne vous appuyiez sur vos bonnes œuvres. Mais Silvain, plus il combat généreusement, plus il se croit » méprisable, se regardant très-sincèrement comme » un serviteur inutile : aussi est-ce par ces sentimens » d'humilité qu'il répand continuellement des larmes. » J'ajoute que si vous le surpassez en expérience et par » de plus longs combats contre le démon, il vous sur-

» passe en humilité; et il n'y a rien qui désarme plutôt
» le démon et ruine sa puissance, que la pratique
» sincère de l'humiliation. »

Silvain continua à s'exercer de la sorte dans l'humilité et la pénitence pendant huit ans qu'il vécut encore, au bout desquels il finit heureusement sa course; et saint Pacôme rendit de lui ce glorieux témoignage, qu'une multitude d'esprits célestes étoient venus recevoir son âme en chantant des cantiques de joie, et l'avoient présentée au Seigneur comme une victime choisie et un parfum très-précieux.

Rufin, Pallade, Sozomène, Nicéphore Callixte parlent d'un Ammon dont il n'est pas fait mention dans les actes de saint Pacôme, (*a*) ni dans ceux de saint Théodore, ni dans leurs lettres. Ils disent qu'il étoit supérieur d'environ trois mille religieux, et Nicéphore Calixte semble dire qu'il demeuroit à Tabenne et gouvernoit tous les monastères de l'ordre. Aussi M. de Tillemont dit qu'il peut avoir succédé à Orsise, (*b*) et que l'auteur du second livre de la Vie des Pères qu'il croit être saint Pétronne et que nous citons sous le nom de Rufin, peut l'avoir vu dans les monastères d'auprès d'Hermopole. Il est cependant un peu difficile de croire que cet Ammon ait été le quatrième général de l'ordre de Tabenne, si l'on en juge par le nombre des disciples qu'on lui donne, puisqu'on ne le fait monter qu'à trois mille, tandis que Pallade, qui marque le même nombre, compte néanmoins

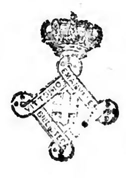
(*a*) Rosw. v. pp. l. 2. c. 3; et l. 8. c. 48. Sozom. l. 6. c. 28. Niceph. l. 11. c. 34. — (*b*) Till. t. 7. v. s. Theod. n. 44. pag. 500.

sept mille religieux dans l'ordre de Tabenne. Il vaut donc mieux croire avec M. Bulteau, (*a*) qu'il y a tout lieu de douter que cet Ammon ait été un des premiers Pères de l'ordre, et qu'il gouvernoit peut-être quelque grand monastère du même institut, où il fut visité par Rufin ou l'auteur du second livre des Pères, quel qu'il soit.

Du reste, cet Ammon n'a rien de commun avec celui dont nous avons souvent cité l'épître à Théophile d'Alexandrie dans la Vie de saint Théodore, puisque celui-ci demeura peu de temps à Tabenne, passa ensuite à Nitrie, et fut depuis aggrégé dans le clergé d'Alexandrie, et enfin évêque, comme nous l'avons déjà dit.

(*a*) Bult. l. 1. c. 6. n. 9.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

LIVRE PREMIER.

SOLITAIRES DE LA THÉBAÏDE.

LIVRE SECOND.

SUITE DES SOLITAIRES DE LA THÉBAÏDE.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

